TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 161 — 36 PAGES — VENDREDI 30 SEPTEMBRE 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 24
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

AUX ENTRETIENS DE BICHAT

M. Giscard d'Estaing souligne l'inflation des dépenses de santé

LIRE PAGE 14

BULLETIN DU JOUR

Réalisme et contradictions de M. de Guiringaud

C'est un discours de haute tenue qu'a prononcé, mercredi 28 septembre, M. de Guiringaud devant l'Assemblée générale des Nations unies. C'est aussi un discours réaliste : le chef de la diplomatie française constate justement qu'aucun grand différend dont l'ONU est saisie n'est en voie de règlement. C'est enfin un discours qui, sur le plan de l'énoncé des grands principes, ne peut que faire l'unanimité de la classe politique, puisque le ministre affirme que Paris ne cédera en rien « sur l'essentiel, c'est-à-dire sa sécurité, son indépendance et le respect des droits de l'homme ».

M. de Guiringaud a naturellement consacré d'abondants passages de sa déclaration au nécessaire dialogue Nord-Sud et à cette « interdépendance » entre nations, entre continents, entre systèmes, dans des domaines aussi vitaux que les matières premières, l'énergie, l'exploitation des richesses de la mer. Et il se devait d'insister sur la dangereuse situation qui se développe au Proche-Orient, sur les sanglantes rivalités de puissances dans une Afrique encore rongée dans sa partie méridionale par le racisme, sur l'effrayante course aux armements. Il a, sur ces trois problèmes, prononcé des paroles de bon sens, tant il est vrai que les Palestiniens ont droit à une patrie, que les Africains doivent être maîtres chez eux, qu'il est scandaleux de gaspiller 50 milliards de dollars par an pour la fabrication des armes.

Encore convient-il de ne pas se contenter d'énoncer quelques vérités premières : il faut se donner les moyens de la politique que l'on prône, et ne pas contredire dans la pratique une théorie séduisante.

Car, s'il est vrai que la France doit être indépendante et que son indépendance passe par un renforcement de l'Europe politique, encore faut-il que cette Europe ne trahisse pas ses idéaux proclamés. Où se situe sa « personnalité collective » lorsque, à Bruxelles, un « code de bonne conduite » est défini au sujet de l'Afrique du Sud, et que le patronat allemand fait savoir qu'il ne l'appliquera pas ? Où se situe cette « personnalité collective » vis-à-vis de la puissance américaine, dans les domaines financier, économique, scientifique ? La philosophie politique pèse de peu de poids devant l'écrasante supériorité des Etats-Unis (et leurs moyens de pression), une supériorité dont s'accommodent d'ailleurs fort bien nombre de dirigeants européens.

M. de Guiringaud vitupère avec raison les régimes qui, de plus en plus nombreux, violent les droits de l'homme, « s'enferment dans des lois d'exception, instaurent des systèmes inégalitaires ou pratiquent l'oppression de populations entières ». Mais la France ne s'interdit pas de les aider, à l'occasion de voler à leur secours.

Sans qu'aucun pays socialiste puisse lui donner des leçons, l'Occident est enfermé dans des contradictions dont il ne sortira pas sans réformes majeures. Lorsque M. de Guiringaud parle des « besoins croissants en énergie » et en matières premières de toutes sortes, il met le doigt sans le vouloir sur un problème essentiel : la poursuite d'un certain type de développement, aussi folle à terme que la course aux armements, et que les partis de gauche français ne remettent pas sérieusement en question, continuera de dicter à l'Occident, et donc à la France, une stratégie dominatrice des hommes, des biens, des valeurs culturelles.

« Le nouvel ordre économique ne se décrète pas », dit M. de Guiringaud. « Nous le construisons pas à pas », ajoute-t-il. Sur quelles fondations ?

(Lire page 3 les déclarations de M. de Guiringaud devant l'Assemblée de l'ONU.)

L'autonomie de la Catalogne

A Madrid, l'accord est conclu pour le rétablissement de la Généralité

Un accord a été conclu à Madrid entre toutes les parties intéressées sur le rétablissement de la Généralité de Catalogne. Il devrait être soumis au conseil des ministres qui se réunira vendredi 30 septembre. Mais on n'écarte pas la possibilité d'une réunion ministérielle extraordinaire ce jeudi. Le texte des décrets sera également présenté à la commission d'urgence des Cortès.

Trente-neuf ans après le décret franquiste abolissant la Généralité voté par les Cortès en 1932, la Catalogne va donc retrouver son autonomie.

De notre correspondant

Madrid. — L'émissaire du gouvernement Suarez, M. Sanchez Teran, a tenu une réunion mercredi à Perpignan avec M. Josep Tarradellas, président de la Généralité en exil, et les chefs des principales formations politiques catalanes. En fin de soirée, il annonçait que les trois parties étaient parvenues à un accord.

L'actuelle assemblée des parlementaires catalans continuera de fonctionner sous le régime provisoire d'autonomie, mais, contrairement à ce qui avait été annoncé la veille, sa mission ne serait pas confirmée par décret. M. Tarradellas désignera lui-même les membres du *consell* exécutif, mais leur nomination devra être approuvée par les députés et sénateurs de la région. Au sein de ce *consell*, les socialistes auront deux délégués, le parti communiste, le Pacte démocratique (centre gauche) et l'Union du centre un chacun. Selon des informations recueillies à Barcelone, un autre conseiller représenterait les minorités parlementaires.

Les quatre provinces catalanes seront représentées chacune par un conseiller, désigné par la formation politique arrivée en tête aux élections. M. Tarradellas complétera son équipe en choisissant sept techniciens dont il a été convenu qu'ils pourraient être également des hommes politiques. Ils devront eux aussi être agréés par les parlementaires.

Il n'est pas prévu pour l'instant que M. Tarradellas délègue une partie de ses pouvoirs à un premier ministre appelé en catalan *conseller en cap*, poste qui aurait dû revenir normalement au chef de file du parti socialiste de Catalogne, M. Joan Raventos. La création d'un tribunal de cassation, comme sous la II° République, n'a pas été l'objet de négociations.

CHARLES VANHECKE.

(Lire page 4 l'article de PIERRE-ROGER GAUSSIN sur les revendications autonomistes de la Catalogne.)

AU JOUR LE JOUR

LE RITE

Depuis la III° République, c'est un vieux rite des gouvernants français de faire le pèlerinage de Moscou pour tenter d'exorciser la menace communiste.

J'ignore si telle est l'intention de M. Raymond Barre. A vrai dire, je le soupçonne d'être agnostique en la matière et de ne point trop faire confiance à la première page de la Pravda *pour écarter le péril de sa majorité.*

Mais il n'est pas certain que dans son entourage la superstition ne subsiste. Il n'y a plus que la droite pour croire à la magie du Kremlin.

ROBERT ESCARPIT.

La gauche et la majorité

• MM. Mitterrand et Marchais s'éloignent l'un de l'autre
• M. Chirac ne se rapproche pas pour autant de M. Barre

Les dirigeants du parti socialiste ont accusé réception, dans la matinée du jeudi 29 septembre, de la lettre que le comité central du P.C.F. leur avait adressée le 23, et ils ont affirmé que le P.S. est « prêt à tout moment à poursuivre la négociation et à discuter avec ses partenaires ».

On note *toutefois* que le comité directeur du P.S. n'examinera pas avant les 8 et 9 octobre le document communiste et que les propos tenus mercredi par MM. Mitterrand et Marchais n'ont ouvert aucune perspective de détente.

La crise de la gauche, que le comité central du P.C.F. évoquera les 5 et 6 octobre, donne lieu à des appréciations contradictoires de la part de M. Barre et du R.P.R. M. Chirac a fait, jeudi matin sur les antennes de R.T.L., une « ouverture » en direction des électeurs radicaux de gauche, mais il a précisé qu'il n'envisageait nullement d'étendre vers le parti socialiste cette « stratégie d'accueil ».

Si l'on en croit le sténogramme diffusé très largement par le parti communiste au début de cette semaine, M. François Mitterrand avait déclaré dans la nuit du 22 au 23 septembre, au terme de la dernière tentative d'actualisation du programme commun de gouvernement de la gauche : *« Si tous sont disponibles pour un accord, alors demain matin ! Sinon pourquoi perdre son temps et faire perdre son temps à l'opinion publique ? » (1).*

Six jours plus tard, cette question pertinente reste posée. On constate que le secrétaire général du P.C.F. et le premier secrétaire du P.S. affirment toujours à qui mieux mieux leur fidélité à l'union de la gauche.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 10.)

(1) *L'Humanité* du lundi 26 septembre, page 3.

Peut-on se résigner ?

par JEAN-DENIS BREDIN (*)

Ce grand débat public qui a divisé la gauche, il a servi à briser son union. Exigence de démocratie, ont dit nos camarades communistes, quand ils l'ont lancé. Sans doute. Mais la démocratie n'est pas que publicité : elle est aussi responsabilité, modération et réserve, si l'intérêt de tous le commande. L'évidence est que les reproches mutuels, les affrontements publics facilités par la droite, le déferlement des gaffes contrôlées ou non, chez certains l'irrésistible attrait des caméras, ont dénaturé le climat des négociations, accru les surenchères et, rendant spectaculaire la moindre concession, compromis l'accord. L'opinion publique était installée à la table des trente, quatrième négociateur, de tous le plus puissant, et qui n'a cessé de manipuler les autres. Maintenant commence, pour le plus grand mal de la gauche, l'escalade des anathèmes et des plaidoyers. Il n'est pas question d'y prendre part. Seulement peut-on regarder en arrière pour dégager quelques-unes des raisons, et des leçons de l'événement ?

Et d'abord, il est clair que, décidant, en 1977, d'actualiser le programme commun, parce que cette actualisation s'imposait en logique, la gauche se lançait dans une périlleuse entreprise.

(Lire la suite page 8.)

(*) Vice-président du Mouvement des radicaux de gauche.

Le plan spatial

La France déciderait de construire un satellite national d'observation

M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, présente ce jeudi 29 septembre le plan spatial français pour les six années à venir. Ce plan pourrait engager la construction d'un satellite national d'observation de la Terre et inviter les partenaires européens de la France à mettre rapidement en chantier six lanceurs Ariane.

La définition de ce plan ne pouvait guère attendre plus longtemps : une négociation engagée depuis plusieurs mois, par les pays membres de l'Agence spatiale européenne (ESA), pour définir les futurs programmes de l'agence, entre maintenant dans sa phase finale, et il était nécessaire que la politique française en matière d'espace soit clairement définie. D'autre part, c'est dans une quinzaine de jours qu'auront lieu, à Marseille, les entretiens annuels entre Français et Soviétiques sur leur coopération spatiale.

Les choix gouvernementaux semblent s'inspirer du plan à moyen terme établi par le Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) au début de cette année (*le Monde* du 11 mai).

Il est ainsi presque certain que le gouvernement engagera la construction du satellite SPOT d'observation de la Terre. Ce projet du C.N.E.S. avait été proposé aux autres membres de l'ESA, en vue d'en faire un programme européen. Mais, s'il a vivement intéressé certains pays membres, il n'a pas recueilli aux yeux des responsables français une adhésion suffisante des autres Européens. Il venait, de plus, compliquer une négociation européenne déjà bien délicate. Aussi l'idée d'européaniser SPOT a-t-elle été abandonnée, ce qui doit logiquement impliquer sa construction dans le cadre national. Cela évite quelques difficultés concernant les applications militaires : SPOT est un satellite civil, mais le corps du satellite est compatible avec des besoins militaires.

Les futurs satellites militaires d'observation pourraient donc être dérivés de SPOT. On sait, en effet, que le plan d'équipement 1977-1982 des armées françaises prévoit l'introduction de satellites dans la panoplie militaire et que, dès 1978, le projet de budget de la défense comporte des crédits d'études pour un satellite militaire.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 14.)

État de guerre

par MICHEL DEBRÉ

Aucune comparaison n'emporte à elle seule conclusion. Les événements ne se répètent pas exactement et les mêmes causes ne produisent pas, d'une manière obligée, les mêmes effets. C'est sous le bénéfice de ces observations réconfortantes que je constate, en moi-même, des sentiments analogues à ceux que j'ai éprouvés après 1939. Bien des hommes de ma génération me comprendront. Pour d'autres et pour les jeunes, que l'histoire ne peut instruire autant que l'expérience, il est utile d'évoquer cette courte période, une demi-douzaine d'années, où l'irréel a emporté la politique française.

Depuis l'arrivée au pouvoir de Hitler, la crise de la démocratie avait cessé d'être un sujet de réflexions dont il était possible de discuter en fumant et en rêvant. Il était clair comme le jour qu'il y avait incompatibilité entre une doctrine totalitaire supernationaliste, expansionniste, et un régime où la liberté tournait au laisser-aller, où le patriotisme était traité comme une valeur périmée et où le renoncement à une politique ferme était tenu comme un apport utile à la fraternité universelle. Il était plus clair encore que Hitler voulait la déchéance de la France, son asservissement, son dépècement. Or tout s'est passé pendant ces quelques années comme si la classe politique gommait le fait fasciste et le péril hitlérien. Je ne parle pas des tromperies publiques, c'est-à-dire du travail des complices et des insulteurs. J'évoque l'indifférence qu'affichait la majorité des élus, des informateurs, des éducateurs, des syndicats, des chefs d'entreprise, des prêtres. Grâce à cette indifférence générale, on pouvait, du côté modéré, parler de la valeur de la monnaie ; du côté socialiste, prôner des réformes sociales. D'un côté comme de l'autre en tout apaisement de l'esprit. Personne ne disait : *« Français, la guerre approche, arrive, vous menace. »* Sait-on qu'une des questions parlementaires importantes de 1939 était celle d'une loi électorale nouvelle pour les élections qui devaient avoir lieu au milieu de l'année 1940 ? On prônait sur un grand nombre de bases un scrutin fondé sur la représentation proportionnelle !

Je le répète, les temps ne sont pas les mêmes !

Cependant, observons le langage de la politique et osons le comparer à la réalité.

Notre scène politique est dominée par le thème de la société. *« Changer de société »*, dit l'opposition, qui prône nationalisations, modification des structures administratives, syndicalisation et décentralisation poussées à l'extrême, élévation constante des salaires, traitements, prestations. La recherche d'un autre projet de société est l'ambition des formations de la majorité : l'accent est mis sur les droits de l'homme, les équilibres économiques, la libre entreprise, le libre-échange, également la libre gestion des collectivités locales... Cette querelle sur une société idéale est logique puisque des deux côtés l'accent est mis sur le bonheur, considéré comme l'objectif essentiel de la politique.

Cette « recherche du bonheur » n'est pas une nouveauté, mais, de nos jours, le mot acquiert une résonance particulière.

(Lire la suite page 11.)

DES PIONNIERS A L'APOCALYPSE

Les écrivains français rêvent l'Amérique

Deux romans, un essai, un gros numéro spécial d'une revue, publiés en un mois, on ne peut nier que les Etats-Unis hantent l'esprit et l'imagination des écrivains français. Ce n'est pas une influence littéraire que nous voulons souligner ici, comparable à celle qu'a exercée le roman américain sur notre après-guerre, encore que cette influence existe. Dans ce dernier numéro de « Tel quel », entièrement consacré aux Etats-Unis (littérature, philosophie, sciences, politique), Philippe Sollers n'avoue-t-il pas que, écrivant « Paradis », son prochain roman, à New-York, il s'est senti « silencieusement » chez lui ?

Plus simplement, nous voulons mettre en évidence une certaine propension de nos romanciers à rêver l'Amérique, à lui restituer son passé, à la parer, pour le meilleur ou pour le pire, de couleurs mythiques. En 1976, Yves Berger a donné le branle avec son beau roman, « le Fou d'Amérique », sombre saga de la conquête du continent par les Blancs. Au printemps de cette année vint « Louisiane » et son populaire succès. Maurice Denuzière y suivait le sort d'une autre greffe de la vieille Europe sur le Nouveau Monde.

Cet automne, deux autres romanciers fixent à leur tour leur regard outre-Atlantique. Georges Walter (prix Interallié 1972 pour « les Vols de Vanessa »), recrée dans « Faubourgs des Amériques », l'époque du « Mayflower » et superpose les Yankees d'aujourd'hui aux pionniers de jadis. Didier Decoin, lui, saisit le présent de New-York, gigantesque symbole de la ville, et en annonce la destruction. Son « John l'Enfer » réplique ainsi à son « Abraham de Brooklyn », prix des Libraires 1972, d'où surgissait le monde industriel naissant.

Et voici que cette semaine sort aux Editions Galilée « New-York Terminal », d'Alain Medam. Cette vision d'un sociologue qui est aussi poète recoupe en maints endroits l'apocalypse imaginée par le romancier. — J. P.

(Voir page 15 les articles de Josane Duranteau et de Jacqueline Piatier sur les romans de Georges Walter et Didier Decoin.)



idées

Le point de vue de…

ÉDOUARD KRESSMANN

Écologie et œcuménisme

Edouard Kressmann collabore à l'hebdomadaire protestant Réforme, *dont il est l'un des fondateurs.*

UN des événements qui marquera notre temps est la prise de conscience de l'exiguïté de notre habitat planétaire et de la solidarité qui doit y régner. Ainsi, dans deux domaines apparemment fort différents, se développèrent des phénomènes dont l'universalisme est marqué par la même racine grecque « oikos » (1), à savoir l'écologie et l'œcuménisme. Chacun dans leur sphère propre, ils suivirent une évolution similaire : à l'origine ce fut le fait de quelques visionnaires, de quelques spécialistes. L'opinion publique se sentait peu concernée. Mais, dès qu'elle en découvrit l'importance, l'écologie comme l'œcuménisme prirent forme de « mouvements ». Ils deviennent aujourd'hui, chacun de son côté, une sorte de *dimension de la pensée et de l'action. Sont-ils destinés à s'affronter ?* En écoutant les militants écologistes, on pourrait le croire : ils en veulent aisément à la « tradition judéo-chrétienne », à qui ils attribuent (par suite d'une lecture superficielle et tronquée du livre de la Genèse) une lourde responsabilité dans le saccage de la planète, le pullulement démographique et l'appauvrissement d'une bonne partie du globe. Et de récuser les adorateurs d'un Dieu qui, s'imaginent-ils, aurait de propos délibéré livré la Terre à la merci de l'homme, à ses convoitises et finalement à la tyrannie du « riche ».

Sans doute des chrétiens méritent-ils parfois ces reproches.

Mais, pour peu que certains d'entre eux dénoncent le mythe de la croissance en volume, la production d'objets toujours plus futiles et éphémères, tout ce qui exploite le faible, piétine la personne, *détruit les équilibres, massacre la création, aussitôt on évoque* l'opportunisme et la *« récupération »*. Comment leur reprocher de prôner la modération et la sagesse sur une Terre qui n'appartient nullement à l'homme, mais dont « hériteront » les seuls « débonnaires » ? C'est par obéissance à Mammon, non à Dieu, que l'homme dissipe les biens dont il a été constitué « gardien ». Simple usufruitier chargé de « cultiver » le « jardin » (sic) de la *création* et de *gérer* le capital mis à sa disposition, il spolie les pauvres d'aujourd'hui et toutes générations à venir en dilapidant ce capital, à l'instar de l'« enfant prodigue » de la parabole. Quant à fouiller et épuiser le sous-sol de la Terre, rien dans la Bible ne l'y autorise. La dimension écologique transparaît tout au long des Ecritures. Saint François d'Assise en fut le prédicateur le plus étonnant. Dieu veut le respect de son ordre, celui de sa création et de toute créature.

On a le vertige devant les désordres, les destructions, la déshumanisation, qui s'amplifient sur cette planète et devant les responsabilités qui incombent aux peuples « riches ».

Il n'est pas étonnant que, dès lors, catholiques et protestants aient manifesté des préoccupations du même ordre (2) : d'un côté le souci des « modèles de croissance », de l'autre l'inquiétude quant « aux gaspillages des ressources naturelles et au danger d'une pollution croissante » et le besoin d'une « étude sur les problèmes éthiques soulevés et sur les modifications éventuelles du style de vie qui en découleraient ».

L'écologie pourrait offrir un second souffle à un œcuménisme que certains croient malade, que d'autres jugent dépassé. Selon la formule du Père de Baciocchi : *« Cette responsabilité commune des Eglises a infiniment plus d'importance et d'urgence que les survivances des vieux contentieux interconfessionnels. »*

(1) = maison, habitat.

(2) Lors de l'assemblée épiscopale de Lourdes et de l'assemblée du protestantisme français.

L'ÉGLISE ET LE MARXISME

De la soumission des enfants de chœur à la liberté des enfants de Dieu

par ANDRÉ MANDOUZE (*)

AVANT de tourner définitivement la page des vacances 1977, je me pose une question : les vacances seraient-elles favorables à la réflexion simultanément religieuse et politique ? On le dirait quand on note le succès que, dans les colonnes de ce journal, ont connu successivement, au cours de précédents étés, les débats autour d'une Eglise accusée de « se tromper de siècle », puis autour de « l'affaire Lefebvre » ; enfin, cet été même, autour d'« Eglise et marxisme » avec une double série d'articles : d'abord ceux de Roger Garaudy, André Piettre et Marc Oraison (1) — articles précédés puis complétés par deux importantes chroniques (2) d'Henri Fesquet (la seconde étant plus particulièrement consacrée au récent *livre de* Philippe Warnier), — ensuite ceux de Maurice Clavel, du Père Jean Cardonnel et du Pasteur Jean-François Zorn (3).

J'avoue d'emblée ma préférence pour les « devoirs de vacances » de la présente année. Le marxisme, c'est tout de même autrement sérieux et cela concerne beaucoup plus d'hommes et de femmes que des réflexions ou des auteurs à contre-courant de l'histoire de l'Eglise et du monde. D'autre part, même si on est plus ou moins en désaccord avec les deux récents documents de l'épiscopat français sur la question, on s'accorde de part et d'autre à reconnaître que ce résultat de deux années de réflexion témoigne, de la part des responsables de l'Eglise de France, d'un travail consciencieux et même, au niveau collégial, sans précédent.

Oraison, Piettre, Garaudy

Cela étant, je ne puis faire abstraction ni de l'objet de l'actuel débat (qui ne tire nullement son *importance de l'intérêt* qu'y *portent* les évêques) ni du « lieu » dont ils parlent et, par conséquent, l'Eglise étant ce qu'elle est, de ce qu'ils « engagent » — qu'on le regrette ou qu'on s'en réjouisse — tant au plan de la foi qu'au plan politique. Et ces deux considérations m'obligent d'abord à me séparer, au moins en partie, des trois premières « lectures » susdites... de la « lecture » épiscopale... de Marx.

Quand on s'intéresse, en effet, à l'objet du débat, comment peut-on consentir à renvoyer dos à dos, comme le fait Marc Oraison, ce qu'il appelle *« le folklore des sectes du style Lefebvre »* et ce qu'il nomme *« l'illusion dite marxiste »* ? D'avance, le Père Derouet, évêque de Sées, et l'un des principaux artisans du document essentiel avait répondu que l'influence de Mgr Lefebvre est négligeable, comparativement à celle d' *« une idéologie qui atteint plus d'un milliard et demi d'êtres humains »*.

D'autre part, pour ce qui est de la responsabilité engageant les évêques dans leurs considérations su « Foi et Marxisme », je trouve que mon collègue André Piettre en réduit étrangement la portée. A peine deux phrases qui semblent attribuer au *« risque d'être accusés de faire de la politique »* (comme s'ils pouvaient l'éviter !) la résolution des évêques à *« s'en tenir strictement au plan spirituel du péril de la foi »*.

Et, toujours à propos de cette *responsabilité épiscopale*, je n'ai certes rien à objecter aux réactions subjectives de Roger Garaudy si, exalté par le document épiscopal sur « Foi et Marxisme en monde ouvrier », il y trouve une « espérance », tandis que la lecture de l'autre document des évêques concernant « le marxisme, l'homme et la foi chrétienne » lui a « apporté une grande tristesse ». Mais comment expliquer que cet intellectuel, qui a connu l'expérience des « appareils », n'ait pas considéré, au-delà de sa subjectivité, que — en dépit de la différence fonctionnelle entre une « commission » d'évêques et le « conseil permanent » de l'épiscopat — il devait tout de même y avoir un certain rapport fondamental entre la « note » de la première et la « déclaration » du second ? Sinon, pourquoi avoir choisi de faire paraître au même moment, s'ils sont tellement disparates, deux textes sur deux sujets tout à fait connexes ?

Cardonnel, Clavel, Zorn

Passons à la seconde série d'articles. Mise à part l' « opinion » de Jean-François Zorn, sur laquelle je reviendrai plus loin, elle est bien différente de la première. Les deux documents épiscopaux n'y occupent plus la vedette, au point même que Clavel — les a-t-il même lus dans leur intégralité ? — n'en souffle mot.

Est-ce à dire que nous puissions rester indifférents à la reconstruction très personnelle de la pensée *antireligieuse*, ou plutôt déicide, de Marx par l'auteur de *Dieu est Dieu, nom de Dieu ?* Nullement. Encore faut-il noter que, hormis une anthologie, aussi originale que tendancieuse, d'écrits de Marx, et de subtiles passerelles clavéliennes entre ces morceaux choisis, l'article n'ajoute rien au livre qu'un nouveau *post-scriptum* qui consiste dans le dernier paragraphe. Raccourci d'autant plus parlant. Clavel a beau déclarer finalement « ambigu » le « devoir » des chrétiens qu'il a voulu « éclairer », qui ne reconnaîtra, au-delà de la rosserie *ad hominem* dénonçant « les syncrétismes vulgaires du type garaudysiaques », les accusations naguère lancées contre toute l'Eglise post-conciliaire ?

Quant à Jean Cardonnel, il est inversement dans le droit fil de ses habituelles dénonciations des insuffisances (*mais* pour des raisons opposées à celles qu'avance Clavel) de l'institution ecclésiale actuelle. Théologien de l'incarnation, il trouve dans les documents épiscopaux sur le marxisme l'empreinte d'une théologie de la création qui *« reflète la majorité de la clientèle* d'Eglise, *substantiellement déiste et accidentellement chrétienne »*. Admirable formule qui me paraît en effet fonder en profondeur la gravité du pharisaïsme qui oppose si facilement « croyants et incroyants ». Mais que Cardonnel me pardonne ! Ce péché, s'il est en effet souvent épiscopal, est loin d'être la propriété exclusive des évêques. D'autre part, si j'admets fort bien que Marx puisse être, par contre-coup, un « actualiseur de l'Evangile », il faut bien qu'il me concède aussi qu'il en est d'autres.

A l'évidence et en dépit de l'affirmation de nombreux sémiologues qui voudraient nous persuader de l'autarcie de « fonctionnement » d'un texte, nos lectures ne sont jamais « objectives ». Quand un « sujet » nous tient à cœur, chacun d'entre nous redessine instinctivement ce qu'il aurait souhaité voir écrit, à savoir ce qu'il aurait dit lui-même s'il avait été à la place de l'auteur.

Aussi bien, la découverte du marxisme par le chrétien Warnier et la redécouverte du christianisme par le toujours marxiste Garaudy ne pouvaient-elles se contenter de la série de demi-teintes dont s'éclairent et s'obscurcissent alternativement les deux documents épiscopaux. Aussi bien, la fidélité de l'économiste Piettre à l'égard de la doctrine sociale de l'Eglise ne pouvait-elle que s'offusquer de ne pas sentir, dans la réflexion des évêques, que cette doctrine pût constituer pour eux une référence normative. Aussi bien, chez le familier de la psychanalyse qu'est le prêtre Marc Oraison, l'affirmation radicale de l'originalité de la foi chrétienne par rapport à toutes les idéologies se colore-t-elle de sa préférence pour la « démarche scientifique de Freud ». Aussi bien, puisque, d'après Clavel, Marx est si « grand » qu'il « est évidemment l'ennemi absolu », comment ce même Clavel, aussi fou de Dieu qu'ennemi de ce qu'il appelle la « gauchardise », n'aurait-il pas amené tout naturellement son lecteur à considérer finalement l'échec possible de l'union de la gauche comme un bien, beaucoup mieux que relatif ? Aussi bien, malgré qu'il en ait dit, Cardonnel est-il encore beaucoup trop « homme d'Eglise » dans la mesure où il attribue aux évêques un pouvoir qu'ils ont depuis longtemps perdu, mais aussi dans la mesure où il n'a pas l'air de voir que les laïcs d'aujourd'hui sont capables de tirer des conséquences positives d'une « non-condamnation » religieuse d'une pratique politique faisant sa place au marxisme des militants.

Et c'est *précisément là que*, poussant plus loin les choses en nous invitant à chercher nos références théologiques au-delà du cercle « ecclésiastique », le pasteur Zorn nous oblige, heureusement, à retrouver la parole. Jamais on ne redira assez ce que l'Eglise catholique a perdu à s'être pratiquement détournée de la Bible pendant des siècles. Et c'est certainement là que réside le défaut essentiel des deux documents épiscopaux, dans cette myopie qui, faute d'irrigation scripturale, ne séparant pas l'humain et le divin, leur fait abusivement postuler que les chrétiens « auraient une dimension de plus que les marxistes ».

Je serais pour ma part illogique si je prétendais que ma lecture des documents épiscopaux échappe à ces contingences personnelles de tempérament et d'engagement. Encore est-il moyen d'observer *au moins* des indices — plus complémentaires que contradictoires — qui permettent de situer cette réflexion théologique dans une perspective précisément moins « personnelle ».

Si les mêmes documents exaspèrent un pourfendeur patenté du marxisme comme Michel de Saint-Pierre, *et satisfont* le *préposé* aux relations avec les chrétiens qu'est le communiste Maxime Gremetz, c'est, à n'en pas douter, pour la même raison *objective*. Cette raison, c'est que, *de fait*, — et même si Gremetz a tactiquement tendance à gommer les mises en garde épiscopales dans les textes en question — « aucune condamnation n'y est prononcée, aucun anathème n'y est jeté, aucun interdit n'est posé ». Pour une fois *je serai* même d'accord avec Michel de Saint-Pierre. Nulle part, dans les deux textes des évêques, le communisme n'est dit « intrinsèquement pervers », alors qu'au contraire, en conclusion de l'interview accordée à *la Vie* par le Père Derouet, celui-ci n'hésite pas à dire du fascisme : « Par nature, (il) ne fait pas confiance aux hommes. D'un point de vue chrétien, il est donc inacceptable. » Si la condamnation est portée, *ce n'est donc pas non plus* du côté où les intégristes le souhaitaient.

Ni anathème ni bénédiction

Est-ce à dire que le chemin du progressisme est présenté par les évêques comme enchanteur et que les catholiques qui s'y engagent sont d'avance assurés de bénédictions ? Nullement. Et Dieu merci ! Ayant fait leur travail, qui est spirituel, théologique et pastoral, les évêques nous laissent le nôtre, qui est civique, politique et social. De leur observatoire ils ont fait sans relâche appel à notre « lucidité ». Ils nous ont cent fois mis en garde. A *nous, sur le terrain*, de faire effectivement acte d'intelligence et de déjouer les pièges éventuels qu'ils ont cru déceler. Après tout, depuis le temps que les chrétiens engagés à gauche sont sur la brèche, ils ne se portent pas si mal. Après avoir été d'abord une poignée, ils sont aujourd'hui très nombreux qui ont su éviter la tentation d'un « M.R.P. de gauche » et dont les partis ne peuvent pas plus que l'Eglise faire fi. Difficilement obtenue, leur double appartenance est désormais incontestable.

A la vérité, je n'oublierai pas, pour finir, que la déclaration du Conseil permanent comporte la phrase : *« ... Le croyant qui collabore sans réserve avec les communistes travaille à sa propre disparition. »* Mais, pour le coup « lisons » d'un peu plus près. Cette phrase n'a de sens que d'après la formule qui l'introduit, un « logiquement alors » marquant bien qu'il s'agit non point d'une affirmation ontologique, mais d'une déduction rationnelle. De plus, cette déduction rationnelle s'effectue par rapport à une analyse pour le moins rapide (six lignes) du « matérialisme historique ». En fait, dans l'hypothèse la plus défavorable au partenaire communiste, la logique dénoncée par les évêques ne s'applique que si la majorité des communistes sont marxistes à la façon dont les évêques définissent le marxisme. Ce qui, finalement, est aussi peu vrai*semblable que de supposer que l*a majorité des chrétiens ne fon… rien sans se reporter à saint Au…gustin ou à saint Thomas, ou in…versement, de supposer que le… foi est aussi simpliste que sem…blent trop souvent le croire l… préposés communistes au « dia…gue entre chrétiens et marxiste… ».

De grâce, qu'on en finisse, … part et d'autre, avec la prati… de la méthode Coué soit p… majorer, soit pour minimis… difficultés que non point de… fants de chœur, mais des hommes libres peuvent éprouver — à travers leurs différences — à collaborer *politiquement* entre eux, c'est-à-dire ni plus ni moins à essayer, *sur des points précis*, à mener à bien des choses humaines.

(*) Professeur à l'université de Paris-IV.

(1) Voir les numéros du *Monde* des 27, 28 et 29 juillet.

(2) Voir les numéros du *Monde* des 9 et 30 juillet.

(3) Voir le numéro du *Monde* du 22 septembre.

Mgr Matagrin : une divergence radicale

Mgr Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble et vice-président de la conférence épiscopale de France, commente dans *Eglise de Grenoble* (1) de septembre la déclaration du conseil permanent du 30 juin 1977 (*le Monde* du 8 juillet).

S'appuyant sur la lettre adressée en mai 1971 au cardinal Roy par Paul VI, Mgr Matagrin rappelle le lien intime qui unit radicalement l'idéologie et la pratique de l'analyse marxiste.

« On peut, écrit-il, *légitimement s'interroger sur la position idéaliste de ceux qui en appellent du communisme totalitaire tel qu'il s'est pratiquement réalisé partout où il a pris le pouvoir à un communisme à visage humain qui ne renoncerait pas aux présupposés philosophiques du matérialisme dialectique et historique et de l'athéisme, qui conduisent au totalitarisme en vertu d'une logique implacable. (Cette dissociation n'a été tentée à notre connaissance que par la fraction catalane du parti communiste espagnol).* »

Mgr Matagrin voit, en effet, dans l'athéisme « *une condition nécessaire et absolue de la conception politique, économique et sociale de Marx et donc de la révolution communiste et de la réalisation de la cité socialiste à laquelle tend le marxisme* ».

« *Il est toujours dangereux,* écrit encore l'évêque de Grenoble, *d'utiliser le langage de classe et de lutte de classes en oubliant qu'il ne s'agit pas d'une observation scientifique, mais d'une interprétation idéologique du vécu. On aboutit alors à revendiquer pour le domaine de l'économique, du social et du politique, sous prétexte de son caractère scientifique, une totale imperméabilité aux lumières de l'Evangile (...).*

» La divergence radicale entre la foi chrétienne et le marxisme n'est pas seulement celle qui oppose un athéisme parmi les autres et la foi, c'est la divergence radicale entre deux conceptions de l'homme dans son rapport avec lui-même, avec les autres, avec la société, avec l'univers, avec l'histoire et, fondamentalement, à travers tout cela, dans son rapport à Dieu. »

Après avoir noté « *l'impasse et la contradiction où sont conduits ceux qui prétendent concilier trop facilement l'analyse marxiste et la foi chrétienne ou même adhérer au P.C.F. ou à d'autres organisations communistes* », Mgr Matagrin convient que la recherche des évêques est « *à continuer, à approfondir et à préciser* ».

(1) 11, place des Tilleuls, 38027 Grenoble Cedex.

CORRESPONDANCE

Marx et Satan

M. André Piettre, membre de l'Institut, nous écrit :

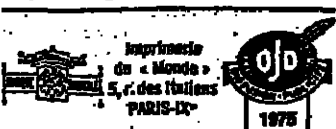
Dans son article « Marx est grand », paru dans *le Monde* du 22 septembre, M. Maurice Clavel expose comment Marx adolescent est passé d'un intense sentiment chrétien à une révolte totale contre Dieu, véritable *« déclaration de guerre (...) dépassant infiniment la négation de l'athéisme »*. Il estime que cet *« événement immense »* donne la clé de l'œuvre de Marx — et il ne craint pas de qualifier son *« projet sur l'humanité non seulement* (de) *prométhéen, mais* (de) *luciférien »*.

M. Clavel établit sa démonstration à partir de textes de Marx, jusqu'ici très peu connus (sauf l'épigraphe de sa thèse de doctorat). On les trouvera tous, groupés avec d'autres et assortis de leurs références, dans une curieuse étude, relativement récente, du pasteur Richard Wurmbrand, *Karl Marx et Satan* (Paris, 1976).

Ce dernier, *Roumain d'origine*, qui a mené dans les geôles de l'Est un long et héroïque combat dont il a laissé le récit, a, en effet, rassemblé un certain nombre de documents (extraits de poèmes, de correspondance, etc.) *et de témoignages divers*, d'où il déduit que Marx aurait adhéré dans sa jeunesse à une secte « sataniste ».

Il serait intéressant de savoir si M. Maurice Clavel, qui reprend les textes cités par le pasteur Wurmbrand (y compris le portrait de Marx par Engels), reprend également la thèse de cet auteur.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

diplomatie

LA FRANCE ET LES RAPPORTS EST-OUEST

Le discours de M. de Guiringaud devant l'Assemblée de l'ONU

« Nous ne pouvons nous résigner à l'apparente fatalité qui conduit à l'accumulation des armements nucléaires et classiques »

Plusieurs orateurs sont intervenus, mercredi 28 septembre, devant l'Assemblée générale de l'ONU, notamment M. Macovescu, ministre roumain des affaires étrangères. Il a déclaré que la création d'un nouvel ordre économique mondial est au centre des préoccupations de son gouvernement, comme l'est le désarmement : « On ne peut envisager un équilibre fondé sur les spirales toujours ascendantes de la course aux armements », a-t-il déclaré.

M. de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, a de son côté prononcé un long discours dont voici les principaux passages :

« La situation actuelle du monde n'est ni bonne ni rassurante. A l'exception de l'heureux dénouement des longues négociations relatives au canal de Panama, aucun des principaux différends dont notre organisation est saisie n'a vraiment progressé vers un règlement. Les droits de l'homme continuent à être violés dans plusieurs pays, y compris ceux qui étaient autrefois fiers de leurs traditions libérales et humanistes. (...)

» D'autre part, les difficultés rencontrées depuis plusieurs années par nos économies risquent d'amener trop de nations à se replier sur elles-mêmes dans l'espoir vain de se soustraire à la loi du monde d'aujourd'hui, celle de l'interdépendance. (...)

» Initiatrice de la politique de détente en Europe, convaincue de son bien-fondé, la France n'y renoncera pas. Elle la poursuivra sans rien céder sur l'essentiel, c'est-à-dire sa sécurité, son indépendance, et le respect des droits de l'homme. (...)

Le dialogue Nord-Sud

» Instigateurs du dialogue Nord-Sud avec la conférence sur la coopération économique internationale, nous estimons que le bilan de cette réunion sans précédent est loin d'être négatif. (...)

» Il nous appartient maintenant de poursuivre nos efforts selon les formules dont nous conviendrons. Le nouvel ordre économique mondial ne se décrète pas. Nous le construirons pas à pas. Aussi bien le nécessaire dialogue entre le Nord et le Sud de notre planète doit être un processus permanent qui réponde à l'intérêt de chacun, ce qui implique donc l'engagement de tous.

» Je confirme ici qu'il ne tient qu'aux pays socialistes d'apporter leur contribution à cette ambitieuse entreprise. La différence de nos philosophies et de nos systèmes ne saurait dissimuler l'interdépendance qui est revenue la loi de notre planète.

» Cette interdépendance, nous la ressentons tous, avec une acuité croissante, en ce qui concerne les ressources naturelles, et, tout particulièrement, les ressources énergétiques. (...) Les besoins croissants d'énergie et le souci de diversification des sources d'approvisionnement imposent à de nombreux pays le recours au nucléaire. Il ne faut pas que le prix en soit la prolifération des armes atomiques, qui ferait courir à l'humanité un risque mortel. C'est dans ce contexte que doivent s'apprécier les efforts de coopération internationale, entrepris notamment avec le concours de mon pays, et qui visent à concilier les exigences de la non-prolifération et celles d'une utilisation accrue de l'énergie nucléaire.

» Les négociations en cours sur le droit de la mer se présentent comme une épreuve décisive qui montrera si nous sommes capables d'utiliser nos sciences et d'adapter nos lois pour parvenir à un stade supérieur d'organisation. (...) Ces grandes entreprises ne pourront être conduites à leur terme si des Etats et des peuples continuent de vivre sous la menace et la domination, dans l'injustice ou la désunion.

» C'est la raison pour laquelle la France, instruite par l'expérience, poursuit en Europe sa coopération avec l'Union soviétique et les pays de l'Est. C'est pourquoi aussi elle reste décidée, en dépit de la crise, à atteindre avec ses partenaires de la Communauté les objectifs ambitieux de la construction européenne. De plus en plus, les Neuf affirment, dans les enceintes internationales, leur personnalité collective en exprimant des vues communes sur de nombreux sujets. Ainsi en a-t-il été au cours des travaux de la conférence sur la coopération économiques internationale. (...) La France est convaincue que la coopération politique des membres de la Communauté apporte une contribution significative à nos travaux.

» Mais cette volonté qu'a eue l'Europe de surmonter ses anciennes querelles et de faire prévaloir la détente et s'engager dans la voie de la coopération est loin de s'exprimer dans d'autres régions du monde.

Israël et l'O.L.P.

» La situation au Proche-Orient en est malheureusement l'illustration. Certes nous avons tous, la France au premier chef, accueilli avec une profonde satisfaction le retour vers la paix civile au Liban. (...) La France, qui a eu à cœur d'apporter son aide à un peuple qui lui est cher, estime, plus que jamais, que l'existence d'un Liban indépendant, uni, libre et prospère est indispensable à l'équilibre régional. La situation très préoccupante qui règne dans le sud du pays montre néanmoins que la sécurité et la stabilité du Liban dépendent étroitement de l'évolution du conflit au Proche-Orient.

» Or, nous restons malheureusement éloignés d'un règlement. (...) Et pourtant, les principes qui doivent inspirer un règlement sont non seulement connus, mais désormais acceptés par la communauté internationale.

» Le premier est l'évacuation par Israël des territoires occupés en 1967. La paix ne saurait en effet être fondée sur la conquête, l'occupation des territoires ou le fait accompli.

» La reconnaissance du droit des Palestiniens à une patrie constitue un deuxième principe essentiel. Refuser d'accorder à un peuple occupé ou dispersé le droit de disposer d'une patrie où il puisse exprimer pleinement son identité nationale, ce serait ignorer que rien de durable ne peut être fondé sur des irrédentismes, ce serait vouer toute tentative de règlement à l'échec.

» La présence dans nos enceintes de l'Organisation de libération de la Palestine comme notre conviction selon laquelle il est indispensable que les Palestiniens soient associés à la négociation qui décidera de leur destin, soulignent combien cette dimension essentielle du conflit est désormais reconnue. (...)

» Je réaffirme également que la reconnaissance de l'existence de tous les Etats de la région, y compris Israël, dans des frontières sûres, reconnues et garanties, constitue une autre exigence d'un règlement. (...)

» Il convient (...) que personne n'hypothèque l'issue souhaitable par des gestes sans avenir qui contredisent la volonté de négocier par ailleurs affichée. Plusieurs mesures prises récemment par Israël dans les territoires occupés nous causent à cet égard une vive préoccupation. (...)

» En Méditerranée orientale également, une autre situation de fait se perpétue. La recherche d'un règlement de la crise chypriote continue de se heurter à la méfiance et au ressentiment. La disparition du président Makarios — et je tiens à saluer ici la mémoire de ce patriote et de cet homme d'Etat — ne doit pas nous retarder sur la voie de l'objectif qui reste le nôtre : réconcilier les communautés grecque et turque, préserver l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Chypre. (...)

» On ne voit pas quelle autre formule raisonnable pourrait être substituée à la procédure actuelle : confiant aux communautés le soin d'arrêter elles-mêmes les termes d'un règlement, celle-ci répond aux caractères propres d'un différend qui ne pourrait que s'envenimer davantage s'il devait être élargi. La solution recherchée par les négociateurs aura à tenir compte de la forte originalité des groupes en présence; elle devra aussi apporter une réponse satisfaisante à l'important problème des réfugiés et prévoir un règlement territorial raisonnable par une modification substantielle de la ligne actuelle de séparation.

● *Le prince Majid Ibn Abdel Aziz*, frère du roi Khaled d'Arabie Saoudite et ministre des affaires municipales et rurales, est reçu ce jeudi 29 septembre par M. Giscard d'Estaing. Le prince Majid rencontrera également, durant son séjour en France, M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, M. Chirac, maire de Paris, et M. Alain Poher, président du Sénat.

● *M. Willy Brandt*, président de l'Internationale socialiste, a onnoncé mercredi 28 septembre qu'il avait décidé de créer une commission non gouvernementale pour relancer le dialogue Nord-Sud. Cette commission, composée de quinze membres, se réunira pour la première fois, en décembre, en R.F.A. Son secrétariat comprendra des experts des pays de l'Est. — *(A.F.P.)*

● *Les quinze pays membres de l'alliance atlantique* ont tenu mercredi 28 septembre à Bruxelles une réunion de concertation avant l'ouverture, à Belgrade, de la conférence sur l'examen de l'application des accords d'Helsinki. Deux textes ont fait l'objet d'une attention particulière : celui sur les « mesures de confiance » (engagement mutuel de notifier les manœuvres militaires de grande envergure) et celui sur les contacts humains entre l'Est et l'Ouest. — *(A.F.P.)*

L'Afrique et les rivalités extérieures

» L'Afrique, à laquelle la France est unie par tant de liens, a été, cette année, tout spécialement au centre des préoccupations de mon gouvernement. Sa position repose sur les principes suivants :

1) Il appartient aux pays africains de résoudre eux-mêmes leurs différends et donc de rejeter toute ingérence qui ferait de l'Afrique le champ de rivalités extérieures au continent.

2) C'est dans le respect de la souveraineté de tous les Etats que s'exerce la solidarité qui existe entre la France et l'Afrique.

3. La sécurité et la stabilité du continent, garanties de son développement, ne seront pas assurées aussi longtemps que les questions de l'Afrique australe ne seront pas résolues, qu'il s'agisse de la Namibie, de la Rhodésie ou de l'odieux système de l'apartheid.

» S'agissant d'abord de la Namibie, mon pays, qui prend une part active aux efforts actuellement menés par cinq puissances, membres du Conseil de sécurité, estime que des élections libres devront être tenues en présence des Nations unies, avec la participation de toutes les organisations politiques du territoire, y compris la SWAPO.

» S'agissant ensuite de la Rhodésie, en refusant obstinément de laisser la population noire du Zimbabwe exercer ses droits politiques, le gouvernement rebelle de Salisbury fait peser une menace grandissante sur l'ensemble de la région et compromet la sécurité du Mozambique et de la Zambie. La France appuie l'action engagée par le Royaume-Uni et les Etats-Unis, en liaison avec les pays et les mouvements de libération intéressés.

» Le maintien en République sud-africaine du système de l'apartheid accroît les tensions qui risquent de dégénérer en véritable guerre raciale. (...)

» Si des progrès décisifs n'étaient pas obtenus dans la solution de ces questions, si les changements nécessaires ne devaient pas intervenir, l'Afrique du Sud s'exposerait à un isolement encore plus profond au sein de notre communauté, avec les conséquences qui en résulteraient inévitablement. Outre les interdictions volontaires de ventes d'armes, successivement décidées par nos nations, dont la France, un code de conduite a été tout récemment adopté par les neuf pays de la Communauté.

» L'intention a été prêtée à l'Afrique du Sud de procéder à une explosion nucléaire. Le premier ministre de la République sud-africaine a déclaré que son gouvernement n'envisageait pas de se doter d'armes atomiques. J'en prends acte. Comme je l'ai déjà dit le mois dernier, s'il en était autrement, cela pourrait mettre en danger tous les processus de paix en cours et ne saurait nous laisser sans réaction.

» Je tiens, une nouvelle fois, à faire justice du soupçon dérisoire selon lequel une usine électronucléaire de type très courant, et qui n'est même pas sortie de terre, aurait servi ou pourrait servir à la production d'engins atomiques par le régime de Pretoria. La France et plusieurs autres pays industrialisés construisent et exportent par dizaines des réacteurs destinés à la production pacifique de l'énergie réclamée dans le monde entier. En ce qui concerne l'Afrique du Sud, les contrôles les plus stricts sont prévus, des précautions renforcées ont été prises. (...)

» A ces tensions persistantes sont venus s'ajouter des affrontements armés qui opposent des pays africains eux-mêmes dans d'autres régions du continent. C'est à la table de négociation, dans le cadre de ses propres institutions et par ses propres médiateurs, que l'Afrique, traditionnellement, règle ses problèmes. Nous souhaitons qu'il puisse en demeurer ainsi. La désunion de l'Afrique sur ces procédures, l'appel à des aides extérieures massives, qu'il s'agisse de troupes ou d'armements, feraient bientôt des Africains l'enjeu d'autres luttes. « L'Afrique aux Africains », cela veut dire le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats, le droit de ces Etats à la sécurité dans le cadre des options politiques qui sont les leurs et le refus de toute ingérence extérieure.

» Ce principe a guidé et guide la France dans ses relations avec tous les pays africains. Le processus de décolonisation qu'elle avait entrepris sur ce continent il y a près de vingt ans vient de s'achever par l'accession de Djibouti à l'indépendance au terme d'un référendum et d'élections dont l'organisation de l'Unité africaine, les Nations unies et la Ligue arabe ont constaté sur place le caractère démocratique. (...)

» Cette solidarité que la France éprouve et manifeste à l'égard de pays auxquels l'histoire l'a plus particulièrement associée, elle est toute prête à la témoigner aux Comores. Des malentendus subsistent dans l'interprétation des décisions prises en ce qui concerne l'île de Mayotte. Ses habitants ont, par un vote, choisi un destin différent de celui de leurs voisins. Le statut de l'île leur laisse toutefois la faculté de se prononcer à nouveau sur leur avenir. La France ne s'opposera à aucune évolution dès lors qu'elle sera conduite dans le respect réciproque des droits des parties. (...)

La France ne peut que s'indigner du sort tragique de deux de ses ressortissants tués le 1er mai à Zouérate et de six autres enlevés alors qu'ils accomplissaient des tâches pacifiques contribuant aux progrès économiques de la Mauritanie. Cette prise d'otages est absolument contraire aux conventions internationales. (...)

» Quel que soit notre attachement au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, nous ne pouvons rester silencieux devant les nouvelles qui nous parviennent du Kampuchea. Au nom de l'amitié que la France porte au peuple khmer, j'exprime le souhait que cet Etat, membre de notre Organisation, respecte les droits fondamentaux de la personne humaine inscrits dans notre charte. (...)

Réduire les arsenaux

» Mon gouvernement a toujours considéré que l'entreprise de réduction des armements était vitale pour la paix du monde, le développement des Etats et la prospérité des peuples. Il entend apporter une contribution positive à la préparation de la session spéciale que nous consacrerons à ce sujet en mai 1978. (...)

» Nous ne pouvons pas nous résigner à l'apparente fatalité qui conduit à l'accumulation des armements nucléaires et classiques et ne pas déplorer les gaspillages insensés de ressources qui seraient mieux utilisées au profit du développement : en 1976, 350 milliards de dollars ont été dépensés en armements. (...) Aussi l'entreprise de réduction des arsenaux apparaît-elle comme l'une des priorités de l'époque. Mais nous ne devons pas nous satisfaire de faux-semblants. (...)

» Qui ne voit (...) que sur la voie des réductions d'armements et du renforcement de la sécurité le problème de la vérification des engagements souscrits est fondamental ? Pour qu'il y ait désarmement, il faut qu'il y ait réduction effective des arsenaux. Il revient aux principales puissances d'assumer dans cet effort commun une part proportionnelle à celle qu'elles ont prise depuis trente ans dans le surarmement de la planète.

— » Pour qu'il y ait désarmement, il faut que celui-ci porte non seulement sur les armes nucléaire mais aussi sur les armements classiques.

— » Il faut qu'il soit réel, c'est-à-dire entraîne une diminution significative du niveau des armements, à la fois sur le plan quantitatif et qualitatif, et qu'il commence par ceux des pays dont l'arsenal fait peser la plus grave menace sur notre planète et n'a de commune mesure ni avec celui des autres puissances ni avec les nécessités de l'équilibre stratégique mondial.

— » Il faut qu'il soit général et complet, c'est-à-dire qu'il ne devra s'accommoder d'aucune discrimination visant à privilégier tel Etat, telle zone géographique ou tel type d'armement.

— » Il faut qu'il soit progressif et équilibré, c'est-à-dire qu'il s'effectue dans des conditions de sécurité égales et contribue à réduire les facteurs d'instabilité.

— » Il faut aussi qu'il comporte des mesures efficaces de contrôle et de vérification. Il est essentiel, à cet égard, que les Nations unies puissent être associées de manière effective à cette tâche, sans laquelle aucun progrès ne peut être accompli. (...)

» Comment mettre en application ces principes nécessairement très généraux ? Nous aurons évidemment à en discuter dans le détail à l'occasion de la session extraordinaire de notre Assemblée en mai 1978. Il est difficile de dissocier les questions de procédure et de fond. Nous aurons donc a nous pencher sur le problème des instances les mieux appropriées à l'entreprise du désarmement. Tel n'est pas le cas de la conférence du Comité de désarmement à Genève. (...)

» Sur tous ces problèmes, la France présentera, le moment venu, ses propositions en vue des discussions de la session extraordinaire de notre Assemblée.

*

» J'ai dit tout à l'heure que la situation du monde n'était ni bonne ni rassurante. Je n'avais sans doute pas à en faire la démonstration : combien, parmi nous, peuvent se dire à l'abri de ces fléaux que sont la crise économique, la faim et la guerre ? Dans un monde difficile, nul n'est épargné. Il dépend aussi de nous de faire en sorte que l'homme reste la fin de toute action et que ses droits soient mieux respectés. La France, qui héberge près de cent mille réfugiés politiques, a été une des premières nations à croire en la nécessité de proclamer les Droits de l'homme. Elle ratifiera très prochainement les pactes solennellement adoptés dans ce domaine par notre communauté. Elle ne peut que s'inquiéter de voir trop de gouvernements s'enfermer dans des lois d'exception, instaure des systèmes inégalitaires ou pratiquer l'oppression de populations entières. »

A Moscou

M. Raymond Barre examine avec les dirigeants soviétiques les « thèmes prioritaires de coopération »

De notre envoyé spécial

Moscou. — M. Raymond Barre a commencé, jeudi 29 septembre, ses entretiens à Moscou. Après avoir consacré la matinée aux travaux de la Grande Commission de coopération franco-soviétique, il devait rencontrer dans l'après-midi un des dirigeants du Kremlin — soit M. Brejnev, soit M. Kossyguine. Ses entretiens politiques se poursuivront vendredi matin.

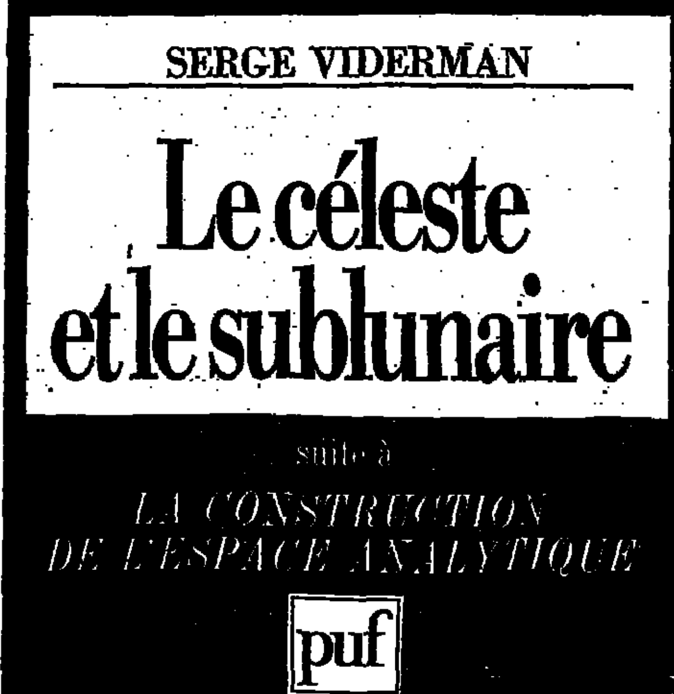
Le premier ministre, qui est notamment accompagné par M. Rossi, ministre du commerce extérieur, était arrivé mercredi après-midi à l'aéroport de Vnoukovo, où il a été accueilli par M. Kossyguine. Le chef du gouvernement soviétique l'a ensuite accompagné à une résidence gouvernementale située sur les Monts-Lénine, au bord de la Moskova. Aucun entretien n'était prévu ce jour-là : M. Barre s'est seulement entretenu dans la soirée pendant plus d'une heure avec le personnel de l'ambassade, avant de dîner avec les membres de la délégation française.

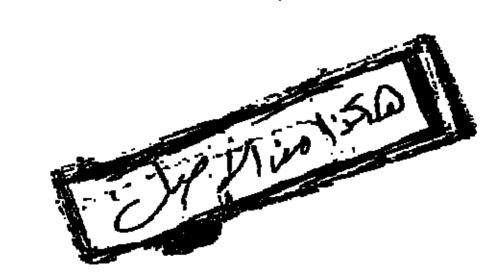
Ce jeudi matin à 9 h 30 (7 h 30 heure de Paris), M. Barre a ouvert la 22e session de la Grande Commission de coopération qu'il préside en sa qualité de ministre des finances, en compagnie de M. Kiriline, président du comité soviétique pour le développement de la science et de la technique.

MM. Barre et Kiriline doivent notamment examiner un *additif* au programme décennal de coopération franco-soviétique qui a été signé en juillet 1973. Cette annexe dégage *« des thèmes prioritaires de coopération »* dans le domaine des sciences fondamentales (aquaculture, sismologie, astronomie, énergie solaire, biologie, géologie) ainsi que plusieurs secteurs de coopération industrielle et technique (transports, gros outillage, chimie, bois, confection et habillement, électrotechnique, machines agricoles, etc.). Cet additif sera paraphé par MM. Barre et Kiriline à la fin des conversations franco-soviétiques. On pense également que c'est ce jeudi que M. Barre communiquera aux Soviétiques la décision française concernant l'octroi à l'U.R.S.S. de crédits gouvernementaux destinés à faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays. Aucun accord n'avait pu être conclu à ce sujet en juin dernier au « sommet » de Rambouillet.

M. Barre, qui est l'invité de M. Kossyguine, ce jeudi, à un déjeuner offert au Kremlin, doit assister dans la soirée à une représentation du *Casse-Noisette* de Tchaïkovski au Bolchoï. C'est vendredi après-midi que se termineront les entretiens de M. Barre à Moscou. Il se rendra dans la soirée à Leningrad, où il restera jusqu'à dimanche. Son séjour à Leningrad est placé sous le signe du tourisme : visite de la forteresse Pierre-et-Paul, musée de l'Ermitage, etc.

JACQUES AMALRIC.





EUROPE

Espagne

Il y a cinq siècles, déjà la Catalogne avait conquis son autonomie

La Généralité de la Catalogne n'a pas existé seulement de 1931 à 1939. Un gouvernement analogue exista déjà, durant plus de dix ans au quinzième siècle. La *« révolution catalane »*, selon l'expression de l'historien Joseph Calmette (1) fut une page importante de l'histoire du quinzième siècle qui intéressa non seulement les pays catalans de part et d'autre des Pyrénées, y compris le Roussillon et la Cerdagne, mais toute la Péninsule ibérique, de l'Aragon au Portugal en passant par la Castille, la France, les Etats d'Italie, l'Angleterre et, bien entendu, la Bourgogne de Charles le Téméraire. Le mouvement fut *« la première des grandes tentatives faites par la Catalogne pour se constituer en nation indépendante et maîtresse de ses destinées. Comme les tentatives ultérieures, elle a été la conséquence d'un développement économique exceptionnel, dans un pays conscient de son unité et déjà autonome »*.

Le Principat de Catalogne formait, au sein de l'Etat aragonais, une véritable monarchie constitutionnelle. Le roi d'Aragon, de tradition, exerçait directement ses droits par l'intermédiaire de son fils, le « primogenit » dont l'autorité n'était que nominale. Les Cortès catalanes, *« la plus antique peut-être des assemblées représentatives de l'Europe du Moyen Age »*, se réunissaient au moins tous les trois ans sur convocation royale. Mais, et c'est là l'essentiel, dans l'intervalle des sessions, le pouvoir parlementaire ne cessait pas. Il passait à une « commission permanente », appelée la Députation ou Conseil général de Catalogne, par abréviation : le Général.

Composé de six membres — trois conseillers proprement dits, l'un représentant le clergé et assurant la présidence (c'était souvent l'abbé de Montserrat), l'autre la noblesse, le troisième le tiers état, et trois « auditeurs des comptes » chargés des questions financières — le Général se réunissait tous les jours à la *Casa de la Depputacio*.

Les attributions des conseillers comprenaient : le législatif (promulgation, explication et interprétation des actes des Cortès), le politique (garde des institutions), le financier (gestion des droits et revenus du Principat, et remise à la couronne des subsides votés par les Cortès), le maritime (police de la mer et des côtes, et protection du commerce catalan, affaire considérable, la marine de Barcelone étant alors une des principales de la Méditerranée). Dans l'ordre militaire, en cas de manquement aux *fueros*, à l'intégrité des droits et du territoire du Principat à l'intérieur duquel le roi s'interdisait de pénétrer sans l'autorisation des conseillers, le Général pouvait proclamer le *Somatent*, l' *« alarme »*, la levée des troupes.

Un « esprit national »

Or cette intégrité territoriale se trouvait compromise en 1462. En effet, le roi d'Aragon, Jean II, était décidé à imposer son autorité dans le Principat, les Catalans étant, à ses yeux, en état de rébellion permanente. Mais n'en ayant pas les moyens financiers et militaires, il avait demandé l'intervention de Louis XI, *« à l'encontre de ceux de Catalogne »*, et engagé pour 300 000 écus d'or les comtés de Roussillon et de Cerdagne. Le Général n'hésita pas à lever des troupes et à proclamer le roi Jean II *« ennemi public »* : *« La révolution catalane était maintenant un fait accompli. »*

Pendant dix ans, les Catalans luttèrent pour leurs libertés, obligeant leurs adversaires, Français et Aragonais, à lever le siège de Barcelone (septembre-octobre 1462). Ils firent preuve d'une vaillance et d'une ténacité qui suscitèrent l'admiration de l'historiographe même de Jean II. Car ils n'avaient pas seulement à résister au roi d'Aragon. Il leur fallait se garder d' « amis » trop puissants, Louis XI en tête qui, malgré son alliance avec Jean II, était tout prêt, dans sa duplicité fondamentale, à « protéger » les Catalans auxquels il affirmait qu'entre eux et lui *« il n'y avait pas de montagnes »*. Faire appel à un protecteur trop puissant revenait à changer de maître.

Il fallut donc aux Catalans trouver d'autres « seigneurs ». Ce furent successivement : le roi de Castille Henri IV (août 1462-juillet 1463), celui que l'histoire appelle l' « Impuissant » ; don Pedro, beau-frère du roi du Portugal et son connétable (octobre 1463-juin 1466) ; le « bon roi » René d'Anjou (juillet 1466-octobre 1472). Les uns comme les autres ne contestèrent jamais les libertés du Principat, mais ils manquaient de possibilités en Catalogne, de prestige aux yeux des puissances européennes. Le seul appui valable eût été celui du roi de France, mais Louis XI poursuivait des visées bien précises : *la domination de la Catalogne*. C'était une chimère, d'abord parce que le pays était loin du centre d'action du roi, et surtout parce que la Catalogne était un véritable Etat où régnait un esprit « national ». Le champion résolu de l'absolutisme, en raison de son tempérament de parfait autocrate, qu'était Louis XI ne pouvait comprendre les Catalans, et il le montra sans fard en Roussillon, éclairant le reste de la Catalogne sur ses véritables intentions.

Finalement, assiégée, affamée, sans espoir d'être secourue au moment où Louis XI était aux prises avec la coalition des alliés du duc de Bourgogne, Barcelone capitula, et Jean II y fit son entrée le 17 octobre 1472.

Le roi eut l'intelligence de maintenir les privilèges de la cité et de la Catalogne, donnant une grande leçon de politique aux responsables d'alors et de toujours : *« Il avait eu l'intelligence assez haute pour discerner où était son intérêt véritable ; il avait eu en même temps, ce qui est peut-être plus rare, la force d'âme nécessaire pour imposer silence à tous les ressentiments et à toutes les convoitises... En épargnant à la Catalogne les réactions violentes qui, si souvent, suivirent les révolutions (le roi) ne mettait pas seulement un terme à une crise longue et douloureuse, il attachait du même coup, et pour de longues années, le Principat de Catalogne et la cité de Barcelone à la maison d'Aragon : cet attachement fut un des facteurs — et non des moindres — de la grandeur espagnole... »*

PIERRE-ROGER GAUSSIN,
député de la Loire (C.D.S.), professeur à l'université de Saint-Etienne.

(1) Joseph Calmette : *Louis XI, Jean II et la Révolution catalane.* Les autres citations proviennent de cet ouvrage.

LA CRISE IRLANDAISE

Londres et Dublin réaffirment leur volonté de rétablir «aussitôt que possible» la paix en Ulster

Pour la première fois depuis le retour au pouvoir à Dublin, en juin dernier, du parti Fianna Fail, traditionnellement favorable à la réunification de l'Irlande, une rencontre a eu lieu mercredi 28 septembre à Londres entre les premiers ministres irlandais et britannique, MM. Jack Lynch et James Callaghan.

A l'issue des entretiens, un communiqué a été publié qui « réaffirme l'engagement des deux gouvernements de rétablir aussitôt que possible la paix et la stabilité politique en Irlande du Nord ». Le communiqué précise que la Grande-Bretagne s'efforcera de réinstaller un gouvernement provincial en Ulster dès que possible. En attendant, Londres est disposé à remettre « certains pouvoirs » à un organisme élu, selon des termes acceptables à la fois par les catholiques et par les protestants. Les deux premiers ministres ont souligné l'importance qu'ils attachent à la coopération en matière de sécurité entre les autorités d'Ulster et d'Irlande. Ils sont convenus qu'il « serait mutuellement avantageux » d'améliorer la coopération économique entre la Grande-Bretagne et l'Irlande dans le cadre de la C.E.E.

M. Lynch regagne Dublin ce jeudi, après un déjeuner avec Mme Thatcher, leader de l'opposition conservatrice.

De notre correspondant

Dublin. — On ne s'attendait pas à Dublin que la rencontre entre MM. Lynch et Callaghan se traduirait par des innovations spectaculaires pour mettre fin à la crise de l'Ulster. M. Lynch, selon ses propres propos, se rendait à Londres afin de se « familiariser » avec les intentions du gouvernement de Westminster dans ce domaine. On reconnaît, dans le nord et le Sud de l'Irlande, que pour le gouvernement de M. Callaghan, dont l'incertaine majorité parlementaire dépend notamment de la confiance du groupe des dix députés protestants d'Irlande du Nord, le moment n'est pas propice à des « aventures » de l'autre côté de la mer d'Irlande.

L'absence d'initiative politique en Ulster, très inquiétante pour le gouvernement de Dublin, a été compensée en partie par l'assurance donnée mercredi par M. Callaghan que son gouvernement n'a pas abandonné l'idée d'un partage du pouvoir entre les représentants des deux communautés « loyaliste » et « nationaliste » en Ulster. Pour les hommes politiques de Dublin, ainsi que pour le parti représentant la minorité catholique en Ulster, le S.D.L.P. (travailliste social-démocrate), cette solution reste la seule possible. Mais d'autres formations, qui y étaient jusqu'ici favorables, commencent à en douter : le parti interconfessionnel de l'Alliance, qui recrute ses électeurs dans les classes moyennes, vient de critiquer publiquement le S.D.L.P. pour avoir mis l'accent sur ce « partage du pouvoir », arguant que d'autres combinaisons seraient tout aussi valables.

La déclaration de M. Callaghan, concernant la création d'une administration régionale en Ulster qui permettrait à la minorité catholique de jouer un rôle plus important dans la province, a été appréciée à Dublin. D'autre part, la vieille revendication du Fianna Fail, le parti de M. Lynch, se rapportant à l'annonce par le gouvernement britannique de son intention de se retirer d'Irlande du Nord à une date ultérieure, n'a pas été mentionnée. Il est évident que les deux premiers ministres ne considèrent cette éventualité comme ni possible ni souhaitable dans les circonstances actuelles.

JOE MULHOLLAND.

● *De nombreux prisonniers politiques* en Irlande du Sud font l'objet de mauvais traitements, particulièrement depuis l'introduction des pouvoirs d'urgence au printemps dernier, a affirmé, mercredi 28 septembre, l'organisation de défense des prisonniers politiques Amnesty International. Dans un rapport publié à Londres, l'organisation précise qu'elle a reçu des témoignages nombreux et concordants sur de mauvais traitements infligés à des prisonniers, qui ont été frappés ou privés de nourriture ou de boisson. L'extension de la durée de la détention préventive de deux à sept jours a contribué à l'aggravation de ces mauvais traitements, ajoute Amnesty International. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

Deux militants de la Charte 77 sont condamnés à trois ans et demi de prison

De notre correspondant en Europe orientale

Vienne. — Le tribunal de la petite ville d'Usti-Nad-Labem, en Bohême du Nord, a condamné, le mercredi 28 septembre, deux défenseurs de la Charte 77, MM. Ales Machacek et Vladimir Lastuvka, à trois ans et demi de prison pour « subversion », en application de l'article 98 du code pénal qui prévoit pour ce délit une peine allant de un à cinq ans de prison. Le procès avait commencé lundi. Un avocat viennois, Mᵉ Schwartz, a pu se rendre à Usti, au nom de la Commission internationale des juristes (section autrichienne), mais il n'est pas sûr qu'il ait pu pénétrer dans la salle du tribunal.

MM. Machacek et Lastuvka avaient été arrêtés au début de l'année pour avoir diffusé la Charte 77 et sollicité des signatures au bas de ce document. En outre, lors de perquisitions, des ouvrages politiques ou littéraires considérés comme subversifs avaient été saisis. Pendant leur détention, les deux hommes avaient subi, rapporte-t-on, un dur interrogatoire. La condamnation qui leur est infligée est la plus lourde qui ait été prononcée jusqu'à maintenant contre des partisans de la Charte 77.

Ainsi les autorités ne se sont-elles pas laissé convaincre par les arguments que M. Jiri Hajek, au nom de de la Charte 77, avait avancés à la veille de l'ouverture du procès. Dans une lettre à M. Husak, il demandait au chef du parti et de l'Etat d'user de ses prérogatives présidentielles pour éviter des procès politiques nuisibles au prestige du pays à l'extérieur. Il écrivait aussi que l'histoire de ces derniers mois avait montré que *« la Charte 77 a influencé dans une certaine mesure toute l'atmosphère politique du pays »* en rendant nombre de citoyens conscients de l'utilité et de la possibilité de la critique publique. Il estimait enfin qu'un *« dialogue indirect, quoique fort peu satisfaisant »*, avait pu être établi avec le pouvoir.

La décision plutôt sévère du tribunal d'Usti laisse assez mal augurer du sort des signataires de la Charte encore emprisonnés et dont le prochain jugement a déjà été annoncé à plusieurs reprises. Depuis la remise en liberté, au mois de mai, de l'écrivain Vaclav Havel, deux contestataires très connus restent en détention : MM. Jiri Lederer, ancien journaliste, et Ota Ornest, ancien directeur de théâtre.

MANUEL LUCBERT.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LE BUNDESTAG a adopté en première lecture un projet de loi présenté par tous les partis et interdisant aux extrémistes incarcérés en R.F.A. d'avoir des contacts entre eux ou avec l'extérieur *« si la vie ou la liberté d'une personne est menacée par une organisation terroriste »*. Cette interruption des contacts ne devra pas excéder trente jours. Pendant cette période, les prisonniers ne pourront comparaître devant un tribunal ni être interrogés par un juge d'instruction, à moins que le prisonnier et son avocat acceptent que l'interrogatoire ait lieu en l'absence de défenseur. Cette loi entrera en vigueur à la fin de la semaine.

D'autre part, Mᵉ Klaus Croissant, qui fut l'avocat du groupe Baader-Meinhof et qui est recherché en France sur mandat d'arrêt international, a été radié du barreau de Stuttgart par le ministre de la justice de Bade-Wurtemberg sous le motif qu'il est continuellement absent de son cabinet. — *(A.F.P.)*

Bolivie

● PLUSIEURS PERSONNALITES FRANÇAISES, dont MM. Claude Bourdet, Georges Casalis et Jean-Jacques de Felice, ont fait, le 16 septembre, une démarche auprès de l'ambassade de La Paz à Paris afin d'obtenir la libération de quatre dirigeants d'extrême gauche boliviens : MM. Antonio Paredo, Victor Flores, Edwin Guachalla, et Emir Espinoza Cortes. Le général Banzer a admis, nous indique-t-on à Paris, le principe d'une libération, à condition que les intéressés quittent le territoire national. Quatre pays ont déjà accepté de recevoir l'un ou l'autre d'entre eux.

Espagne

● LES OBSEQUES DU CAPITAINE DE LA POLICE armée assassiné, le 27 septembre, à Madrid, se sont déroulées, le mercredi 28 septembre, dans une atmosphère très tendue, en présence de plusieurs ministres, de personnalités militaires et d'environ deux mille policiers. Des cris hostiles au gouvernement ont été entendus dans la foule, dont une partie a entonné, à la fin de la cérémonie, l'hymne de la Phalange. — *(A.F.P., A.P.)*

Suisse

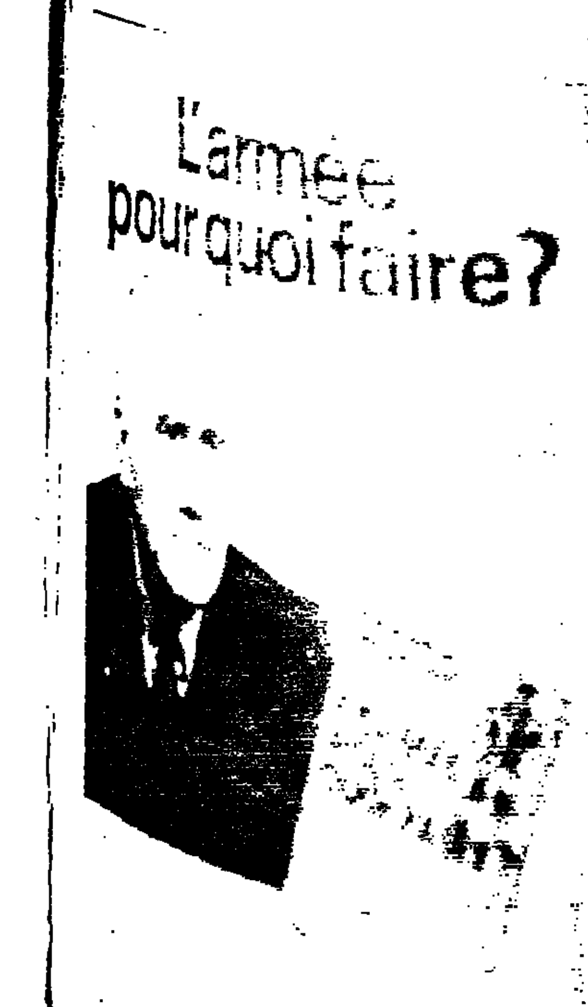
● LE CONSEIL NATIONAL a accordé la grande fédérale à la constitution des trois districts fédéraux *francophones* qui composeront le futur canton du Jura. Il en a toutefois excepté l'article 138 qui prévoit que ce canton pourra accueillir tout ou partie des trois districts méridionaux demeurés dans le canton de Berne. — *(Corresp.)*

Thaïlande

● DOUZE SOLDATS ONT ETE TUES et huit blessés mercredi 27 septembre, au cours d'une embuscade tendue par les maquisards communistes dans la province de Trang, au sud du pays. — *(A.F.P.)*







AFRIQUE

Angola

Les problèmes militaires auraient dominé les entretiens du président Neto à Moscou

De notre correspondant

Moscou. — Le président de la République populaire angolaise, M. Agostinho Neto, a fait une « *visite d'amitié* » en Union soviétique du mardi 27 au jeudi 29 septembre. La *Pravda* a annoncé son bref séjour ce jeudi matin, alors que M. Neto avait déjà quitté Moscou, en indiquant seulement que les deux parties ont « *résolument condamné les ingérences des forces impérialistes et des autres forces réactionnaires dans les affaires intérieures des Etats africains et leurs tentatives de créer de nouveaux foyers de tension sur le continent* ». La formule « *autres forces réactionnaires* » vise sans doute les Chinois, que *Kommounist*, la revue du comité central du P.C. soviétique, accuse d'être « *pratiquement devenus les complices des actes subversifs, antisoviétiques et anticommunistes de la bourgeoisie mondiale dans le tiers-monde* ».

Les deux parties ont d'autre part affirmé leur soutien aux peuples de Namibie et du Zimbabwe dans « *leur lutte légitime pour l'indépendance et contre le racisme et l'apartheid* ».

Dans ses entretiens avec les dirigeants soviétiques, M. Neto était entouré de MM. Rodrigues Joao Lopes, responsable de l'information et de la sécurité, et Enrique Teles Carriera, ministre de la défense. La composition de la délégation angolaise laisse penser que les problèmes militaires ont tenu une importante place dans les conversations, alors que les guérilleros de l'UNITA ont enregistré des succès sur le terrain au cours des dernières semaines.

Dans le toast prononcé au petit déjeuner offert en l'honneur de M. Neto, M. Brejnev a fait allusion à ces difficultés, en accusant les forces de la réaction, qui, « *ne pouvant accepter la naissance d'un nouvel Etat africain progressiste, encouragent les forces sécessionnistes et attisent les conflits internes* ». M. Neto a répondu que les présentes difficultés, héritées de l'époque coloniale, étaient en train d'être surmontées.

Le conflit somalo-éthiopien

M. Brejnev a saisi cette occasion pour réaffirmer le point de vue soviétique sur le conflit somalo-éthiopien : « *Plusieurs conflits dangereux ont été enregistrés récemment avec les tentatives de réviser par la force les frontières existantes entre les Etats*, a-t-il dit. *Un exemple bien regrettable est offert par le conflit entre la Somalie et l'Ethiopie, qui réjouit tellement les adversaires de l'indépendance et du progrès des peuples d'Afrique.* »

Le secrétaire général du P.C. soviétique a admis que les frontières héritées de la colonisation étaient « *des graines de litiges entre les peuples anciennement colonisés* », mais que les problèmes pouvaient être réglés sur la base d'accords de bon voisinage. « *Aujourd'hui cependant*, a-t-il ajouté, *il faut, dans l'intérêt de la paix, respecter partout le principe de l'inviolabilité des frontières (...). C'est le meilleur gage de paix et d'amitié, la meilleure réponse aux menées des forces étrangères qui poussent à l'affrontement en Afrique.* »

DANIEL VERNET.

Rhodésie

LE PLAN DE RÈGLEMENT ANGLO-AMÉRICAIN

M. Smith invite à Salisbury le futur commissaire-résident britannique

Le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, a invité le commissaire - résident britannique pour la période transitoire, lord Carver, ainsi que le représentant des Nations unies — qui doit être désigné prochainement — à se rendre à Salisbury pour y discuter des propositions anglo-américaines, a révélé mercredi 28 septembre un communiqué gouvernemental rhodésien.

Ces pourparlers porteraient sur la mise en œuvre du cessez-le-feu, l'installation de la force des Nations unies et l'organisation des contacts entre les forces armées rhodésiennes et la guérilla. Selon Salisbury, cette invitation n'implique pas une acceptation du plan anglo-américain, Londres ayant clairement affirmé que la participation de M. Smith à des négociations sur un cessez-le-feu n'engageait pas celui-ci sur l'ensemble des propositions de paix.

Aux Nations unies, le Conseil de sécurité s'est réuni mercredi pour examiner le projet de résolution britannique recommandant de nommer en Rhodésie un représentant spécial du secrétaire général.

ASIE

Chine

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE CAMBODGIEN

Les propos de M. Pol Pot témoignent de la volonté d'ouverture du régime khmer

De notre correspondant

Pékin. — M. Pol Pot, premier ministre cambodgien, est reçu à Pékin avec des égards exceptionnels. Près de la moitié des membres du bureau politique du P.C. chinois, dont les quatre vice-présidents du comité central, assistaient, mercredi 28 septembre, au banquet offert en son honneur au palais de l'Assemblée nationale populaire et que présidait M. Hua Kuo-feng en personne.

Du côté chinois tout est fait pour souligner le titre de chef de parti de M. Pol Pot. Celui-ci a partiellement clarifié la situation en déclarant que sa visite avait lieu « *au moment où notre parti communiste du Kampuchéa (Cambodge) commémore le dix-septième anniversaire de sa fondation et proclame publiquement et solennellement son existence* ». Cette précision, donnée pour la première fois, fait remonter la création du P.C.K. à 1960, c'est-à-dire à l'année où, selon le président de l'Assemblée nationale cambodgienne, M. Nuon Chea, « *l'Organisation révolutionnaire du Kampuchea a adopté la ligne stratégique et tactique de la révolution nationale démocratique* » (*le Monde* daté 21-22 août). Mais c'est M. Hua Kuo-feng qui, dans son discours, en a dit le plus sur ce P.C.K. qui émerge soudain de la clandestinité. A entendre le président du P.C. chinois, c'est « *sous la juste direction du parti communiste du Cambodge* » que la révolution khmère a remporté la victoire. « *Avec à sa tête le camarade Pol Pot* » le P.C.K. « *est un ferme parti marxiste-léniniste* » et constitue « *le noyau dirigeant du peuple du Cambodge* ». Le même P.C.K., apprend-on, n'a manqué aucune occasion d'adresser au P.C. chinois de chaleureux messages (...) que de part et d'autre on s'était seulement abstenu de publier.

De l'avis des observateurs les mieux informés, ces proclamations diverses consacrent les résultats des remaniements intervenus au printemps dernier dans l'équipe des dirigeants de Phnom-Penh et qui font très clairement de M. Pol Pot l'homme fort du nouveau régime. Quant à ses collègues, on note que M. Ieng Sary l'accompagne à Pékin en qualité de « *membre du comité permanent du comité central du P.C.K. et vice-premier ministre chargé des affaires étrangères* ». En ce qui concerne M. Khieu Samphan, une dépêche de l'agence Chine nouvelle en provenance de Phnom-Penh le désigne seulement comme « *président du présidium d'Etat du Cambodge* », c'est-à-dire l'équivalent de chef de l'Etat. Mais on s'étonne dans ces conditions qu'il n'ait pas été mentionné comme l'eût voulu le protocole dans la série des toasts portés par M. Hua Kuo-feng à l'issue de son allocution, mercredi soir. Faut-il préciser que, dans ces différents discours et dans les divers articles publiés par la presse chinoise, où l'histoire tient pourtant une place notable, le nom du prince Sihanouk a totalement disparu ?

M. Pol Pot s'est surtout étendu sur la situation régnant actuellement au « *Kampuchéa démocratique* » et qu'il a décrite comme « *excellente, compte tenu du fait que notre pays est un pays agricole arriéré et qui vient de sortir de la guerre de dévastation des impérialistes américains* ». Non seulement, a-t-il dit, « *la sécurité sur l'ensemble de notre pays est parfaitement assurée* », mais « *les hôtes étrangers peuvent y voyager de nuit comme de jour sur des centaines et des milliers de kilomètres en toute sécurité* ». Peu d'hôtes étrangers, pour autant qu'on sache, ont eu jusqu'à présent l'occasion d'en faire l'expérience.

« *Le ravitaillement en vivres est totalement assuré* », a encore dit M. Pol Pot, qui a parlé d'une moyenne annuelle de « *312 kilos de riz par personne* ». En outre, « *des progrès sont réalisés dans le domaine de la santé* ». Sur cette base, le chef du gouvernement khmer révèle d'impressionnantes ambitions démographiques. Evaluant à huit millions d'habitants la population actuelle, il annonce l'intention du régime « *de porter très rapidement la population à quinze-vingt millions d'habitants dans les dix dernières années à venir* ».

Une ouverture vers l'extérieur ?

Restait le domaine de la politique extérieure. M. Pol Pot, qui a parlé pendant près de cinquante minutes, a fait preuve d'une remarquable modération. S'il a parlé de territoires perdus sous les régimes différents, il a insisté sur la volonté du Cambodge de « *préserver les frontières actuelles* », rejetant toute idée « *d'agression ou de provocation* » contre quiconque, affirmant que « *la révolution ne peut être exportée d'un pays à l'autre* » et que le peuple cambodgien souhaite « *ne pas être un sujet de préoccupation pour les amis proches ou lointains* ».

M. Pol Pot désirait-il indiquer que son pays s'ouvrait à de nouvelles relations avec le monde extérieur ? A l'exception de quelques références, historiques surtout à « *l'impérialisme américain*, il s'est en tous cas soigneu-
cain », il s'est en tout cas soi-
cain », il s'est en tous cas soigneusement abstenu de toute formule qui aurait pu heurter quiconque dans l'auditoire de diplomates qui l'écoutait avec attention. A tel point que l'on ne pouvait manquer de remarquer un décalage sensible entre les positions chinoises et cambodgiennes — mais dans un sens relativement inattendu. Tant le langage du président Hua Kuo-feng que celui de M. Pol Pot donnent le sentiment que les relations bilatérales entre les deux pays — et les deux partis — font du Cambodge un interlocuteur tout à fait privilégié de la Chine. Le chef du P.C.K. a longuement expliqué comment la pensée de Mao Tse-toung avait guidé les révolutionnaires cambodgiens, reconnu « *les hautes vertus révolutionnaires* » du président Hua, « *digne successeur* » de Mao.

Cela étant dit, le chef du gouvernement cambodgien est resté silencieux sur trois points que le président Hua avait expressément évoqués. A aucun moment, M. Pol Pot n'a employé le mot « hégémonisme » qui, dans le vocabulaire pékinois, désigne habituellement la politique extérieure soviétique. Il n'a pas non plus fait écho à son hôte sur le chapitre de l'inévitabilité de la guerre, parlant plus volontiers des cinq principes de la coexistence pacifique. Il n'a pas jugé utile, enfin, de parler de ce que M. Hua Kuo Feng avait appelé « *le concept stratégique du président Mao sur la division en trois mondes* » qui alimente, comme on sait, le différend sino-albanais.

Si M. Pol Pot a voulu faire preuve de modération et de la meilleure volonté dans sa compréhension des affaires intérieures chinoises, il n'en a donc pas moins montré une très nette indépendance de jugement en matière internationale, comme un homme qui ne voudrait se fermer aucune porte et si possible en ouvrir quelques-unes.

Ces circonstances, ainsi que la prudence de M. Hua Kuo-feng lui-même dans ses propos, ont fait qu'aucun des invités au banquet de l'ambassadeur d'U.R.S.S. à celui de Thaïlande a eu l'occasion de manifester sa mauvaise humeur. La France cependant n'était pas représentée dans cette assemblée, l'absence de relations diplomatiques entre Paris et Phnom-Penh ainsi que le mauvais climat règnant entre les deux capitales ayant incité les diplomates français à Pékin à s'abstenir.

ALAIN JACOB.

EXÉCUTION CAPITALE A PÉKIN

Pékin. — L'agresseur chinois de l'homme d'affaires new-yorkais Richard Talmadge, a été exécuté le 26 septembre, huit jours après l'avoir blessé à coups de couteau, au centre de Pékin, apprend-on de source diplomatique (« le Monde » du 20 septembre). On ne connaît pas l'identité de l'agresseur.

[Un incident analogue était survenu le 18 mars 1975. La victime était l'épouse d'un chiffreur à l'ambassade de France, et la nièce de Mao Tse-toung s'était rendue à son chevet. L'agresseur avait été exécuté le 11 avril.]

PROCHE-ORIENT

L'ÉGYPTE APPUIERA « TOUTE FORMULE PERMETTANT LA PARTICIPATION DE L'O.L.P. A LA CONFÉRENCE DE GENÈVE »

M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, a présenté, mercredi 28 septembre, à l'Assemblée générale des Nations unies, un projet de résolution condamnant la politique d'Israël dans les territoires occupés. Ce projet porte que toutes les mesures prises par Israël dans les territoires depuis 1967 n'ont aucune valeur légale : il déplore la poursuite d'une politique de peuplement dans ces territoires et appelle Israël à se conformer strictement à ses obligations internationales.

M. Fahmi a également souligné que son gouvernement appuiera « *toute formule permettant la participation de l'O.L.P. à la conférence de Genève sur un pied d'égalité avec les autres parties* ».

Pour sa part, M. de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'il serait « prématuré » de prendre l'initiative de modifier la résolution 242 du Conseil de sécurité, pour y inclure les droits nationaux des Palestiniens.

● A WASHINGTON, MM. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères syrien, et Abdel Hamid Charaf, chef de la cour royale jordanienne, ont également formulé des réserves au sujet de la proposition de délégation arabe commune, à l'issue de leurs entretiens de mercredi soir avec le président Carter. M. Abdel Hamid Charaf a, en particulier, déclaré : « *Nous aimerions que soit formée une délégation unique arabe comprenant des Palestiniens, et qui, après les premières séances, pourrait être scindée en « groupes de travail »*. Selon M. Abdel Halim Khaddam, « *L'O.L.P. est prête à se rendre à Genève si elle y est représentée équitablement* » et « *les points de vue syrien et américain coïncident en ce qui concerne la formation d'une délégation arabe unifiée qui inclurait l'O.L.P.* »

ASIE

Japon

Le détournement du DC-8 de la JAL

Tokyo a apparemment cédé aux exigences de l'Armée rouge

Les autorités de Tokyo ont apparemment cédé aux exigences du commando de l'Armée rouge japonaise qui a détourné sur Dacca un DC-8 de la JAL effectuant la liaison Paris-Tokyo (« le Monde » du 29 septembre). Le premier ministre japonais a annoncé qu'il acceptait de libérer neuf détenus dont les terroristes exigeaient la libération et qu'une « rançon » de 6 millions de dollars leur serait versée.

Les pirates de l'air avaient menacé d'exécuter un passager américain, M. John Gabriel, président d'une banque de Californie et ami intime du président Carter, selon l'A.F.P.

Dès que la décision du gouvernement japonais a été annoncée, ils ont libéré cinq de leurs cent cinquante-six otages : deux Américains et trois Indiens. Ils ont annoncé, dans la matinée du jeudi 29 septembre, qu'ils accordaient un délai de dix-neuf heures au gouvernement japonais pour l'acheminement à Dacca de leurs camarades libérés. Ils ont d'autre part transmis aux autorités du Bangladesh un message qui qualifie le gouvernement japonais d'« agent de l'impérialisme » transformant les citoyens en « robots ».

Le produit d'une société

De notre correspondant

Tokyo. — Comme en Europe depuis le début de la décennie, le mouvement étudiant japonais, connu en Occident sous le nom de zengakuren (qui désigne en fait l'*« union de l'ensemble des étudiants »*, des plus radicaux aux moins violents), a progressivement perdu de sa force. Il y a encore des affrontements entre la police et des étudiants casqués, *armés de lances en bambou* et de cocktails Molotov, dans la tradition des années 60 — notamment à Narita, le nouvel aéroport de Tokyo, achevé malgré les protestations des paysans expropriés et des écologistes, — mais ils n'ont plus l'importance et le caractère spectaculaire d'autrefois. En fait, en marge des formations les plus connues, chukaku (*« faction noyau central »*), kakumaru (*« faction marxiste-léniniste »*) et hanteigakuhyo (*« comité étudiant anti-impérialiste »*), les groupuscules se sont multipliés ces dernières années.

Selon la police, les *« grands »* mouvements rassemblent au total trente-cinq mille membres. Plus de quatre mille étudiants se répartissent entre une centaine de petits groupes plus ou moins connus, se réclamant du marxisme. Les plus radicaux, partisans de l'action terroriste, sont dans la clandestinité et ne comptent que quelques membres. En s'éparpillant — et en devenant ainsi plus difficile à contrôler par la police, — le mouvement à gagné en violence. Tout d'abord sur le plan des luttes entre *« sectes »* (uchigeba) qui opposent généralement un petit nombre de militants à une faction adverse et se soldent le plus souvent par des morts (une vingtaine en 1976). En même temps, se sont rapide*ment développées les actions ter*roristes. Sur l'archipel d'abord on a noté ces deux dernières années une recrudescence des attentats (contre la mairie de Sapporo, l'université Todai à Tokyo et différentes firmes industrielles). D'autres groupes ont choisi d'attaquer le pouvoir de l'extérieur et d'*« exporter la révolution »*. Le plus célèbre est l'Armée rouge (Sekigun). Du détournement spectaculaire d'un avion de la JAL sur la Corée du Nord, en 1970, à l'opération contre l'ambassade de France à La Haye en septembre 1974, et, en août 1975, contre le consulat américain de Kuala-Lumpur, en passant par l'attentat de Lod (aéroport de Tel-Aviv) en *mai 1972, qui fit vingt morts* et quatre-vingts blessés. l'Armée rouge est, avec le groupe Baader-Meinhof, l'une des plus connues des organisations terroristes.

Des desperados

Créée en 1969 par des dissidents de la Ligue communiste, de tendance trotskyste. l'Armée rouge est un exemple symptomatique de l'évolution du mouvement étu*diant nippon* : aux grandes manifestations qui leur apparaissaient vaines, certains militants ont cherché à substituer une tactique d'action directe, spectaculaire, avec des groupes de cinq à six personnes, chargées d'un objectif précis : *guérilla urbaine* et internationalisation des combats par une participation aux luttes révolutionnaires à travers le monde sont devenus les thèmes d'action de l'Armée rouge. Mais à la suite du détournement du *Boeing de* la JAL *sur* la Corée du Nord, le mouvement fut décapité par la police japonaise : ceux qui échappèrent aux mailles du filet policier, comme la jeune militante Fusako Shigenobu, qui passe pour être le chef du mou*vement, se réfugièrent* au Proche-Orient et collaborèrent avec les Palestiniens.

Qui sont ces desperados nippons ? Au sein de la Sekigun comme désormais dans d'autres organisations extrémistes, ce sont le plus *souvent* des *inconnus*. Lorsqu'on les arrête, il arrive que la police n'ait même pas de dossier sur eux. Contrairement à ce qui se passe dans les grandes organisations étudiantes, la brigade spéciale (mille policiers à Tokyo) chargée de surveiller les mouvements radicaux ne parvient pas 'infiltrer ces petits groupes qui agissent dans la clandestinité. Les universités ne sont plus leur sanctuaire. D'ailleurs, fait nou*veau depuis le début des années* 1970, un nombre croissant de jeunes issus de milieu ouvrier militent dans les rangs de ce qu'il est convenu d'appeler ici la *« nouvelle gauche »*.

*Qu'est-ce qui anime ces étu*diants en rupture d'université, ces jeunes professeurs parfois, ces ouvriers désormais ?

Que cherchent ces poseurs de bombes, qui agissent au nom d'une « révolution mondiale en marche » ? Le caractère pathologique de certaines de leurs actions est peut-être une explication de l'ensemble du phénomène trop rassurante dans la mesure où on rejette celui-ci dans la marginalité pour mieux se convaincre que le reste du corps social est sain.

Pourquoi ces poussées de violence naissent-elles précisément en Allemagne et au Japon ? Pays vaincu, humilié, comme l'Allemagne, le Japon a trouvé depuis 1945 dans le « miracle économique » son ultime justification et fait de la modernité son objectif suprême. Battu, son idéologie piétinée, ses chefs passés en jugement et son empereur descendu de son trône pour parlementer avec MacArthur, le Japon a apparemment cherché à exorciser la défaite en se fondant dans les rangs du plus fort et en adoptant ses « valeurs » (démocratie, expansion économique, etc.). Mais ni l'utilitarisme ni le matérialisme de la *société* occidentale — que reniaient déjà au siècle passé des écrivains, au demeurant peu subversifs, comme Soseki et Nagai Kafu, qui criti*quaient la politique de moderni*sation de l'empereur Meiji — n'ont comblé le vide culturel ouvert par l'après-guerre.

Pourtant, le Japon a d'autant mieux réussi à rattraper le vainqueur qu'il a su mettre au service de sa poussée économique, de sa rage de produire et de vendre, des structures héritées du passé féodal que la « révolution bourgeoise » de Meiji avaient maintenues. Matrice d'un consensus social étonnant, ces structures (paternalisme, « verticalité » des rapports, respect de l'autorité) sont les garants de la stabilité politique depuis un quart de siècle. « *Wa* » — l'harmonie, — l'un des maîtres mots de l'esthétique japonaise, est sur le plan social l'une des clés de l'idéologie du Japon industrialisé.

« Santé, gaieté, responsabilité, harmonie, participation », *« Tous unis comme des pétales de rose »*, *« Travaillez chaque seconde »* et surtout *« Ayez bon esprit »*, ces leitmotive résonnent chaque matin dans les écoles et les entreprises. La marge de révolte, de « déviance », est étroite dans un pays où tout le monde est « démocrate » et où, hors du *groupe, on est* un orphelin. La famille, le clan, le club, l'entreprise, sont les corps sociaux où chacun se situe par rapport à un voisin. Il n'y a pas d'ailleurs, ou alors c'est l'errance, l'anonymat insupportable, la solitude des *villes : thème favori de toute une* littérature. Alors, la vie s'ordonne, tracée irrémédiablement : les industries prospèrent, les partis politiques ronronnent, les hippies du quartier de Shinjuku « s'évadent » en aspirant de l'essence *de térébenthine dans* des sacs en plastique.

La violence n'est pourtant pas vraiment bannie de cette « Alpha-Ville » policée. Elle reste présente dans les feuilletons télévisés, les bandes dessinées, les arts martiaux cultivés à plaisir. Plus profondément, contrôlée, elle a été mise au service de la productivité comme elle fut jadis pliée à l'ambition des militaires. Que des mouvements prônant la violence au service des « révolutions » aient pris naissance dans ce Japon-là n'est pas un hasard. Les terroristes nippons, qu'ils appartiennent à l'Armée rouge ou à telle autre organisation, sont les produits d'une société.

La fragilité du « miracle » économique

Quand l'industrie massacre la nature, empoisonne les citoyens, c'est une violence au service de la collectivité, dit-on. Mais, au Japon plus qu'ailleurs, les hommes portent dans leur chair les stigmates d'une croissance aveugle.

C'est *dans ce creuset qu*'est *née* l'Armée rouge. Car, à la différence du plus grand nombre, certains n'acceptent pas l'« harmonie » officielle, faite de discipline et de violence canalisée vers la rentabilité. Quand le modèle du père, qui a fait sa *« joie »* de *la* soumission à l'ordre de son entreprise, devient objet d'horreur, le jeune Japonais se découvre dramatiquement seul. En plein désarroi dans un pays dont l'imagination est devenue technique, où peut-il se réaliser ? Dans l'opulence factice et dérisoire de la société de consommation ? Dans une imitation hagarde des arts occidentaux ? Alors il décide un beau jour de devenir, selon l'expression des militants de l'Armée rouge, *« un soldat de la révolution »*.

Si l'armée rouge et les groupuscules nippons qui pratiquent le terrorisme ont eu au départ un projet révolutionnaire — quel que *soit le jugement qu'on porte* sur eux, cet objectif existe, — ils sont désormais avant tout un refuge, dans une société bloquée. Certains franchissent le pas et, brandissant la révolution comme un viatique, mourront avec leurs grenades ou *finiront* dans une prison à lire la Bible — comme c'est paraît-il le cas d'Okamoto, le terroriste de Lod, — à moins que d'autres militants n'exigent leur libération dans un enchaînement de prises d'otages. Beaucoup hésitent à suivre cette voie. Mais quand ils se sont décidés, aucune répression ne peut les dissuader : il faudrait pour cela s'attaquer à la cause de leur angoisse. Tel est le signe le plus inquiétant de la fragilité du « miracle japonais ».

PHILIPPE PONS.

Les conflits de tendance se sont envenimés au congrès du P.S.

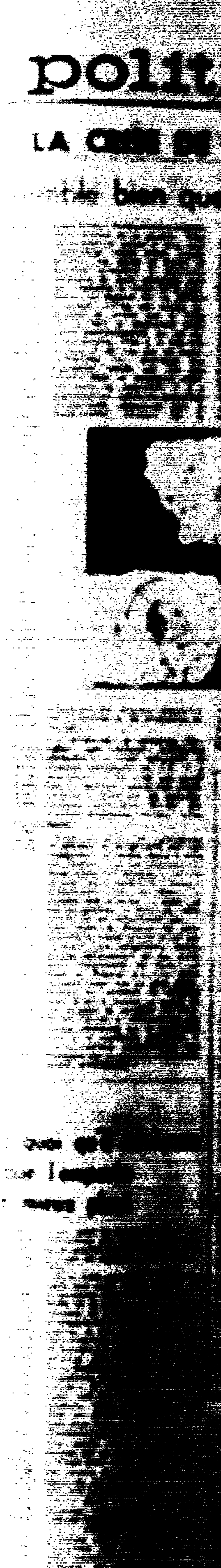
De notre correspondant

Tokyo. — Commencé lundi 26 septembre sous le signe des dissensions internes (« le Monde » du 28 septembre), le congrès du parti socialiste japonais s'est achevé mercredi dans la désunion la plus totale. Incapable de parvenir à un accord sur un programme de réformes et de s'entendre sur le nom d'un nouveau président, les socialistes ont décidé de repousser au mois de décembre l'heure éventuelle des choix.

Finalement, MM. Narita, président du parti, et Ishibashi, secrétaire général, qui avaient donné leur démission au début du congrès afin d'assumer la responsabilité du recul du P.S. aux élections sénatoriales de juillet, restent en place.

La situation pour le moins tendue et confuse dans laquelle s'était ouvert le congrès, qui avait pour objectif, à l'origine, de donner un nouveau départ au premier parti d'opposition japonais, en régression depuis près de dix ans, a été aggravée mardi par le départ de trois personnalités influentes de son aile droite. MM. Hata et Den, tous deux membres de la Chambre haute, et M. Narazaki, député, ont quitté le parti pour protester contre la manière dont le bureau exécutif comptait désigner le nouveau président. Afin de surmonter les divisions internes du P.S., M. Narita entendait faire désigner le nouveau chef du parti par un arbitrage entre les chefs des fractions et non par un vote. Ajoutant à la confusion générale, M. Asukata, maire de Yokohama, qui passait pour le successeur désigné de M. Narita, renonçait, pour sa part, *in extremis* à faire acte de candidature, faisant valoir que la rivalité entre fractions était trop grande pour qu'il ait la moindre chance de parvenir à réformer le parti.

Alors que s'ouvre ce jeudi la nouvelle session parlementaire, le spectacle de désunion qu'offre le P.S. japonais est loin de rehausser son prestige dans l'opinion publique nippone. — Ph P.



هكذا من الأصل.

Le Monde

politique

LA CRISE DE LA GAUCHE

M. Mitterrand : il semble bien que le combat ait pris le pas sur l'union

Avant de répondre aux questions des journalistes, à l'occasion de la conférence de presse qu'il a donnée mercredi après-midi 28 septembre, M. François Mitterrand a fait la déclaration suivante :

« Le parti socialiste n'a qu'un combat : celui qu'il mène contre la droite, contre les partis conservateurs au pouvoir, contre les puissances économiques qui les inspirent.

» Ce combat, rien ne le lui fera abandonner. Il fera tout pour l'emporter en 1978, car gouverner sera le moyen décisif d'atteindre ses objectifs. Mais les élections législatives ne sont pour lui qu'une étape.

Pour aller au-delà, il a choisi une stratégie : l'union de la gauche ; un instrument : le programme commun. Il n'en changera pas.

» Permettez-moi de rappeler que c'est mon propre choix depuis bientôt vingt ans :

» — 1958 : j'ai voté contre le régime du pouvoir personnel, voulu, imposé par la classe dominante, la bourgeoisie d'argent ;

» — 1965 : j'ai conduit la première grande alliance de la gauche constituée depuis le Front populaire trente ans plus tôt ;

» — 1967-1968 : la discipline de la gauche mise en œuvre par la Fédération de la gauche que je présidais a, partout, été respectée ;

» — 1971 : au nom du nouveau parti socialiste, j'ai demandé solennellement que soit entrepris un programme commun de la gauche ;

» — 1972 : le parti socialiste a signé le programme commun, engagé la totalité de ses forces sur les propositions de ce programme et respecté, sans aucun manquement, la discipline qu'il impliquait ;

» — 1974 : communistes, socialistes, radicaux, m'ont demandé d'être à nouveau le candidat unique de la gauche. J'ai mené cette lutte de la façon qu'on sait ;

» — 1976-1977 : le parti socialiste, devenu le premier parti de France, a assuré la victoire de la gauche aux élections cantonales et municipales.

» Qui croira qu'à six mois des élections législatives de 1978 le parti socialiste et son premier secrétaire pourraient changer de cap ? Nous méprisons l'insinuation. Les Français savent que nous sommes les défenseurs enthousiastes et résolus de l'union de la gauche, ses combattants de première ligne.

» Nous en ferons la preuve aujourd'hui, demain, sans relâche. Je le ferai aujourd'hui en déclarant à la presse, qui me fait l'honneur d'être ici, que j'entends dénoncer la politique du gouvernement dont l'échec aggrave les conditions d'existence de millions de Françaises et de Français, de millions de ménages, et non point m'installer dans une polémique dont nous refusons la responsabilité. Ne nous trompons pas d'adversaire. Pour ce qui nous concerne, nous n'en avons qu'un : le pouvoir actuel et les partis qui le composent.

» Nous l'avons répété sans cesse : le bilan du gouvernement est un bilan d'échec. Inflation, chômage, déficit et endettement extérieurs, baisse du taux de croissance, se traduisent dans la vie quotidienne des Français par des difficultés aggravées et l'angoisse de millions de foyers. Combattre cette politique est la priorité des priorités.

» Aussi le parti socialiste est-il ouvert à tout contact, à tout dialogue, à tout projet, qui restituera à l'union de la gauche sa qualité et sa vigueur. Puisque son tour est venu de recevoir chez lui ses partenaires, il leur dit qu'ils seront à tout moment les bienvenus, qu'il les attend et qu'il les espère.

» Ses exigences sont simples :

» — Ne faire aucune promesse qui ne puisse être tenue ;

» — Ne rien faire qui puisse renforcer l'appareil centralisateur d'Etat, mais tout faire, au contraire, pour assouplir les mécanismes du pouvoir, développer la démocratie à la base, accroître la responsabilité des citoyens. Le combat de la gauche n'a pas seulement pour objet un changement de majorité, mais avant tout un changement des structures économiques, sociales et politiques de la société.

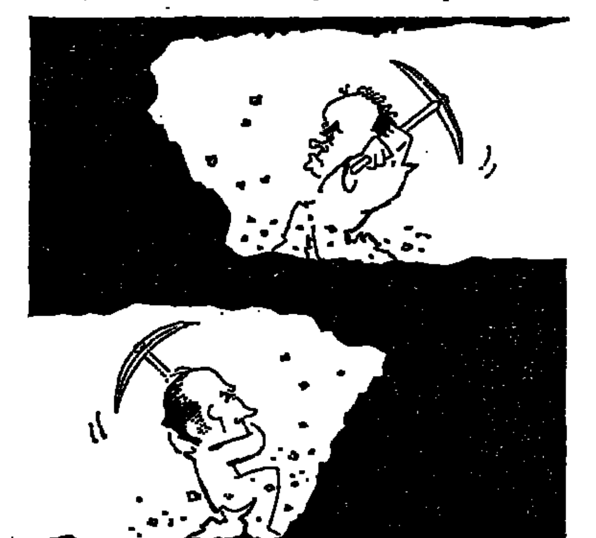
» A cette fin, j'appelle les Françaises et les Français qui partagent notre conviction à se rassembler pour imposer l'union de la gauche autour du programme commun. Et je leur demande d'aider le parti socialiste dans cette tâche.

» Il n'y a pas d'autre mot d'ordre : assurer la victoire des forces de progrès, de la gauche tout entière, libérer notre peuple des forces qui l'oppriment. »

Les démons de la gauche

M. Mitterrand a conclu sa première déclaration en affirmant : « Comment pourrais-je distraire un moment de la lutte nécessaire contre une politique néfaste aux querelles intestines ? Jamais je ne prendrai une initiative susceptible d'ajouter quoi que ce soit à la crise qui sépare actuellement les formations de gauche. Ni une insinuation ni un sarcasme. La situation bouleverse des millions de Français. »

M. Mitterrand a souhaité que sa formation puisse rassembler « les plus fortes et les plus durables espérances ». *En réponse à une question sur les propos du premier ministre, qui a estimé que la crise au sein de l'union de la gauche avait* « modifié le paysage politique », *le premier secrétaire du P.S. a indiqué :* « Le paysage politique a été incontestablement troublé par la discorde à gauche. Une gauche qui se laisse aller plus qu'il ne convient à ses démons, à charge pour nous de changer à nouveau ce paysage. Mais si M. Raymond Barre pense à une redistribution des forces politiques, et notamment des forces socialistes, laissons-le à ses illusions. Comme pour l'inflation, comme pour le chômage, il n'a pour prévision que l'erreur. Nous sommes engagés dans l'union de la gauche. Nous ne cessons de penser à ceux dont l'espérance risque d'être blessée à mort. Les partis de droite ne peuvent qu'espérer la résolution offensive du parti socialiste pour que triomphe la cause de la gauche. » *Le député de la Nièvre a ajouté :* « C'est une erreur répandue de croire que le litige qui a valu le désaccord avait porté essentiellement sur les nationalisations. C'est à la fois vrai et faux. Il est vrai que les nationalisations ont provoqué une discussion serrée qui n'a pas abouti Mais ce désaccord s'inscrit dans un ensemble. Il y a désaccord sur certaines approches économiques, désaccord sur le resserrement excessif de la hiérarchie des salaires, désaccord sur la défense et les problèmes de sécurité. »



(Dessin de CHENEZ.)

« Avait-on, la semaine dernière, une volonté suffisante d'aboutir ? » *s'est demandé le premier secrétaire du P.S. Il a poursuivi :* « Ce n'est pas parce que la dernière heure des négociations a porté sur les nationalisations qu'il faut oublier que d'autres problèmes étaient restés dants.

Pour le P.S., les problèmes de défense et de sécurité ont une importance au moins égale à celle des filiales et des nationalisations. Nous avons été amenés à refuser ce que l'on a appelé le « rapport Kanapa ». Car, ou bien l'on accepte une alliance — dont j'ai été le premier à dire, en 1965, qu'elle ne me satisfaisait pas, — mais alors la France ne peut prendre le risque inutile de ne pas remplir ses obligations, tandis qu'elle réclamerait de ses alliés qu'ils remplissent les leurs ; ou bien la France quitte cette alliance, mais elle ne peut abandonner un système de sécurité sans en avoir trouvé un autre. Si j'ai accepté de sacrifier sur l'autel de l'union le référendum que j'avais demandé sur le nucléaire civil et le nucléaire militaire, il reste qu'une consultation des Français sur ce dernier sujet nous paraît souhaitable. »

Interrogé sur les différentes propositions de nationalisations, le dirigeant socialiste a opposé le contrôle d'un secteur industriel et sa détention à 100 % par la puissance publique. « Nous n'avons pas la prétention — ou alors il faut le dire, — nous n'avons pas la prétention — ou alo il faut le dire, — nous n'avons pas la volonté de supprimer l'économie de marché, *a-t-il déclaré.* Nous n'avons pas la volonté — ou alors il faut le dire — de collectiviser l'économie. » *M. Mitterrand devait confirmer, en réponse à une autre question, que le groupe socialiste à l'Assemblée ·ationale avait déposé une proposition de loi tendant à nationaliser Dassault.* « Nous avons toujours dit à nos partenaires qu'il fallait nationaliser lorsqu'il y a position de monopole, *a-t-il poursuivi.* On peut opposer les textes aux textes. Dans la revue *Economie et Politique*, Fiterman — si ce n'est pas lui, c'en est un autre — a écrit que les filiales pourraient être, selon les cas, nationalisées à 60, 70 ou 90 % (1). Aujourd'hui, la position du parti communiste est qu'il faut nationaliser les filiales à 51 % (d'ailleurs, au-dessous de ce chiffre ce n'est pas une filiale). Mais lui-même a accepté de discuter ce point, et il a, lui aussi, rédigé des propositions sur un coin de table. Nous, nous proposons de nationaliser la totalité les biens appartenant aux neuf groupes définis par le programme commun. »

« En fait, *a ajouté M. Mitterrand en réponse à un autre question,* je ne crois pas qu'il y ait eu un malentendu sur le programme commun de 1972. Je cro' que les partenaires ont cherché à tirer le texte de 1972 chacun dans sa direction : le parti communiste dans le sens de l'étatisation, le parti socialiste dans le sens du contrôle des secteurs économiques visés par le texte initial. »

Une alliance politique, c'est aussi un état d'esprit

Le premier secrétaire du P.S. a souligné que « l'avènement du parti socialiste dans le paysage politique national a modifié ce paysage ». « Il est probable, *a-t-il dit,* que cette modification a inquiété non seulement nos adversaires, mais aussi nos alliés. On nous dit que « l'union est un » combat ». Malheureusement, il semble bien que le combat ait pris le pas sur l'union. Le parti socialiste pense qu'une alliance politique, ce n'est pas seulement un programme, mais aussi un état d'esprit. Voilà pourquoi notre comité directeur a décidé qu'il ne pourrait y avoir de nouveau contrat qui ne contienne une clause proscrivant la polémique entre ses signataires. »

M. Mitterrand estime que la publicité donnée par les moyens d'information audio-visuels au débat entre les partis de gauche a « des avantages et des inconvénients ». *Relevant que le parti socialiste* « avait pris un certain retard dans ce domaine », *le premier secrétaire a souligné qu'il y a une différence entre la volonté de discuter publiquement et celle d'agir* « comme un greffier, la plume d'oie à la main, prenant note des conversations privées pour les rendre publiques quand on le juge bon ». « En droit français, *a-t-il remarqué,* on ne peut rendre publique une conversation tenue en privé que si la transcription en a été agréée par les deux interlocuteurs. »

Le dirigeant du P.S. s'est déclaré toujours convaincu de la volonté du P.C.F. d'aller au gouvernement. « Je conteste, *a-t-il dit,* la voie qu'il a choisie pour y aller, parce qu'elle me paraît la plus longue et la plus difficile. » *M. Mitterrand a insisté à nouveau sur le fait que le P.S. n'avait pas d'autre programme que le programme commun, qui lui paraît toujours pouvoir faire l'objet d'un accord.* « Je crois que l'union de la gauche ira aux élections avec un programme commun de gouvernement, *a-t-il souligné.* Ce sera un programme commun actualisé si nous parvenons à réduire les divergences, sinon ce sera celui de 1972, actualisé sur les chiffres et sur tous les points où il y a accord. »

Interrogé sur les critiques de l'Humanité *contre son voyage en Allemagne fédérale et sa rencontre avec le chancelier Helmut Schmidt, M. Mitterrand a déclaré :* « Je ne me suis pas scandalisé, moi, de constater qu'il peut arriver à des députés communistes de déjeuner avec M. Giscard d'Estaing. Je voudrais que cesse le culte de la personnalité que le parti communiste pratique à mon égard. Quant à ma visite en Allemagne, je constate qu'il y a certaines personnes à qui il vaut mieux ne pas confier le soin de délivrer les passeports. »

Le premier secrétaire du P.S. a enfin souligné que, compte tenu des attaques dont le P.S. avait été l'objet depuis plusieurs mois, il n'avait pas été surpris, mais « *peiné* », *par la crise actuelle.*

(1) Dans la présentation des propositions du P.C.F. pour l'actualisation du programme commun, donnée par le numéro de mai 1977 de la revue *Economie et politique*, on lit (p. 67) : « *Le champ des nationalisations* [celles que prévoit le programme de 1972, complétées par les trois propositions du P.C.F.] *concerne l'ensemble des filiales contrôlées majoritairement par des groupes concernés et par le système bancaire et financier, ainsi qu'un nombre restreint d'entreprises ayant un rapport stratégique au plan technologique ou extérieur. Il s'agit d'un maximum de mille quatre cent cinquante entreprises exerçant leur activité en France.* » Dans un autre article de la même revue, MM. Roger Biln et Anicet Le Pors écrivaient : « *Si les nationalisations sont la condition indispensable du progrès social et de la démocratie, alors il faut bien prendre garde de ne pas accepter que les propositions de nationalisation du programme commun soient vidées de leur substance par une interprétation restrictive ou purement financière, sans compter les manœuvres du grand capital pour se soustraire à son application.* » Les deux auteurs fixaient à mille six cent seize le nombre des sociétés dans lesquelles la participation publique, après nationalisation du secteur bancaire et financier, des neuf groupes prévus en 1972 et des trois groupes supplémentaires proposés par le P.C.F. serait comprise entre 50 % et 100 % du capital.

Selon le P.S.

EN FÉVRIER, LE P.C. NE FAISAIT PAS ENTRER LES FILIALES DANS LE CHAMP DES NATIONALISATIONS

Pour démontrer que les communistes ont, ces derniers mois, changé de position sur la question du nombre des nationalisations prévues par le programme commun, M. Mitterrand a évoqué un article de M. Charles Fiterman, publié le 11 février dernier dans « les Echos ».

Dans cet article, qui répondait à une interview de M. Attali sur l'indemnisation des actionnaires, le secrétaire du comité central du P. C., après avoir indiqué que les propositions d'indemnisations communistes représenteraient « une charge annuelle de 2,9 milliards de francs », écrivait : « Au surplus, une participation des entreprises nationalisées à l'amortissement de cette dette équivalant au dividende actuellement versé — c'est-à-dire 2,7 milliards avec l'avoir fiscal — compenserait presque entièrement la charge de l'Etat. »

Les socialistes font remarquer que si l'on additionne les dividendes — avoir fiscal compris — versés en 1975 par les sociétés mères des neuf groupes nationalisables (1 275 millions de francs)), les sociétés de portefeuille (375 millions de francs), les banques et les sociétés financières (810 millions de francs) et les assurances (218 millions de francs), — chiffres qui ne prennent pas en compte les participations croisées entre ces groupes et celles détenues par l'Etat, — on aboutit effectivement à une somme totale de 2,7 milliards de francs.

Pour les socialistes, la preuve est donc faite qu'à cette époque les communistes ne faisaient pas entrer les filiales à 51 % de ces groupes dans le champ des nationalisations.

A EUROPE 1

Le premier secrétaire du P.S. : quoi qu'il advienne nous travaillerons pour que l'emporte le candidat de gauche le mieux placé

M. François Mitterrand, qui était, mercredi soir 28 septembre, l'invité d'Europe 1, a repris l'essentiel des propos qu'il avait tenus au cours de sa conférence de presse. Il a notamment précisé : « *Le culte de la personnalité recommence à fleurir. Le parti communiste n'arrive pas à s'en défaire, et pourtant il s'agit cette fois-ci du culte de la personnalité à mon égard. Il parle toujours de moi. On titre* l'Humanité *sur mon nom ; on veut m'atteindre parce que je symbolise l'union de la gauche, parce que j'ai eu la confiance des Français qui ont voulu l'union de la gauche et parce que je l'ai encore. Et je l'ai encore parce que je représente le premier parti français capable d'assurer par sa force et son homogénéité la victoire de la gauche.* »

Il a ajouté : « *Le parti socialiste est devenu le premier parti de France. Quand il a signé le programme commun, il ne l'était pas. En 1972, c'était le parti communiste qui était le premier. Si jamais la pensée traversait l'esprit de nos camarades communistes que, puisque l'union de la gauche avait propulsé le parti socialiste au premier rang de la scène politique, ce n'était pas un bon contrat, alors il ne fallait pas le signer. Il fallait y penser plus tôt. Mais moi, je ne pense pas qu'on en soit là. Je pense, en vérité, que le parti communiste se trouve dans un moment d'hésitation, à la croisée des chemins. Il faut qu'il examine nos propositions, il faut qu'il prenne notre main tendue, il faut qu'il accepte des rapports de forces qui sont toujours interchangeables. Que le meilleur gagne, que la concurrence ne dépasse jamais les limites de ce qui est permis.* »

Evoquant l'hypothèse selon laquelle l'attitude des communistes découlerait d'une pression soviétique hostile à la perspective d'une victoire de la gauche en France, il a noté : « *On invente beaucoup de choses. En 1974, à Washington, on n'était pas content, en Allemagne de l'Ouest, en Union soviétique, à Pékin, on n'était pas content. C'est la coalition des orthodoxies. Je ne m'occupe pas de savoir ce qu'on pense à Washington, mais ce qu'on pense dans le dernier village de France. Non, je ne crois pas que la main de Moscou guide l'aveugle Marchais.* »

Enfin, le premier secrétaire du P.S. a évoqué les perspectives électorales. Il a déclaré : « *Je n'ai aucune hésitation, nous appliquerons toute la discipline de l'union de la gauche et nous travaillerons pour que l'emporte le candidat de gauche le mieux placé par le suffrage universel. Pour nous il n'y a ni hésitation ni attitude tactique. Quoi qu'il advienne, c'est ainsi que nous agirons. (...) Au deuxième tour de scrutin, nous ferons comme nous avons fait en 1977 pour les élections municipales, en 1976 pour les élections cantonales, en 1973 pour les élections législatives, en 1967, en 1968 ; en toute occasion pour les élections partielles dans le plus petit village, nous sommes, nous, pour la discipline et je ne comprends pas qu'un responsable de la gauche puisse hésiter quand il s'agit de répondre à cette question.* »

Il ne reste que deux hypothèses : celle que nous avons choisie, le programme commun de gouvernement de la gauche avec nos partenaires du programme commun, communistes et radicaux de gauche et, le cas échéant, avec les personnalités ou les groupes qui se joindraient à nous et au programme commun d'ici les élections législatives de 1978 ; l'autre hypothèse, c'est qu'on gagne les élections et que, tout d'un coup, ceux qui les ont gagnées ne veuillent plus gouverner. Cela, c'est un problème nouveau ! Si tout d'un coup, les socialistes, les communistes, les radicaux de gauche, après avoir pendant des années dit au peuple de France : « Votez pour nous, pour changer les choses et pour changer la vie » et, au moment de gouverner, soit par peur des difficultés, crainte de la crise, pusillanimité, division, tout d'un coup se cabrent devant le pouvoir et refusent de prendre ce que le suffrage universel leur a donné, c'est une hypothèse que j'exclus pour le parti socialiste. Le parti socialiste prendra ses responsabilités. »

» ... *Si nous gagnons les élections après avoir demandé aux Français de voter pour nous, ce serait les tromper que de ne pas gouverner et je suis convaincu que nos partenaires de la gauche comprendront que c'est un devoir.* »

A Bonn

M. Mitterrand s'entretient avec MM. Brandt et Schmidt

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, passe à Bonn la journée du jeudi 29 septembre, accompagné de M. Robert Pontillon, J.-P. Cot et Jacques Delors. Outre une rencontre avec M. Willy Brandt, président du parti social-démocrate, il doit s'entreptenir avec M. Helmut Schmidt, en qualité de chancelier fédéral. La rencontre était prévue depuis longtemps, et c'est l'une des raisons pour lesquelles le P.S. juge « *tout à fait inacceptables* » les critiques du parti communiste à cet égard (*nos éditions du 29 septembre*).

Les entretiens de Bonn devaient se dérouler sans ordre du jour précis. Ils ont été préparés par un voyage de MM André Boulloche, Michel Rocard et J.-P. Bachy, le 26 septembre, qui ont notamment discuté des problèmes économiques des deux pays. Tant avec M. Willy Brandt qu'avec M. Helmut Schmidt, M. François Mitterrand devait discuter surtout de deux questions : d'une part, la situation politique en France et en Allemagne. Le premier secrétaire du P.S. sera interrogé sur la nature et l'état de ses relations avec le P.C. Il s'informera des problèmes que rencontre M. Helmut Schmidt avec sa majorité.

D'autre part, l'état des rapports franco-allemands fera l'objet d'un bilan, qui s'élargira vraisemblablement aux relations de la République fédérale avec ses alliés de la Communauté européenne, après les affaires Kappler et Schleyer.

Trois groupes de travail communs

Une nouvelle rencontre à Paris est prévue pour la fin de l'année, les contacts entre le P.S et le S.P.D étant fixés de façon régulière. C'est le 26 mars 1976 que MM. Mitterrand et Brandt au cours d'une rencontre à Bonn décidèrent la création de trois groupes de travail communs l'un sur l'Europe, animé par MM. Gérard Jaquet et Hans Jürgen Wischnewski ; le second sur le tiers-monde, animé par MM. Lionel Jospin et Egon Bahr, le troisième sur la politique économique et sociale, animé par MM. André Boulloche et Ehrenberg

Un voyage à Bonn de M. Pierre Mauroy, le 21 juillet 1976, devait accélérer la mise en place de ces groupes. Le 25 janvier 1977, une réunion sur les problèmes économiques se tenait à Bonn : « *Dégager des convergences ne sera certes pas toujours aisé, mais il est déjà essentiel qu'on ait entamé un processus pour y parvenir* », estimait alors M. André Boulloche (*le Monde* du 31 janvier 1977).

Le parti socialiste attache de l'importance à la poursuite de cette discussion avec le S.P.D. dans un climat réaliste. Un bilan du travail de ces groupes sera sans doute établi au cours de la rencontre qui se tiendra à Paris à la fin de l'année.

● *M. François Mitterrand* se rendra, à la tête d'une délégation du parti socialiste, en Bulgarie, du 17 au 20 octobre prochain.

● *Le secrétariat international du parti socialiste*, a précisé mercredi 28 septembre que « *les prises de position de certains élus socialistes lors de la récente rencontre à Paris de l'assemblée parlementaire de l'OTAN n'engagent aucunement le parti socialiste* ». Il ajoute : « *L'attitude prise et les déclarations faites à cette occasion résultent d'initiatives individuelles décidées sans concertation avec les instances responsables du P.S.* » Ancien sénateur socialiste de Paris, M. Pierre Giraud avait vivement critiqué l'eurocommunisme lors de cette assemblée de l'OTAN, ce qui avait été relevé par les dirigeants du P.C.F.

● *Mme Yvonne Dornès*, grand maître de la Grande Loge féminine de France, élue à ce poste dimanche dernier (*le Monde* daté du 27 septembre), a souligné, au cours de la première allocution qu'elle a prononcée en cette qualité, qu'« un nombre grandissant de femmes viennent chercher en franc-maçonnerie une réponse à leur recherche sur les plans intellectuel, moral et spirituel. (...) Cette formation, a-t-elle ajouté, leur permettra une libération, à la fois intérieure et extérieure, pour une action dans la cité, dans la vie de la collectivité. C'est dans cet esprit, a conclu Mme Dornès, que les loges étudieront cette année les problèmes de la « responsabilité individuelle et responsabilité collective dans la société. »

Peut-on se résigner ?

(Suite de la première page.)

En 1972, le programme commun avait été beaucoup plus qu'un projet politique enfermé dans un contrat écrit : une charte d'alliance, prix payé à l'unité, mais stmbole d'unité. Qu'il fût, ici ou là, *maladroit, sommaire ou ambigu*, cela importait peu dans le moment. Il jouait son rôle, scellant et encourageant la volonté *commune : texte vénéré que ne* commentaient alors, dans l'indifférence, que de rares exégètes.

Peut-être la *gauche aurait-elle* pu se contenter d'aller au combat avec un évangile un peu poussiéreux, ce que sont d'ordinaire les *textes sacrés. Après quoi*, l'expérience du pouvoir, la confrontation des projets et des réalités, auraient imposé les adaptations nécessaires. *Mais le parti* communiste a entendu restituer au programme commun toute sa signification contractuelle : il fallait qu'il fût un contrat précis, modernisé, abondant et, pour les partenaires, aussi contraignant que possible. Et les trois partis de gauche ont pris le risque de s'engager dans cette voie.

L'actualisation, ce pouvait théoriquement être un travail de pure forme : il n'y avait qu'à changer quelques chiffres que l'inflation avait démodés, quelques mots devenus archaïques. Telle fut au départ la thèse du parti socialiste : elle incitait à une stricte mise à jour menée en quelques heures. Ce projet était prudent ; il est douteux qu'il fût réaliste. Les passages vieillis du programme commun ou exagérément maladroits étaient nombreux ; du mot changé on glisse vite à la phrase, de la phrase à la page. La toilette exigeait que l'on regardât le texte de très près, de trop près, qu'on oubliât sa valeur mystique : on *découvrait alors les maladresses*, les équivoques passées inaperçues ; en bref, on ouvrait un vaste chantier.

Jouer avec le feu

Or, tout avait changé depuis la négociation de 1972, et d'abord de nombreux négociateurs. Le rapport de forces s'était beaucoup modifié entre socialistes et communistes. Les partenaires n'étaient plus deux mais trois : et le M.R.G. entendait, présent dans la discussion, y jouer son rôle à part entière. La situation économique s'était dégradée, compliquant la réalisation des promesses sociales, projetant la perspective d'un gouvernement en pleine crise. Surtout la victoire, incertaine en 1972, était devenue probable et très proche : ce qui rendait au Programme commun sa vraie, sa dangereuse *nature, celle d'un contrat de* gouvernement. Le parti communiste en premier lieu, mais ses partenaires aussi, emportés par la dynamique du travail commun, multiplièrent les propositions pour améliorer un texte souvent insuffisant, l'enrichir, parfois le gonfler de promesses, et bien sûr en tirer profit. Ainsi sommes-nous allés, tous ensemble, bon gré, mal gré, à la rédaction d'un nouveau programme, certes, très inspiré du précédent, mais accru de près d'un tiers de son volume, nourri d'excellentes innovations, mieux rédigé, plus ambitieux, plus vaste...

C'était jouer avec le feu. Tout contrat, fût-il politique, comporte des incertitudes, des compromis entre des arrière-pensées. Dans l'euphorie, la bonne volonté commune aide à les dissimuler, ou, si vient un problème, à le résoudre. Mais renégociant un *contrat entre partenaires* soupçonneux, on est contraint de découvrir l'ambiguïté, et de tenter de la lever. Il était évident que *les cinq pages du programme* commun sur l'« extension du secteur public », rédigées en 1972, recelaient de graves équivoques : notamment sur la portée des deux « petites phrases » dont nous réclamons la suppression, qui proclament le droit des travailleurs à demander la nationalisation de leur entreprise, et du coup les y incitent, et aussi sur la définition des « groupes » industriels promis à nationalisation.

L'évidence aussi est que ces *cinq pages, difficile équilibre* entre des intentions divergentes, étaient une véritable poudrière. Fallait-il attendre de gouverner ensemble pour constater *les* contradictions ? Les événements et l'expérience, imposant leurs contraintes, peuvent limiter les choix, aider à résoudre les *conflits*. Contrairement à ce que dit la droite, il peut être plus facile aux partis de gauche de gouverner en commun que de négocier un contrat où la politique s'enferme dans des formules. Les idées, les mots, séparent souvent plus que la vie. Mais, dès lors qu'on s'essayait une seconde fois à mettre en convention dé*taillée le programme* des nationalisations, on avait de sérieux risques d'aller à l'échec. Il était sûr que s'opposeraient des lectures *différentes qui trouveraient*, dans les mots, dans les travaux préparatoires, de quoi se nourrir. A *vouloir lever les équivoques on prenait le risque de casser l'al*liance.

Ce qui faillit se faire, dès le « sommet » avorté du 14 septembre. Car la sortie de Robert Fabre et de *notre délégation* unanime ne fut pas un geste spectaculaire *comme le crurent certains de* nos partenaires, mais un constat politique qui s'imposait à nous. Ce « sommet » non préparé, mal engagé, *il ne servait qu'à figer* sur les nationalisations des positions contraires et irréductibles. L'avertissement ne fut pas entendu. Les travaux furent hâtivement repris le 21 septembre sans qu'aient été recherchées les conciliations possibles, tandis que, grâce aux mass média, les dissensions ne cessaient de s'aggraver. Et la rupture s'imposa le 22 septembre comme il était prévisible sur la principale équivoque du texte de 1972 : la définition des groupes industriels pro*mis à nationalisation*.

On connaît cette divergence. L'interprétation, défendue par les socialistes et partagée par les radicaux de gauche, tire de la nationalisation des neuf sociétés désignées au programme commun ses conséquences logiques : toutes les participations, majoritaires ou minoritaires, appartenant aux neuf holdings deviennent, *par l'effet nécessaire de la* nationalisation des sociétés mères, la propriété de l'Etat ; ce qui donne à celui-ci, s'il en a la *volonté* politique, d'immenses moyens d'action sur l'économie française. L'interprétation communiste, exigeant la nationali*sation intégrale de toutes les* filiales à 51 % s'attache à la lettre du texte : le mot « groupe » y est employé, et non le mot « holding ». Sans aucun doute les communistes sont sincères : depuis 1972, ils n'ont cessé de donner du programme commun leur lecture, et nul ne s'est soucié de les démentir. Mais cette lecture n'est pas sérieuse pour autant.

Pour décider des filiales « nationalisables », les communistes fixent à 51 % le seuil de participation : seuil arbitraire, unilatéralement choisi. Le « groupe », au sens où l'entend le parti communiste, pourrait aussi bien comprendre des filiales où la partici*pation des holdings est très mi*noritaire. Faudrait-il demain les nationaliser aussi ? Ou serait-ce par concession que le parti communiste se limiterait ainsi aux filiales à participation majoritaire, et par surcroît éviterait de cumuler les participations publiques ? Le programme commun de 1972 n'était pas à ce point incohérent ou léger : s'il avait envisagé la nationalisation des filiales, et non seulement des holdings, il eût fixé le seuil de participation — ou les critères — assignant les limites de ces nationalisations en cascade.

Mais la question majeur a été masquée par le débat sur les mots et les reproches mutuels d'infidélité : pourquoi le parti communiste exige-t-il ainsi l'intégrale nationalisation des filiales, sans se satisfaire des participations majoritaires de l'Etat ? Pourquoi veut-il exproprier le capital privé minoritaire, sans même rechercher s'il appartient au « gros capital » ou s'il est disséminé entre de petits actionnaires ? *Ce ne peut être vraiment par crainte de la minorité* capitaliste théoriquement gênante : chacun sait, et les communistes *aussi, qui sont fort* compétents, que la collectivité nationale, maître à 51 % d'une entreprise, y est en fait souveraine, s'il *lui plaît d'user de sa souve*raineté.

Le pouvoir dans les entreprises

Les raisons sont ailleurs. L'une est sans doute une hostilité systématique à l'actionnariat privé, la volonté de chercher en toute occasion la nationalisation par*tout où elle est possible : ce qui* indique la recherche d'une société où la collectivité non seulement contrôlerait, mais assurerait toute l'activité économique. L'autre raison, plus immédiate, est sans doute essentielle : elle tient à *l'organisation des pouvoirs*. Le programme commun confie la gestion de toute société nationalisée à un conseil d'administration où les représentants des « travailleurs » (un tiers au moins) et des « usagers » sont ensemble majoritaires, tandis que les représentants de *l'Etat* n'y sont que minoritaires. Ainsi l'Etat, maître d'une filiale où il est actionnaire majoritaire, cesse de l'être si la filiale est nationalisée. On mesure l'importance de l'enjeu : la cohérence, l'efficacité économique du groupe, les changements de structure ou de politique qui seront nécessaires impliquent d'évidence une volonté commune. La nationalisation des filiales aurait pour effet probable et désastreux l'éclatement des groupes ; chaque filiale, dirigée *par son conseil tripartie fixant sa* politique, ses objectifs propres, serait libre de s'opposer à tout projet cohérent.

Le projet communiste est ainsi moins étatique qu'on ne le dit d'ordinaire, mais plus dangereux qu'il ne semble. Le parti communiste sait qu'il ne contrôlera pas l'Etat, que la volonté gouvernementale, exprimée par le canal *des participations majoritaires, lui* échappera pour l'essentiel. Il fait meilleure confiance à son influence, directe ou indirecte, à *son audience dans les entreprises* nationalisées : et à l'instrument que peut constituer le conseil d'administration des entreprises *nationales. Tel est bien*, au-delà des controverses juridiques et des préférences économiques, l'enjeu principal : le pouvoir dans les entreprises. Cela explique sans doute l'importance que le parti communiste attache à la nationalisation des filiales ; parce qu'il sait sa force et sa solitude, parce qu'il redoute d'être un jour rejeté par ses partenaires, il ne veut pas renoncer, pour l'exercice partiel d'un pouvoir à court terme, à cette longue stratégie de consolidation constante de ses moyens d'influence, *qui a* assuré, à travers toutes les péripéties de notre histoire récente, sa stabilité et parfois sa progression. Mais les *deux autres* partis de gauche, sur le problème des filiales comme sur la désignation des présidents des en*treprises nationalisées, se voient* ainsi contraints à une extrême fermeté.

Un événement terrible

Pourquoi le parti communiste a-t-il voulu l'actualisation, puis a-t-il voulu que l'actualisation soit une négociation complète, puis a-t-il voulu qu'elle soit entourée d'un débat public, spectaculaire, véhément, sinon violent ? Pourquoi a-t-il rejeté, sans examen sérieux, dans la nuit du 20 septembre, les nouvelles propositions présentées par François Mitterrand pour sauver l'union de la gauche, qui représentaient un effort sensible, si sensible même qu'elles posaient aux radicaux de gauche de très graves problèmes ? *Pourquoi a-t-il ainsi* accumulé les risques de rupture, et l'a-t-il, au dernier moment, consacrée : après quoi l'enchaînement des justifications et des accusations pouvait la rendre irréversible ?

هكذا من الأصل

LA CRISE DE LA GAUCHE

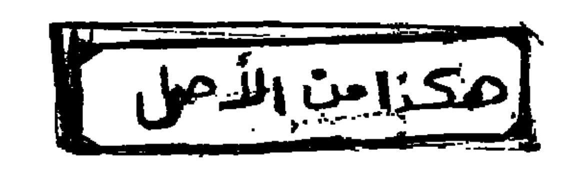
Les raisons du parti communiste lui appartiennent. Il a la charge d'intérêts immenses et, de son avenir, une vision historique : il fait comme il croit bon. Ce qui est sûr, c'est que cette rupture, qui n'est en fait imputable à personne car elle a été le constat de contradictions insolubles, est un événement terrible. Si elle n'a pas surpris les états-majors, elle a brisé l'espérance de millions de Français qui ne connaissent pas les dessous de la politique, et sans doute sa dure vérité, les rapports de forces, les longues méfiances, les stratégies souterraines, et qui avaient retenu du programme commun le réconfort quotidien de l'espérance unitaire, le chaleureux coude à coude, la promesse d'une vie changée.

Cette rupture nous annonce, à moyenne ou longue échéance, des équilibres prévisibles, peut-être raisonnables, mais qui auront beaucoup de peine désormais à faire battre nos cœurs. Elle prive, pour longtemps, le gouvernement de la France de la présence des communistes : et l'on n'a pas assez dit comme pouvait être féconde l'arrivée à des emplois de haute responsabilité d'hommes et de femmes venus, pour la plupart, de la classe ouvrière, fenêtre ouverte aérant enfin l'étroite caste sociale et culturelle qui, de droite ou de gauche, n'a cessé de diriger la France. Surtout, cette rupture renvoie à l'isolement 20 % des Français ou presque, privés depuis quarante ans de toute participation à l'exercice du pouvoir politique, 20 % qui sont, pour la plupart, les plus malheureux et les plus opprimés : leur exclusion, injuste et prolongée, qui à d'autres fait quelque joie, peut-on s'y résigner ?

S'il reste une chance, elle ne peut, hélas ! tenir qu'à une prise de conscience et à un nouvel effort du parti communiste. Il est vrai — et en stricte équité cela peut sembler injuste — que les communistes sont contraints de faire plus de chemin que les autres partis de gauche. C'est qu'ils viennent de plus loin, qu'un projet de gauche, en France, ne peut être ni à brève ni à lointaine échéance un projet communiste, et que la grande majorité des Français ne peut accepter un programme où se liraient les signes annonciateurs d'une société inspirée des démocraties populaires : une économie collectivisée, l'égalitarisme des conditions, l'indifférence aux revendications qualitatives, la volonté autarcique, l'exaspération de l'indépendance nationale. Il est vrai aussi qu'il faut au parti communiste bien du courage pour poursuivre la route qu'il a ouverte, dont chaque étape fut sans doute très difficile, et d'autant plus ingrate qu'il fut souvent soupçonné de feindre. Il serait sinistre qu'il retourne à sa solitude et à l'éternelle opposition, abolissant quinze années d'efforts et d'espoirs. Il serait désastreux pour la France et insupportable pour les autres partis de gauche qu'il s'installe dans une stratégie moyenne et équivoque, cherchant à cumuler les avantages du pouvoir et de l'opposition.

Ne reste que la voie étroite du plus grand courage, c'est-à-dire, aujourd'hui, de vraies concessions. Ce fragile espoir, chaque jour, désormais aide à le détruire.

JEAN-DENIS BREDIN.



M. Marchais : le parti socialiste se détourne de l'union

Le « pavillon de Paris », porte Le Pavillon de Paris, porte 28 septembre lorsque s'est ouvert le « meeting géant », organisé par le P.C.F. Des milliers de participants durent donc se rendre sous un chapiteau où le meeting était retransmis sur un écran géant. Dans son allocution d'ouverture M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du P.C.F., a notamment déclaré :

« Votre présence nombreuse à ce rassemblement, qui rappelle les grands moments de l'histoire de notre parti, ses plus ardents combats politiques, témoigne de votre inquiétude, de votre besoin de tout savoir sur l'évolution de l'union de la gauche et l'actualisation du programme commun. (...) L'optique unitaire pour laquelle nous combattons avec tant d'ardeur depuis quinze ans n'a pas changé, et ne changera pas (...).

Montant alors à la tribune, drapée de tricolore, M. Georges Marchais a déclaré :

« Je veux aller, ce soir, au fond du problème auquel nous sommes confrontés, au fond de ce problème grave qui empêche aujourd'hui l'union de s'affirmer. Et je veux le faire comme je le fais d'habitude — avec franchise, sans polémiquer avec les personnes, mais sans prendre de gants avec la vérité. (...)

» Lorsque nous disons comment vivent les travailleurs et leurs familles, nous savons de quoi nous parlons, parce que nous, les communistes, nous sommes des travailleurs comme eux ; parce que nous, les communistes, nous sommes le parti des travailleurs.

» C'est pourquoi, avec tous ceux-là, avec vous, nous disons : non, ce n'est pas possible que l'on continue à vivre comme cela. Ce n'est pas possible de laisser se perpétuer cette immense injustice. Il faut enfin que ça change, et que ça change vraiment. (...)

» Aucun vrai changement n'est possible en France si l'on ne s'en prend pas résolument à la domination écrasante des grands groupes industriels et financiers. (...) C'est pour cette raison fondamentale que le programme commun adopté en 1972, après dix ans d'efforts de notre parti, prévoit notamment la nationalisation du secteur bancaire et financier et de neuf groupes industriels.

» Comme nous étions convenus à l'époque, ensemble socialistes et communistes, c'est là un seuil minimum en deçà duquel on ne peut espérer mettre en cause la domination du grand capital, et par conséquent en deçà duquel il ne serait pas possible de réaliser les mesures sociales dont vous avez impérieusement besoin. C'est là le fond du débat avec le parti socialiste.

» Il faut bien le comprendre : lorsque nous disons qu'en estimant à sept cent vingt-neuf le nombre des entreprises que prévoit de nationaliser le programme commun, nous faisons un effort maximum, ce n'est pas une question d'amour-propre, d'entêtement ou d'attachement à je ne sais quel dogme. Non, c'est bien plus simple : c'est parce que, au-dessous de ce seuil défini par le programme commun, c'est toute la mise en œuvre du programme commun qui serait vouée par avance à l'échec. Pourquoi ? Parce qu'on laisserait le grand capital dans la place comme le loup dans la bergerie. (...)

» Il y a une logique dans l'attitude du parti socialiste : d'une part, il n'accepte pas de relever le SMIC au niveau réclamé par les organisations syndicales, il n'accepte pas de prendre un engagement clair sur le relèvement des salaires, il n'accepte pas de fixer un objectif précis de resserrement de la hiérarchie ; d'autre part, il abandonne la plus grande partie des nationalisations industrielles prévues par le programme commun, de même qu'il refuse — comme vous le savez — la création d'un véritable impôt sur le capital et d'un véritable impôt sur la fortune ; enfin, il refuse l'élection libre des P.-D.G. des entreprises nationales, il refuse l'instauration d'un contrôle démocratique de la formation des prix, il refuse l'heure syndicale mensuelle payée. (...)

» Voilà le fond du débat. Ou bien on se donne les moyens de satisfaire les besoins du peuple et du pays — et c'est ce que prévoit le programme commun. Ou bien on tourne le dos à la politique nouvelle que définit le programme commun — et alors on se prépare une fois de plus à ne pas tenir ses promesses et à décevoir les travailleurs. Je le dis très simplement, mais très fermement : les communistes ne se prêteront jamais à une telle entreprise !

» Quant à ceux qui expliquent que nous ne voudrions plus aller au gouvernement, je veux leur dire : ne renversez pas les rôles, messieurs ! C'est vous qui redoutez de nous voir au gouvernement du pays. C'est vous qui mettez tout en œuvre pour empêcher cela parce que, chacun le sait bien, avec des communistes au gouvernement ce ne serait pas possible de poursuivre une politique de sacrifices pour les travailleurs, et ce ne serait pas possible de mener une politique de collaboration de classes. »

Où est l'ouverture ? Où est le dialogue ?

Après avoir rappelé que le comité central du P.C.F. a adressé au comité directeur du P.S. une lettre appelant les socialistes à « faire un pas », M. Marchais a noté :

« Nous n'avons pas été entendus. Le parti socialiste est resté sourd à nos appels. Il a fait un autre choix. C'est ce que confirment les déclarations que vient de faire François Mitterrand cet après-midi, lors de sa conférence de presse.

» Une fois de plus, François Mitterrand a beaucoup parlé de l'union de la gauche, du programme commun, de ce qu'il appelle son « ouverture ». Mais, dans le même temps, il a réaffirmé sans en rien changer les positions que défend le parti socialiste depuis le début de la négociation. Il continue à vouloir limiter la nationalisation des neuf groupes désignés dans le programme commun aux seules sociétés mères et à un nombre restreint de filiales en laissant le capital privé installé dans le plus grand nombre d'entre elles, ce qui constitue un abandon des engagements pris en 1972. Il parle du danger d'étatisme, mais continue à exiger la désignation des dirigeants des entreprises nationales par le gouvernement. Il continue à refuser un véritable impôt sur le capital en prétendant que ce serait la fin de l'économie de marché. Il continue à refuser un choix clair en faveur d'une défense se situant au niveau requis par les exigences de l'indépendance et la sécurité de la France.

» Où est dans tout cela l'ouverture ? Où est le dialogue ?

» Je le dis avec tristesse : il n'est pas bien de jouer ainsi avec les espérances des millions de travailleurs. Il n'est pas bien de parler d'ouverture tout en fermant en réalité la porte. Car c'est bien en définitive une fin de non-recevoir que François Mitterrand vient de nous opposer.

» Faisant nous-mêmes un important effort de conciliation, nous avons dit et répété : que le parti socialiste en revienne au respect du programme commun, et alors l'accord deviendra possible. A cet appel raisonnable, François Mitterrand répond non. C'est pour nous, et j'en suis sûr pour vous tous, une profonde déception.

» Le comportement du parti socialiste montre en effet que celui-ci a changé, qu'il met en cause l'essentiel du programme commun qu'il a adopté en 1972, qu'il se détourne de l'union de la gauche. C'est grave. Et vous vous posez avec raison la question : pourquoi donc le parti socialiste reste-t-il sourd à nos appels ? Quel choix nouveau est-il en train de faire ? Déjà des politiciens comme Lecanuet et Servan-Schreiber ne cachent pas leur impatience de voir le parti socialiste revenir dans le marais centriste. » (...)

» Pour notre part, nous ne pouvons que nous interroger. Notre comité central, mercredi prochain, s'emploiera à apporter une réponse réfléchie à ces questions. Mais, dès ce soir, je tiens à vous le dire : le parti communiste français ne renonce pas, il ne renoncera jamais à l'union pour le changement. Notre objectif reste et restera la réalisation d'un bon accord autour de la politique démocratique réellement nouvelle dont le pays a besoin. (...)

» Il faut donc lutter, lutter avec persévérance et avec résolution. Il faut lutter en voyant bien que l'espoir, la volonté de changement n'ont jamais été aussi forts dans les larges masses de notre peuple, et au premier chef dans la classe ouvrière. (...)

» Les dirigeants giscardiens espèrent peut-être, à la faveur de l'attitude de nos partenaires, faire oublier le bilan désastreux de leur politique ? Ce serait compter sans les communistes dont toute l'action est précisément dirigée contre le pouvoir de Giscard d'Estaing et de Barre, ce pouvoir le plus anti-ouvrier, le plus autoritaire, le plus conservateur que la France ait connu depuis longtemps. (...)

» Et puis, il y a une autre conclusion que vous ne manquerez pas de tirer de ce qui se passe aujourd'hui, et c'est celle-ci : décidément, pour que vos intérêts soient pris en compte, pour que la porte s'ouvre sur un vrai changement, pour que le mouvement populaire soit suffisamment puissant et uni pour l'emporter — il vous faut un parti communiste bien plus fort, bien plus influent. »

● *Le secrétariat de l'union départementale C.G.T. de Paris* déclare, en réponse à la protestation de la fédération de Paris du P.S., qui s'élevait contre les démarches de « délégations de travailleurs » C.G.T. à son siège (*le Monde* du 29 septembre) : *« La C.G.T. a fait connaître en son temps, publiquement et sans délai, qu'elle n'est pas à l'origine des délégations syndicales qui se sont rendues au siège du parti socialiste après l'interruption des discussions des partis de gauche. Cela vaut aussi pour l'union départementale de Paris. Avec la volonté de préserver son indépendance en toutes circonstances, l'union départementale C.G.T. de Paris entend assumer pleinement ses responsabilités sur la base de son propre programme et de ses objectifs élaborés démocratiquement dans ses congrès, avec ses syndicats. »*

Les nationalisations proposées par le P.S. et le P.C. ont un poids économique peu différent

A la porte de Pantin, M. Marchais a accusé le parti socialiste de vouloir « abandonner l'essentiel des nationalisations prévues en 1972 », en cherchant à « écarter la nationalisation des filiales que les neuf groupes désignés en 1972 contrôlent majoritairement ». Les faits ne justifient pas cette assertion.

En 1972, les partenaires de la gauche sont convenus de nationaliser neuf groupes industriels (aucune mention n'étant alors faite dans le texte commun de leurs filiales, contrairement à ce que souhaitait le parti communiste), ainsi que l'ensemble du secteur bancaire et financier, plus « les grandes compagnies d'assurances privées ». Cette définition engloberait aujourd'hui environ 650 000 salariés dans l'industrie (dont moins de 500 000 travaillant en France), un peu plus de 110 000 dans les banques et quelque 30 000 dans les assurances (la limite n'a jamais été fixée de façon précise). Soit, un total compris entre 600 000 et 650 000 salariés français.

Les propositions socialistes actuelles ne remettent pas en cause les cas des banques et des assurances ; elles prévoient pour l'industrie (« le Monde » du 24 septembre) la nationalisation complète de filiales industrielles employant quelque 320 000 salariés et celle d'une centaine d'autres filiales (services, commercialisation, gestion, immobilier...), dont les effectifs n'ont pas été mentionnés. Cela représente déjà un total proche de 500 000 salariés.

Si l'on ajoute que le cinquième point de la proposition globale remise par le P.S. à ses partenaires au cours de la fameuse nuit du 22 septembre prévoyait d'ajouter à la liste limitative des 227 firmes des filiales contrôlées à moins de 98 % par les neuf groupes mais à importance « stratégique » — filiales dont le P.S. souhaite négocier la liste avec ses partenaires, mais dont il a laissé fuir une première série de six noms (1), employant quelque 100 000 salariés (« le Monde » du 21 septembre), — on voit que le poids économique des entreprises dont le P.S. accepte la nationalisation est d'assez peu inférieur à celui des 729 filiales (majoritaires ou non) mises en avant par le P.C.

L'explication de ce faible écart (2) est d'ailleurs simple : la quasi-totalité des filiales importantes se trouvent dans les listes respectives des deux partis (si l'on tient compte des sociétés « stratégiques » du P.S.).

Si le parti socialiste n'a cependant pas repris dans sa liste des centaines de petites entreprises mentionnées par le P.C., c'est, semble-t-il, pour un motif politique plus qu'économique : ne pas donner l'impression qu'il était prêt à s'orienter vers un type de société caractérisé par plus de 1 000 nationalisations nouvelles (banques et assurances comprises).

G. M.

(1) Thomson - C.S.F., C.I.T.-Alcatel, Pharmuka, Comurhex, C.G.R. - Mérieux.

(2) Le parti communiste ajoute aujourd'hui, il est vrai, à la liste de 1972, la sidérurgie (cent cinquante-trois mille salariés), dont le P.S. propose que l'Etat prenne le contrôle majoritaire, comme il était prévu il y a cinq ans.

CORRESPONDANCE

J'ai la conviction d'être « cocu »

M. Roger Mathieu, de Vigneux, nous a adressé la lettre suivante :

Si j'ai bien compris les propos de M. Georges Marchais au Club de la presse d'Europe 1, la réactualisation du programme commun a échoué à cause du désaccord portant sur le nombre de filiales à nationaliser (*« Si les socialistes acceptent le chiffre de sept cent vingt-sept, un accord peut être signé dans les vingt-quatre heures »*, a déclaré G. Marchais).

Le sort des millions de Français qui ont cru à l'union pendant cinq ans dépend donc maintenant de la nationalisation ou non de quelques centaines de filiales ! Je me demande si l'immense majorité des électeurs de gauche qui ne militent ni au P.C., ni au P.S., ni au M.R.G. y comprennent quelque chose.

Pour ma part, depuis le vendredi 23 septembre, j'ai la profonde conviction d'être « cocu », d'avoir été trompé, berné, abusé par les états-majors politiques.

Le même Georges Marchais, cet été, à la télévision, a cité un proverbe arabe qui dit à peu près ceci : « *Si ton ami te trompe, c'est la faute de ton ami ; si ce même ami te trompe une deuxième fois, alors c'est ta faute à toi-même.* »

Qu'ils se rassurent, lui et les autres, ils n'auront jamais l'occasion de me faire commettre une faute !

MM. Mitterrand et Marchais s'éloignent l'un de l'autre

(Suite de la première page.)

Ils continuent de se défendre avec une égale énergie d'avoir quelque « stratégie de rechange » que ce soit, mais ne tiennent ni l'un ni l'autre un langage qui soit unitaire.

En invitant mercredi après-midi l'opinion à aider le P.S. à « *imposer l'union de la gauche autour du programme commun* », M. Mitterrand s'est ouvertement placé en position de concurrence vis-à-vis du P.C., qui, depuis lundi dernier, mobilise toutes ses troupes derrière le même mot d'ordre. Il a également pris le risque d'indisposer un peu davantage une formation qui s'est toujours refusée à servir de force d'appoint à un « homme providentiel » quel qu'il fût lorsqu'il a revendiqué pour lui-même le titre de premier si ce n'est d'unique champion de la gauche. S'il est indéniable que depuis 1965 le député de la Nièvre a incarné en France l'union de la gauche et sa « dynamique » il se flatte un peu trop d'avoir, en 1971, « *demandé solennellement que soit entrepris un programme commun de la gauche* ». Dès le XVI[e] congrès du parti communiste (mai 1961) M. Waldeck Rochet avait affirmé que « *la collaboration entre notre parti et d'autres partis démocratiques est possible et nécessaire* » ; dès le 3 février 1963 M. Georges Marchais, rapportant devant une conférence nationale réunie à Gennevilliers, avait appelé de ses vœux « *une alliance loyale sur la base d'un programme démocratique commun entre le parti communiste et les autres partis démocratiques* ».

S'il a, d'autre part, fait remarquer, à très juste raison, qu' « *une alliance politique ce n'est pas seulement un programme mais aussi un état d'esprit* », M. Mitterrand n'a fait aucune concession propre à restaurer un climat de confiance et a, au contraire, insisté sur l'ampleur du différend P.C.-P.S. lorsqu'il a repris une analyse que la majorité ne s'était pas privée de développer au cours des derniers jours : « *Il est vrai que les nationalisations ont provoqué une discussion serrée qui n'a pas abouti, mais ce désaccord s'inscrit dans un ensemble. Il y a désaccord sur certaines approches économiques, désaccord sur le redressement excessif de la hiérarchie des salaires, désaccord sur la défense et les problèmes de sécurité.* »

Il n'est pas surprenant dans ces conditions que M. Marchais ait continué d'utiliser, mercredi soir, un ton de procureur à l'égard d'un homme qui explique toutes les attaques dont il est l'objet par le fait qu'il « symbolise l'union de la gauche ». Le secrétaire général du P.C.F. persiste, et de plus belle, à présenter le P.S. comme une formation qui se renie et ne veut plus l'union, et, à l'opposer, à un parti communiste seul capable de garantir un véritable changement de politique, dans la mesure où il est le seul parti des travailleurs. En dépit de la vigueur avec laquelle M. Mitterrand écarte toute éventualité de retour à une « troisième force » et de rapprochement avec les partis qui, depuis vingt ans, sont au pouvoir, M. Marchais reprend à l'égard du parti socialiste le vieux grief de la tentation du retour au « marais centriste ».

Le comité directeur du parti socialiste n'étant convoqué que pour les 8 et 9 octobre, on a l'impression que les deux principales formations signataires du programme commun de 1972 sont de plus en plus décidées, ou résignées, à faire désormais bande à part au risque de décevoir davantage encore la fraction non négligeable du corps électoral qui plaçait sa confiance et ses espoirs dans l'union de la gauche plus que dans la gauche elle-même

La majorité peut-elle en tirer bénéfice et le malheur des uns fera-t-il le bonheur des autres ? Le président du R.P.R., conduit à s'interroger sur la valeur et l'efficacité que peut avoir désormais sa propagande contre la « coalition socialo-communiste », insiste sur le fait que le P.S. est devenu une formation marxiste, définitivement enfermée dans la stratégie qu'elle a choisie, pour mettre en garde ceux que tenterait — ou que tente déjà — un rapprochement avec des socialistes affranchis de leur alliance avec les communistes. Rien cependant n'est très clair encore. M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., a catégoriquement pris le contrepied de la thèse exposée la veille par le premier ministre, lorsqu'il a déclaré mercredi devant les parlementaires gaullistes réunis à Menton que « le paysage politique n'est pas modifié profondément » par la crise de la gauche.

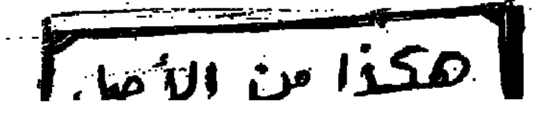
Il ne suffit pas que MM. Marchais et Mitterrand s'éloignent l'un de l'autre pour que M. Chirac se rapproche de M. Barre. Il ne pense pas qu'il sera moins impossible demain qu'hier de « gouverner la France au centre » avec la participation des socialistes. Il exclut catégoriquement d'étendre jusqu'au P.S. la « stratégie d'accueil » qu'il a mise en œuvre et l' « ouverture » qu'il a pratiquée, jeudi matin, en direction des électeurs radicaux de gauche.

RAYMOND BARRILLON.

UN COLLOQUE SUR L'AVENIR DE LA DÉMOCRATIE

Un colloque sur « l'Avenir de la démocratie » se déroulera à Athènes du 5 au 7 octobre, sous les auspices de France-Culture. Parmi les participants figurent notamment MM. Constantin Tsatsos, président de la République grecque ; Mario Soarès, premier ministre du Portugal ; Hedi Nouira, premier ministre tunisien ; Vladimir Bakaric, membre de la présidence de la République fédérative de Yougoslavie ; Mme Indira Gandhi, ancien premier ministre indien ; M. Luis Echeverria, ancien président de la République du Mexique ; Sir Harold Wilson, ancien premier ministre britannique ; MM. Mohammed Heykal, ancien vice-premier ministre égyptien ; Michel Debré, ancien premier ministre français, ainsi que MM. Sean MacBride, prix Nobel de la paix ; Arthur Schlesinger, historien ; Herman Kahn, économiste ; Jean-Pierre Chevènement, membre du comité exécutif du P.S. français, et Giancarlo Pajetta, secrétaire général adjoint du P.C. italien.

● *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du parti républicain, qui a été reçu mercredi après-midi 28 septembre par le président de la République, a déclaré, au terme de cet entretien : *« Pour l'instant, notre parti attire très régulièrement 22 % des intentions de vote des électeurs. Si l'on compare ce chiffre avec les études qui ont été faites, au moment du congrès de Fréjus, en mai, il est manifeste que nous avons repris plus de dix points en quatre mois. »*



LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU R.P.R.

Pour M. Chirac, rien n'est changé dans l'option collectiviste du P.S.

Menton. — Les parlementaires R.P.R., les futurs candidats et les ministres issus du mouvement gaulliste sont arrivés nombreux à Menton, pour écouter, jeudi, le discours que M. Jacques Chirac devait prononcer en clôture des dernières journées parlementaires tenues par le groupe R.P.R. avant les élections législatives. La veille, au cours d'un dîner de presse, le président du mouvement avait donné aux journalistes la substance des propos qu'il devait tenir ensuite en public, dans la vaste salle du Palais de l'Europe. L'ancien premier ministre a donc confirmé qu'il devait demander aux députés du mouvement, au cours d'une séance à huis clos, de ne se considérer investis que par le R.P.R. pour défendre le programme de celui-ci, à l'exclusion de tous autres.

La journée de mercredi, marquée par de multiples interventions, et notamment par le discours du secrétaire général, M. Jérôme Monod, a révélé la volonté du mouvement gaulliste d'effacer l'image « rétrograde, droitière, conservatrice » que ses adversaires, et même certains de ses alliés, lui attribuent. C'est donc à combattre cette idée qu'ils vont s'employer pendant la campagne électorale, et à cette fin, ils ont jugé que la définition du droit au travail, de la démocratie du quotidien, de la lutte contre la bureaucratie, de l'intéressement aux résultats et aux responsabilités des entreprises pourrait traduire concrètement la notion un peu abstraite de participation.

En lançant des appels directs à une partie de l'électorat du centre gauche, voire des socialistes, les gaullistes ont voulu également se démarquer de la politique actuelle du gouvernement ou, tout au moins, prendre une certaine distance à son égard tant que celle-ci n'aura pas porté des fruits évidents. M. Jacques Chirac a ainsi voulu démontrer que la politique économique qu'il avait conduite à l'hôtel Matignon avait été couronnée sinon de succès éclatants, du moins d'une certaine réussite par rapport à ce qui devait se passer ensuite dans les domaines de la lutte contre l'inflation, de l'emploi, du commerce extérieur et de la production. Même pour la politique étrangère, le président du R.P.R. s'est défendu d'être le « grincheux de l'Europe ».

Si les critiques indirectes ont été nombreuses à l'adresse de la politique du gouvernement actuel et du président de la République, c'est surtout à une attaque systématique de la gauche que les orateurs et M. Jacques Chirac se sont livrés. A la différence de M. Barre, qui affirmait dans son message que la crise de l'union de la gauche avait profondément modifié le paysage politique, les gaullistes proclament que rien n'est changé et que leurs adversaires demeurent le parti communiste, bien entendu, et son allié dans le « marxisme », le parti socialiste.

Selon l'analyse des dirigeants du R.P.R., les divergences au sein de l'union de la gauche ont permis à M. Mitterrand et à ses amis d'apparaître comme des hommes capables de résister — tout au moins apparemment — au parti communiste. Cette attitude peut donc rassurer un certain électorat centriste, ou tout au moins ceux parmi les partisans de M. Mitterrand qui l'ont rallié le plus récemment. Mais, pour M. Chirac, le premier secrétaire du parti socialiste doit maintenant s'employer à maintenir autour de lui les éléments les plus à gauche, les plus progressistes, les plus marxistes, ceux qui lui permettent de parler d'une « coalition socialo-communiste ». C'est pourquoi, selon les prévisions de l'état-major du R.P.R., M. François Mitterrand ne devrait pas changer de politique, mais au contraire accentuer son attachement à l'union de la gauche et développer ses propositions dans ce sens. Pour M. Chirac, rien n'est changé dans l'option « collectiviste » faite par le parti socialiste.

ANDRÉ PASSERON.

De nos envoyés spéciaux

Ouvrant, mercredi matin, la journée consacrée à la présentation des thèmes d'action du mouvement gaulliste, M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., explique pourquoi son mouvement a écarté l'idée d'un programme commun de la majorité, ainsi que celle d'un programme de gouvernement. Il ajoute : « *Le R.P.R. n'établira pas davantage un programme propre, refusant d'ouvrir un magasin d'accessoires et de pièces détachées.* »

« *Entre communistes et socialistes,* estime M. Monod, *ce qui s'est produit n'est pas, à la différence de Robert Fabre, une rupture d'idéologie, mais une rupture sur une lutte d'influence. Faute de résoudre leurs différends dans un programme actualisé, ils mettront sans doute les feux sur un simple accord électoral.* » Et M. Monod affirme alors : « *Contrairement à ce que peuvent penser certains, le paysage politique n'est pas modifié profondément pour autant.* »

Le secrétaire général du R.P.R. évoque ensuite les principes et les objectifs de son mouvement, qui doivent, à son avis, « *rompre le conservatisme et lutter contre les privilèges* ». Il insiste également sur la nécessité de recréer une nouvelle industrie, de soutenir une croissance forte, de donner la priorité à l'emploi, de mettre en œuvre la participation, de concilier démocratie et autorité, enfin d'assurer l'indépendance économique du pays, ce qui exige une politique obstinée d'autonomie en matière d'énergie ; voilà pourquoi, rappelle-t-il, « *nous sommes catégoriquement pour l'énergie nucléaire et pour le programme français de surrégénérateurs* ».

Contestant avec vigueur que son mouvement puisse être étiqueté comme « *rétrograde, droitier et conservateur* », il déclare : « *Nous avons pour vocation d'attirer les millions de voix ouvrières qui s'étaient jointes au général de Gaulle.* »

Opinion partagée par M. Falala (Marne), qui invite ses compagnons « *à refuser avec force l'étiquette de droite que nos adversaires veulent nous coller à la peau* ». M. Caille (Rhône) souhaite ensuite que l'on réduise l'influence des syndicats politisés sans pour autant faire obstacle à l'action syndicale. Les gaullistes, déclare-t-il, doivent être présents dans les syndicats réformistes.

Pour une politique de la famille

M. Pinte (Seine-et-Marne) demande une nouvelle fois que soit mise en place une politique globale de la famille, ce qui suppose notamment l'existence d'une autorité ministérielle unique.

M. Mario Bénard (Var) rappelle les propositions du R.P.R. afin d'indemniser équitablement les rapatriés, propositions qui, précise-t-il, devront être satisfaites par le projet qui sera déposé par le gouvernement si l'on veut que ce dernier recueille l'appui du groupe R.P.R. à l'Assemblée. Ce texte, affirme-t-il, sera donc indirectement l'œuvre du R.P.R.

M. Godon (Yvelines) évoque ensuite les problèmes des personnes âgées et souhaite la création d'un ministère du troisième âge.

Pour M. Pierre Chaunu, historien, professeur à la Sorbonne, « *nous sommes en présence d'un phénomène d'une ampleur considérable : la réduction de moitié de la fécondité en l'espace de quinze ans* ». Il cite à cet égard la situation de l'Allemagne et poursuit : « *Nous sommes dans la première phase de la civilisation contraceptive. Mais la situation n'est pas autorégulable. Donc, il ne faut pas attendre ; il faut un choc politique, une décision politique. Il faut d'abord informer massivement car, au rythme actuel, nous coulons. Et il faut le faire avec autant de moyens que ceux qui ont été utilisés il y a dix ans pour dire le contraire.* » Il poursuit : « *L'abaissement de l'âge de la retraite, actuellement, c'est dément. La solution, c'était le congé rémunéré des mères de famille. Une politique familiale doit reposer aujourd'hui sur le non-travail rémunéré de la femme.* »

Après cette intervention très applaudie par l'assistance, M. Michel Debré estime « *ce cri d'alarme justifié* » et souligne une nouvelle fois « *le caractère dramatique de la situation démographique française* ».

M. Papon (Cher), rapporteur général de la commission des finances, justifie la nécessité de réformer une fiscalité « *qui décourage l'entreprise et pénalise l'épargne* ». A son avis, il faut notamment réécrire le code général des impôts « *incohérent et absurde* ».

M. Marette (Paris) expose les grandes lignes du plan de réforme fiscale du R.P.R. :

— La fiscalité des particuliers : « *Il faut exonérer tous les travailleurs payés au SMIC. Le relèvement des tranches du barème doit être automatique, en fonction de la hausse des prix. Le quotient familial doit être retenu, des avantages doivent être accordés aux familles nombreuses et aux personnes âgées, ces dernières devant bénéficier d'une déduction de 10 % sur le montant des retraites.* »

— La fiscalité des entreprises : « *Des avantages fiscaux doivent être accordés aux P.M.E., notamment un abattement de fiscalité de 25 % lorsque leur comptabilité est établie dans un centre de gestion agréé* » ;

— La consommation : « *La T.V.A. doit être maintenue, mais simplifiée et aménagée pour être plus juste* » ;

— Les successions : « *La loi sur la taxation des plus-values doit être totalement abrogée en ce qui concerne les valeurs mobilières* » ;

— Le financement des collectivités locales : « *Il faut transformer en un impôt déclaratif annuel les actuelles taxes foncières et professionnelles et créer un impôt sur les grosses fortunes au-delà d'une somme de l'ordre de 2 à 3 millions de francs, en tenant compte des situations familiales.* »

Dernier orateur de la matinée, M. Alain Juppé, délégué aux études du R.P.R., définit ce que doit être une nouvelle politique de l'économie et explique comment l'on peut relever, par une attitude offensive, le défi du chômage. « *Pour l'opposition,* affirme-t-il, *c'est en diminuant le travail de chacun qu'on en donnera à tous ; pour nous, gaullistes, c'est en augmentant le travail de tous qu'on en donnera à chacun.* »

Mercredi après-midi, MM. Herzog (Haute-Savoie) et Robert-André Vivien (Val-de-Marne) évoquent les problèmes de la jeunesse.

UNE « OUVERTURE » DU PRÉSIDENT DU R.P.R. EN DIRECTION DES ÉLECTEURS RADICAUX DE GAUCHE

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., a déclaré jeudi matin 29 septembre, sur les antennes de R.T.L. : « *Si les électrices et les électeurs du Mouvement des radicaux de gauche se rendent compte que, dans une large mesure, ils ont souscrit à des engagements qui sont tout à fait à l'opposé de leurs convictions, ils nous rejoindront et, par nature, je pense qu'ils rejoindront le R.P.R. plutôt que toute autre formation de la majorité.* »

Cette « *stratégie d'accueil* » en faveur des radicaux de gauche est cependant, pour le président du R.P.R., absolument exclue en ce qui concerne le parti socialiste. « *La question,* a-t-il précisé, *ne se pose d'ailleurs même pas. C'est le type même de la fausse question qui doit être très clairement dénoncée dans la mesure où le seul résultat qu'on pourrait en attendre serait de démobiliser la majorité (...) au moment où, au contraire, celle-ci doit renforcer son offensive pour gagner les élections.* »

Le professeur Frezal, qui conduisait la liste R.P.R. dans le seizième arrondissement de Paris lors des dernières élections municipales, refuse « *le totalitarisme de l'opposition* » dans le domaine de l'éducation, « *l'enfant étant soumis à l'Etat* ». Evoquant les élections aux comités de parents, il déplore « *qu'en de trop nombreux endroits la loi soit violée et la démocratie bafouée. On veut imposer,* affirme-t-il, *le monopole d'une organisation politisée, la Fédération Cornec* ».

M. Alain Gilot, architecte, membre du comité central, et chargé de mission pour les problèmes du cadre de vie, déplore que l'on ait, en la matière, sacrifié la qualité sans pour autant rentabiliser les investissements. Pour M. Bolo (Loire-Atlantique), il faut repenser complètement l'enseignement de l'architecture. Une proposition de loi sera déposée à cet effet à l'Assemblée nationale.

Après MM. Baumel (Hauts-de-Seine) et Nungesser (Val-de-Marne), M. Bas (Paris) explique qu'une révolution culturelle à la française devrait permettre l'accès de tous à la culture. Il relève que le parti communiste a repris les grandes lignes du projet culturel du R.P.R. « *Voilà,* constate-t-il, *un très grand encouragement pour nous.* »

Le R.P.R. et l'opinion allemande

M. Richard Weizsacker, vice-président du groupe de la C.D.U.-C.S.U. au Bundestag, s'est adressé mercredi après-midi aux parlementaires R.P.R. en présence de M. Jacques Chirac. Il a notamment souhaité la victoire du R.P.R. aux prochaines élections.

En lui répondant, M. Chirac a indiqué que le R.P.R. avait été « *préoccupé et choqué par certaines campagnes qui ont blessé profondément l'opinion publique allemande à l'occasion de certains actes de terrorisme récents* ». Il a ajouté : « *Nous ne nous associons ni de près ni de loin aux excès d'une partie infime et non représentative de l'opinion française.* »

L'ancien premier ministre a également déclaré : « *On dit parfois de nous que nous serions préoccupés par un nationalisme étroit qui ferait de nous les grincheux de l'Europe, hostiles à la construction européenne. Cela est une caricature de notre pensée. Jamais les gaullistes n'ont été hostiles à cette construction. Bien au contraire. Il est essentiel que nous progressions vite dans la construction d'une Europe unie, à condition qu'elle soit confédérale, ainsi que le général de Gaulle et Georges Pompidou voulaient la faire. Et si nous avons une critique à faire, elle concerne l'insuffisante volonté et le manque de détermination des chefs d'État européens.* »

Quatre propositions sont adoptées à l'unanimité

C'est à l'unanimité des quelque cent députés réunis à huis clos jeudi matin qu'ont été adoptées les quatre propositions présentées par M. Jacques Chirac (*le Monde* du 29 septembre). Aux termes de celles-ci, les candidats R.P.R. devront, s'ils veulent conserver l'investiture de leur mouvement, refuser tout autre investiture qui leur serait proposée et ne soutenir, dans le cadre du manifeste de la majorité, que le programme du R.P.R.

M. Jacques Chirac a justifié cette attitude par les initiatives, les tentatives ou la volonté de M. Giscard d'Estaing et de son entourage de rechercher le moyen d'amoindrir l'influence électorale du R.P.R. *ou* de recourir à une solution de « troisième force ». Mais M. Chirac a employé des mots particulièrement aimables pour M. Raymond Barre, soulignant notamment que celui-ci n'était pas à l'origine de ces « manœuvres ».

Le président du R.P.R. a également donné son interprétation de la situation politique des forces de l'union de la gauche et affirmé que le parti socialiste allait maintenir son option en faveur de l'union de la gauche et gauchir même davantage ses positions.

M. Michel Debré a repris les thèmes développés par M. Chirac pour les approuver totalement. Aucun autre orateur n'est intervenu au cours de cette réunion. — P. Fr.

État de guerre

(Suite de la première page.)

Il exprime l'impatience d'une société qui ne croit plus au paradis de l'au-delà, qui se tourne vers l'épanouissement de la personne humaine et cherche à l'atteindre par une image idéale de la société et du pouvoir : une société dont certains estiment qu'elle est malléable à volonté, un pouvoir dont d'autres considèrent que l'effacement est une condition de bonheur.

***

C'est ainsi que nous retrouvons la situation d'avant-guerre. D'un côté comme de l'autre, la politique, de nouveau, gomme une réalité qui est l'ardente et violente compétition entre les peuples. Il est des temps où cette compétition paraît s'apaiser. Il en est d'autres où elle s'exaspère. Telle est la vérité d'aujourd'hui. En fait, nous sommes en état de guerre.

Nous observons la guerre des armements. Nous ne nous croyons pas concernés. C'est une erreur. Les conséquences du surarmement des grandes puissances sont considérables, ne serait-ce que par la justification qui est ainsi donnée à l'effort de domination de leurs économies sur celle des autres, y compris de leurs alliés, pour mieux soutenir cet effort militaire.

Nous observons la guerre des positions stratégiques et des richesses du monde. Nous n'y participons pas. C'est une erreur. L'espace et la mer font l'objet de convoitises. Nous avons droit à une part de l'espace. Nous avons le devoir de préserver notre domaine maritime et de l'exploiter.

Nous décrivons la guerre des idéologies et nous nous en croyons préservés. C'est également une erreur. Faut-il prendre l'exemple des appels aux séparatismes régionaux ou à l'autogestion ? S'il est deux domaines où la liberté est employée à miner la force de la nation, c'est bien ceux-là.

Nous parlons de crise économique. La formule cache désormais un renoncement de l'esprit. Qui dit crise, dit phénomène qui échappe à la volonté des gouvernements et des hommes. Or tel n'est plus le cas. *Il n'y a plus une crise monétaire : il y a guerre des monnaies. Il n'y a plus une crise du pétrole : il y a une guerre de l'énergie. Il n'y a plus une crise du commerce international : il y a une guerre de l'expansion et du protectionnisme. Il n'y a plus une crise des investissements : il y a une guerre des investissements.*

***

Le véritable « mal français » n'est pas dans une structure ou une organisation sociale. Il est dans notre tempérament, dans notre éducation, j'oserai dire dans l'ensemble de nos traditions spirituelles, qui mettent en avant une philosophie de la politique fondée sur la certitude de la fraternité universelle, grâce à la bonté naturelle de l'homme. Or si la grandeur de la politique est effectivement un effort permanent de progrès moral et de bonheur humain, c'est une faiblesse grave d'oublier que la politique est combat, car elle est à base de conflits d'intérêts et d'ambitions. Oublier cette réalité alors que notre siècle nous a fait subir tant de cruelles expériences, c'est d'une manière inexcusable sombrer dans un défaut qui ne pardonne pas.

Comme il y avait, avant 1939, incompatibilité entre la situation du monde et les attitudes de la politique intérieure, nos programmes, nos affirmations, s'écartent de plus en plus des faits de notre temps.

Avons-nous vraiment perdu la conscience de ce que la paix est liée à un équilibre et que la vie de la France est d'abord liée à sa force ? Notre situation, face aux autres nations, exige un effort constant de travail, d'épargne, d'investissement, de production et d'exportation. Notre situation, face aux autres nations, exige un effort constant pour accroître notre capacité nationale en sources d'énergie ainsi que notre recherche tant scientifique que technologique. Notre situation, face aux autres nations, suppose une politique de la famille, notamment de la mère de famille et de l'enfant, afin de tout entreprendre pour redresser la courbe de notre natalité. Notre situation, face aux autres nations, nous impose de réaliser les conditions financières, sociales et psychologiques de cet effort. Il n'y a point quête du bonheur si nous sommes diminués dans la compétition par rapport à nos adversaires comme par rapport à nos partenaires, par rapport à des peuples lointains comme par rapport à nos voisins. *Il n'y a pas de bonheur durable pour la grande majorité des Français dans une France affaiblie, donc dominée.*

On évoque souvent le général de Gaulle. Prend-on conscience que face aux événements que nous vivons le général placerait les Français devant les réalités que je viens de dire ? Une série de guerres, qui vont durer, et sans doute s'aggraver, des guerres qui verront des vainqueurs et des vaincus. Certes, il est nécessaire et normal que des élections, ce fait capital de la démocratie, conduisent à des aménagements de la vérité, à des promesses. Mais il est des moments où trop dissimuler devient une erreur, même au regard du peuple. L'addition des contre-vérités finit par atteindre ses auteurs ! Les temps sont arrivés où la République attend de ses serviteurs, qu'ils soient élus ou ministres, informateurs ou éducateurs, chefs d'entreprise ou syndicalistes une prise de conscience. Que les Français fassent l'effort de placer la France dans le camp des vainqueurs et des forts ! C'est bientôt en cet appel que résidera l'habileté première.

Amis... et adversaires, revenons à la réalité !

MICHEL DEBRÉ.

● *M. André Diligent,* vice-président du C.D.S., écrit dans le bulletin de liaison de son parti (numéro du 1er octobre) : « *Le triomphalisme, voilà la grande erreur qu'il nous faut éviter de commettre devant l'éclatement de l'union de la gauche. Certes, depuis cinq ans, nombre de Français ont été trompés. Pendant quatre élections, ils ont voté pour quelque chose qui n'existait pas. Il nous faut le souligner et le rappeler, mais ce serait une grave erreur de pavoiser et de crier victoire.* »

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

UN SECOND COMITÉ POUR LA CANDIDATURE DE M. BARRE A LYON

La constitution d'un second comité souhaitant la candidature de M. Raymond Barre aux élections législatives dans la quatrième circonscription du Rhône, dont le siège est actuellement occupé par M. Louis Joxe (R.P.R.), vient d'être annoncée à Lyon par M. Alain Noally, ancien secrétaire administratif de la Fédération départementale du parti radical, qui s'était démis de ses fonctions au mois de février dernier, pour mener campagne en faveur des listes présentées aux élections municipales par M. Jacques Soustelle, député réformateur de la troisième circonscription.

Le comité créé par M. Alain Noally — l'APPEL (Action pour promouvoir les espérances lyonnaises) — estime que Lyon doit avoir « *un parlementaire d'envergure nationale* ».

Un premier comité de soutien avait été constitué au début du mois de septembre par un groupe d'habitants des quartiers des Brotteaux et de Montchat (*le Monde* du 10 septembre).

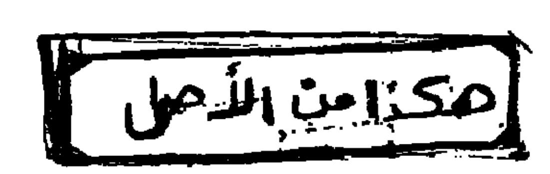
De son côté, la fédération R.P.R. du Rhône a fait savoir que le siège de suppléant, dans la quatrième circonscription, devait revenir « *en tout état de cause* », à un candidat R.P.R. Le Mouvement des démocrates, que préside M. Michel Jobert, a l'intention, lui aussi, de présenter un candidat dans cette circonscription.

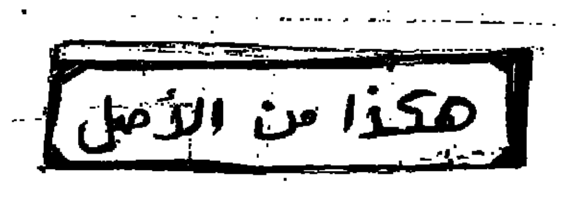
SEINE-ET-MARNE : M. Flornoy ne se représente pas.

M. Bertrand Flornoy, député R.P.R. de la 3e circonscription de la Seine-et-Marne (Meaux-Coulommiers), a annoncé son intention de ne pas être candidat aux prochaines élections législatives. M. Flornoy avait été réélu au second tour des élections de mars 1973, avec 31 181 voix contre 24 282 à Mme Raymonde Renard (P.C.).

[Né le 27 mars 1910 à Paris, M. Bertrand Flornoy siège à l'Assemblée nationale depuis novembre 1962. Il a été représentant de la France à l'Assemblée du Conseil de l'Europe de 1966 à 1973. Après avoir perdu en mars 1976 le mandat de conseiller général qu'il détenait depuis 1964, il avait été battu aux élections municipales de mars dernier à Coulommiers, ville dont il était maire depuis 1971. Président de la Société des explorateurs français, membre de l'Explorer Club de New-York, M. Flornoy, explorateur, a écrit divers ouvrages relatant les expéditions et les missions d'études qu'il a effectuées en Amazonie et dans les Andes.]

CHARENTE-MARITIME. — M. Bernard Rideau, chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République, a annoncé sa candidature aux prochaines élections législatives, dans la 2e circonscription (Rochefort), dont le député sortant est M. Jean-Guy Branger (R.P.R.), qui a succédé à Albert Bignon, décédé. M. Rideau a reçu l'investiture de la fédération départementale du P.R. et du comité départemental du C.D.S.




مكذا من الأصل

RÉGIONS

DANS LES ASSEMBLÉES

• AQUITAINE : une réglementation fiscale

Bordeaux. — Si l'on fait exception des tentatives traditionnelles de saupoudrage, l'orientation du budget de 1978, tel qu'il fut examiné il y a quelques jours par le conseil régional, fut essentiellement l'occasion de déplorer la limite imposée aux régions par un plafond de fiscalité de 35 F par habitant.

Si M. Chaban-Delmas, président du conseil régional, s'est félicité de ce que la fiscalité directe ait diminué de 9 F à 7,37 F, il a, en revanche, déclaré que c'était la dernière année où l'établissement public régional allait boucler un « budget convenable ».

« En atteignant le plafond légal, nous réussissons le tour de force de diminuer la charge fiscale directe. Mais cette situation, nous ne pourrons la tenir plus d'un an. Quelles que soient l'issue des élections et la nature des futures régions, il nous faudra davantage de moyens. La limite du plafond fiscal est insupportable et offensante. Insupportable parce que nous ne pourrons pas établir le budget de 1979. Offensante parce que je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas définir nous-mêmes, comme les municipalités, la pression fiscale qui nous convient. Sommes-nous fous ? Sommes-nous débiles ? Sûrement pas. Il n'est pas douteux que ce problème des moyens et des ressources arriva au premier rang de nos préoccupations. »

Pour sa part, M. Jean Barrière (P.C.) fit allusion à la demande d'entrée de l'Espagne dans le Marché commun et souligna les dangers d'une concurrence déjà déloyale : *« Nous assistons au renversement de l'afflux de la main-d'œuvre frontalière. Nous exportons de plus en plus de matières premières en Espagne, importons de plus en plus de produits finis. »*

Le docteur Grenet, maire de Bayonne, demanda que l'on étudie dès maintenant les conséquences de l'intégration de l'Espagne à la C.E.E.

Une triple proposition a été faite par M. Chaban-Delmas :

— Constitution d'une commission mixte (conseil régional et comité économique et social) pour étudier l'affaire sur un plan strictement régional ;

— Nécessité d'une réflexion et d'une coopération interrégionales avec Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ;

— Possibilité de constituer une structure à la fois interrégionale et internationale avec les régions du piémont espagnol.

• BRETAGNE : incident de séance pour une route

Saint-Brieuc. — Une route nationale oubliée dans le bocage des Côtes-du-Nord vient de se rappeler soudain au souvenir des pouvoirs publics et des conseillers régionaux de Bretagne en se trouvant à l'origine d'un incident de séance au cours de la dernière session du conseil régional.

Maintenue dans le réseau national lors du déclassement d'un certain nombre d'itinéraires de moindre importance, la R.N. 778 Saint-Brieuc-Baud n'avait pas mérité pour autant les attentions du fameux plan routier breton. Pourtant, cet axe Nord-Sud qui relie Saint-Brieuc à Vannes et Lorient vit croître continuellement son trafic au point de le supporter difficilement aujourd'hui, d'où la colère de conseillers généraux des Côtes-du-Nord comme M. Le Foll (P.S.), député et maire de Saint-Brieuc.

Le 12 septembre, à Vannes, le comité économique et social avait reçu des assurances selon lesquelles la route Saint-Brieuc-Baud ferait l'objet d'un financement d'Etat. Pourtant, cette question n'avait pas été inscrite par le préfet de région, M. Olivier Philip, à l'ordre du jour de la session du conseil régional les 22 et 23 septembre. Les élus socialistes lui en ayant demandé la raison, M. Philip rappela qu'il avait seul pouvoir pour fixer l'ordre du jour des sessions. Ce que le président du conseil régional, M. André Colin, fit confirmer par un vote finalement serré : 22 conseillers donnant raison au préfet, 21 le désavouant et 6 (dont les élus communistes) s'abstenant. Les socialistes ont alors quitté la salle à grand bruit.

• CHAMPAGNE-ARDENNE : quel tracé pour le canal Seine-Est ?

Châlons-sur-Marne. — Mettant en œuvre, un des premiers en France, les nouvelles possibilités ouvertes aux régions par les décrets de juillet sur les primes aux entreprises, le conseil régional de Champagne-Ardenne a décidé de créer un fonds de 5 millions de francs qui sera porté ultérieurement à 10 millions afin de cautionner conjointement avec la société de développement régional Champex les prêts que des entreprises solliciteront des banques pour se développer.

Autre sujet qui a déjà fait beaucoup parler de lui depuis des années, le canal à grand gabarit Seine-Est, toujours en projet. Il s'agissait de savoir si un crédit de 150 000 francs serait inscrit au budget primitif de 1978 pour participer au paiement des études faites par le consortium Seine-Est-Nord. Celui-ci met au point actuellement un montage financier pour la réalisation des liaisons Seine-Est et Seine-Nord avec une participation de l'Etat et des régions Nord - Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie, Ile-de-France et Champagne-Ardenne. L'idée est de prendre de vitesse le projet Rhin-Rhône. Mais ici, on n'est pas d'accord sur le tracé à proposer, les Aubois, les Ardennais et les Marnais ayant chacun leur préférence. Le conseil régional a décidé finalement de ne voter qu'un crédit de 30 000 francs pour « payer son fauteuil » au consortium.

• LANGUEDOC-ROUSSILLON : pas de plan lancé à la cantonade

Montpellier. — Le conseil régional du Languedoc-Roussillon, qui vient de se réunir à Montpellier, a considéré que le gouvernement faisait bien peu de cas de son existence. Il a regretté notamment que le premier ministre venu à Montpellier le 18 août n'ait pas reçu son président, M. Edgar Tailhades (P.S.), et que l'invitation faite récemment par M. François Essig, délégué de la DATAR, aux parlementaires du Languedoc-Roussillon de se rendre à Paris pour la mise au point d'un plan économique pluriannuel ne s'adresse pas aussi à lui.

Les élus ont manifesté leur mécontentement, auquel les parlementaires ont ajouté le leur, estimant en outre léger le fait d'avoir appris cette initiative par la lecture de la presse (*le Monde* du 24 septembre). MM. Raymond Courrière, sénateur P.S., et Georges Frêche, député P.S., ont parlé d' *« invitation à la cantonade »*.

M. Maurice Lambert, préfet de région, a, pour sa part, fait remarquer que M. Raymond Barre était venu à Montpellier pour une visite à caractère purement départemental, mais qu'il avait été alors sensibilisé par les difficultés de la région. M. Lambert a annoncé aussi que la réunion prévue à la DATAR (pour le 30 septembre et reportée au 4 octobre) n'était qu'une première concertation. Elle sera suivie d'une nouvelle invitation à la diligence du nouveau ministre de l'équipement qui recevra une délégation du conseil régional et du comité économique et social.

Mais tous ces rendez-vous ne soulèvent pas l'enthousiasme des conseillers régionaux. Ils rappellent qu'ils devaient aussi être reçus en son temps par M. Lecanuet.

Les conseillers régionaux sont d'accord pour répondre favorablement à une invitation du gouvernement, mais ils estiment que M. François Essig doit venir lui-même à Montpellier exposer son plan devant l'assemblée.

Ile-de-France

LES DIFFICULTÉS DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE

L'assemblée générale de la SEMIBO adopte un « plan de redressement »

Réunie le 27 septembre à Saint-Germain-en-Laye, l'assemblée générale de la Société d'économie mixte immobilière intercommunale de l'ouest parisien (SEMIBO) a approuvé le « plan de redressement » que lui proposait la commission interministérielle chargée de résoudre les graves difficultés que connaît cet organisme (« le Monde » du 28 septembre). Un plan qui, en vérité, aboutit à un véritable démembrement de la société (virtuellement en faillite puisque comptant un actif net négatif de 43 millions de francs) mais qui permet aussi de préserver tant bien que mal les intérêts des contractants et surtout d'éviter la catastrophe financière qui guettait les communes intéressées.

L'opération prévue passe, en premier lieu, par un apurement des pertes qui s'élèvent à 108 millions de francs. Cette somme doit être couverte par plusieurs moyens :

— Réalisation des plus-values sur les immeubles anciens : 56,7 millions de francs. Les communes sur le territoire desquelles sont bâtis ces immeubles renonceraient alors à leurs droits moyennant une indemnité égale au quart de la plus-value réalisée, indemnité qui prendrait la forme d'une réduction du prix de cession à un organisme d'H.L.M. désigné par les communes ;

— Reprise par la ville de Sartrouville de la perte envisagée sur les terrains de la localité : 11,9 millions ;

— Abandon d'agios par les banques, notamment la Banque de Paris et des Pays-Bas : 12 millions ;

— Vente de programmes à certaines communes à un prix supérieur à leur valeur réelle : 16,3 millions. Sont concernées : Saint-Germain-en-Laye (9 millions), Sartrouville (3 millions), Poissy (3 millions) et Aubevoye (1,3 million). Des prêts sur dix ans sont prévus à un taux de 11,2 % qui pourrait être bonifié de 1,5 % par le conseil général des Yvelines ;

— Versement de la commune des Essarts-le-Roi : 3,5 millions. Cette contribution serait financée par un prêt à 11,2 % amorti en vingt annuités progressant de 10 % par an à partir de la première de ces annuités fixée à 200 000 francs ;

— Apports de l'Etat strictement destinés à la SEMIBO : 7,6 millions.

Le second volet du plan prévoit une dispersion des actifs au profit d'organismes H.L.M. et des communes. Plusieurs modes de financement sont prévus pour un montant total de 271,3 millions de francs :

— Les organismes d'H.L.M. recevraient 62,1 millions de prêts garantis par les communes au titre de l'acquisition et de la rénovation ;

— 15,6 millions de prêts I.L.M. ainsi que 27,3 millions de prêts à très longue durée et faible taux seraient consentis aux acquéreurs des programmes des Essarts-le-Roi, des Mureaux et de Saint-Germain-en-Laye (Arpège) ;

— 48,2 millions de prêts à 11,2 % sur vingt ans seraient encore offerts, garantis par les communes et avec possibilité de bonification par le conseil général des Yvelines ;

— 9,1 millions de prêts du Crédit foncier de France en place seraient transférés aux acquéreurs de logements anciens ;

— 109 millions de prêts à court terme seraient prévus en faveur des acquéreurs des programmes qui doivent être rapidement revendus à des particuliers.

Le plan prévoit encore qu'un éventuel passif subsistant à la répartition des actifs immobiliers de la SEMIBO serait pris en charge par le pool bancaire. En revanche, un éventuel actif serait partagé pour moitié entre le pool bancaire (dans la limite de 12 millions) et l'Etat.

JAMES SARAZIN.

Faits et projets

TRANSPORTS

● *Carte orange valable la nuit.* — Le Syndicat des transports parisiens, réuni sous la présidence de M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France, vient de décider l'extension de la validité de la carte orange aux services d'autobus de nuit exploités par la R.A.T.P. Il a aussi été décidé de prendre en considération le schéma de la liaison ferrée S.N.C.F. entre la vallée de Montmorency et la gare des Invalides.

● *La concession de Bordeaux-Poitiers.* — M. Paul Masson, préfet de la région Aquitaine, a annoncé que la concession de l'autoroute Bordeaux-Poitiers avait été confiée à la Société des autoroutes du Sud de la France. — *(Corresp.)*

COLLECTIVITÉS LOCALES

● *M. Pierre Schielé réélu président du C.F.P.C.* — C'est M. Pierre Schielé, sénateur (C.D.S.) du Haut-Rhin, maire de Thann, président sortant, qui a été réélu président du Centre de formation des personnels communaux (C.F.P.C.). Il a battu, par 15 voix contre 10, M. René Gaillard, député socialiste des Deux-Sèvres, maire de Niort. (*Le Monde* du 29 septembre.)

MÉDECINE

AUX ENTRETIENS DE BICHAT

M. Giscard d'Estaing souligne l'inflation des dépenses de santé

Pour la première fois depuis le début de son septennat, le chef de l'État exprime, ce jeudi 29 septembre, ses conceptions sur la politique actuelle et future de la santé.

Le choix des entretiens de Bichat comme cadre de ce discours n'a pas manqué de dérouter, et même d'irriter, les respectables instances, telle l'Académie, tels encore les hauts comités et les conseils supérieurs ou nationaux divers, qui estiment en général que la santé s'incarne par les pouvoirs ou les devoirs de ses gardiens naturels, donc par leurs institutions suprêmes.

Or, s'il est conscient du rôle majeur que jouent les professionnels dans le maintien du système de santé, M. Giscard d'Estaing estime aussi, comme il l'avait déclaré lors du conseil des ministres du 21 juillet 1976, que c'est la population tout entière qui se trouve concernée par la protection de la santé, élément fondamental du bien-être individuel et collectif et de la qualité de la vie.

Par-delà les institutions traditionnelles, c'est donc à l'infanterie médicale, aux généralistes réunis pour la plus importante manifestation annuelle d'enseignement post-universitaire, qu'il a choisi de s'adresser.

Le fait que ces « entretiens » n'aient plus rien de confidentiel et soient devenus le prétexte de la plus vaste entreprise française d'information sanitaire, destinée, par le truchement de tous les médias, au public le plus large, n'est pas étranger à ce choix. Les préoccupations manifestées de plus en plus fréquemment à Bichat, et concernant l'évaluation du coût et de l'efficacité des soins médicaux, n'y sont pas étrangères non plus.

Le budget social de la nation représente presque l'équivalent de la totalité des dépenses de l'État. Le coût de la santé se monte à 100 milliards de francs, soit le tiers de ce budget social, et la population, ainsi que le corps médical, a pris conscience depuis quelques années des difficultés insurmontables créées par son augmentation continue.

C'est précisément au terme d'un débat sur *« le coût de la santé »*, présidé par le professeur Etienne (Paris), président de la commission santé et assurance-maladie du VIIe Plan, que le chef de l'État exposera ses vues sur le système français de protection sanitaire. Système profondément original dans la mesure où il lie une socialisation des coûts quasiment complète à un mode d'exercice essentiellement libéral. Système pluraliste par excellence et donc conforme aux inclinations du président de la République. Mais c'est aussi un système centré complètement sur la réparation anarchique et coûteuse des dégâts et non sur une prévention dont le gouvernement souhaite qu'elle connaisse, pour les années à venir, un important développement.

Le discours de Bichat doit-il être conçu, après ceux destinés à l'armée et à la justice, dans le cours des adresses aux grandes institutions ? Tel ne semble pas être le dessein du président de la République, qui entend traiter de la santé plus que de la médecine, et faire appel à la participation de tous.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Prix, coûts et dépenses de santé

En 1977, la santé n'a pas de prix. Ses coûts, en revanche, sont devenus préoccupants pour les gouvernements de tous les pays industrialisés, parce qu'ils sont supportés en majeure partie par les budgets nationaux, et que leur croissance est la plus rapide de toutes les composantes de la dépense publique. Or les mécanismes de l'inflation dans la santé, s'ils sont en principe simples à expliquer, soulèvent pour les économistes des difficultés multiples, en particulier à cause du rôle d'agent intermédiaire, à la fois producteur et prescripteur que joue le médecin.

Tant que l'entente directe du médecin avec son client permettait aux partenaires de comprendre de manière intuitive, comment et à quel niveau s'établissait la transaction liant l'échange de services à sa rémunération, à la satisfaction des deux parties, on pouvait en ignorer la formulation théorique. Le serment d'Hippocrate résume, en réalité, tout l'engagement socio-économique du médecin. Mais la santé n'est pas un service marchand, et les équilibres dans ce domaine ont des caractéristiques particulières :

Le consommateur ignore en grande part la qualité des services qui lui sont offerts ; il n'a pas le pouvoir d'en déterminer la quantité, qui marquerait le niveau de satisfaction de ses besoins. Les médecins ne sont pas seulement motivés par le profit, mais aussi par l'altruisme ou par le goût d'un certain type de pouvoir sur les hommes : les hôpitaux ont souvent un rôle social à remplir dont le profit est en principe exclu. La compétition ne joue pratiquement aucun rôle ouvert (pas de publicité, pas de concurrence au niveau des prix...) Surtout, le caractère aléatoire de la maladie ou de l'accident empêche toute prévision des dépenses à l'échelle de l'individu, et conduit, dans toute société organisée, à l'élaboration d'une forme ou d'une autre de solidarité collective.

Or le comportement des individus, dans de tels « systèmes », est différent et obéit souvent à des conduites que l'intuition ne suffit plus à comprendre.

Depuis une dizaine d'années, d'importants efforts ont été consacrés par des économistes et des médecins pour sensibiliser les professions de santé aux conséquences économiques et sociales de leur activité. Une nouvelle discipline, l'économie de la santé, est ainsi apparue, dont médecins et économistes attendent depuis 1970 qu'on leur précise les objectifs, les moyens et les limites. Dans un tel contexte, la visite et la participation du président de la République dans une « table ronde » consacrée aux « Coûts de la santé » revêtent une signification importante pour le développement de cette jeune discipline. — Dr J.-F. L.

★ Par ordonnance du 8 septembre 1970, l'enseignement des sciences sociales et économiques a été rendu obligatoire au cours de l'enseignement du premier et du second cycle d'études médicales.

● *Les fumeurs de cigarettes* qui avalent la fumée ont deux fois plus de risques d'avoir un cancer de la vessie que les non-fumeurs, affirme un nouveau rapport sur les méfaits du tabac publié mercredi, à New-York, dans la revue de l'Association américaine pour la recherche du cancer. — *(A.F.P.)*

INFORMATION SEXUELLE : QUATRE-VINGTS APPELS PAR JOUR

Le 544-56-46 reçoit tous les jours soixante-dix à quatre-vingts appels. Ce numéro appartient au CIRM, Centre d'information sur la régulation des naissances, la maternité et la vie sexuelle. Créé le 13 avril 1976 sur l'initiative du ministère de la santé, ce Centre n'a ni la prétention ni les moyens de résoudre sur une grande échelle les problèmes sexuels de la famille ou des jeunes. Plus simplement, il assure un service de renseignement par téléphone — moyen de communication simple, pratique, et anonyme. Que l'entretien dure cinq minutes ou une heure, quinze conseillères conjugales, médecins, juristes, sage-femmes ou sociologues écoutent, informent ou orientent leur correspondant.

Mme Hélène Missoffe, présidente du CIRN, établissait le mercredi 28 septembre un bilan satisfaisant des activités du Centre. Vingt mille appels en un an sont la preuve de son utilité. Il existe autant de personnes trop et mal informées que pas informées du tout. Sans vouloir chercher à savoir pourquoi, le CIRM complète, corrige, précise : 75 % des correspondants sont parisiens, ont entre quinze et trente-quatre ans avec une majorité de femmes, sauf chez les jeunes où les proportions sont sensiblement égales. Un quart des appels se rapportent à la contraception et autant aux problèmes sexuels ; viennent ensuite les questions relatives à la grossesse, à son interruption volontaire, aux difficultés juridiques.

Pour l'avenir, si le Centre va chercher à se faire mieux connaître des adolescents et des plus de cinquante ans, à élargir son audience en province en créant prochainement la première antenne régionale, il lui faudra aussi s'orienter non plus seulement vers les problèmes de contraception et d'avortement mais vers d'autres sujets mal connus du public, entre autres celui des maladies sexuellement transmissibles.

ÉDUCATION

Un étudiant sur deux consacre moins d'une heure par jour à la lecture (livres, journaux, revues)

Les étudiants lisent peu, ils ne regardent pas la télévision mais ils écoutent beaucoup la radio : telles sont les principales caractéristiques de l'attitude des étudiants à l'égard des médias, qui apparaissent dans les résultats de l'enquête du Guide de l'étudiant *sur les étudiants de 1977, qui est analysée dans* le Monde de l'éducation *d'octobre (*le Monde *du 29 septembre).*

Un étudiant sur deux consacre moins d'une heure par jour à des lectures — livres, journaux ou revues — qui ne sont pas strictement universitaires. Un étudiant sur quatre (27,4 %) ne lit jamais un journal, un quotidien ou un hebdomadaire (30,5 % pour les filles et 25 % pour les garçons).

En tête de ceux qui ne lisent jamais *aucun* journal, figurent les étudiants en médecine ou dentaire (35,7 %). Puis viennent les élèves des écoles d'ingénieurs (33,6 %), les scientifiques (32 %), les littéraires (23 %), les étudiants des écoles de commerce ou de gestion (18,7 %) et enfin les juristes et économistes (15,9 %).

En revanche, parmi ceux qui ont déclaré lire régulièrement *quatre* journaux ou revues et plus, la palme revient aux élèves des écoles de commerce et de gestion (23,2 %), suivis des juristes et économistes (19,4 %), des littéraires (15,5 %), des élèves des écoles d'ingénieurs (13,3 %), des scientifiques (10,8 %) et des étudiants en médecine ou dentaire (10,5 %).

Près d'un étudiant sur trois est un lecteur régulier du *Monde* (30,8 %). Le classement établi par ce sondage — dont on peut regretter qu'il ne comprenne pas tous les quotidiens nationaux — fait apparaître aussi la place importante occupée par le journal local (22,5 %) et l'excellent score de la presse étrangère (11,2 %). On relève également le faible impact en milieu étudiant des revues qui s'adressent plus spécialement aux jeunes : *Antirouille*, 1,2 % de lecteurs réguliers ; *Jacinte*, 2,3 % ; *Pilote*, 4,9 %. Pour les journaux d'information générale qui figuraient dans le sondage, le classement s'établit ainsi : *le Monde*, 30,8 % ; quotidien local, 22,5 % ; *le Nouvel Observateur*, 18,4 % ; *l'Express*, 12,3 % ; la presse étrangère, 11,2 % ; *le Point*, 10,8 % ; *le Canard enchaîné*, 10,6 % ; *le Figaro*, 7 % ; *Charlie Hebdo*, 6,2 % ; *Libération*, 6,1 % ; *l'Humanité*, 5,5 %.

Parmi ceux qui lisent régulièrement *le Monde*, on compte un juriste ou un économiste sur deux (51,9 %), un littéraire sur trois (35,8 %), un scientifique et un étudiant en médecine sur cinq (respectivement 21,6 % et 19,3 %).

Le grand absent reste la télévision : 15,7 % des étudiants déclarent la regarder tous les jours, tandis que 42,3 % d'entre eux ne la regardent jamais ou assez rarement, et 41,8 % une fois par semaine. Ces résultats sont éloignés du taux d'écoute de l'ensemble de la population : selon le service d'études et recherches du ministère de la culture et de l'environnement, 65 % des Français regardent tous les jours la télévision (1). Ce phénomène peut s'expliquer par les conditions de logement des étudiants : 32 % d'entre eux seulement habitent chez leurs parents, où ils peuvent facilement disposer d'un récepteur.

La radio obtient le score le plus important de tous les médias. Cette constatation, que l'on pouvait prévoir, frappe cependant par son ampleur : 13,5 % seulement des étudiants n'écoutent jamais la radio ; 29,6 % l'écoutent une fois par jour et 43,5 % plusieurs fois par jour, en général le matin et le soir. En tête, on relève les radios qui diffusent essentiellement de la musique — France-Musique (8,9 %) et FIP, FIL, FIR... totalisent ensemble 27,4 % de l'écoute. Ils sont suivis de France-Inter (25,3 %), Europe 1 (20,4 %), Radio-Monte-Carlo (8,8 %) et R.T.L. (7,4 %).

Cette audience est confirmée par les habitudes d'écoute des étudiants, qui préfèrent la musique ou la chanson (57,1 %) aux informations (30,9 %) et aux débats et interviews (7,3 %).

JEAN-MICHEL CROISSANDEAU.

(1) Pour les lycéens, on estime à 55 % le nombre de ceux qui regardent la télévision au moins une fois par jour (*le Monde* du 5 octobre 1976).

IL EXISTE DEUX MILLE CELLULES COMMUNISTES DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

M. Jacques Chambaz, député de Paris, membre du bureau politique du parti communiste a déclaré, mardi 27 septembre, que le P.C.F. comptait deux mille cellules dans l'enseignement primaire et secondaire (1).

A propos de l'actualisation du programme commun, M. Chambaz a affirmé que, sur les questions d'éducation les discussions n'avaient *« pas révélé de différences importantes entre les trois partenaires par rapport au texte de 1972 »*. Il a indiqué que son parti avait proposé *« comme mesure prioritaire d'aller vers la gratuité réelle des fournitures scolaires pour l'enseignement du cycle obligatoire »*. *« Nos partenaires se sont rangés à nos raisons »*, a-t-il ajouté.

(1) Il existe en France environ soixante-dix mille établissements scolaires publics.

DÉFENSE

L'ARMÉE DE L'AIR S'ÉQUIPERA DE RADARS ALADIN DE DÉTECTION A BASSE ALTITUDE

Les manœuvres de la défense aérienne Datex, qui ont eu lieu mardi 27 et mercredi 28 septembre sur tout le territoire national, ont fait apparaître une disponibilité *« remarquable »* des matériels, selon le général de division aérienne Louis Grouiller, commandant la défense aérienne. Les calculateurs se sont révélés disponibles à 100 % et les moyens aériens à 80 %. La disponibilité de l'intercepteur Mirage F-1 a été supérieure à celle des autres appareils.

Mille missions offensives et mille missions défensives ont été menées. Plusieurs redéploiements d'appareils, depuis leur base de stationnement régulier, sur des bases arrière ont été effectués très rapidement.

Si la détection s'est révélée efficace à haute et moyenne altitude, en revanche, les raids à basse altitude ont été plus difficiles à détecter.

Cette faille, précise-t-on au commandement de la défense aérienne, devrait être comblée avec l'entrée en service des radars basse altitude Aladin, des missiles sol-air Crotale et des canons antiaériens rapprochés.

L'armée de l'air a prévu de s'équiper de cinq radars Aladin spécialement conçus par Thomson-C.S.F. pour la détection à basse altitude avec une portée supérieure à 100 kilomètres, si ce système est installé sur un site convenable en hauteur. L'Aladin devrait être déployé en première ligne, les informations étant retransmises par faisceau hertzien pour éviter de placer du personnel au point vulnérable. Le radar Aladin est mobile, aérotransportable et il complétera le système de guet à vue et, éventuellement, de radars montés sur tours pour la détection à basse altitude.

RELIGION

CORRESPONDANCE

INTÉGRISME PROTESTANT

A la suite de l'article de M. Roger Mehl : « L'intégrisme protestant », (le Monde du 30 août), nous avons reçu la lettre suivante du pasteur Georges Casalis :

Cet article appelle, de ma part, un certain nombre de réserves. Je n'en formulerai que deux, d'importance inégale d'ailleurs :

1) Il n'est pas exact de présneter le « progressisme » uniquement comme un des « derniers avatars » du modernisme. C'est laisser de côté les pratiques et textes de chrétiens de gauche qui s'inscrivent dans la ligne de théologies résolument évangéliques : Barth, Hromadka, Niemöller, Gustavo Gutierrez et leurs disciples, les textes divers des Chrétiens pour le socialisme montrent à l'envi qu'il n'est pas besoin d'être « libéral » pour être socialement et politiquement engagé dans la perspective d'une transformation radicale des structures et valeurs collectives...

2) La Commission générale d'évangélisation (C.G.E.) de l'Eglise réformée de France n'a pas « conçu » elle-même sa mission : elle l'a reçue des synodes nationaux qui l'ont définie et l'ont confirmée depuis Royan 1968, où, sous l'impulsion de Georges Crespy, une nouvelle orientation lui avait été donnée, en passant par Lyon 1974, où un « cahier des charges » précis lui a été remis, et par Chantilly 1976, où le rapport de la C.G.E. (« Manifester l'Evangile ») a fait l'objet d'un vote disant notamment : *« Le synode considère que la C.G.E. doit rester libre de garder l'orientation qui est la sienne, en particulier dans la lecture qu'elle pense faire de l'Evangile, conformément à sa mission... »*

Cela est d'autant plus important que la C.G.E., consciente du fait que l'*évangélisation est la tâche de toute l'Eglise*, ne pense nullement en avoir le monopole, mais travaille en liaison constante avec des paroisses, groupes, mouvements, dont la caractéristique commune, quelles qu'en soient les options particulières, est de refuser les exclusives et durcissements de l'intégrisme.

D'accord avec ces partenaires multiples, la C.G.E. a ainsi formulé ses objectifs prioritaires :

— cherchef ensemble une cohérence entre foi et vie quotidienne;

— découvrir ensemble comment libérer notre langage et nos communautés pour que se produise une véritable libération de l'Eglise et de la société ;

— réaliser ensemble une présence aux « frontières » ;

— manifester que la résurrection défatalise l'histoire.

Se voulant à la fois « intérieure à l'Eglise et entièrement tournée vers l'extérieur », elle s'efforce d'aider à la manifestation et à la communication de l'Evangile dans les milieux et par les moyens les plus divers. La simple lecture de ses rapports annuels suffit à montrer l'ouverture et l'étendue de son action.

MISE AU POINT PROTESTANTE A PROPOS DE L'EUCHARISTIE

Plusieurs lecteurs protestants nous ont fait remarquer, à la suite de l'article sur les « Campagnes sans prêtres » du 17 août, que dans les Eglises rattachées à la Fédération protestante de France, les fidèles ne devraient jamais célébrer l'Eucharistie en l'absence d'un pasteur. Les protestants laïcs qui estiment avoir de bonnes raisons de le faire doivent obtenir une « délégation pastorale temporaire », qui leur est délivrée par les autorités ecclésiales.

Sans abolir les importantes différences qui séparent la doctrine catholique et la doctrine protestante concernant la nature des ministères, cette précision met en évidence une certaine analogie entre les disciplines sacramentelles des deux confessions.

H. F.

● *Le service religieux pour les obsèques du pasteur Georges Appia*, qui vient de mourir (*le Monde* du 23 septembre), est reporté du samedi 1er octobre au lundi 3 octobre, à 14 h. 30, au temple du Saint-Esprit, rue Roquépine, Paris (8e).



SCIENCES

La France déciderait de construire un satellite national d'observation

(Suite de la première page.)

Les armées préfèreraient manifesté leur préférence pour un satellite d'observation parce que ce dispositif est complémentaire d'une stratégie nucléaire et qu'il permet au pays détenteur de participer à des négociations internationales sans dépendre d'informations fournies par ses alliés éventuels.

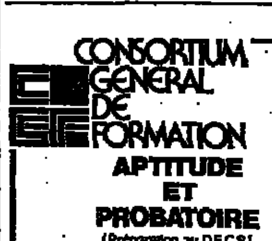
La construction d'Ariane

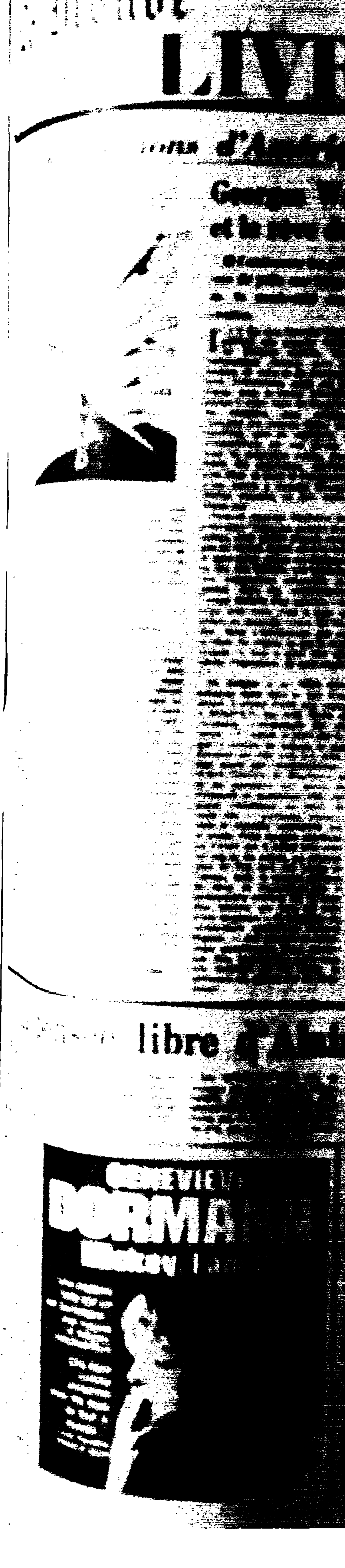
Il est aussi vraisemblable que le plan spatial français insistera sur la construction du lanceur Ariane. Développé sous l'égide de l'ESA, mais avec une maîtrise d'œuvre française — la France finance ce programme pour 62,5 % du total — Ariane n'est actuellement construit qu'à quatre exemplaires, destinés à des tirs de qualification qui seront faits en 1979 et 1980 au centre spatial guyannais de Kourou. Un des points sur lesquels butte actuellement la négociation européenne est la construction d'une série de six Ariane qui serviraient à mettre en orbite les futurs satellites européens.

L'échec récent du lancement, par une fusée américaine, du satellite O.T.S. (*le Monde* du 15 septembre) renforce la conviction des responsables français que l'Europe doit avoir ses propres lanceurs et ne pas dépendre de moyens étrangers. Ariane permettra d'autre part à la France, si elle le décidait, de mettre en orbite des satellites militaires. L'accord de 1973, à l'origine du programme Ariane, précise de façon explicite que le lanceur peut être utilisé par chacun des partenaires pour des besoins qui lui sont propres, dans la mesure où cet emploi est conforme au traité des Nations unies sur l'utilisation pacifique de l'espace, qui n'exclut que les satellites armés.

Bien que le principe en ait été accepté par nos partenaires lors de la réunion du conseil de l'ESA au niveau ministériel, en février dernier, certains ne voient pas d'un œil très enthousiaste, essentiellement pour des raisons budgétaires, la construction de cette série de six lanceurs. Il faut pourtant qu'une décision ferme soit prise avant la fin de l'année si l'on veut, compte tenu des trois ans nécessaires à la construction, disposer de lanceurs opérationnels en 1981, après les tirs de qualification. On peut donc s'attendre à ce que le gouvernement rappelle à nos partenaires que les futurs programmes européens ne peuvent faire l'objet que d'une approbation globale et que la série de six Ariane est une pièce essentielle de cet ensemble de programmes futurs.

MAURICE ARVONNY.





ÉDUCATION

... consacre ... heure par jour ... revues)

DÉFENSE

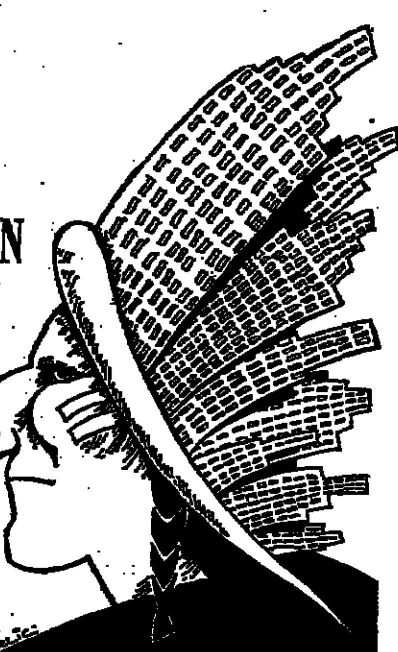
L'ARMÉE DE L'AIR S'ÉQUIPERA DE RADARS ... DE DÉTECTION À BASSE ALTITUDE



Deux visions d'Amérique

L'APOCALYPSE NEW-YORKAISE DE DIDIER DECOIN

● *Pris dans son tourbillon réel et fantastique, un Indien déchiffre l'arrêt de mort de la ville.*



Dessin d'ORLIC

CE roman, le huitième, de Didier Decoin, qui a maintenant conquis un public, est naïf et imagé comme les récits des temps anciens. Il se passe pourtant de nos jours, dans la plus moderne des cités, New-York. Il relève du roman mythologique dont Michel Tournier tient la tête, et, comme tel, il est à la fois romanesque, réaliste, fabuleux et symbolique. Didier Decoin sait mêler l'observation d'un monde qu'il connaît bien, l'Amérique, à l'imagination qui le transfigure. Il crée des personnages attachants qui existent hors de leur signification allégorique. Et, bien qu'il travaille sur des thèmes dans le vent : l'Indien, la ville maudite, il échappe par sa fraîcheur à la convention.

Son livre repose sur des registres contradictoires, et l'auteur joue habilement de ces oppositions. Il peint les signes avant-coureurs d'une apocalypse, mais dans une atmosphère de douceur, de tendresse, dus aux rapports entre les êtres qui y assistent. En dépit, ou à cause, d'une vision des choses un peu simple, un peu enfantine, *John l'Enfer* est un bel et bon roman.

Il y a beaucoup de monde sur le plateau, qui tourne très vite, passant d'une scène à l'autre, toutes saisies dans le présent de l'image, de l'événement. Didier Decoin ne raconte pas un film en train de se faire. Mais il donne à son écriture une efficacité cinématographique. Des phrases courtes, chargées de verbes. Le rythme du récit n'est pourtant pas haletant. Le regard s'attarde sur les choses décrites, le rêve se glisse entre les aventures. D'ailleurs, la petite phrase directe n'est pas seulement destinée à rendre l'action. Elle traduit aussi une âme exotique, celle de John l'Enfer, l'Indien de New-York qui, accroché aux parois vertigineuses par ses ventouses magnétiques, lave les carreaux des gratte-ciel.

Un trio d'épaves

L'invention de ce spectateur privilégié est si bonne que tout pourrait passer par elle. Aussi est-on surpris que Didier Decoin réduise si vite son Cheyenne au chômage pour le ramener à terre et le jeter dans d'autres péripéties. Au sol, John l'Enfer va rencontrer l'amour, un de ces amours de dévouement sans réserve ni récompense qu'on voue aux plus faibles que soi. Dorothy Kayne, jeune professeur de sociologie urbaine, a momentanément perdu la vue à cause d'un accident. John la recueillera à sa sortie de l'hôpital. Mais elle n'arrive pas seule. Un compagnon de chambre la suit, qui s'établit et devient son amant, dans la petite maison de bois que l'Indien possède à Long-Island. Ce Mysha Ashton est un immigrant polonais, officier de marine marchande, qui a passé la cinquantaine et ne trouve plus à se rembarquer. Un trio d'épaves se forme que New-York va entraîner dans ses remous singuliers.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 18.)

Georges Walter et le rêve du « Mayflower »

● *Confronter les pèlerins de jadis aux images de la modernité américaine.*

IL y a dix ans, Georges Walter publiait son premier roman, *les Enfants d'Attila*. Nous connaissions l'auteur pour un homme de radio et de télévision, nous fredonnions aussi ses refrains, sans le savoir peut-être, puisqu'il avait écrit de nombreuses chansons, dont certaines chantées par Juliette Greco. Aujourd'hui, plus de chansons, ni d'apparitions sur nos écrans : mais un quatrième roman, *Faubourg des Amériques*, confirme avec éclat la force et l'originalité d'une œuvre à laquelle Georges Walter travaille, en fait, depuis trente ans.

Peut-on raconter *Faubourg des Amériques* ? Résumer le sujet d'un roman, c'est parler d'autre chose que du roman, lequel est à la fois, et sans qu'on puisse les dissocier, un ton, une histoire, une musique, une composition artisanale qui retient dans ses combinaisons l'image devinée d'un univers. « Le sujet d'un livre, c'est à quoi se réduit un mauvais livre », dit Valéry. Nous n'atteindrons pas ici la chair du roman, ce qui le rend unique: il faut y aller voir soi-même. Cependant, de quoi s'agit-il ?

Un homme a eu l'idée d'un scénario. Assis dans le hall d'un palace, il attend d'être reçu (mais le sera-t-il ?) par MM. Smile et Goldberg, « empereurs du cinéma ». Il rumine le récit par lequel il compte les séduire, et voit d'avance son film avec une précision dictée par l'enthousiasme : ce sera l'histoire du *Mayflower* et de ses passagers qui, partis de Plymouth en septembre 1620, ont gagné l'Amérique au péril de leurs vies — puritains, aventuriers et matelots rassemblés par le projet d'une équipée héroïque, qui n'avait pas le même sens pour les uns et les autres. Le premier plan du film sera une image de l'Océan, mais, la caméra prenant du recul, on s'apercevra que le promontoire entrevu est le torse d'un homme, que l'eau est celle d'une baignoire — la baignoire du milliardaire mystérieux Howard Hughes, — pur produit et admirable quintessence d'une Amérique bien imprévisible pour ceux qui, ballottés par les vents, la portaient en germe sur le *Mayflower*.

Car, dès son premier roman, Georges Walter était fasciné par le futur de narration : le cancre qui *deviendra* un forçat, l'Amérique des Indiens qui *deviendra* celle de Howard Hughes, voilà la perspective romanesque et peut-être philosophique la plus naturelle à cet écrivain pour qui les causes finales approchent au plus près le sens profond des êtres et de leurs actes. Le *Mayflower*, dès lors, apparaît comme un œuf, encore clos, et fragile, d'où sortira la monstrueuse magnificence d'une modernité à son paroxysme. Et Nora, la jeune fille de 1620 qui tient son Journal sur le bateau, aura, de nos jours, sa semblable, sa réincarnation dans un mannequin de mode, Nora numéro deux, dont le rôle sera joué, dans le film, par la même actrice.

Un mouvement balancé

Le glissement des temps — car parfois le lecteur navigue en plein dix-septième siècle, et parfois il jette sur le voyage du *Mayflower* un regard rétrospectif — entraîne un intime décentrement du roman, qui ressemble peut-être au mouvement balancé du vieux bateau — glissement, décentrement où Georges Walter est maître, comme aussi il excelle à multiplier les variations d'identités et de perspectives. Ainsi le lecteur peut-il se croire sur le navire avec Nora, quand elle écrit au jour le jour les faits qui surviennent à bord, et oublier pendant de passionnantes séquences que toute l'aventure est imaginée par le narrateur assis dans le hall d'un somptueux hôtel ; il faut se réveiller de ce rêve et entrer dans un autre, quand l'auteur joue à rappeler que nous attendons d'être reçu par MM. Smile et Goldberg.

Car, loin d'être une pure transparence, le narrateur porte aussi son drame : celui d'habiter le *faubourg* de la ville, un faubourg qui tombe en ruine et qui est devenu presque désert, puisqu'il n'y a plus, cernée par les excavatrices, qu'une maison entièrement habitée, une pension de famille, loin des grands buildings neufs, et que cette pension de famille rassemble les survivants d'une civilisation moribonde, comme le *Mayflower* rassemblait les pionniers d'une civilisation à naître.

JOSANE DURANTEAU.

(Lire la suite page 18.)

RÉGIS DEBRAY, PIERRE GOLDMAN

Châtiment et crime

EN France, tout finit par des livres, y compris l'envie d'en finir avec eux. La rentrée littéraire 1977 aligne un nombre record de demi-soldes de la « révolution » naguère partisans de laisser parler les armes, et ralliés, que voulez-vous, aux mots.

Pour la plupart, qui n'étaient violents qu'en paroles, la conversion du colt au bic et de la guérilla à laguéguerre des jurys va sans vergogne. Mais les rares autres qui étaient passés aux actes et en avaient payé le prix enragent de s'être rangés, et se fustigent.

RÉGIS DEBRAY, plus que tous. Depuis qu'il a quitté le maquis et les cachots boliviens pour la jungle rive gauche, chacun de ses livres marque une escalade dans l'auto-punition. Après avoir peint en *Indésirable* — son dernier roman — le révolutionnaire européen qui rachète en Amérique latine ses *Rendez-vous manqués* — son dernier essai, — voici qu'il en fait un personnage risible d'intrus transi.

On ne demanderait qu'à brûler pour la glaciale Autrichienne de La Havane, nommée Imilla, qu'à l'admirer de rejoindre des révoltés à La Paz, qu'à tricoter pour le bébé qu'elle attend de son chef Carlos, qu'à pleurer le meurtre de ce dernier et de l'enfant, qu'à approuver la résolution méticuleuse avec laquelle l'héroïne les vengera avant de périr elle-même pour son idéal.

Mais encore faudrait-il qu'à cette haute figure de combattante isolée par l'amour quasi mystique des « camarades tombés », l'auteur n'oppose pas sans cesse la médiocrité du petit soupirant français, acharné à s'humilier devant celle qu'il appelle sa « sœurette ». Dès la troisième page et tout

par Bertrand Poirot-Delpech

au long du récit, il n'est question que de l'inaptitude du pauvre Boris aux premiers rôles, de sa nullité impropre au destin, de ses « gesticulations de gamin » exclu de l'histoire, de son « âme de neveu », de « cul-terreux cartésien ». Les maximes souvent heureuses que le personnage tire de sa fréquentation des vrais révolutionnaires, et de sa haine des faux, disparaissent sous le flot de mépris qu'il s'inspire.

LE masochisme qui imprègne le fond du roman, l'auteur semble y avoir cédé dans le choix malencontreux de la forme. On s'explique mal autrement qu'un normalien nourri de Stendhal écrive en 1977, et laisse imprimer après correction, qu'une femme ressemble à *« un papillon pourpre dans le crépuscule »* ou à *« une cariatide aux yeux de jouvencelle »*, et qu'*« elle plane comme un oiseau dans ce nulle part soyeux et blond où le plaisir vous catapulte avant de vous écraser au sol »*...

On pose la question avec peine parce qu'il s'agit de l'écrivain le plus scrupuleux de sa génération et que son imprudence risque de profiter par contraste aux truqueurs qui, ayant bien moins à dire, le disent avec plus de chiqué. Mais on ne doute pas qu'il illustre très vite ses vrais talents d'essayiste, de philosophe politique et de pamphlétaire, pour peu qu'il cesse de se prendre lui-même pour cible.

MALEDICTION d'hériter ! Entre deux révoltes proches — Debray en a souligné expressément les parentés, — c'est celle de Pierre Goldman, c'est-à-dire celle de l'autodidacte, qui a trouvé d'emblée son expression artistique la plus convaincante, parce que la moins ornementée et la plus, comment dire ?, inévitable.

Cette rencontre sauvage entre une expérience hors du (droit) commun et une écriture hors des codes a sauté aux yeux de tous, en 1975, quand l'ancien militant gauchiste reconverti, de son propre aveu, dans l'agression, a publié ses *Souvenirs obscurs d'un juif polonais né en France*, en guise d'appel contre sa condamnation sans preuve pour un double crime qu'il niait. Maintenant qu'un second procès l'a lavé de cette accusation, et qu'il a recouvré la liberté, l'écrivain de circonstance prend le pari de récidiver en professionnel, et il y réussit.

(Lire la suite page 18.)

★ LA NEIGE BRULE, de Régis Debray, Grasset, 282 pages, 39 F.
★ L'ORDINAIRE MESAVENTURE D'ARCHIBALD RAPOPORT, de Pierre Goldman, Julliard, 188 pages, 38 F.

La pensée libre d'Alain Touraine

● *Quand Alain Touraine se raconte, il fait en même temps l'histoire de sa vie et de sa pensée.*

ALAIN TOURAINE publie chez Stock *Un désir d'histoire* dans une des collections qu'y dirige Claude Glayman. Cet essai, parlé avant d'être écrit, s'ajoute à ceux, nombreux, qu'il publie depuis plus de vingt-cinq ans et qu'il avait presque tous confiés aux éditions du Seuil « parce que Paul Flamand y a donné souvent la preuve de son courage comme défenseur des libertés, partout dans le monde, et surtout, plus près de nous, en France ».

C'est une des trop rares notations personnelles de ce texte, en principe autobiographique. Mais la vie des hommes de cette sorte se confond avec leur pensée. J'avoue avoir goûté particulièrement les pages, trop brèves, où Alain Touraine nous parle de son enfance aux alentours du métro Bac, auprès d'un père médecin des hôpitaux pour qui seule comptait l'aristocratie du travail et des concours.

A l'oral de l'épreuve qui lui ouvrira l'Ecole normale, peu après la Libération, un de ses examinateurs demande à Alain Touraine ce que sont les sciences morales et politiques. Il flaire le piège et « en bon khâgneux » répond : « Ça n'existe pas ». Bientôt pourtant il se consacrera à « la sœur quasi jumelle » de la science politique, la sociologie.

Les sociologues sont (ou se croient) les mal-aimés de l'Université. A cette suspicion s'en ajouta une autre pour Alain Touraine, qui, en dépit de l'attraction du P.C. sur la plupart des intellectuels français fascinés des années 50, ne fut jamais communiste. « *Les sociologues étaient accusés d'être des agents de la bourgeoisie, car leur pensée libre menaçait la domination autoritaire du P.C.* »

L'auteur de la *Sociologie de l'action*, de *Vie et mort du Chili populaire* et de *la Société invisible* a donc souffert et souffre toujours de certains refus et de certains ostracismes : quelques-uns de ses anciens collègues de Nanterre lui refusent encore la main aujourd'hui à cause des courageuses positions qu'il prit en 1968.

Mais « *la sociologie achève en ce moment sa traversée du désert* ». L'avenir est à ce qu'Alain Touraine et ses amis appellent la société postindustrielle, où nous sommes déjà (où nous sommes enfin) entrés. Le présent a de nouvelles formes de pouvoir élaborées en tenant compte des modifications de la culture et de celle des rapports de classe.

Si la lutte des classes garde sa vérité et ses réalités, s'il est vrai qu' « *il faut rejeter les affirmations ridicules sur la fin du mouvement ouvrier, voire la fin de la classe ouvrière* », il n'en est pas moins devenu indubitable qu'aux Etats-Unis, en Suède, en Allemagne et en France « *le mouvement ouvrier n'apparaît plus porteur de combats déchirants* ».

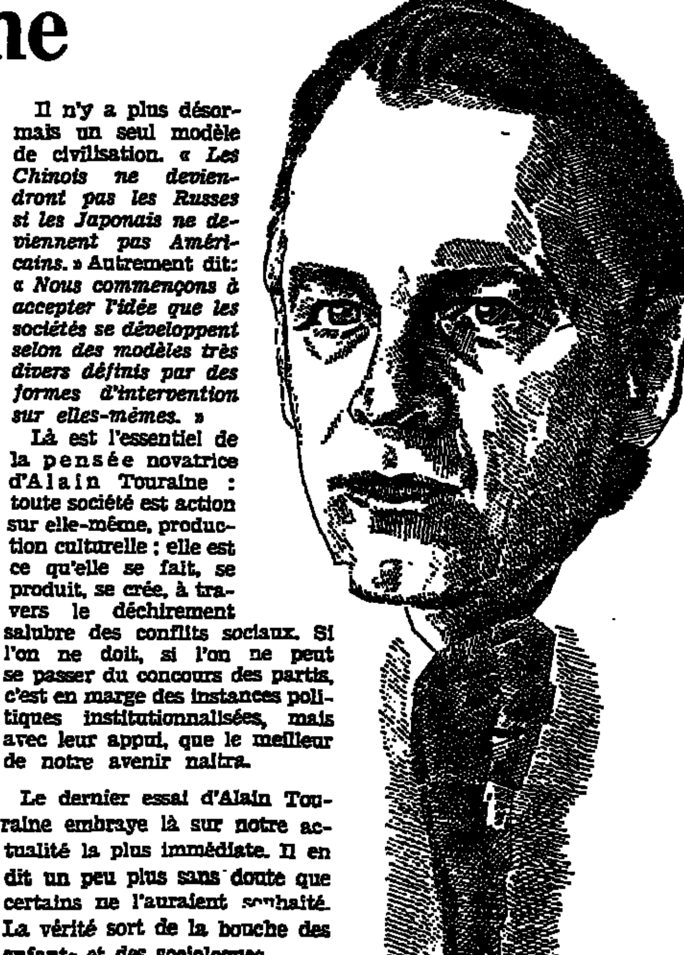
Il n'y a plus désormais un seul modèle de civilisation. « *Les Chinois ne deviendront pas les Russes si les Japonais ne deviennent pas Américains.* » Autrement dit: « *Nous commençons à accepter l'idée que les sociétés se développent selon des modèles très divers définis par des formes d'intervention sur elles-mêmes.* »

Là est l'essentiel de la pensée novatrice d'Alain Touraine : toute société est action sur elle-même, production culturelle ; elle est ce qu'elle se fait, se produit, se crée, à travers le déchirement salubre des conflits sociaux. Si l'on ne doit, si l'on ne peut se passer du concours des partis, c'est en marge des instances politiques institutionnalisées, mais avec leur appui, que le meilleur de notre avenir naîtra.

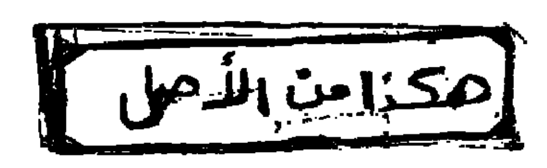
Le dernier essai d'Alain Touraine embraye là sur notre actualité la plus immédiate. Il en dit un peu plus sans doute que certains ne l'auraient souhaité. La vérité sort de la bouche des enfants et des sociologues.

CLAUDE MAURIAC.

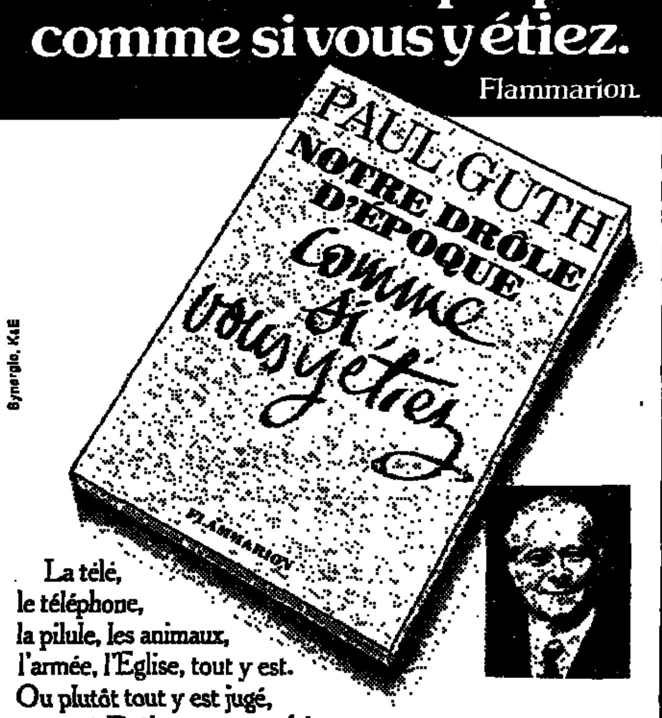
(Lire la suite page 20.)



Dessin de Julien.











la vie littéraire

Larbaud à Paris

Pour célébrer le vingtième anniversaire de la mort de Valery Larbaud, la municipalité de Vichy, sa ville natale, a fait transporter à Paris l'ensemble de l'exposition : *Valery Larbaud, sa vie, son œuvre,* présentée cet été au Centre culturel Valery-Larbaud (*le Monde* du 1er juillet 1977).

Du 5 au 15 octobre, dans le hall d'honneur de la Maison de la radio, on pourra suivre, à travers l'iconographie, des lettres, des manuscrits, des objets familiers et des documents divers, la formation et l'épanouissement de cet esprit vraiment cosmopolite, non seulement par son œuvre propre mais par sa persévérance à découvrir et à faire connaîtres ses pairs du monde entier, par une France alors à peu près ignorante des littératures exotiques contemporaines.

A la même occasion, on pourra entendre, le vendredi 30 septembre, sur France-Culture, de 20 h. à 21 h. 30, une émission de Roger Vrigny : *Hommage à Valery Larbaud,* à laquelle ont collaboré, notamment, le professeur Alajouanine, le recteur Robert Mallet et Monique Kuntz, à laquelle on doit l'organisation de l'exposition.

Encore des « nouveaux »

La jeune édition élargit son cercle de famille. Voici que vient de naître à Marcevol (Pyrénées-Orientales) la S.A.R.L. Editions du Chiendent. Son premier titre est sur le point de paraître. Il s'agit d'un texte d'une institutrice de Thuir dans le Roussillon qui témoigne sur sa région : *Quand on avait tant de racines.* Il inaugurera une collection intitulée « La Terre brûle ». Trois autres la compléteront : « Au pied du mur » pour les livres d'actualité nationale ou internationale, « Paroles d'encre », réservée aux exclus et « Papeligosse » pour les enfants.

Dans la petite équipe du Chiendent on trouve Xavier d'Arthuys qui fut en 1975-1976 directeur littéraire de Tema Editions à Paris. Son ambition est double : décentraliser l'édition et donner la parole à ceux qui ordinairement n'y ont pas accès. Le Chiendent aura une diffusion autonome par Mme Blandine Renard, 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

Autre « nouveau » : *Floréal,* né a Meudon dans la foulée d'une revue d'histoire populaire *le Peuple français* fondée en 1970 par de jeunes enseignants. La revue demeure. Les éditions, veulent seulement en élargir l'audience avec des « livres-dossiers ». Premier titre : *Luttes ouvrières.* A venir dans les deux prochaines années : *les Paysans du Moyen Age à l'Empire, la Révolution, le Peuple et l'Armée.*

Esotérisme contre FNAC

Pour faire face à l'implantation de la FNAC, qui vient d'ouvrir à Marseille sa première librairie hors Paris, les libraires traditionnels du centre de la ville se sont rassemblés depuis quelques mois au sein d'un Groupement des libraires pour l'animation culturelle (GLAC). Ils se proposent, par une série de manifestations publiques, de ne plus être seulement des « marchand de livres », mais d'aller au devant du lecteur, engageant directement le dialogue avec lui, se mettant à l'écoute de ses besoins, ou, encore, collaborant avec les responsables culturels.

Le programme d'animation du GLAC débute le 1er octobre avec une exposition, qui se prolongera jusqu'au 19 octobre, sur le thème *La littérature et l'ésotérisme* (parapsychologie, sciences occultes, sorcellerie, etc.). Elle se tient aux Archives communales (place Carli, 13001 Marseille). L'exposition présentera quelque trois cents ouvrages sur les sujets les plus divers (tantrisme, alchimie, magie, zen), des manuscrits et des livres anciens prêtés par la bibliothèque Méjanes, d'Aix-en-Provence, et la bibliothèque municipale de Marseille. Elle bénéficiera, en outre, d'une collection d'ouvrages anciens sur Nostradamus, prêtés par M. Jean-Charles de Fontbrune.

★ GLAC, 54, la Canebière, 13231 Marseille, Cedex 1, tél. 54-25-20.

De la revue « Recherches » à « Encres »

La nouvelle collection « Encres », éditée par la revue *Recherches,* se définit d'abord par ses refus : refus de se soumettre aux fracas des modes et aux exercices des pouvoirs. Refus également des espaces éditoriaux distincts — ceux des « collections » justement — ce que marquent bien les trois premiers livres qu'elle publie.

Celui qui suscitera sans doute le plus de commentaires : *la Révolution moléculaire* (350 p., 50 F), a pour auteur le très remuant Félix Guattari qui rassemble ici, en leur adjoignant quelques inédits, l'ensemble de ses interventions durant ces cinq dernières années. Georges Préli, lui, dans *la Force du dehors* (256 p., 40 F), interroge l'œuvre souterraine de Maurice Blanchot, cependant que, avec *Les papiers seront sauvés avant les hommes* (26 p., 10 F), Jean-Daniel Fabre propose un bref recueil de poèmes.

Ni purement littéraire, ni purement historique, ni philosophique, ni politique — ou plus précisément tout cela ensemble — la collection « Encres » annonce, entre autres, *Histoire d'un juif,* de Moshe Zalcman, et une *Histoire des passions françaises, 1848-1945,* de Théodore Zeldin.

Valéry et le théâtre

« La meilleure pièce est celle dont l'auteur a l'idée la plus nette de l'art du théâtre. » Cet aphorisme de Valéry, l'auteur de *Monsieur Teste* et de *Mon Faust,* en atteste la fausseté. Son idée sur le théâtre n'est pas des plus nettes, à peine plus claire que celle de Claudel, et pourtant, comme Claudel, sa prose s'accorde naturellement à la respiration de la scène. La preuve en a été donnée ces dernières années avec le succès de *Mon Faust* et de *l'Idée fixe,* montés par Pierre Fresnay et Pierre Dux.

Cette espèce de miracle de Valéry-homme-de-théâtre est au centre des *Cahiers Valéry n° 2* qui paraissent, ces jours-ci chez Gallimard, avec des inédits de l'auteur, dont une pièce inachevée *Stratonice,* et des témoignages de metteurs en scène.

Imposture au pluriel

Jacques Isorni ne sera pas censuré. Le livre *Je hais cette imposture !* dont n'avait pas voulu Flammarion sortira le 10 novembre prochain chez Robert Laffont. L'éditeur de la place Saint-Sulpice après avoir lu l'ouvrage, n'y a rien trouvé qui puisse justifier crainte ou émoi excessif. La seule modification portera sur le titre qui deviendra : *Je hais ces impostures.*

Jacques Isorni dans les 285 pages de son ouvrage ne parle pas en effet de la seule affaire Pétain « deuxième affaire Dreyfus » et ne s'en prend pas au seul général de Gaulle. Il traite aussi de Brasillach, du « judiciaire et du juridique » et de Bayreuth.

Cela étant, l'auteur, dont Flammarion avait déjà publié vingt-deux titres, qui est aussi son avocat depuis une quarantaine d'années n'est pas brouillé avec son éditeur de prédilection, même si certains échos donnés à cette péripétie politico-littéraire auraient pu le faire croire.

La voix de Frédéric Pottecher

A voix haute, tel est le titre des Mémoires de Frédéric Pottecher que publient les éditions Lattès. Qu'on ne s'y trompe pourtant pas : ces Mémoires ne sont pas seulement ceux du chroniqueur judiciaire populaire qui continue de manquer à notre télévision. Le judiciaire et les procès n'y tiennent même pas la plus grande place. C'est qu'il s'agit avant tout des souvenirs d'un homme qui nous parle de ses Vosges natales, du *Théâtre du peuple* que fonda à Bussang son oncle Maurice, des comédiens qu'il aima, et surtout de la vie. La sienne, celle des hommes qu'il croisa. *« Je ne sais écrire que sous le coup de l'émotion »* confie « in fine » Frédéric Pottecher.

vient de paraître

Romans

ANNE PHILIPE : *Un été près de la mer.* — Un été de bonheur dont la sensualité est aiguisée par les frôlements de la mort aux multiples visages. Anne Philippe atteint ici une déchirante sagesse. (Gallimard, 208 p., 27 F.)

PIERRE BOURGEADE : *l'Armoire.* — Une fable politique. A travers l'histoire d'un homme qui a mangé son armoire, une réflexion sur les régimes de l'Est et de l'Ouest. (Gallimard, 171 p., 25 F.)

PASCAL BRUCKNER : *Allez jouer ailleurs.* — Le récit d' « un voyage imaginaire dans le métro parisien » par l'auteur de *Monsieur Tac* et du *Nouveau Désordre amoureux.* (Le Sagittaire, 251 p., 38 F.)

PIERRETTE FLEUTIAUX : *Histoire du tableau.* — La rencontre d'un tableau bouleverse la vie d'une femme. (Julliard, 190 p., 38 F.)

JEAN-MARIE ROUART : *les Feux du pouvoir.* — Une étude des mœurs politiques de la Ve République, par l'auteur de *la Fuite en Pologne.* (Grasset, 348 p., 45 F.)

FERNANDO CAMON : *la Vie éternelle.* — Le second roman traduit en français d'un italien né en 1935. La vie rurale dans la province de Padoue. Traduit de l'italien par Yves Hersant et Ruggero Campagnoli. (Gallimard, « Du monde entier », 178 p., 35 F.)

Critique littéraire

MARCELLE MARINI : *Territoires du féminin avec Marguerite Duras.* — Un parcours de l'œuvre qui met en évidence la peinture par cet écrivain de l'aliénation féminine. (Editions de Minuit, coll. « Autrement dites », 265 p., 40 F.)

Histoire littéraire

JEAN LAFOND : *La Rochefoucauld - Augustinisme et littérature.* — Quelle était « l'intention objective » de La Rochefoucauld en écrivant ses *Maximes ?* Professeur à l'université de Tours, Jean Lafond s'interroge sur la problématique d'une morale fortement teintée d'augustinisme. (Ed. Klincksieck, 285 p., 60 F.)

Polémique

IONESCO : *Antidotes.* — L'auteur a fait un choix des articles qu'il a écris ses douze dernières années. Le ton est le plus souvent polémique. (Gallimard, 367 p., 49 F.)

Littérature étrangère

AUGUSTO ROA BASTOS : *Moi, le suprême.* — Un de ces romans « totalisants » dont les Latino-Américains ont le secret. Centré, comme *le Recours de la méthode,* d'Alejo Carpentier, et *l'Automne du patriarche,* de G. Garcia Marquez, sur un personnage de dictateur. Par un Paraguayen né en 1923, à Asuncion, enseignant actuellement à Toulouse. Traduit de l'espagnol par Antoine Berman. (Belfond, 442 p., 59 F.)

Sciences humaines

VINCENT DESCOMBES : *l'Inconscient malgré lui.* — Par un jeune philosophe, une approche nouvelle du concept d' « inconscient ». (Editions de Minuit, coll. « Critique », 184 p., 30 F.)

IGOR A. CARUSO : *la Psychanalyse contre la société ?* — Mettant en évidence la profonde parenté existant entre le matérialisme historique et la psychanalyse, Igor A. Caruso s'interroge sur le rôle du psychothérapeute. (Presses universitaires de France, coll. « Perspectives critiques », 248 p., 49 F.)

SERGE VIDERMAN : *le Céleste et le Sublunaire.* — La réflexion d'un psychanalyste sur les problèmes posés par l'interprétation dans sa discipline. (Presses universitaires de France, coll. « Le fil rouge », 473 p., 98 F.)

Philosophie

MARTIN JAY : *l'Imagination dialectique.* — Œuvre d'historien, cet important ouvrage retrace l'aventure intellectuelle de l'Ecole de Francfort. (Ed. Payot, 416 p., 99 F.)

Société

JEAN-MICHEL ROYER : *A chaud.* — L'auteur a réuni ses chroniques du *Progrès,* depuis 1974. Les sujets sont classés par ordre alphabétique : Jean-Michel Royer traite non seulement de la politique, mais des « spectacles de la rue », de « l'évolution des mœurs » et des événements culturels. (Ed. Jean-Claude Simoen, 285 p., 42 F.)

PHILIPPE GUILHAUME : *les Procédés de l'homme.* — Ancien chroniqueur économique à France-Inter, l'auteur propose un guide méthodologique précieux des communications de tous ordres. (Stock, coll. « Monde ouvert », 245 p., 35 F.)

Voyages

ALAIN MEDAM : *New-York terminal.* — La chronique d'un flâneur à New-York. (Ed. Galilée, 324 p., 56 F.)

Histoire

LEON POLIAKOV : *l'Europe suicidaire 1870-1933.* — Le quatrième tome de l'*Histoire de l'antisémitisme,* examinée par son meilleur spécialiste. (Calmann-Lévy, coll. « Liberté de l'esprit », 364 p., 59 F.)

CLAUDE JAMET : *Notre front populaire 1934-1939.* — Le « journal d'un militant », des enthousiasmes aux désillusions. (La Table Ronde, 321 p., 49 F.)

JEAN-PIERRE ALEM : *l'Espionnage à travers les âges.* — Depuis les pharaons, les agents secrets fabriquent eux aussi l'Histoire. (Stock, 507 p., 48 F.)

EMMANUEL BOURASSIN : *Jeanne d'Arc.* — Une nouvelle biographie. (Librairie académique Perrin, 347 p., 60 F.)

en poche

« L'APPRENTI PSYCHIATRE »

LES circonstances dans lesquelles fut écrit *l'Apprenti psychiatre* méritent d'être rappelées. Julien Green était alors un jeune étudiant à l'université de Virginie. Au terme d'un cours consacré à Stevenson, le professeur Metcalfe lança à l'auditoire : *« Chacun de vous va m'écrire une nouvelle de son cru. Une dizaine de pages. Je vous donne quinze jours. »*

L'idée électrisa le jeune Green. Fiévreusement, il se saisit d'un sujet alors à la mode, celui du psychiatre qui sombre dans la folie et, nostalgique d'un Paris qu'il avait quitté cinq mois auparavant, situa l'action à Passy, son quartier. Trois semaines plus tard, le professeur Metcalfe annonçait à Green qu'il comptait publier sa nouvelle dans la revue de l'Université, la *Virginia Quartely.* Plus d'un demi-siècle après cette intronisation littéraire, *l'Apprenti psychiatre* paraît donc en français, traduit par Eric Jourdan.

Sous ce style limpide que Green affectionne et dont il ne se départira jamais affleure déjà son extrême sensibilité au mystère des êtres, à cette chape d'angoisse qui les écrase, à ce désir de fuir dans la mort ou dans la folie l'innommable qui les menace.

Des articles et des conférences qui tous ont pour dénominateur commun l'Amérique accompagnent *l'Apprenti psychiatre.* Le Livre de poche propose également en un volume deux pièces de théâtre de Green : *l'Ombre* et *l'Ennemi,* ainsi que *le Goret,* un recueil de nouvelles de sa sœur Anne.

ROLAND JACCARD.

★ L'APPRENTI PSYCHIATRE, de Julien Green. Le Livre de poche.

● Parmi les inédits : *la Nouvelle Géographie,* de Paul Claval (P.U.F., « Que sais-je ? »).

● Parmi les rééditions : *la Bête humaine,* d'Emile Zola, avec, en guise de préface, un texte que Gilles Deleuze avait publié dans *Logique du sens, Zola et la fêlure* (Folio. Edition présentée, établie et annotée par Henri Mitterand.)

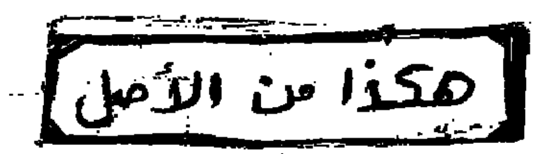
en bref

● DE NOMBREUX POETES, parmi lesquels Aragon, Yves Bonnefoy, Alain Bosquet, Michel Butor, René Char, G. E. Clancier, Guillevic, Hubert Juin, Bernard Noël, Pierre Oster, A. Pieyre de Mandiargues, Georges Perros, se trouvent réunis sur les murs de Brest jusqu'au 31 octobre.

Max-Pol Fouchet et Juliette Darle ont inauguré ce quatrième Festival de poésie murale auquel participent également des peintres qui ont introduit des poèmes dans leurs œuvres.

● UNE EXPOSITION SUR « LE GRAND JEU », mouvement et revue para-surréaliste, qu'animaient Roger Gilbert-Lecomte, René Daumal et Roger Vaillant, se tiendra, à partir du 1er octobre, à la librairie le Grand Jeu (12 h. 30 - 20 heures, 58, rue des Moines, Paris-17e).

● LE RÈGLEMENT DU GRAND CONCOURS international littéraire 1978 d'Arts et Lettres de France peut être obtenu au secrétariat du concours, 61, rue Kléber, 33800 Bordeaux.



roman

Que sont les siècles pour Max Gallo ?

● *Trois mille ans en trois cents pages par un poète érudit.*

DES que les hommes paraissent, l'histoire est en marche. Elle peut naître d'une jalousie ou d'une alliance, d'une ambition réalisée ou d'une convoitise rêvée. Il reste à la raconter, ce qui n'est pas seulement affaire de mémoire. Il y a tant de façons, une fois les souvenirs pris au filet, d'en faire bon ou mauvais usage. On peut aligner des dates, se repérer de combats en batailles, de chicanes en traités, citer cent témoins d'un même fait ou d'un même prince. On peut aussi peindre des passions, ressusciter des cœurs fous, des êtres robustes qui ont, dans l'affaire, joué seulement le jeu de la vie, effrois et plaisirs confondus.

Embrassées à distance, les grandes fresques conventionnelles ne sont que froideur ou confusion. Il convient de les scruter, de s'attarder à leurs détails, à leurs coins et recoins. Pour peu que l'on sache s'y prendre on y trouve vite de quoi donner le branle à l'imagination. Alors il devient possible de reconstituer ce qui — Max Gallo le sait bien qui le dit et redit — *« requiert imagination de poète et modestie d'érudit »*.

Ainsi s'écrit — a dû s'écrire ? — *Que sont les siècles pour la mer*, roman et réflexion, hors des modes mais non pas hors du temps.

Voir de plus près, au plus près, c'est, à la manière du cinéaste maniant le « zoom », plonger sur une vie comme sur un visage, sur un sentiment comme sur une cicatrice. On ne voyait qu'un œil, et voilà qu'on reçoit la peur, ou la joie, ou le trouble qu'il porte en lui. On ne distinguait qu'une silhouette et l'on découvre que le bras s'achève en moignon. Au flanc de la poterie s'anime la voile et la trirème. Et du gibet de Callot ou de Villon pourquoi ne pas dépendre le manant ou le truand, ressusciter avec lui ses misères et ses brutalités, femme, enfants, foyer ? A la suite peuvent entrer en scène d'autres obscurs, le mendiant et le moine, le conquérant et le bâtisseur de cathédrales, le pâtre et le marin.

La genèse de notre histoire

Max Gallo a mis en roman la genèse de notre histoire, avec ses civilisations affrontées, ses cris et ses tumultes d'enfantement jamais achevé. De Nikos-le-Fondateur à Peuch, le laïc fusillé par l'occupant, du navire grec qui découvrit cette terre aux supersoniques qui, aujourd'hui, y conduisent quotidiennement leurs « approches » routinières ; nommés ainsi ou autrement, ils ont bien existé ces hommes, ces femmes, que le romancier a choisi d'appeler Brasc-le-Noir, Blanche, la paysanne, Lucius, le consul, Gerber, le forgeron, Jehanne-la-Vie, Jacques-le-Vif, Gaumates, le chrétien, Bernard de Galian et Michel du Bracco de Roure. Il y eut le philosophe, comme il y eut l'ermite et l'hérétique. Comme il y eut, dans tant de cités, la place aux Herbes et la rue de la Vierge.

De siècle en siècle, ils se succèdent pour des Montségur jamais achevés. Le feu de la forge porte celui de l'autodafé. Et le fer qu'on y bat peut devenir celui du glaive et des couperets.

Ce roman insolite, sobre en même temps que rutilante chronique, est bien le poème d'amour et de misère qu'il voulait être. Il dit la rue et la potence. Il fait entendre le bruit de la poulie qui grince aussi bien pour lever la voile au matin des ambitieux appareillages que pour hisser les pendus à la porte des Maudits. Il résonne des bruits mêlés et coutumiers de la paix et de la guerre. Mais il dit aussi, et toujours de siècle en siècle, contre Rome, contre le seigneur, sa traque et sa chasse, contre le roi et sa gabelle, contre l'Etat bientôt, le constant et tenace espoir des hommes en recherche de fraternité, malgré les peurs et les terreurs. Max Gallo peut invoquer saint Bernard : *« La vie revient dans les traces de la mort comme la lumière revient dans les pas de la nuit. »*

Comme rien n'est plus simple, ni évident, il suffit, pour le dire et le faire dire, du langage qui convient à une genèse. Voilà pourquoi paraîtra tellement et curieusement biblique cette prose qui parle sans discourir parce qu'elle s'en tient aux choses de la vie et de la mort : l'eau et la source, le lait et le troupeau, la laine et le suint, le feu et la pierre, mais aussi le glaive et le donjon, le cachot et les galères, les légions, les dragons, les sergents.

Peu importe que la ville, le pays, la mer dont Max Gallo a choisi de dire l'aventure jamais aboutie, soient ou non tellement situés. Même si l'on sait que la vallée des Merveilles, plus d'une fois clairement désignée, garde ses mystères au-dessus de Peira-Cava, dans l'arrière-pays niçois, Lourciez n'a pas besoin d'être *forcément* Nice, ni son trophée romain celui de La Turbie, ni ses arènes celles de Cimiez. Il nous suffit que le fécond et comblé romancier de *la Baie des Anges*, capable par surcroît de raconter aujourd'hui trente siècles en trois cents pages, continue de montrer si bien, comme il a dit un jour, *« le poids de l'Histoire d'en haut sur les gens d'en bas »*.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

★ QUE SONT LES SIECLES POUR LA MER, de Max Gallo, Laffont, 304 pages, 42 F.



★ *Dessin de Jean-Pierre Cagnat.*

L'imagination sensuelle et mystérieuse de Nicole Avril

● *Architectures insolites, floraisons exubérantes, pièges, rituels...*

VETUS de somptueux oripaux, gorgés d'absinthe et de mescal, des hommes et des femmes tournoient sur une piste de danse au son d'inlassables mélodies : telle est l'étrange colonie pénitentiaire qu'a imaginée Nicole Avril dans son troisième roman. Repus et indifférents, ignorant les motifs de leur détention, les captifs de ce jardin des délices s'abandonnent à l'amnésie collective qui les sépare de leur passé. L'un d'eux, Joden, tente pourtant une marche à rebours, un parcours en aveugle, à la recherche de sa vie antérieure.

L'énigme peu à peu se dévoile, mais le trouble ne se dissipe pas. Derrière le paysage nu de l'île des « absents » se dessine, comme en trompe-l'œil, un autre lieu que Joden imagine ou se remémore : une ville torride, envahie par le végétal, débordant de couleurs, de parfums fiévreux, de passions aussi. Gouvernée par un despote, comme la citadelle des *Gens de Misar*, elle est le décor clos, brûlant et baroque où des personnages aux noms sonores semblent se mouvoir tout naturellement dans la tragédie.

Ainsi celle qui fait le lien entre la ville d'avant et l'île d'après, Agna, qu'a aimée Joden, une sorte d'Antigone animée de la fureur du sacrifice, capable de dire non aux tyrannies comme aux voluptés mensongères. Agna est aussi l'enjeu d'un combat où s'affrontent Joden et Namir, le médecin qui, sous forme de petites fiches, possède la mémoire des détenus. Namir et Joden s'épient, se fascinent l'un l'autre. Ils sont l'ombre et la proie, le visage et son reflet.

On est moins séduit par la fable elle-même que par l'atmosphère sensuelle et mystérieuse. Le talent original que révélaient *les Gens de Misar* et *les Remparts d'Adrien* s'affirme ici : c'est une manière de faire surgir des architectures insolites, des floraisons exubérantes, d'inventer des pièges, des jeux de miroirs, des rituels impitoyables que rend plus inquiétants encore la transparence de l'écriture lisse et nerveuse.

MONIQUE PETILLON.

★ JARDIN DES ABSENTS, de Nicole Avril. Albin Michel, 220 p., 35 F.

Bercoff se fait les dents

● *Ça bouge, ça fait « tilt », c'est virulent.*

LE vendredi 23 septembre, au terme d'un laborieux suspense, les amateurs d'« Apostrophes » ont appris que, sous le nom de Philippe de Commynes, auteur des *Cent quatre-vingts jours de Mitterrand* (Belfond), se cachait, entre autres, M. Bercoff.

André Bercoff ne borne pas son savoir-faire à la politique-fiction, puisqu'il vient de nous donner un premier roman. C'est une histoire de notre temps, la vie d'Eric Lentier, sa jeunesse au Liban, puis la France, mai 1968, et retour à Beyrouth pour y retrouver ses premières amours. Ses dernières aussi, puisque cette guerre des autres, qui traîne partout comme une sale grippe, l'y attend.

L'important n'est pas là. Ce livre est un casse-pipes. Bercoff s'y fait les dents, qu'il a redoutables, sur notre société, ses pompes et ses tares. C'est brillant, rapide, lucide. Une série de flashes. Ça bouge, ça fait tilt. C'est virulent, ça ruisselle de trouvailles, depuis le père qui *« se shoote à la hiérarchie et, au plus fort de ses insomnies, compte les échelons »*, jusqu'aux fils de famille, anxieux de retrouver *« le siège de papa, après trois ans de brigades rouges »*.

Ça ne boude pas les filles. La dialectique est encore le plus sûr levier pour les allonger. C'est ce que constate Jeanne : *« La lutte des classes m'était contée avec un talent certain, et que pouvais-je donner à cet apprenti révolutionnaire terminant une maîtrise de sociologie, sinon ce qu'il réclamait : mon cul ? »*

Ça secoue les cocotiers. Le sien : *« Je sais que je consomme, je sais que je trahis, je sais que vous savez que j'assume mes contradictions en prenant un charter de gauche pour un pays à matraques démocrates afin de bronzer sous un soleil prolétarien. »*

Celui des autres : *« Penser à gauche, vivre à droite : le prurit ravage sec quelques milliers de consciences secondaires entre Cabourg et le Lubéron. »*

Ce livre plaira. Non seulement parce qu'il est fort bien ficelé : Bercoff a beaucoup lu, beaucoup retenu, mais parce qu'il répond à une demande. Que dit, en effet, Lentier : tout est dérisoire, mais je ne suis pas dupe, surtout pas. Moralité : puisque tout est pourri, tout est permis.

Ce message est clair. C'est celui qu'affectionnent tous ceux qui veulent que rien ne change. Autant qu'ils continuent à vivre comme devant, puisqu'on leur dit, une fois de plus et avec talent, qu'il n'y a rien à faire, sinon profiter de cette société, si injuste que certains d'ailleurs s'en vont vomissant : n'en sont-ils pas la fine fleur contestataire ? Mais quoi, il faut être réaliste, tous les eunuques vous le diront. Quitte à se faire délicieusement secouer le lard, de temps en temps, par un jeune janissaire dans le vent.

CLAUDE COURCHAY.

★ LA GUERRE DES AUTRES, d'André Bercoff, Albin Michel, 192 pages, 29 F.

Michel Jobert romancier

PARMI les politiques qui confessent parfois la nostalgie d'une vocation d'écrivain, Michel Jobert a montré qu'il est bien un écrivain, et non un « écrivant », écrivant autour d'une fonction et d'une ambition qui ne furent pas celles d'écrire. Il l'a prouvé dès son premier livre : sans doute, les *Mémoires d'espoir* sont politiques aussi, comme ceux de Chateaubriand, quoique par un mouvement inverse : car ils sont d'abord *retour en avant*, vers l'enfance, vers l'homme ; et cette si vive « curiosité de l'espoir » ne va pas aux lendemains du monde et à l'histoire sans aller au fond de l'âme. Pensée, sensibilité, mouvement, et ce style qui est si bien l'homme, tout cela appartient d'évidence à la littérature.

J'y reviens brièvement, parce que, sans les *Mémoires*, sans *l'Autre Regard*, et même peut-être sans certains traits de la *Lettre ouverte aux femmes politiques*, ce début romanesque pourrait sembler une fantaisie, un divertissement — ce qu'il n'est certainement pas — et ce roman une sorte d'aérolithe singulier, accidentel ; alors qu'il tient fortement à l'homme qui écrit et à ce qu'il a déjà écrit.

On ne cédera pas à la tentation de faire dire au romancier : « Hella Schuster, c'est moi. » Elle est tout de même lui, c'est-à-dire ses rêves. Et pour porter les rêves d'un homme, qui est mieux fait qu'une femme, surtout faite par lui ? Hella porte donc une certaine idée du monde, de la vie, de la destinée ; une interrogation, plutôt. Et le sentiment passionné, quoique bien tempéré, du mystère.

A son propos m'était venu le mot « aérolithe ». L'héroïne, en tout cas, appartient au cosmos, que l'auteur appelle « l'astre Hella Schuster » ; qu'il regarde fasciné, « dévorer sa course terrestre » ; et refusant de croire que cette course ne se poursuivra pas ailleurs, sur une autre planète, dans une autre pensée. D'où vient-elle ? On ne sait trop. Du Nord, suffisamment pour que le romantisme allemand l'ait touchée. Née sans mère, on dirait, mais de la mer et d'un père tout-puissant et barbu comme Zeus ou Poséidon. Naissance à demi mythique, comme le sera celle de son propre enfant, alors qu'elle est elle-même à peine sortie de l'enfance. Enfant non d'un quelconque des soldats qui l'ont violée dans la prise de la ville, sans qu'elle en fût atteinte, étant déjà cette « spectatrice indomptable qu'elle ne devait cesser d'être », mais engendré par elle et par la guerre, la panique, la violence et aussi la liberté nue, un flux de joie sauvage.

Plus tard, aux hommes, elle ne veut rien devoir, sinon à peine le plaisir où elle les abandonne, étrangers, sur la rive. Amants-météores brillants ou obscurs ; d'autres, plus durables, qu'elle traite en amis ou en enfants ; tous, elle les brûle avec les étapes d'une réussite extérieure qu'elle néglige, tout entière tournée vers autre chose, d'inconnu, d'absolu, souveraine maîtresse d'un jeu que peut-être elle ne connaît pas ; où les hommes, justement, ne sont que les chiffres et les éléments d'une science, d'une expérience, d'une recherche, au long de cette « course au savoir » qui donne son sens profond au livre : celui d'une initiation.

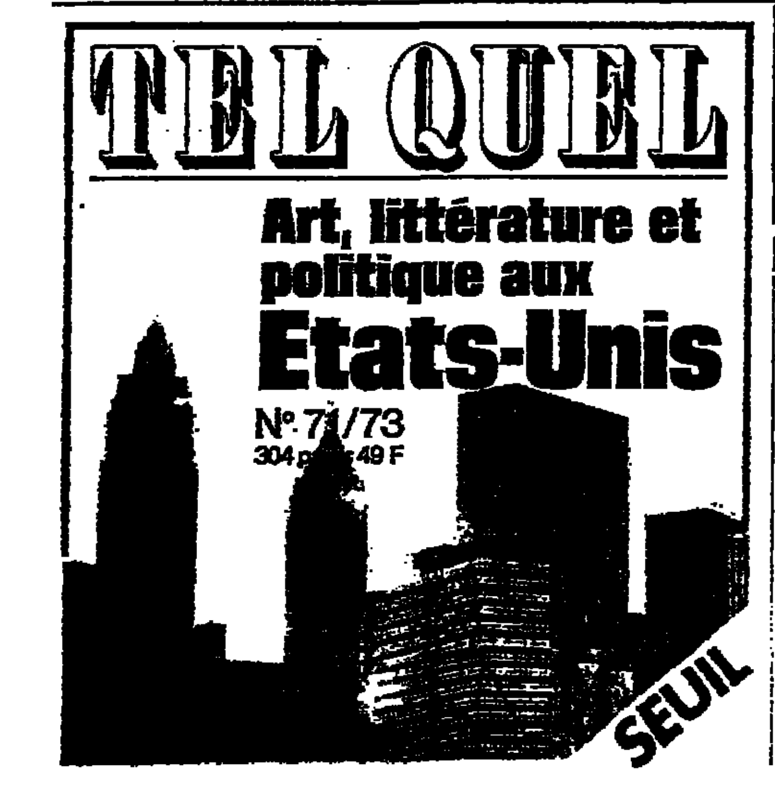
Hella touchera au but de sa quête en découvrant sa « faille », — qui a nom José. Elle découvrira aussi que ce qu'elle a cru une merveilleuse faiblesse — la première pour un homme — est le couronnement de sa force. Car, dans cet amour, elle ne perd rien d'elle-même, rien de son pouvoir, rien de sa connaissance. Leur triomphe et le sien éclatent à l'épreuve de la mort. Personne, autour d'Hella, ne comprendra que seulement alors elle semble entrer dans la possession du bonheur et de ce qu'elle appelle « la certitude ».

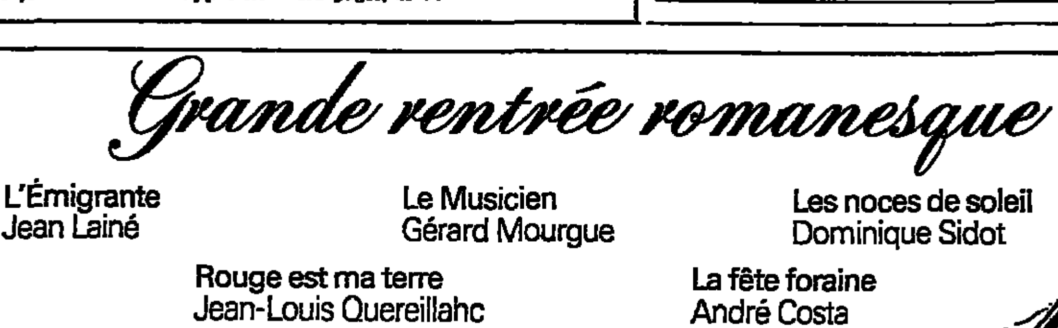
Alors aussi commence et se déploie, jusqu'à l'accord final, un bel adagio : *« Nous flotterons, mêlés dans le même nuage, mais le vent ne pourra rien sur l'anneau de nos doigts. »* Hella entrera encore une fois dans la mer, parlant à José : *« Je suis venue... Je suis là... Je suis accomplie. »* C'est qu'elle avait dit, au temps de la vie : *« Nous durerons au-delà de nos corps mêmes. »*

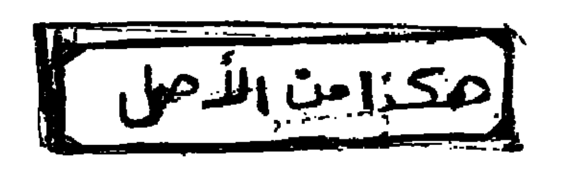
Si l'on cherchait les mots-clés de cette prose à la fois mystérieuse et cristalline, on trouverait sans doute le mot *dialogue*, mais porteur de tant d'exigence qu'il se résout souvent en silence ; le mot *exigence*, justement. Et surtout le mot *terrestre*. Très révélateur, en ce qu'il appelle toujours quelque chose au-delà de la terre visible.

YVES FLORENNE.

★ LA VIE D'HELLA SCHUSTER, de Michel Jobert. Albin Michel, 194 p., 29 F.







CHATIMENT ET CRIME

(Suite de la page 15.)

Non comme tant d'anciens taulards qui fourguent leurs souvenirs au beau monde à titre d'exotisme, mais avec le vertige communicatif de jouer sa vie et sa mort dans l'aventure.

L'ORDINAIRE MESAVENTURE D'ARCHIBALD RAPOPORT se présente d'abord comme un complément à l'autobiographie lyrique sur quoi s'ouvraient les *Souvenirs obscurs*. Comme l'auteur, le petit Archibald est né par hasard, en France occupée, de parents qui allaient mourir les armes à la main. Comme le futur délinquant Goldman, il a hérité au berceau la rage de se battre, enracinée en lui tel un « diamant ».

Mais très tôt le destin de l'orphelin Rapoport prend un tour symbolique, mythique. La mère tue un SS avec un couteau rituel de circoncision et se tranche la gorge. La tante d'Argentine, qui recueille l'enfant, lui transmet son expérience de prostituée et sa foi hébraïque avec des raccourcis qui rappellent ceux de la vieille Rosa dans *la Vie devant soi*, d'Ajar. Aux voyages, aventures et lectures qu'on sait appartenir au passé de l'auteur, se mêlent ses fantasmes en forme de fable de plus en plus délirante.

La rage de venger son père ayant résisté à tous les remèdes raisonnables — militantisme, agrégation de philo, musique antillaise — comme aux traitements de choc — guérilla en Amérique du Sud, offres de lutte anti-O.A.S., vols à main armée, — Archibald se met à tuer des représentants de l'ordre qu'il abhorre : au total quatre policiers, deux magistrats des assises et, pour faire bon poids, un ténor du barreau.

Le drame intime tourne à la satire sociale. Les lubies d'un seul homme, soutenu par les philosophes farfelus d'une certaine « association petite-bourgeoise du carnaval de la félicité » suffisent à mettre l'Etat et son armée sur pied de guerre. Et quand le héros finit par se faire prendre, chaque acteur du guignol institutionnel joue son rôle : les journalistes inventent, les aumôniers pardonnent, les psychiatres expliquent, les défenseurs se dévouent, et les amis... vous font évader vers de nouveaux braquages !

LA bonne blague ? Pas seulement. Les idylles farceuses entre policiers châtrés et médecins travestis renvoient à des connivences nullement imaginaires, et le mystère profond d'Archibald poursuit le lecteur longtemps après qu'il a fini d'en rire.

Sa folie de la violence pour la violence contre les autres et contre soi a des racines historiques. Lui-même parle d'errance expiratoire, de décollation judiciaire parachevant la circoncision, d'Auschwitz où est partie en fumée la civilisation judéo-chrétienne. Mais contrairement au héros de Debray, qui s'enfonce névrotiquement dans l'auto-châtiment, celui de Goldman revendique lucidement le crime comme un défi existentiel.

par Bertrand Poirot-Delpech

Faute du « plaisir souverain de féconder l'histoire dans la violence révolutionnaire » et par crainte, s'il milite et triomphe, de devenir un jour le flic de l'ordre victorieux, il a choisi la vie de bandit : pour vérifier que la police « l'attendait » de tout temps, que « *l'échafaud le désire* », comme il dit terriblement à la façon de Genet, et pour mieux sentir la mort dans son « incongruité palpable ».

Il y a en lui de l'expérimentateur à la russe, du Raskolnikof impatient de se colleter avec le juge, mais aussi du criminel par dépit métaphysique. L'agression le console de ne pas avoir eu accès à l'essence des choses ainsi que paraissaient le lui promettre Kant, Hegel et quelques autres. Elle réconcilie en lui l'idée et le corps, et rétablit à sa façon une morale dont les fondements lui ont échappé. Elle lui tient lieu enfin de langage.

CE lien entre le crime et le besoin de signifier ne doit rien à la mode intellectuelle. Ce n'est pas par pittoresque morbide qu'Archibald dépose des phallus d'ivoire auprès de ses victimes. Né sans nom et dressé à haïr en lui-même tout signe de reconnaissance, il n'a eu de cesse de remplacer les mots, jugés inopérants, par une effusion d'infractions, d'homicides ou d'objets enfin chargés de sens.

L'écriture joue le même rôle salvateur, sous nos yeux, pour l'auteur. Goldman ne se bricole pas une raison sociale dans le succès de librairie. Il tente éperdument de sauver le vécu de l'absurdité où le mutisme l'ensevelit, de jouer avec les mots comme avec la mort, de vivre de sa plume, autant dire d'en crever.

Les rappels de cet enjeu portent la trace d'éruditions philosophiques et psychiatriques mal digérées. Dès la première phrase, on lit inutilement que « *l'indicible devrait être gouverné par les écorchures visibles de la transparence* » et « *l'écorce brûlée des évidences illuminer le règne opaque de la douleur normale* »... On regrette alors les malices à la Ajar et les hantises du Mal à la Genet.

Mais ce sont là coquetteries d'impétrant ou secrètes dérisions, de même qu'à l'heure des descriptions, quand déferlent sous sa plume des bariolures venues des Caraïbes, la seule patrie que Goldman se reconnaisse, après celle du désespoir infini, et maintenant celle des mots.

L'apocalypse new-yorkaise de Didier Decoin

(Suite de la page 15.)

La ville est au fond le personnage principal du roman. A mesure que progresse l'odyssée de l'Indien, de l'aveugle et du déraciné, elle révèle ses odeurs, ses bruits, ses nourritures, ses détritus, ses sites, sa faune, ses lieux de plaisirs, ses grands hôtels, sa prison, ses mœurs : on spécule sur les terrains en bordure de la mer, d'inoffensives manifestations sont interdites, des peines de prisons s'abattent sur des innocents, de très officielles rançons les annulent, le moindre incident, répercuté par la radio, les écrans, devient enjeu électoral... Une poussière de faits, de spectacles, un grouillement de figurants qui sortent à tout moment de l'anonymat et de l'ombre pour y retourner aussitôt.

La grande ville scintille, vibre, cliquette de toutes ses machines : autos, avions, ascenseurs, émetteurs, enregistreurs, pompes, concasseurs. La puissance des éléments cerne et contient toutefois cette vie frénétique. Comme si, refoulée par l'asphalte, le verre et le béton, la nature reprenait ses droits au-dessus, au-dessous de cette fièvre artificielle. A sa manière, le Cheyenne homme des bois, des traditions anciennes lui aussi domine la ville. Il a perdu le langage de la lune, mais il a appris celui de la cité. Il sait que tout en elle annonce une fin prochaine.

Qu'est-ce qui la menace au juste ? Est-ce la faillite ? Est-ce la révolution ? Le feu ou l'eau ? L'asphyxie, la pollution ? Les responsables croient à ces dangers précis et les parent avec plus ou moins d'assurance. Comment les nieraient-ils ? Atteintes de la lèpre des pierres, des maisons s'effondrent, des gratte-ciel se fissurent, des canalisations éclatent, gonflent des fleuves de boue. Ainsi, parallèlement aux misères que les hommes font subir aux hommes, des convulsions physiques secouent le corps même de la ville. Le chef de la sécurité, Ernst Anderson, n'est pas loin de nourrir sur l'avenir de New-York le pessimisme de John l'Enfer. Mais c'est un pessimisme rationnel : ville mal construite, mal gérée... L'Indien, lui, interprète les mêmes signes en fonction d'une malédiction.

Didier Decoin oppose ces deux mentalités qui conduisent l'une au réalisme, l'autre au fantastique. Longtemps les deux courants cheminent ensemble. Puis la fable prend le pas sur le réel, pour une extravagante histoire de chiens. Il est vrai que New-York se sent envahie par la gent canine et qu'elle incite à l'abattage des bêtes ; est-ce cette désagréable attitude qui a inspiré Didier Decoin pour la fin de son roman ? Est-ce la prophétie inscrite sur une tablette de Babylone qui sert d'exergue « *Si des chiens s'assemblent et hurlent dans une ville, chute de la ville et destruction !* » Ces animaux ont un beau jour quitté leurs maîtres pour se réfugier dans les monts Alleghanys. Et soudain ils reviennent en cohorte. Leur capture s'organise. John l'Enfer y participe, mais c'est pour fuir définitivement la cité maudite, en emmenant Dorothy.

Quand on le résume, ce livre frise le saugrenu et l'absurde. Quand on le lit, l'incohérence des sentiments, l'invraisemblance des situations et des aventures s'effacent. Il faut du talent à Didier Decoin pour opérer ce miracle. Et il a lieu. Double scène, double registre, double interprétation des faits, l'intérêt du roman est là : dans l'agrandissement mythique de la réalité concrète et kaléidoscopique d'une ville.

JACQUELINE PIATIER.

★ JOHN L'ENFER, de Didier Decoin, Le Seuil, 319 pages, 45 F.

Georges Walter et le « Mayflower »

(Suite de la page 15.)

Cette complexité de la composition romanesque, cet art combinatoire d'un extrême raffinement, ont la coquetterie de demeurer invisibles pour le lecteur qui suit un récit entraînant, coulant, si limpide qu'on peut le croire naïf, et y trouver le très rare plaisir qu'on prend à lire un vrai roman d'aventures. Chemin faisant, des notations surprennent, certes, et laissent pressentir plus d'un mystère : qui est cet homme, K., qu'on ne voit jamais, et qui erre dans les ruines du faubourg, laissant sur les murailles effritées des graffitti que le narrateur est seul à découvrir ? Est-ce l'écrit qui survit à la mort des pierres, l'histoire et la littérature qui demeurent quand la civilisation n'est plus ? Libre à nous de l'imaginer, ou d'imaginer autre chose. Comme le *Mayflower* est porteur, en 1620, d'avenirs inimaginables, le roman de Georges Walter, lui aussi, est gros de lectures à venir, de déchiffrements à quoi nous ne pouvons pas penser encore, à quoi l'auteur n'a pas pensé, mais dont on sent la charge poétique, et qui sont l'espace d'un chef-d'œuvre.

JOSANE DURANTEAU.

★ FAUBOURG DES AMERIQUES, de Georges Walter, Grasset, 384 p., 45 F.

(1) Grasset. Voir *le Monde* du 25 octobre 1967.

Révélation de Patrick Thévenon

● ***Kafka chez Pompadour.***

EN 1972, paraissait chez André Balland une sorte de texte abstrait, à plusieurs ouvertures, et sans issue, signé d'un pseudonyme qui était tout un programme : Estève Non. L'année suivante, ce bizarre auteur, qui avait fait l'économie d'un titre, se manifestait par une prose, intitulée *Imago*, signée, cette fois, Stève Non — oh ! complexe de l'amputation, — et qui traitait de l'impossibilité de se connaître comme de celle d'écrire, mais dans un langage élégant et efficace. Il y a deux ans, toujours sous la signature de Stève Non, paraissait une œuvre infiniment plus riche et plus séduisante, également chez André Balland, *Au secours !* L'histoire de Stéphanie, complexée à l'extrême et nymphomane par correspondance, avait obtenu le prix des Créateurs.

Nous apprenons enfin que l'auteur de ces petits brûlots est un journaliste de *l'Express* et qu'il est né en 1935 : Patrick Thévenon, qui signe de son vrai nom — sans jeu de mots — un roman d'une exceptionnelle originalité, *l'Artefact*.

Il faut d'abord se réjouir de sa manière d'écrire : lointain descendant de Voltaire et de Giraudoux, il a une plume malicieuse et sautillante comme on n'en avait pas vue depuis André Pieyre de Mandiargues ou Pierre Bourgeade. Tout pétille, tout sautille, tout scintille, dans cet ahurissant récit et, à la manière du dix-huitième siècle, comme il se doit pour un conte philosophique, l'auteur prend un malin plaisir, de temps en temps, à intervenir, à marquer ses distances et à interpeller le lecteur. Il entend par là faire la part des choses : il avoue tous ses artifices, s'amuse énormément et demande qu'on lui pardonne un sujet scandaleux. Si on partage son plaisir, on trouvera son livre prodigieusement exaltant ; si, au contraire, on préfère les témoignages graves et les autobiographies véristes, on le détestera. Il ne peut y avoir de milieu.

Valentin Body — après tout, Candide se nommait bien Candide — est un garçon un peu bizarre, un peu particulier, un peu malade. Embarrassé par une anatomie peu flatteuse, il décide de prendre ses distances avec son corps, et de le considérer comme un objet. L'effort mental est douloureux et constant, et il y parvient au terme de plusieurs expériences. Valentin Body se détache de ses membres et de sa chair, ce qui, bientôt, lui permet de se livrer à une curieuse enquête : peut-on étudier le comportement d'un corps qui vous appartient mais auquel on n'appartient pas tout à fait ? Un jour, dans un grand magasin, il se déshabille et s'enduit de tous les fromages odorants de la création : il fait ainsi, devant les clients horrifiés, l'apprentissage du dégoût et de la réprobation.

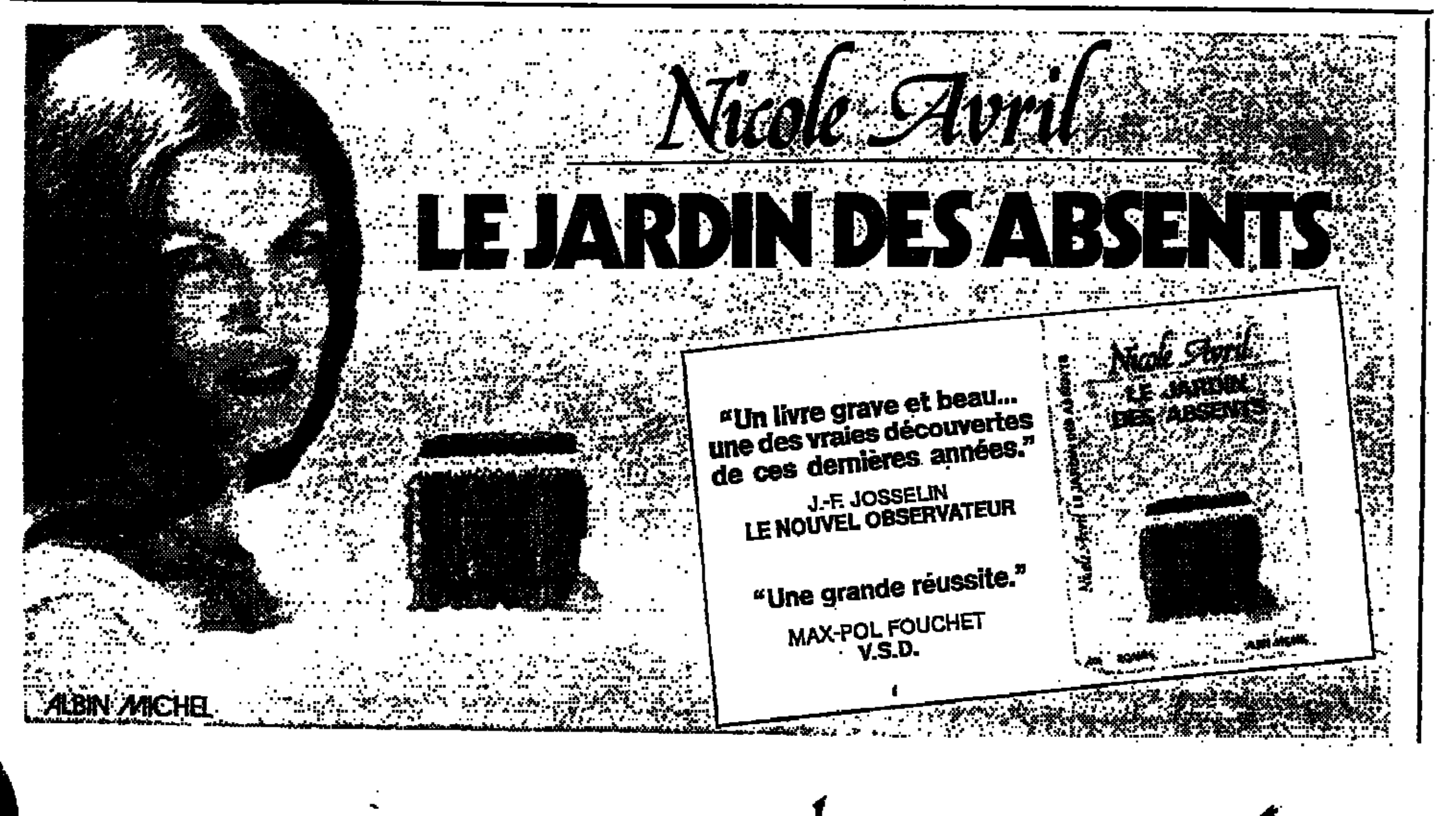
Une autre fois, il couvre sa peau de dessins innombrables et de tatouages : exposé dans un endroit public, il devient, intérieurement, une œuvre d'art, et non plus un être ordinaire ; l'important, c'est de ne s'aliéner que partiellement et de ne pas tomber dans la folie. Plus tard, il s'introduit dans une immense machine à laver, où il est trituré comme un paquet de linge : il a la satisfaction — assez perverse, mais acceptée avec sang-froid — de se considérer comme un objet ménager. On imagine le plaisir intellectuel qu'il éprouve à changer ainsi de nature : ce qu'il y a d'humain en Valentin Body contemple, avec une souriante philosophie, ce qui en lui voudrait participer aux autres règnes de la nature, animal et végétal.

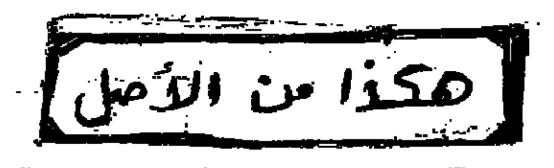
La dernière expérience est la plus coûteuse de toutes : Valentin Body, sain de corps et d'esprit, se soumet à une opération chirurgicale, afin de bien noter toutes les péripéties du changement de sexe. Il va devenir peu à peu femme. Le corps réagit mal, et peu après, alors que la lucide analyse se poursuit, Valentin Body est en danger de mort. Il pourrait peut-être se soigner, et se réintégrer. Il préfère se voir mourir, dans une objectivité atroce et imperturbable à la fois : sa mort aussi est un phénomène extérieur à lui.

Ce livre d'une extrême audace de pensée aurait pu être caricatural, ou plein de défis démagogiques ; présenté comme une fable, truffé de clins d'œil malicieux, il est d'une grâce qui ne se dément pas. Kafka n'est jamais allé chez Pompadour avec plus d'entrain.

ALAIN BOSQUET.

★ L'ARTEFACT, de Patrick Thévenon, Calmann-Lévy, 252 p., 40 F.





lettres étrangères

Carlos Fuentès : l'indestructible vitalité latino-américaine

● *L'écrivain mexicain vient de recevoir le prix Romulo - Gallegos. Il nous propose, à cette occasion, une réflexion sur un continent en lutte et sa littérature* (1).

LES despotes croient se débarrasser des hommes libres par l'exil, et parfois, par l'assassinat. Ils n'y gagnent que des témoins qui, tel le spectre de Banquo, leur volent à jamais le sommeil.

La mort du juste a souvent été le prix de notre vie. Ne l'oublions pas aujourd'hui, à l'heure où l'Amérique latine — lumineuse utopie fondée sur les aventures de la Découverte, les épopées de l'Indépendance et les déchirements des Révolutions — vit une des nuits les plus noires, les plus longues, les plus tristes de son histoire.

Ainsi, le sang de Francisco Madero vint irriguer l'épine dorsale sèche et ardente du Mexique, donnant vie aux armées révolutionnaires de Villa, Obregon et Zapata. Le sang de Salvador Allende, lui, n'est pas encore sec. Il tache encore les mains de ses assassins, mais il court aussi dans les veines de la résistance populaire chilienne. Le Chili, un jour, retrouvera sa liberté perdue.

Les despotes de l'ombre

Romulo Gallegos, président constitutionnel du Venezuela, commença par *écrire* le drame de notre continent éternellement déchiré entre la civilisation et la barbarie, puis il le vécut. Ou plus exactement, il le *survécut* : pour vaincre les tyrans, pour vaincre cet être abstrait qui, dans le grand roman de Roa Bastos, se nomme « *Moi le suprême* », et dont l'unique règle de conduite est ce mélange de ruse vulgaire et de génocide anonyme que, dans l'une de ses grandes œuvres, Alejo Carpentier a si bien dénommé « *Recours de la méthode* ».

Recours inverse à celui des romans policiers : dans l'histoire de l'Amérique latine, on connaît presque toujours les noms des criminels, presque jamais ceux des victimes. Continent de morts anonymes, où l'on invoque souvent le concept abstrait de « patrie » pour justifier le crime. La véritable patrie est, au contraire, ce qu'il y a de plus concret au monde : les lieux, les œuvres, les idées, les personnes que l'on aime. Et les morts.

Despotes de l'ombre : *l'Automne du patriarche* est une longue saison en enfer, une chronologie immobile, une éclipse métallique des astres qui normalement permettent aux hommes de mesurer le temps, de vivre ce temps comme des hommes.

L'anomalie et la norme

Et pourtant l'anomalie a été la norme de notre histoire. Trujillo, Batista et Pinochet sont comme des vampires qui ne peuvent agir que la nuit. Tous — l'interminable liste de nos tyrans — sont des créatures de la nuit, dépendant de la nuit, symptôme de la nuit. C'est la nuit même que nous devons combattre pour maintenir les vampires dans leurs tombes.

Lumière de la vérité, feu destructeur du mensonge ; lumière de la mémoire, feu destructeur de l'oubli ; lumière de la parole, feu destructeur du silence. Dans cette entreprise, tous les romanciers d'Amérique latine peuvent se reconnaître ; tous peuvent y participer, chacun par la voix et les chemins qui lui sont propres.

Notre instrument ce sont les mots ; et les mots comme l'air sont communs : ils appartiennent à tous ou ils n'appartiennent à personne.

Il n'est pas de pouvoir politique sans le soutien du verbe. Une démocratie se mesure à la quantité de pouvoir verbal accordée au citoyen face au pouvoir de l'Etat. Une dictature à l'étroitesse, voire à l'absence totale de cette marge de parole. Inutile de dire qu'en Amérique latine c'est cette dernière qui a prévalu. Ainsi, et comme pour faire bonne mesure, la vigueur de notre littérature contemporaine vient de ce que, privées de moyens normaux d'expression — partis politiques, syndicats, parlements, presse, moyens audiovisuels libres, — nos sociétés vont chercher dans l'œuvre des poètes, des essayistes et des romanciers, tout le *non-dit* de notre histoire, passée et présente.

Car l'histoire est, en fin de compte, une opération de langage : nous connaissons du passé ce qu'il en a survécu — dit ou écrit ; comme nous connaîtrons du présent ce qu'il en survivra par la parole ou l'écriture.

L'histoire de l'Amérique latine ressemble à une histoire racontée par un mime. Nous devinons dans les gestes et les mimiques du conteur un fracas de discours grandiloquents, de proclamations et de sermons, de vœux pieux, de menaces voilées, de promesses non tenues et de lois bafouées.

Donner voix aux silences de l'histoire

Nous écoutons en vain le silence ; nous déchiffrons des pierres superbes : seules nous parlent de nos trois siècles de colonisation les statues torturées de O Aleijadinho, les temples baroques de Quito et Tonantzintla, les jalousies secrètes de Lima et de La Havane. Nous vénérons les rares voix qui se firent entendre : Sor Juana et l'Inca Garcilaso, Mora et Lastarria, Sarmiento, Bello et Marti, au milieu du bruit et de la fureur de nos opérettes du dix-neuvième siècle : cris de noyés dans un océan de tombeaux.

Il n'est pas de présent vivant avec un passé mort.

Il n'est pas de passé vivant sans langage propre.

La gigantesque tâche de la littérature latino-américaine contemporaine a consisté à donner voix aux silences de notre histoire, à répondre par la vérité à ses mensonges, à trouver des mots nouveaux pour intégrer un passé très ancien qui est nôtre lui aussi, pour l'inviter à s'asseoir à la table d'un présent, qui, sans lui, serait vide.

Donner vie au passé pour donner vie au présent et au futur, cerner la réalité du présent, *être* et non seulement *exister* dans le présent, afin de forger un devenir humain libéré des fantômes d'hier comme des oppresseurs d'aujourd'hui, mais la mémoire riche de tradition vivante et vivifiante sans laquelle le futur naîtrait déjà vieux. Je ne connais aucun roman latino-américain d'importance qui ne contribue d'une manière ou d'une autre à cette entreprise de salut collectif.

D'où la vitalité de notre littérature contemporaine. Vitalité redevable d'autre part et parallèlement à l'élaboration d'une *poétique* — centre solaire du grand arc lyrique qui va de Ruben Dario à Octavio Paz — sans laquelle rien n'eût été possible. Car c'est grâce à eux, à Lugones, à Huidobro, à Neruda, à Gorostiza, à Vallejo, à Liscano, à Lezama Lima, à Gonzalo Rojas, que nous, les écrivains, avons pris possession de notre langage.

Un passé vivant :

Alejo Carpentier récupère les prodigieux moyens du baroque américain pour nous rappeler les origines perdues de nos utopies fondatrices, tandis que José Donoso recourt aux mêmes moyens pour, au contraire, enterrer les cadavres qui se promènent encore dans les rues de nos cauchemars sociaux.

La passion critique

Un présent vivant :

Mario Vargas Llosa et Miguel Otero Silva, Adriano Gonzalès Leon, Salvador Garmendia et David Vinas intègrent le langage de l'actualité latino-américaine pour mieux démontrer qu'on ne peut hériter passivement des mots, mais que ceux-ci doivent être recréés par l'imagination et dans la passion critique. Monterroso, Sainz, Puig et Cabrera Infante pourfendent à grands éclats de rire le masque de la solennité verbale pour nous dire que seul vit dans le présent celui qui sait rire dans le présent. Tandis que le grand Onetti, le père fondateur, nous dit, lui, que seul survit dans le présent celui qui souffre dans le présent. Personne n'a approché d'aussi près que lui le centre tragique de toute *présence* : l'ultime défi de la liberté consiste à reconnaître que l'*autre* qui me domine, c'est moi-même.

Un futur présent :

L'œuvre de Julio Cortazar transmue l'actualité immédiate et son langage en une série d'instants incandescents qui nous brûlent les lèvres parce qu'ils sentent et pressentent la nature réelle de toute liberté que nous pourrons gagner. Libératrice, l'œuvre de Cortazar est celle d'un Bolivar du roman latino-américain : ses livres interdisent la passivité du lecteur pour lui imposer la responsabilité de la liberté. L'œuvre ouverte de Cortazar est incompréhensible sans la co-création de lecteurs libres, c'est-à-dire libres de compléter, de modifier, de nier ou d'affirmer, de monter ou de démonter l'œuvre.

Une rencontre vivante de tous les temps réunis ;

Rulfo et Garcia Marquez réunissent magistralement la pluralité des temps et des langages pour parvenir à la vision — désincarnée chez le Mexicain, foisonnante chez le Colombien — de la simultanéité de toutes les histoires et de tous les espaces, de toutes les vies et de toutes les morts, de tous les sommeils et de tous les éveils de l'Amérique hispanique. Du haut des cimes de *Pedro Paramo* et de *Cent ans de solitude*, situées dans l'éternel présent du mythe, se comprennent les terribles paroles de Kafka : « *Il y aura beaucoup d'espoir mais pas pour nous.* » La liberté, c'est le combat pour la liberté, et l'avenir ne nous en dispensera pas. Rulfo et Garcia Marquez imaginent *tout* pour que, sans illusions sur ce que nous sommes, nous soyons capables de tout désirer. Car le visage de l'avenir, c'est le visage du désir.

Un langage vivant, enfin : Si Jorge Luis Borges met à nu le verbe latino-américain, c'est pour montrer que les mots ne sont pas là pour servir seulement l'art oratoire, mais aussi et surtout l'art musical et mathématique. Que les mots nous échappent de la bouche, peut-être, mais plus jamais des mains : tel est l'engagement fondamental impliqué dans ce travail de décapage. Avec Borges, des écrivains comme Maria Luisa Bombal, José Bianco, Severo Sarduy, Reynaldo Arenas, Salvador Elizondo et Hector Bianciotti habitent le labyrinthe de Lucifer. Et là, le verbe précède aussi bien Dieu que l'homme. Comme dans les mythologies du commencement des temps, la création et la chute se confondent par œuvre du verbe, car le verbe est le seul art antérieur à ses artisans.

Le langage et le défi

Tout langage nous précède, d'où le poids de contrainte et de défi dont il est porteur. Surtout quand, *historiquement*, l'antériorité s'accentue par la transcription. Fils de l'Espagne du côté du père, nous nous retrouvons après les désastres de la guerre civile sur le même rivage que les Espagnols : aussi *orphelins* qu'eux. La génération de romanciers espagnols qui grandit sous le franquisme — Ferlosio, Martin Santos, Garcia Hortelano, Juan et Luis Goytisolo, Benet, Marsé — se reconnut en nous comme nous nous reconnûmes en elle : tous orphelins, tous frères, tous désorientés face à l'agonie de nos sociétés et à l'aliénation de nos moyens d'expression.

Juan Goytisolo a écrit : « *On peut parler de langues occupées comme on parle de pays occupés.* » La tragédie de l'Espagne nous a fait prendre conscience que la langue espagnole avait été « occupée » pendant plus de deux siècles par les prêtres de la rhétorique, les vierges de l'Académie royale et les inquisiteurs de l'hérésie sexuelle, religieuse ou politique.

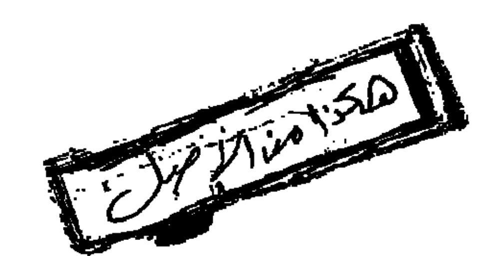
Avec les deux moitiés de l'Espagne — celle de l'exil comme celle de l'enfermement — nous avons fait *l'inventaire* de notre échec historique commun et nous avons fait cause commune dans l'entreprise littéraire qui consiste à détruire pour mieux construire, à salir pour mieux nettoyer, à abolir enfin l'océan qui nous sépare. Il n'y aura plus de littérature hispano-américaine qui puisse exclure l'Espagne elle-même, sous peine de mutiler notre civilisation commune.

CARLOS FUENTES.

(Traduit de l'espagnol par Céline Zins.)

(Dessin de PLANTU.)

(1) Signalons aussi le numéro d'août-septembre de la revue *Critique*, entièrement consacré à l'Amérique latine. Deux axes de réflexion : « Les anarchies militaires » et « Les écrivains hors du vent », notamment Juan Rulfo, Augusto Roa Bastos, Juan-Carlos Onetti.



histoire

Une petite boutique quai de Jemmapes...

● ***L'échec le plus « réussi » des éditions ouvrières de l'entre-deux-guerres.***

NÉE au cœur des luttes pacifistes et révolutionnaires d'octobre-novembre 1917, la Librairie du Travail, coopérative ouvrière d'édition et de diffusion, représente l'échec le plus suggestif et le plus « réussi » de l'histoire des éditions ouvrières de l'entre-deux-guerres. Tout ce qui contribua pendant vingt ans à naufrager la LdT : censure et coups bas du Cercle de la librairie, mesquineries et tracasseries administratives, hostilité et volonté d'exclusion de la part de la gauche politique et syndicale (communiste et socialiste), tout cela renforça paradoxalement la liberté d'esprit, l'indépendance et le culot des animateurs de la Librairie du Travail. C'est la petite « boutique » du quai de Jemmapes — au bord du canal Saint-Martin — qui brise le ronronnement de l'Union sacrée en publiant le cri pacifiste de Romain Rolland : *Aux peuples assassinés* ; c'est elle qui diffuse les premiers témoignages de militants et de sympathisants sur la révolution d'Octobre ; c'est aussi elle qui édite le *Procès de la colonisation française* d'un certain Nguyen Ai Quoc (Ho Chi Minh) ; c'est enfin la même « maison » qui sort les livres et les brochures de Victor Serge et de Trotsky sur le stalinisme ou publie le récit du voyage à bicyclette à travers l'Allemagne hitlérienne de Daniel Guérin : *la Peste brune est passée par là.*



Et pourtant, tel qu'il est consciencieusement reconstitué par Marie-Christine Bardouillet, l'échec matériel et militant de la LdT est patent, indiscutable. Malgré le succès de certains tirages, la Librairie du Travail n'a jamais pu joindre les deux bouts, et surtout son impact, son rôle d'éveilleur de conscience dans le mouvement ouvrier est demeuré assez faible. Condamnée à mort en sursis, la LdT n'a dû sa survie qu'à l'admirable ténacité de son directeur, Marcel Hasfeld. Militant issu du syndicalisme d'action directe, compagnon de route d'un Monatte ou d'un Rosmer, Hasfeld fut l'âme exigeante et novatrice de la LdT, authentique « conscience » du mouvement ouvrier, occultée par le sectarisme bêlant des appareils. Echec d'une entreprise mais — quoiqu'en dise le vieil Hasfeld, qui a annoté ce livre — réussite d'une vie. A l'historienne qui le soupçonne d'avoir vu « trop grand », Hasfeld répond : *« Ce sont la plupart de ceux que j'ai connus, durant plus de soixante ans, qui voyaient petit ! »...*

ANDRÉ ZYSBERG.

★ LA LIBRAIRIE DU TRAVAIL, de Marie-Christine Bardouillet. Ed. Maspero, 255 p., 35 F.

essai

Une sociologie du marxisme

● ***Selon un intellectuel britannique, les philosophes ont pris le pas sur les militants et les théoriciens politiques.***

TRES connu dans le monde anglo-saxon, Perry Anderson, c'est certain, va rapidement s'imposer en France comme l'un des penseurs marxistes les plus originaux de notre époque. Responsable de la *New Left Review*, l'une des revues les plus importantes de la scène intellectuelle britannique, il a déjà publié deux gros volumes qui retracent la constitution de l'Etat-nation en accordant une importance particulière au politique dans l'explication marxiste de l'histoire. A côté de ces sommes d'érudition, le petit volume traduit en français, *Sur le marxisme occidental*, se dévore comme une histoire à épisodes : l'auteur nous offre en effet une interprétation originale des différents courants marxistes qui se sont succédé à travers l'Europe depuis la fin du dix-neuvième siècle. Ses classifications sont lumineuses.

Marchands et banquiers

Perry Anderson esquisse à grands traits ce que pourrait être une sociologie du marxisme. On ne savait pas, de ce point de vue, que les pères de Rosa Luxemburg, Bauer, Lukacs, Adorno, Benjamin, Marcuse, Sweezy, Korsch ou Althusser étaient de riches patrons d'usine, des marchands, des banquiers ou des directeurs de banque, que ceux de Labriola ou Plekhanov étaient de grands propriétaires fonciers. Mais, si les penseurs marxistes se recrutent presque tous dans les fractions dirigeantes de la société (c'était aussi le cas de Marx et de Lénine), leurs théories et leurs comportements ne s'en trouvent pas moins dictés par la génération particulière à laquelle ils appartiennent.

Schématiquement, Anderson distingue deux grandes générations de penseurs marxistes. La première voit le jour, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, en Europe de l'Est. Elle comprend aussi bien Lénine que Kautsky, Bauer, Rosa Luxemburg, Hilferding, Mehring ou Boukharine. Elle est composée d'hommes qui détiennent tous d'importantes fonctions dans des partis politiques, qui militent et participent activement aux violentes luttes de l'époque tout en menant à bien des recherches sur les transformations économiques (et en particulier, sur celles qui sont liées au développement de l'impérialisme) et ils proposent pour la première fois une véritable théorie politique marxiste adaptée aux combats concrets qu'ils poursuivent.

Peu à peu, selon Anderson, avec l'éclatement de la Seconde Internationale lors de la seconde guerre mondiale, avec les défaites des insurrections ouvrières en Europe et la seule victoire des bolcheviques, le centre de gravité de la réflexion marxiste se déplace encore plus vers l'est. Dans ces conditions, le stalinisme va avoir pour conséquence immédiate de stériliser la recherche marxiste qui était déjà atteinte à l'Ouest : Riazanov mourut dans un camp de travail, Trotski est assassiné, Boukharine est fusillé, Préobrajensky meurt en prison. Tandis qu'en Allemagne Rosa Luxemburg est elle aussi assassinée, le nazisme annihilant pour longtemps toute recherche marxiste, l'isolement de l'Union soviétique et la répression stalinienne poussent à son terme la destruction de toute une génération de penseurs.

Philosophes professionnels

Celle qui va lui succéder se lève maintenant à l'Ouest. Korsch, Gramsci, Marcuse, Adorno, Lefebvre, Della Volpe, Althusser ou Coletti sont, en effet, tous nés dans la partie occidentale de l'Europe. A de très rares exceptions près (Gramsci, Korsch, Lukacs), ces théoriciens n'occupent plus d'importantes fonctions politiques. Presque tous sont au contraire des philosophes professionnels qui disposent de chaires dans les universités. Ecrivant dans une période de défaite des mouvements ouvriers, en exil, en prison ou dans un relatif isolement, ces penseurs, d'après Anderson, adhèrent à une vision défaitiste de l'histoire. Délaissant l'économie et la politique, ces professionnels de la philosophie se réfugient, d'après l'auteur, dans des traités peu accessibles où ils discutent d'épistémologie, d'esthétique, proposent des discours de la méthode ; ils se situent surtout par rapport à des auteurs non marxistes : Weber ou Simmel (Lukacs), Croce (Gramsci), Freud (Marcuse), Piaget (Goldmann), Bachelard, Canguilhem et Lacan (Althusser).

Alors que Marx a quitté peu à peu les travaux purement philosophiques pour se consacrer davantage à ses recherches économiques et sociales, ces penseurs semblent effectuer la démarche inverse. Ce faisant, ils sont conduits à chercher une source philosophique du marxisme antérieure à Marx : Kant (Coletti), Hegel (Lukacs, Marcuse), Spinoza (Althusser), Schelling (Lefebvre, Adorno), etc. Dans une période de capitalisme triomphant, de forte expansion économique, ces auteurs, selon Anderson, se trouvent coupés des mouvements sociaux qui connaissent, du reste, une intensité assez faible. Adoptant parfois une attitude pessimiste, ils s'éloigneraient des préoccupations activistes de la génération marxiste antérieure.

On peut discuter certaines classifications (Sartre et Merleau-Ponty, par exemple, considérés comme des représentants de la seconde génération de marxistes), trouver que Anderson sous-estime le poids du facteur politique dans la détermination de certains travaux marxistes contemporains (chez Althusser, en particulier) et sur-estime au contraire celui de la philosophie, rejeter (comme l'auteur le fait lui-même dans sa postface) toute liaison trop stricte établie entre validité de la recherche théorique et engagement militant, penser que Trotski bénéficie d'une interprétation trop uniformément favorable, regretter que d'autres courants marxistes non européens ne se trouvent pas du tout évoqués. On peut considérer, contrairement à l'auteur, que, en adoptant presque tous la perspective des *Manuscrits de 1844*, les marxistes philosophes ont réussi à rendre compte de divers aspects fondamentaux des sociétés contemporaines. Toutes ces objections n'enlèvent pas le caractère profondément original et novateur d'un tel ouvrage, qui nous engage vers une réinterprétation générale des grands courants de la pensée marxiste en les réinsérant dans le cours de l'histoire elle-même.

PIERRE BIRNBAUM.

★ SUR LE MARXISME OCCIDENTAL, de Perry Anderson. Traduit de l'anglais par Dominique Letellier et Serge Niemetz. Maspero, 167 p., 12 F.

La pensée libre d'Alain Touraine

(Suite de la page 15.)

Eminemment, ce sociologue-là met les pieds dans un plat déjà fort ébréché.

Alain Touraine écrit donc en toute simplicité que le P.C., *« s'il veut garder le contrôle politique de la classe ouvrière et si la gauche gagne en 1978, cherchera avant tout à s'assurer le contrôle de la grande industrie nationalisée »* (p. 73). *« On peut être sûr que le parti communiste attend de ces nationalisations le renforcement de son influence au cœur du système productif... »* (p. 258). Mais, du fait de son adhésion au programme commun, il n'en est pas mieux placé dans une situation délicate, définie par deux impératifs opposés : *« C'est pourquoi il lui sera difficile d'échapper à un recul plus ou moins rapide et qui doit logiquement donner à gauche le rôle principal au parti socialiste... »* (p. 74).

L'explication de la crise que traverse (et que n'achèvera peut-être pas de traverser) l'union de la gauche est là : C'est ce que se disaient, entre eux, les communistes ; entre eux, les socialistes ; dont ils se gardaient bien de parler lorsqu'ils se rencontraient ; qui fusait sourdement et qui vient d'éclater...

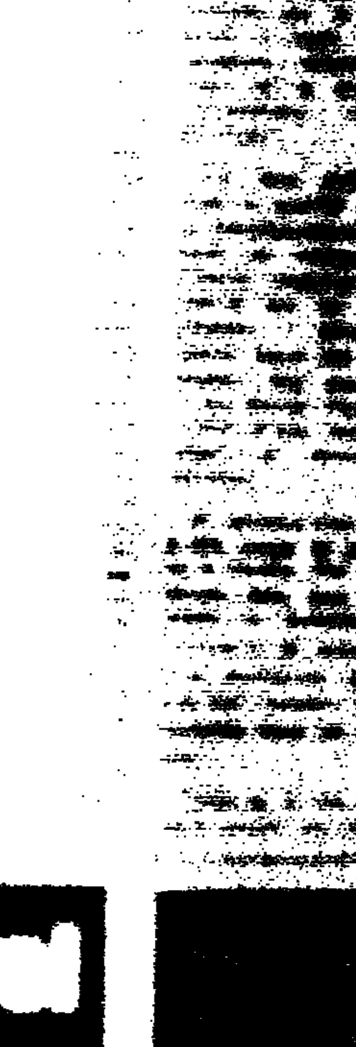
Alain Touraine va plus loin, trop loin sans doute, car s'il célèbre le socialisme c'est un peu pour l'alibi commode de son nom. Il faut citer : chaque mot compte, les quilles s'abattent, et les noix ; Georges Marchais tend son rouge tablier :

« Nous avons besoin d'un peu et même peut-être de beaucoup d'audace intellectuelle pour refuser des expressions dangereusement trompeuses comme « régime de transition vers le socialisme ». Un gouvernement de gauche ne sera pas de transition et encore moins vers le socialisme, car il est aussi absurde de définir aujourd'hui la société par un type de gestion économique qu'il était, il y a cent ans, de la définir par des institutions politiques. Je vois aujourd'hui ce qu'est la gauche et je comprends qu'elle se nomme socialiste, à condition de reconnaître que le mouvement socialiste et le mouvement ouvrier lui-même ne sont plus les forces qui font naître, qui organisent et qui élèvent au niveau politique et idéologique la protestation populaire. »

Il n'est pas sûr que les socialistes apprécieront. Les communistes ont déjà compris.

CLAUDE MAURIAC.

★ UN DÉSIR D'HISTOIRE, d'Alain Touraine. Stock, 275 p., 40 F.







texte

Un inédit de Roger Nimier

● Le 28 septembre 1962, Roger Nimier était mortellement blessé dans un accident de voiture. D'Artagnan amoureux *était sous presse.*

Écrite par Jean-Louis Bory, l'adaptation de ce roman fait l'objet d'une série télévisée qui sera diffusée à partir du vendredi 30 septembre (voir le Monde *daté 25-26 septembre). Gallimard réédite le livre en collection « Blanche » et* le Hussard bleu *en collection « Folio ». Pol Vandromme a fait paraître récemment une étude sur Nimier (éd. Jacques Antoine, Bruxelles). Nous publions ci-dessous un texte inédit de l'auteur disparu.*



• *Copyright Times.*

« Méditation de la mort certaine »

TARD dans la nuit, je songeais à me tuer. C'était l'envie des lames de rasoir, le mouvement sec sur les poignets qui ne cause aucun mal, mais de l'effroi peut-être. Imposteur, me disais-je, ton malheur n'est pas si grand puisque les lames coupantes et deux gros poignets pleins de sang, qui ne demandent qu'à se vider, t'attendent. Il est vrai que notre Créateur réprouvait ces attitudes vaniteuses. Il nous défendait de suivre en pensée notre enterrement et, en somme, de pleurer fièrement sur nous-mêmes. Là-bas d'autres ennuis m'attendraient sans doute. Le plus sage était donc de conserver ma souffrance inutile.

Hélas ! c'est elle qui ne voulait plus me conserver. Elle s'agitait inlassablement, passant du cœur au cerveau, le tablier gris de l'évidence sur un corps musclé. J'avançais en titubant, ivre de ma peine, contemplant avec effroi les voyageurs de l'autobus, au matin, leurs gras ignorants, leur bouche reposée, leur nez calme bien planté sur leur face nourricière. Ils ignoraient que je n'habitais pas leur siècle, ou plutôt leur année, que j'avais perdu la tête, l'ayant abandonnée quelques mois auparavant dans un territoire de temps où tout brillait cruellement, le plus cruellement du monde, et mes yeux prisonniers sans paupières devant cette insupportable trahison. Cœur, détestable mollusque.

Naturellement, j'avais essayé de m'échapper. Installez dans la cellule d'un prisonnier un désert de sable, une oasis, de belles jeunes femmes, des figues brûlantes et chargées de sel, une bibliothèque de vins inconnus, le prisonnier oubliera peut-être les murs, l'ombre qui suinte. D'autres moyens se présentent. Il est possible de contempler d'un œil ferme une journée entière (une journée seulement, car c'est la vie et non le soleil ou la mort, qui ne peuvent se contempler en face, comme le prétendait je ne sais plus quelle grande bête). On y trace des allées, on y contemple des oasis, faciles à trouver : un brin d'herbe examiné soigneusement et avec gentillesse servira de Seigneur à toute une matinée. On évitera soigneusement la réflexion et toute espèce de conversation avec soi-même, ne laissant partir du cerveau que des ordres et du cœur que des impulsions futiles.

On boira de grands verres d'une bière glacée qui calme les entrailles, insatiables amies du désordre et du malheur. On ne craindra pas la répétition, sachant que la soif sera fidèle, et le sommeil, et des objets imprévus, neufs, rieurs, qui sont la rencontre et le plaisir des jours. Les choses de ce monde se digèrent vite et s'offrent lentement — voilà le danger de la méthode pour une âme impatiente. Pourtant, serrant entre mes doigts le stylo, je le savais inconstant, plein de force pour l'avenir, une essence qui me donnait rendez-vous pour plus tard. Souvent, dans le passé, j'avais repris confiance devant ces faibles témoignages, inventés pour persister, qui nous prennent la main, si nous le voulons bien, pour nous emmener dans leur forêt tranquille. Chez les stylos, chez les cailloux et même chez les flaques d'eau, tout allait bien, l'affaire se réglait par la patience. Du côté des bières et du vin blanc, l'obstination tenait la première place. L'alcool est un fleuve où le buveur ne tient pas la première place. Il faut qu'il laisse couler le fleuve. S'il ne se débat pas, s'il procède avec une horreur vraiment méticuleuse de lui-même, il connaîtra des jours rapides. Le principal danger de l'alcool tient à son essence bavarde. Il n'y a que deux risques à la boisson : pisser ou penser. La pensée n'est pas recommandée à qui se méprise.

Aussi étrange que cela m'apparût, un sentiment de fraternité me délivrait parfois de ma souffrance. J'avais causé de grandes souffrances, sans même y réfléchir. M'y réfléchissant, j'y retrouvais l'orgueil — dont j'avais grand besoin — et l'idée d'une justice sur la terre. Ce que j'avais imposé, on me l'imposait. A mon tour, j'avais les épaules sur le sol et le cœur dans la rage, l'inquiétude, les sanglots, l'amertume. Le nouveau de la situation était de comprendre. J'acceptais une punition.

Un être affligé d'un cœur dont la qualité est si mauvaise, le fonctionnement si dangereux, peut se comparer à quelque insecte imaginaire, privé de la liberté qui lui permettrait de s'élever — pour traverser un cercle tracé sur une feuille de papier. Moi aussi, j'étais collé à ma feuille blanche, la bouche pleine d'une leçon infecte. Moi aussi, je devais trouver la solution.

Je pensais trop souvent, comme à des coups de poignard, à l'un ou à l'autre. Oui, c'était bien ridicule. Moi, moi, dis-je et c'est assez, je tremblais devant des morceaux de passé, tout en plâtras, ennuyeux, je le jure presque sur l'instant, je tremblais, je mourais dans les griffes profondes.

Celui-là, si l'on veut, je savais qu'il avait un peu trempé en elle. Moi, moi, dis-je, toute souffrance était la même — bien pire. Car je sais calculer. Ce qui n'a pas été ressenti, je le ressens; ce qui fut stupide, les mots imbéciles de la nuit, je les prends pour intelligents — et voilà pourquoi j'en souffre.

C'était donc comme de grandes mâchoires.

Sur la mort, ici, rien d'intéressant, on le voit. Le mot n'est pas prononcé de la même façon suivant les âges, les conditions et le temps. Il faut le traduire. De quoi partirons-nous ? Assurément, personne n'en veut. Tout le monde juge désagréable, le pauvre, le gras, le maigre, cette formalité qui vous arrache à vous-même, cette main qui vous retourne un corps comme un gant, qui prend l'âme, la place sur une poêle, la laisse revenir aux petits péchés et surtout devant un miroir de feu. Glaces, oui, mais le feu.

Voilà pourquoi l'homme qui songe à la mort et la désire est bien amusant. Il veut faire l'intéressant. Il se fâche. Il oublie, il prévoit et, quand bien même tout cela lui aura été expliqué, il se fâchera encore. Il se tuerait cent fois s'il pouvait et son malheur ne vient que d'une chose : en pleine vie, il se tuera sans cesse s'il le désire — ensuite plus du tout.

LA PUDEUR ET L'IMPRUDENCE

AVEC *le Grand d'Espagne* (1950), Roger Nimier s'était adressé à ses pères et à sa génération. Trois années plus tard, il annonçait une retraite de dix ans. Elle s'achevait, quand l'accident lui assigna un autre terme. Ceux qui attendaient les fruits de la maturité furent cruellement déçus, ou confirmés dans leur déception : ses chroniques littéraires et ses essais historiques, nombreux, ne pouvaient suffire. Les amis eurent à deviner cet homme secret dans ses lettres. La plus longue, posthume, est un divertissement romanesque adressé à son fils : *D'Artagnan amoureux, ou Cinq ans avant...* Mais ce vœu de silence prononcé pour des raisons extra-littéraires, le libre travail de l'imaginaire avait déjà failli le mettre en échec. Nimier avait entrepris *Pâris* en 1959, et dès 1956 il avait conçu, autour d'un original de la place Pereire, le projet d'un roman, *M. Jadis. A la recherche de la mort certaine* figure parmi les œuvres de Jadis dont Nimier voulait faire le deuxième tome de son livre. Celui-ci ne fut jamais terminé. Antoine Blondin devait plus tard intituler *M. Jadis* un de ses romans, très nostalgique.

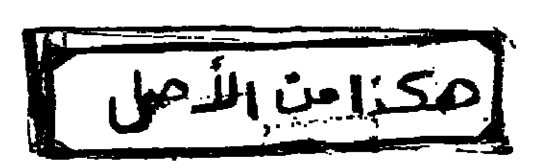
Dans *A la recherche de la mort certaine*, monologue déchiré, deux voix alternent, qui établissent un pacte difficile avec la vie. L'une prétend succomber au tragique et rêve à une délivrance par la mort, l'autre rejette la tentative comme un jeu facile et vain, l'exercice illusoire d'une liberté qui serait déjouée dans l'acte même. La modestie, un bon sens pathétique, l'emportent.

Un camarade de Saint-Brieuc écrivait à Nimier en 1941 : « *La distinction, c'est celle de Péguy, de Corneille, de ces chevaliers du devoir, aux âmes sincères, comme nous les aimons.* »

Sept livres publiés en cinq ans assurèrent à Roger Nimier la distinction, mais non pas celle qu'il concevait adolescent. Devant la facilité de la victoire et sa rançon, il bat en retraite ; il refuse le commandement. Au sein du Tout-Paris qui l'a fêté, commence l'ascèse d'une vie intense qui implique d'abord les plaisirs et approfondit la solitude.

Arrachée au silence qui la précède, cette méditation traduit l'hésitation de Nimier : les surprises de l'humour et des images, un vocabulaire en liberté surveillée, les heurts du rythme, autant de messages envoyés par un être qui ne supporte plus d'être muet, de rester muré. Mais Roger Nimier n'aime pas l'impudeur, il préfère l'imprudence et les risques. Il s'expose, telle est sa grandeur.

MARC DAMBRE.



JUSTICE

DEVANT LES ASSISES DE L'OISE

Réclusion perpétuelle pour deux meurtres

De notre correspondant

Beauvais. — Les assises de l'Oise ont condamné, mercredi 28 septembre, Jean-Félix Bandelier, quarante-huit ans, ouvrier peintre, domicilié à Stains (Seine-Saint-Denis), à la réclusion criminelle à perpétuité, pour le meurtre d'un couple de retraités, les époux Van Minden, commis le 16 mars 1974, à Hodenc-l'Evêque (Oise).

L'avocat général, M. Henri Vis, procureur de la République de Beauvais, avait réclamé la peine de mort. C'est sans doute parce que l'accusation n'a pas pu prouver que l'argent était le mobile de ces deux meurtres que les circonstances atténuantes ont été accordées à l'inculpé. Les deux jours de débat, présidés par M. Xavier Bastien, ont fait ressortir que Jean-Félix Bandelier avait éprouvé une terrible rancune à l'encontre des époux Van Minden, quand ces derniers avaient refusé de recevoir sa compagne, une Camerounaise, dans leur maison de campagne où l'accusé venait chaque week-end effectuer des travaux « non déclarés ».

Une violente dispute avait éclaté, émaillée, semble-t-il, de propos racistes, au cours de laquelle M. Jacques Van Minden, soixante-cinq ans, brigadier de police en retraite, avait giflé Bandelier, sans que ce dernier, physiquement plus faible, puisse répondre.

Se livrant ensuite à un amalgame étrange, l'avocat général a parlé des « *nécessités de la défense nationale* » et évoqué, à mots couverts, l'avortement — « *deux cas où la collectivité s'octroie le droit de vie et de mort* » — pour demander aux jurés de « *passer outre à leur éventuelle objection de conscience philosophique* » à la peine capitale, et donner ainsi « *une solution définitive* » pour un individu « *judiciairement dangereux* ».

La défense, assurée par Me Thierry Lévy, a insisté sur l'absence d'intérêt qu'avait Jean-Félix Bandelier à supprimer les époux Van Minden, qui représentaient pour lui l'assurance de revenus complémentaires.

CORRESPONDANCE

LA SITUATION DE LA CLINIQUE BEAU-SOLEIL DE CARQUEIRANNE

Après l'annonce dans le Monde *des 13 et 14 septembre de l'expulsion des malades et du personnel de la clinique psychiatrique Beau-Soleil à Carqueiranne (Var), nous avons reçu de M. Roland Michet, l'un des administrateurs de la société anonyme Font Brun S.A., qui gérait en dernier lieu la clinique, une lettre dont nous publions les principaux extraits.*

(...) Font Brun S.A. bénéficiait du 13 juillet 1976 au 12 septembre 1977 d'un contrat de location-gérance qui a été scrupuleusement respecté, la clinique Beau-Soleil ne faisant pendant cette période en aucune façon parler d'elle.

A l'expiration du contrat le 12 septembre 1977 à minuit, Font Brun S.A. avait l'obligation de restituer la clinique avec au moins un remplissage en malades égal ou supérieur à 98 % de sa capacité.

La prolongation de la gérance n'ayant pas été convenue, l'administrateur au règlement judiciaire, désigné par le tribunal de commerce dans le cadre du règlement judiciaire des époux Balandraux et de leurs sociétés, demandait par voie de référé le 7 septembre 1977 au président de ce tribunal la nomination d'un administrateur avec mission de continuer la gestion de la clinique. Contre toute attente, et à la demande expresse des époux Balandraux, propriétaires, une décision de fermeture était prise entraînant pour le 12 septembre 1977 à minuit l'évacuation des malades et du personnel.

Font Brun S.A. en a été informée le 8 septembre 1977.

La clinique était à cette date remplie de malades, au maximum de sa capacité pour les raisons ci-dessus indiquées. Satisfaisant à ses obligations, Font Brun S.A. cessait toute activité et libérait les lieux le 12 septembre 1977 à minuit.

Sans vouloir relancer une polémique Font Brun S.A. se doit d'indiquer qu'elle fera face à ses obligations sans le moindre problème. Les échos parus dans la presse faisant état des difficultés financières ne la concernent en aucune façon, puisque s'appliquant à la nouvelle administration de la clinique.

Font Brun S.A. souligne que grâce au dévouement sans limite des médecins et du personnel et à l'aide bienveillante et efficace du service départemental de l'Action sanitaire et sociale, l'évacuation des malades, compte tenu des conditions extraordinaires imposées, s'est réalisée dans le calme et au mieux.

En conclusion, l'équipe qui a géré la clinique Beau-Soleil, du 13 juillet 1976 au 12 septembre 1977, rejette de la façon la plus formelle toute responsabilité dans la décision de fermeture de l'établissement qui était en état de fonctionner, et fonctionnait dans des conditions parfaitement normales ainsi que l'ont constaté les médecins des autorités de tutelle.

Faits et jugements

Les difficultés des enfants de détenus.

Chaque année en France, on compte environ deux cent mille enfants dont l'un des parents — sinon parfois les deux — est incarcéré. « *La situation de ces enfants de détenus est toujours pénible, parfois dramatique, et peut entraîner des traumatismes irrémédiables* », constate, dans un rapport publié sous l'autorité de M. Jean Chazal, conseiller honoraire à la Cour de cassation, un groupe interdisciplinaire d'experts. Ces experts, magistrats, médecins, psychiatres, enseignants et travailleurs sociaux, critiquent notamment la lenteur du système d'aide sociale aux familles des détenus et le rôle « *parfois catastrophique* » joué par la presse dans la diffusion d'informations concernant les personnes arrêtées.

Les spécialistes estiment que les placements d'enfants dans les institutions spécialisées ou dans des familles nourricières ont à long terme des conséquences désastreuses. Aussi précisent-ils que les retraits d'enfants, dont ils déplorent la fréquence, ne devraient être que de très rares exceptions.

L'avocat et le salariat.

En dépit de la loi interprétative du 30 juin 1977, selon laquelle l'avocat exerçant sa profession en qualité de collaborateur n'est pas un salarié, le cas de Me Christiane Mandessi-Bell, qui affirme avoir été la salariée d'une association parisienne d'avocats, a donné lieu à de nouveaux débats, lundi 26 septembre, à la 22e chambre de la cour d'appel de Paris.

Me Jourde ayant déclaré que cette loi avait été « *votée à la sauvette par dix députés* » pour donner satisfaction au conseil de l'ordre, Me Antoine Lyon-Caen affirma que Me Mandessi-Bell ne remplissait pas au sein de cette association les fonctions d'« avocat collaborateur ».

Auparavant, Mes Rayroux et Pierre-Victor Dubois, pour l'association en cause et le conseil de l'ordre, avaient demandé l'infirmation du jugement du tribunal d'instance du 8e arrondissement, qui avait accordé, le 8 avril, diverses sommes à Me Mandessi-Bell à titre de préavis, congés payés et réparation d'une rupture abusive de contrat, le tout portant application du code du travail (*le Monde* des 26 et 29 avril, 23 juin et 7 juillet 1977).

Me Didner-Sergent plaidera encore le 10 octobre pour sa consœur, et M. Georges Picca, avocat général, fera connaître les conclusions du ministère public.

● *Les attentats commis au cours de l'été contre le Club Méditerranée* ont été revendiqués dans une dépêche adressée à l'A.F.P. par une organisation nommée « Fraction armée rouge pour la France ». Les signataires du communiqué déclarent avoir voulu « *ébranler les assises du trust capitaliste Trigano* ». Ils revendiquent le plasticage survenu en Corse le 9 mai dernier, les attentats et vols commis à Corfou le 16 juillet, à Vittel le 1er août, en Calabre le 4 août et au Mexique le 14 août ; ainsi que le début d'incendie qui a endommagé, le 27 septembre, le voilier d'Alain Colas, en partie financé par le Club.

La direction du Club se montre sceptique quant à l'authenticité du communiqué : « *Nous sommes vraisemblablement en présence d'une tentative d'extrémistes pour récupérer cette série noire et s'en glorifier.* »

● *Les autorités françaises* ont demandé, le 27 septembre, par l'intermédiaire d'Interpol, l'extradition de Patrick Rouxel (*le Monde* du 28 septembre), arrêté à Copenhague le 25 septembre et soupçonné d'être l'auteur d'un double meurtre commis à Bordeaux le 29 juin. Deux policiers français se sont rendus à Copenhague mardi 27 septembre. Le Danemark devra prendre position sur cette demande. Mais cet Etat a aboli la peine de mort et une loi interdit l'extradition d'un criminel qui risque la peine de mort.

● *Quatre ouvriers du « Parisien libéré »* ont été condamnés chacun à une amende de 1 000 F, mercredi 28 septembre, par le tribunal de grande instance de Saint-Quentin (Aisne), pour avoir participé à une manifestation au cours de laquelle, en février 1976, les trains Paris-Hambourg et Paris-Bruxelles avaient été stoppés à Saint-Quentin.

● *Le président-directeur général de la Manufacture brestoise de confection*, M. Jean-Pierre Quinquis, a été inculpé, mercredi 28 septembre, d'abus de biens sociaux, escroquerie et banqueroute frauduleuse. M. Jean-Yves Lemoine, expert-comptable, a connu le même sort pour complicité et présentation de faux bilans. Tous deux ont été écroués.

● RECTIFICATIF. — Dans un article intitulé « Les vieilles pierres de Fourcès » (*le Monde* du 30 août), nous avons prêté à M. Pierre Courtes, maire de la commune de Fourcès (Gard), une réflexion — « *Ben oui, paraît que c'est beau* » — relative à l'architecture de ce village. Ce propos nous avait été rapporté par des tiers. M. Courtes dément l'avoir jamais tenu.

M. Médecin réplique à Mme Le Roux.

Les récentes déclarations de Mme Renée Le Roux, ancien président-directeur général du Palais de la Méditerranée de Nice (*le Monde* du 28 septembre), ont amené M. Jacques Médecin, maire de cette ville et secrétaire d'Etat au tourisme, mis en cause par Mme Le Roux, à diffuser, mercredi 28 septembre, une déclaration dans laquelle il réfute les accusations portées contre lui.

M. Médecin se déclare surpris de l'assertion de Mme Le Roux, qui l'accusait « *d'agir contre les intérêts de la ville de Nice* » et « *contre ceux des actionnaires de l'entreprise* ». Réitérant ses affirmations antérieures, M. Médecin précise, dans sa dernière déclaration, les faits qui l'ont « *amené à penser que l'affaire que Mme Le Roux dirigeait n'est plus rentable* » et qui sont, selon lui, « *de plusieurs ordres* ».

« *Mme Le Roux*, affirme M. Médecin, *est venue me demander de réduire à néant le cahier des charges de son établissement, invoquant elle-même les difficultés financières qu'elle connaissait. (...) Il ne semble pas que puissent être considérées comme florissantes les affaires d'un casino qui doit encore, au titre du prélèvement progressif sur le produit des jeux pour la saison 1975-1976, la somme de 267 750 francs à la ville de Nice.* »

« *Je ne peux pas imaginer*, ajoute M. Médecin, *qu'une société réglant ses impôts à l'Etat et à la commune avec un chèque sans provision de plus de 200 millions de centimes, soit une affaire saine, bien gérée et rentable. (...) Quant au désir de la municipalité d'acquérir le Palais pour y créer un Palais des festivals, tout en laissant poursuivre une activité de jeux, je tiens à préciser tout d'abord qu'il rapportera à la ville infiniment plus qu'il ne saurait lui coûter aux prix estimés par l'administration des domaines, ensuite qu'un tel équipement est réclamé depuis de très nombreuses années par tous les professionnels du tourisme.* »

UN NOTAIRE POURSUIVI POUR INFRACTION A LA LÉGISLATION DU TRAVAIL

Notaire assis sur le banc des prévenus et furieux de s'y trouver, Me Jérôme Gastaldi a comparu, mercredi 28 septembre, à la onzième chambre correctionnelle de Paris pour entrave à la libre désignation des délégués du personnel : il n'avait pas organisé d'élection de délégués dans son étude en 1975, comme le lui avait avaient demandé à plusieurs reprises le Syndicat général des clercs de notaire de Paris et l'inspection du travail.

Le prévenu a protesté avec véhémence de sa bonne foi en mentionnant qu'il s'était heurté à une sérieuse difficulté à propos de deux clercs qui, menacés de licenciement, avaient eu l'intention de poser leur candidature.

Des échanges aigres-doux eurent lieu entre, d'une part Me Jean-André Toulouse, qui réclama au nom du syndicat 10 000 francs de dommages et intérêts et l'insertion du texte du jugement dans deux revues notariales, et d'autre part Me Alain French, défenseur, qui accusa son jeune confrère de s'être montré insolent. Moins ardent, M. Marquis, substitut, requit une simple peine de principe.

Le tribunal, présidé par Mme Guilhem, doit statuer le 26 octobre.

L'INSPECTEUR DU TRAVAIL N'A PAS LE DROIT D'EXIGER COMMUNICATION DES CARTONS DE POINTAGE

Le tribunal de grande instance de Saint-Etienne avait condamné M. Beaudonnat, conseil juridique à Saint-Etienne, à 6 000 francs d'amende et trois mois de prison avec sursis, pour « *entrave aux fonctions d'un inspecteur du travail* » (*le Monde* daté 3-4 octobre 1976). Le délit d'entrave aurait été constitué par l'interdiction faite par M. Beaudonnat à l'inspecteur du travail de consulter les cartons de pointage du personnel.

La cour d'appel de Lyon, saisie de l'affaire, a tranché, nous indique M. Beaudonnat : elle a relaxé M. Beaudonnat purement et simplement, en relevant que « *les pouvoirs des inspecteurs du travail sont limitativement déterminés par les dispositions légales leur conférant compétence, qu'aucun de ces textes ne prévoit que les fiches de pointage du personnel doivent être mises à la disposition desdits inspecteurs, que Beaudonnat ne s'est pas rendu coupable d'un obstacle à l'accomplissement des devoirs de l'inspecteur du travail Granger, lequel était sans droit pour exiger la communication des documents considérés.* »

C'est donc à juste titre, a jugé la cour de Lyon, qu'un chef d'entreprise, ou son collaborateur, s'oppose à ce qu'un inspecteur du travail outrepasse les pouvoirs qui lui sont limitativement conférés par les textes.

SOCIÉTÉ

Le meurtre d'une touriste française en Afghanistan

Retour en France des trois derniers voyageurs retenus à Kaboul

Les trois derniers voyageurs français — trois enseignants, M. Joël Marin, Mlles Monique Seigneur et Sylvie Gruget — retenus en Afghanistan après le meurtre à Bamyan d'une touriste lyonnaise, Mlle Dominique Cusin, trente ans, sont arrivés à Paris mercredi soir 28 septembre. Ainsi ont pris fin les démêlés des participants à ce voyage avec les autorités afghanes.

La police de ce pays avait porté ses soupçons sur les membres du groupe. Dominique Cusin avait été retrouvée étranglée à l'aube du 24 août dans une grotte de la vallée des Bouddhas (*le Monde* des 31 août et 1er septembre). La police et le gouverneur de la province de Bamyan, selon les voyageurs, avaient immédiatement déclaré que « *l'assassin se trouvait dans le groupe* », car le meurtre par strangulation n'était pas une pratique afghane. L'une des participantes au voyage précise que ces accusations avaient été portées avant que le corps ne soit retrouvé. « *Dès la disparition de notre amie*, raconte cette jeune fille, *la police n'a pas pris l'affaire au sérieux. Puis, en fin d'après-midi, ils se sont soudain affolés et, à 11 heures du soir, on nous a tous tirés du lit pour faire des dépositions. Le corps a été retrouvé le lendemain matin, à 6 h. 30. On n'a pas voulu nous dire que Dominique était morte. Puis on nous a empêchés de prévenir l'ambassade.* »

Cette jeune fille, qui préfère garder l'anonymat, critique le manque de sérieux avec lequel l'enquête a été menée, à tel point qu'une commission a dû se rendre de Kaboul à Bamyan quelques jours après le drame pour compléter le dossier. Les photos que comportait ce dernier ne correspondaient pas, selon cette jeune fille, à ce qu'elle avait vu quand on lui a montré le cadavre.

« *Nous avons tous été interrogés*, précise-t-elle, *au ministère de la justice. Nous n'avions pas la possibilité de parler entre nous. Cela durait de sept à onze heures, et pendant plusieurs jours, sans nourriture et sans boisson, car c'était le ramadan. Mais nous avons été assistés de manière remarquable par le vice-consul, M. Jean Simon. Nos bagages ont été entièrement fouillés. Le moindre détail pouvait se retourner contre nous. Par exemple, deux de nos camarades se sont mis à pleurer quand on leur a appris la mort de Dominique. Les policiers ont trouvé cela étrange. Pourquoi pleurent-ils, alors que d'autres n'avaient pas pleuré? Certains mots étaient mal compris. Il aura fallu plus d'un mois pour que tous les membres du groupe soient entièrement innocentés et que chacun puisse regagner son domicile. On avait l'impression d'être encore au Moyen Age.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

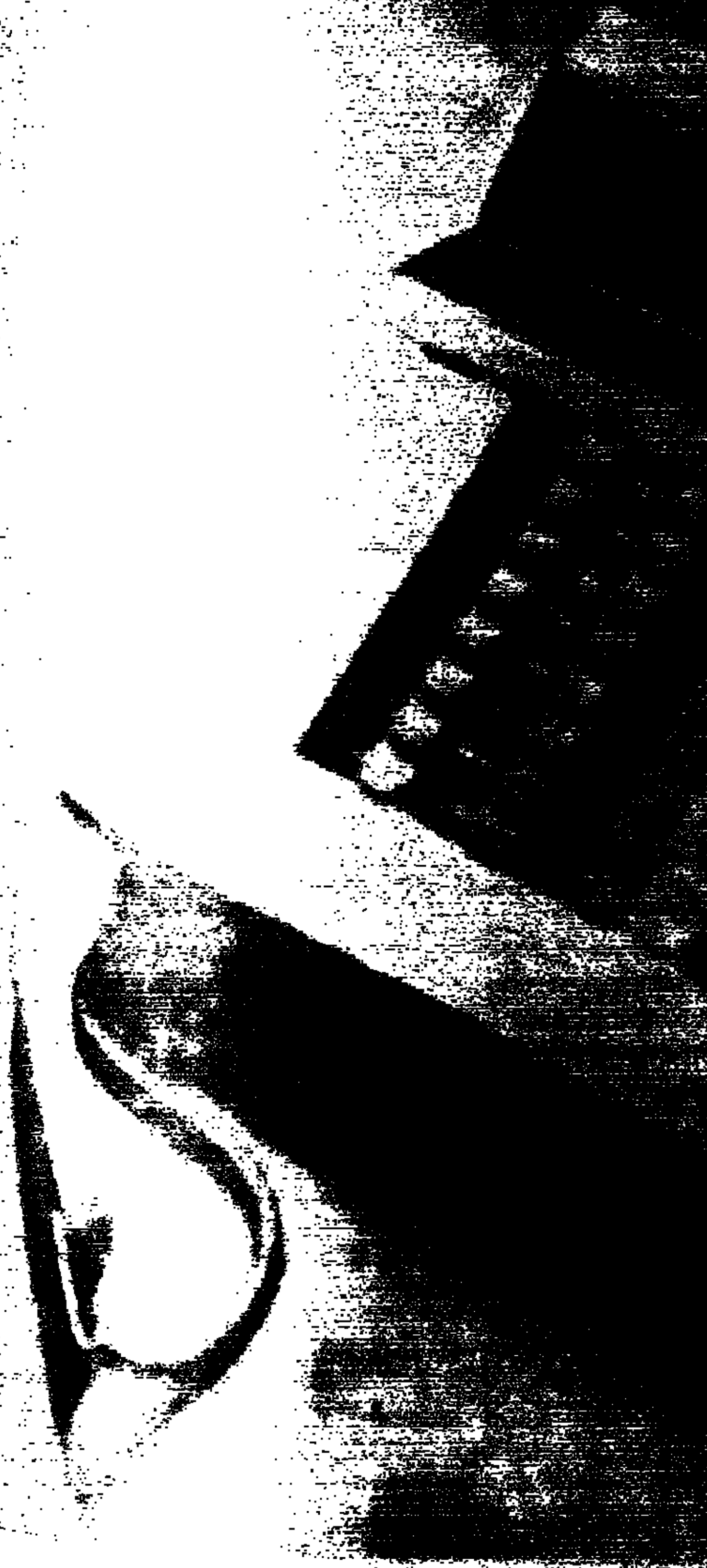
Un égale deux

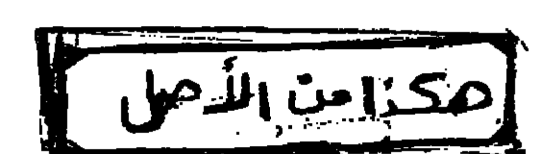
Il y a des constantes rassurantes dans la civilisation : Adam est arrivé le premier sur terre et Eve la seconde. Quelques milliers (millions ?) d'années plus tard, l'Organisation internationale de standardisation vient de décider d'harmoniser le code informatique désignant le sexe des personnes répertoriées : les hommes seront affectés du code 1 et les femmes du code 2.

Que le deuxième sexe soit confirmé dans son rang secondaire, voilà de quoi choquer bien des féministes. C'est la raison pour laquelle l'Organisation de la standardisation, un peu honteuse, a pris la peine de publier un communiqué ainsi rédigé : « Cette norme a été établie en tenant compte des pratiques dominantes dans les pays concernés et ne doit donner lieu à aucune interprétation quant à l'importance, à la hiérarchie ou à quelque autre critère qui pourrait provoquer une discrimination. »

Il n'empêche que l'informatique, loin de participer, deux ans après l'Année de la femme, à l'évolution des mentalités et de répondre à l'aspiration à l'égalité, fige — pour l'éternité ? — les « pratiques dominantes », qui veulent que le sexe dominant soit toujours le même. Sauf à considérer qu'un égale deux.

BRUNO FRAPPAT.




هكذا من الأصل

SPORTS

FOOTBALL

Nantes, Lens et Bastia qualifiés pour le second tour des Coupes d'Europe

Le premier acte du grand spectacle des Coupes d'Europe de football s'est achevé, mercredi 28 septembre, à l'avantage des trois équipes françaises qui y étaient engagées. Nantes, pour la Coupe des champions, Lens et Bastia, pour la Coupe de l'U.E.F.A., ont passé le premier tour. Sans doute est-ce le club corse qui a eu le plus de mérite à obtenir ce résultat. Il a réussi, en effet, à battre le Sporting de Lisbonne (2-1) en jouant dans la capitale portugaise. Quant à Saint-Etienne, représentant la France dans la Coupe des vainqueurs de coupe, le match « retour » qu'il doit finalement disputer contre Manchester United aura lieu, le 5 octobre, à Plymouth. On note enfin que la plupart des grandes équipes ont passé le cap du premier tour, à l'exception de Wroclaw (Pologne), éliminé par Sofia en Coupe des champions, de Glasgow Rangers et de l'A.C. Milan, battus respectivement (au total des deux matches) par les Néerlandais de Twente et par les Espagnols de Séville. Dans cette même compétition, le Dynamo de Kiev n'a pu venir à bout du club d'Allemagne fédérale Entracht Brunswick et disparaît sans gloire au premier tour.

Loin de la fureur stéphanoise

De notre envoyé spécial

Nantes. — Qui aurait osé imaginer, la saison dernière, que le spectre des footballeurs stéphanois abandonnerait un jour le temple de Geoffroy-Guichard pour venir hanter, un soir de Coupe d'Europe, le stade Marcel-Saupin, théâtre des performances nantaises ? Par leur environnement beaucoup plus que par la distance qui les sépare, les deux stades semblaient jusqu'ici situés sur des planètes différentes.

A Saint-Etienne, entre ces monts du Forez au climat rigoureux, les cheminées d'usines, que l'on voit fumer jour et nuit, par-dessus les tribunes, rappellent constamment le travail et les efforts des hommes. Dès lors, faut-il s'étonner si le public, venu des mines ou des usines, s'identifie à son équipe, dont la force repose plus sur la solidarité, le sérieux et la persévérance que sur le talent de certains ?

Au stade Marcel-Saupin, bordé par l'Erdre, une paisible rivière de ce Val de Loire qui symbolise depuis des siècles une certaine douceur de vivre, seule une grande banderole, *« Nantais ! Dubigeon doit vivre ! »*, témoignait des conflits sociaux et de la crise des chantiers navals. Ici, le public, beaucoup plus diversifié, ne s'est jamais vraiment senti solidaire des joueurs. Il vient au football comme il va au spectacle, pour applaudir les meilleurs morceaux. Ainsi, compte tenu de la retransmission télévisée du match, à peine vingt mille personnes s'étaient-elles déplacées.

Un autre style

Si le public nantais ne fut pas trop contaminé par l'exemple des Stéphanois en Coupe d'Europe — sauf lorsqu'il siffla systématiquement Gajdusek, tenu pour responsable de l'expulsion de Loïc Amisse à Prague, — on ne pourra en dire autant des joueurs.

Dans l'euphorie de la qualification, les Nantais se félicitaient de leur choix. Pressés sur leur but par des attaques incessantes, les Tchécoslovaques, contraints de se défendre, n'avaient été dangereux que sur une contre-attaque de Nehoda (soixante-cinquième minute). Plus sollicités ces derniers jours que les Français, les meilleurs joueurs du Dukla de Prague ont terminé le match très éprouvés par la fatigue et... par quelques coups reçus sous l'œil d'un arbitre trop complaisant.

Toutefois, pour exercer une pression comparable à celle des Stéphanois, les Nantais ont dû forcer leur nature et changer de style. Au lieu de tenter de déséquilibrer leurs adversaires par leur vivacité et leur circulation rapide du ballon, les champions de France ont, cette fois, essayé de les bousculer. Il en résulta surtout un très grand nombre d'actions personnelles qui mirent rarement les visiteurs en danger, si ce n'est sur des tirs lointains d'Henri Michel.

Autant cette tactique se révéla efficace pour enrayer toute velléité offensive des Tchécoslovaques, autant elle échoua pour les mettre hors de position en défense. Que se passera-t-il le jour où le Football Club de Nantes, qui n'a gagné que deux de ses onze matches de Coupe d'Europe disputés à domicile, devra creuser un écart ou remonter un handicap ?

Dans un ouvrage récemment publié (1), Henri Michel, le capitaine nantais, établissait un parallèle entre José Arribas, qui entraîna le club pendant seize ans, et Jean Vincent, son successeur depuis un an. *« José Arribas nous faisait travailler essentiellement, pour ne pas dire exclusivement, en fonction du jeu collectif. Estimant qu'il n'avait pas sous la main un Cruijff, un Neeskens ou un Beckenbauer pour faire la différence, il fallait compenser cette insuffisance par une grande valeur collective. Avec Vincent, c'est exactement le contraire. Comme nous ne faisons pratiquement rien de ce que nous proposait José Arribas, j'en conclus que, pour lui, le jeu collectif va de soi, qu'il fait confiance au flair, à l'instinct du joueur pour s'entendre avec ses partenaires et construire le football le plus efficace possible. En revanche, il nous fait travailler énormément les gestes individuels. Il s'agit probablement là d'une influence de l'école rémoise (...) L'avenir dira si, en matière de jeu collectif, nous ne vivons pas actuellement sur un acquis. »*

L'avenir dira surtout si cette évolution apparue avec éclat face aux joueurs de Prague était circonstancielle ou si le Football Club de Nantes a définitivement choisi de s'inspirer de la méthode stéphanoise en Coupe d'Europe.

GERARD ALBOUY.

(1) *Michel, football quand tu nous tiens*, par Jacques Etienne, éditions Alta, 123 pages, 38 F.

LES RESULTATS
COUPE D'EUROPE
DES CLUBS CHAMPIONS

(Nous mettons en capitales le nom des clubs qualifiés pour le tour suivant.)

Wroclaw (Pol.) et SOFIA (Bulg.) : 2-2 (0-3) ; Moscou et BENFICA : 0-0 (0-0), quatre penaltys à un pour Benfica ; ETOILE ROUGE BELGRADE (You.) bat Rovers (Irlande) : 3-0 (3-0) ; MOENCHENGLADBACH (All. féd.) et Vasas Budapest (Hon.) : 1-1 (3-0) ; Bâle (Sui.) bat INNSBRUCK (Aut.) : 1-0 (1-3) ; PANATHINAIKOS (Gr.) bat Floriana (Malte) : 4-0 (1-1) ; NANTES et Dukla Prague : 0-0 (1-1) ; CELTIC GLASGOW (Ecos.) bat Esch (Lux.) : 6-1 (5-0) : Halmstad (Sui.) bat DRESDE (R.D.A.) : 2-1 (0-2) ; BRUGES (Bel.) bat Palloseura (Fin.) : 5-2 (4-0) ; AJAX (P.-B.) bat Lillestroem (Nor.) : 4-0 (0-2) ; JUVENTUS (It.) bat Nicosie (Chypre) : 2-0 (3-0) ; ATLETICO MADRID (Esp.) bat Bucarest (Roum.) : 2-0 (1-2).

COUPE DE L'U.E.F.A.

Malmoe (Suède) bat LENS : 2-0 (1-4) ; BASTIA bat Sporting Lisbonne : 2-1 (3-2).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29.9.77 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 30.9.77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 29 septembre à 0 heure et le vendredi 30 septembre à 24 heures :

Un rapide courant perturbé, de secteur ouest, continuera de circuler à travers les îles Britanniques et le nord de l'Europe, mais la France demeurera sous l'influence d'une crête anticyclonique.

Vendredi 30 septembre, après la disparition de quelques brouillards matinaux, de belles périodes ensoleillées prédomineront encore sur l'ensemble du pays. Il y aura, toutefois, des nuages passagers qui pourront être assez abondants sur les Alpes et les régions méridionales en début de journée, puis sur les régions voisines de la Manche et de la mer du Nord, où les vents, de secteur ouest, se renforceront. Ailleurs, les vents seront faibles ou modérés et de direction variable. En général, les températures subiront peu de changement.

Jeudi 29 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 029,9 millibars, soit 772,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 22 et 12 degrés ; Biarritz, 21 et 17; Bordeaux, 26 et 16; Brest, 17 et 8 ; Caen, 19 et 9 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 23 et 14 ; Dijon, 20 et 15 ; Grenoble, 21 et 12 ; Lille, 19 et 9 ; Lyon, 23 et 14 ; Marseille, 24 et 14 ; Nancy, 19 et 13 ; Nantes, 13 et 7 ; Nice, 21 et 16 ; Paris-Le Bourget, 23 et 6 ; Pau, 26 et 17 ; Perpignan, 23 et 13 ; Rennes, 20 et 7; Strasbourg, 20 et 14; Tours, 23 et 8 ; Toulouse, 25 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 13 degrés ; Amsterdam, 20 et 10 ; Athènes, 18 et 14 ; Berlin, 16 et 11 ; Bonn, 21 et 14 ; Bruxelles, 20 et 11 ; Iles Canaries, 27 et 22 ; Copenhague, 13 et 10 ; Genève, 21 et 12 ; Lisbonne, 31 et 18 ; Londres, 18 et 9 ; Madrid, 27 et 12 ; Moscou, 4 et — 3 ; New-York, 21 et 16 ; Palma-de-Majorque, 25 et 12 ; Rome, 22 et 10 ; Stockholm, 12 et 9 ; Téhéran, 33 et 20.

Chasse

LES PRÉSIDENTS DES RÉGIONS CYNÉGÉTIQUES CHEZ M. D'ORNANO

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a reçu, mercredi 28 septembre, les présidents des régions cynégétiques et le président de l'Union nationale des présidents de fédération de chasseurs.

A l'issue de ces entretiens, le ministre a indiqué que le projet européen relatif à la conservation des oiseaux sauvages devait être encore « sensiblement amélioré », car il n'aborde pas suffisamment les problèmes au fond. M. d'Ornano considère que l'action doit être menée sur deux plans : tout d'abord, par la préservation des habitats et des milieux naturels indispensables à l'avifaune, d'autre part, par un contrôle de l'ensemble des activités pouvant nuire aux oiseaux.

En ce qui concerne l'indemnisation des dégâts causés par les grands gibiers, M. d'Ornano a précisé qu'une *« meilleure répartition des charges ainsi que la mise en place de moyens techniques propres à limiter les dégâts »* allait *« être étudiée avec les agriculteurs et les forestiers »*.

Enfin, après avoir rappelé l'importance qu'il attachait *« au développement de la recherche, de l'éducation et de l'information en matière de faune sauvage »*, le ministre s'est entretenu avec les présidents de la simplification des modalités d'obtention du permis de chasser qui a été récemment évoquée au conseil des ministres.

Vie pratique

● *Les bicyclettes et les cyclomoteurs* devront désormais être munis de dispositifs réfléchissants, de couleur rouge, visibles à l'arrière et latéralement. Ainsi le prévoit un décret publié au *Journal officiel* du 22 septembre et modifiant des dispositions du code de la route. Cette obligation ne vise que les engins qui seront mis en vente, et cela à partir d'une date qui n'a pas encore été précisée.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
1	31	tous groupes	100 F
	071	tous groupes	200
	0 931	groupe 4	5 100
		autres groupes	600
	01 801	groupe 3	1 500 000
		autres groupes	15 000
2	72	tous groupes	100
	2 102	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	5 632	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	01 802	tous groupes	5 000
	03 462	groupe 5	100 000
		autres groupes	10 000
3	043	tous groupes	200
	343	tous groupes	200
	683	tous groupes	200
	4 793	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	8 173	groupe 5	5 000
		autres groupes	600
	9 033	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	01 803	tous groupes	5 000
	1 503	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	49 483	groupe 1	100 000
		autres groupes	10 000
4	634	tous groupes	500
	8 634	groupe 5	5 500
		autres groupes	1 000
	01 804	tous groupes	5 000
	96 314	groupe 3	100 000
		autres groupes	10 000
5	5	tous groupes	50
	01 805	tous groupes	5 050
	7 345	groupe 2	10 050
		autres groupes	1 050
6	526	tous groupes	200
	4 596	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	6 796	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	9 476	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	01 806	tous groupes	5 000
7	317	tous groupes	200
	067	tous groupes	500

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
7	5 447	groupe 1	5 000 F
		autres groupes	500
	6 847	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	7 597	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	9 007	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	01 807	tous groupes	5 000
	79 647	groupe 1	100 000
		autres groupes	10 000
8	8	tous groupes	50
	2 118	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	5 898	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	6 888	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	9 568	groupe 2	5 050
		autres groupes	550
	9 728	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	01 808	tous groupes	5 050
	20 928	groupe 3	100 050
		autres groupes	10 050
9	19	tous groupes	100
	49	tous groupes	100
	319	tous groupes	300
	0 529	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	1 109	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	2 489	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	8 579	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	01 809	tous groupes	5 000
0	50	tous groupes	100
	3 010	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	3 620	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	01 800	tous groupes	5 000

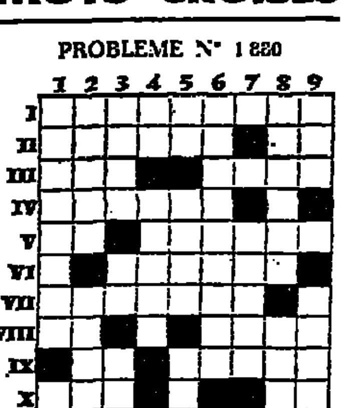
TRANCHE DE LA MOTO
TIRAGE DU 28 SEPTEMBRE 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 1er OCTOBRE 1977
à CHANTILLY (Oise)
77 — 44è

LOTO — TIRAGE No 39
2 4 7 16 33 38
NUMERO COMPLEMENTAIRE 30

PROCHAIN TIRAGE LE 5 OCTOBRE 1977 VALIDATION JUSQU'AU 4 OCTOBRE APRES-MIDI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 880



HORIZONTALEMENT

I. Le mouvement perpétuel. — II. Evoque un bateau sans capitaine ; Beaucoup d'eau. — III. Sur une rose ; Un à qui on n'a pas eu besoin de dire : « Ne poussez pas ! » — IV. Moment d'abandon. — V. Désigne un chef spirituel ; Combien d'entre elles ont fini dans la purée ! — VI. Organisées. — VII. Se plaisent peut-être. — VIII. Abréviation ; Cherche à toucher. — IX. Conjonction ; Coin des Pays-Bas. — X. Attire ceux qui cherchent des histoires ; Terme musical. — XI. Très raisonnable.

VERTICALEMENT

1. Souvenir marquant ; Est fort. — 2. Fait soupirer d'aise un cheikh sans provisions ; Preuve d'altération. — 3. Couche de couleur ; Points cardinaux ; Figure. — 4. Invention chinoise ; Sources de lumière. — 5. En toile ; Remorque ; Rougit en mûrissant. — 6. Des glands ou des pommes. — 7. Loin d'être pur. — 8. Permettent à des militaires de se mesurer ; En Espagne. — 9. Aurait eu intérêt à s'appeler Camille ou Claude ou Dominique ; Attire des regards indiscrets.

Solution du problème n° 1 879

Horizontalement

I. Uniment. — II. Larme ; Ego. — III. Œsel. — IV. Lin ; Plus. — V. Amicales. — VI. Tiers ; Sic. — VII. Il ; Aïe ; No. — VIII. Oasien ; Et. — IX. Niée ; Ocre. — X. Cura. — XI. Curieuse.

Verticalement

1. Ululations. — 2. Na ; Imitai. — 3. Ironie ; Seau. — 4. Mme ; Craie. — 5. Ees ; Asie ; Ci. — 6. Epl ; Enoue. — 7. Tellus ; Cru. — 8. Usineras. — 9. Mois ; Cote.

GUY BROUTY.

Les mots croisés, toute une histoire, tel est le titre d'un ouvrage de notre collaborateur Guy Brouty, préfacé par Jean Dutourd. Il conte la « petite histoire » de ce jeu universel que sont les mots croisés. Hachette, 29 F.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 29 septembre 1977 :

UN DECRET :

● Conférant les rang et appellation de général de corps d'armée, promotion, nomination, affectation, mise en congé et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

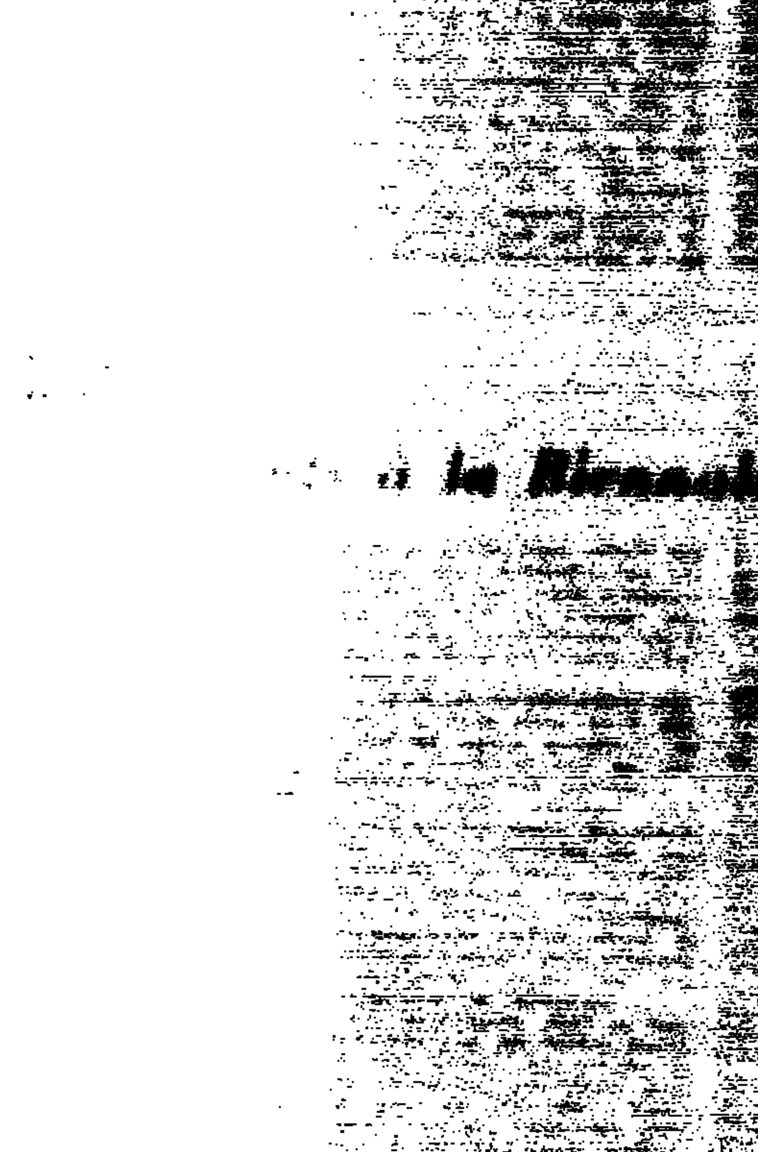
Avis de concours

● *Pour des postes d'inspecteurs des impôts*, des concours sont ouverts les 4, 5 et 6 janvier prochain.

Les candidatures sont à adresser, *avant le 3 octobre* :

— pour les départements de l'Ile-de-France : au Centre d'études et de formation professionnelle, 15, rue Scribe, 75436 Paris, Cedex 07 ;

— pour les autres départements : à la direction des services fiscaux.



هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« Dites-lui que je l'aime », de Claude Miller

La meilleure façon de marcher avait été une des révélations majeures de la saison dernière. On avait aimé ce film âpre, feutré, insidieusement cruel et l'on se demandait comment Claude Miller allait franchir l'obstacle — toujours difficile — de la seconde œuvre.

D'emblée une constatation : Claude Miller est un cinéaste-né. Il a le sens du récit, de l'image, de la direction d'acteurs. Certaines séquences de *Dites-lui que je l'aime* témoignent d'une superbe maîtrise. Autre constatation : malgré ses qualités de mise en scène, ce nouveau film séduit moins que le précédent. L'évidence y succède à l'ambiguïté, le paroxysme dramatique à la subtilité psychologique. Tout se passe comme si Claude Miller avait échangé son fleuret moucheté contre des gants de boxe. Et avait préféré nous mettre K.-O. plutôt que de gagner aux points.

A l'origine de *Dites-lui que je l'aime*, un roman de Patricia Highsmith, *Ce mal étrange*. Mal étrange qui n'est autre que l'amour... David, chef comptable dans une ville de province, homme d'apparence tranquille, très estimé de son concierge, aime Lise, son amie d'enfance, d'un amour fou. Mais Lise ne l'a pas attendu. Elle s'est mariée, elle a eu un enfant. Maintenant David veut reprendre Lise. Il l'a réclame, il l'exige avec l'innocence, l'égoïsme, l'obstination, les brusques colères d'un enfant que l'on a privé de son jouet. Aveugle à ce qui n'est pas son obsession, il ignore les avances d'une jolie voisine, Juliette, qui de son côté se consume pour lui. Double passion sans retour, double frustration, qui engendrent le mépris et la haine, la violence et le malheur.

Selon les lois du genre, le roman de Patricia Highsmith bifurquait assez vite vers l'aventure criminelle et policière. Claude Miller a gommé cet aspect du récit (le meurtre du mari, par exemple, est transformé en accident), ne conservant que le tumulte des sentiments et faisant de la névrose du héros le principal moteur de l'histoire. *Dites-lui que je l'aime* devient ainsi pour l'essentiel la peinture d'un amour exacerbé, chauffé à blanc, d'une monstrueuse volonté de possession (moins charnelle qu'affective), d'un délire et presque d'une démence. Peinture nourrie d'imprécations, de coups et de fantasmes, parfois aussi de tendresse, dont certains traits nous touchent par leur justesse (les rapports de David et de Lise), mais qui dérape trop souvent dans l'outrance gratuite et les effets spectaculaires du roman noir pour être vraiment crédible et nous atteindre en profondeur.

C'est dans l'atmosphère ouatée d'une sous-préfecture savoyarde qu'est née l'idée fixe de David. C'est dans un chalet de montagne que, à chaque week-end, il cherche le fantôme de sa bien-aimée. C'est sous la verrière étincelante, inondée de lumière, d'une piscine qu'il oblige une dernière fois la jeune femme à partager son rêve. Trois lieux, trois décors, remarquablement utilisés par le réalisateur et entre lesquels se noue et se dénoue le destin de David-Depardieu, de Juliette-Miou Miou, de Lise-Dominique Laffin. Le premier, impressionnant de force et de magnétisme, à la fois terrifiant et pitoyable dans son rôle de fauve blessé à mort, de brute « cousue d'enfant » selon la belle expression de Gombrowicz que Miller cite en exergue de son scénario ; la seconde, aussi émouvante dans l'humilité que dans la révolte ; la troisième, une inconnue que l'on est heureux de découvrir, sachant parfaitement imposer sa présence.

Mystère de la « cristallisation » amoureuse, ravages de la passion, cruauté de l'indifférence : ce sont là pour un cinéaste français des thèmes familiers. Claude Miller a-t-il eu raison d'ajouter à ces thèmes les éclats et les subterfuges du *thriller* anglo-saxon ? Ce n'est pas certain. Entre l'analyse psychologique et le suspense « hitchcockien » (hommage est rendu au vieux maître) l'amalgame se fait mal. Le récit perd en véracité ce qu'il gagne en intensité dramatique. Trop de cris, trop de fureur : finalement nous oublions ce qu'il y a de pathétique dans cette fièvre d'amour, pour n'en retenir que les convulsions.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Hautefeuille, Montparnasse-83, Concorde, Saint-Lazare Pasquier, Elysées-Lincoln, Gaumont Lumière, P.L.M. Saint-Jacques, Convention, Victor-Hugo, Clichy-Pathé, Gambetta.

Théâtre

"Jean Harlow contre Billy le Kid"

L'homme et la femme sont liés pour l'éternité. Condamnés à se chercher, à s'unir, soumis à une pulsion qui dépasse leur raison, enfermés dans le cercle vicieux de questions sans réponses, insignifiantes à force d'être répétées tout au long de toutes les vies. C'est ainsi que Michaël Mac Lure, l'auteur de *Jean Harlow contre Billy le Kid*, voit la relation homme-femme, et confronte un homme et une femme éternels, divinisés. Le vrai titre de la pièce est *les Barbes*, en référence aux attributs des dieux sur les bas-reliefs antiques.

Ce sont des masques creux, portés par des acteurs aux attributs interchangeables qui parlent, dieux d'un piètre Olympe sur pellicule : Le symbole de la féminité, le symbole de la violence-virilité. Ils sont le rêve de tous les petits couples liés pour la vie, incapables de « communiquer », prisonniers qu'ils sont de leur narcissisme.

Un marivaudage où l'obscénité remplace la fadaise. La pièce date des années 60, d'un temps presque lointain où l'on croyait se libérer en libérant le vocabulaire. Lorsque Antoine Bourseiller l'a montée, pour la première fois, en 1970, au au Théâtre de Poche, c'était un spectacle de nuit à cause de son caractère scabreux. Depuis, la mode porno en a désamorcé l'effet-choc, et apparaît surtout un côté systématique qui tourne au procédé simplifiant, malgré la très émouvante adaptation de Roland Dubillard.

Sept ans ont passé sur Chantal Darget qui jouait et joue le sex-symbol sans chercher un seul instant à retrouver l'animalité saine et pulpeuse, un peu naïve de Jean Harlow. Elle se jouait, elle se joue elle-même avec ses excès, ses roueries, son charme particulier. Le temps ne l'a pas altérée physiquement, il lui a ôté sa canaillerie joviale, une spontanéité garçonnière et lui a donné quelque chose de crispé, une violence cynique, désespérée. Elle forme avec Dominique Maurin, petit voyou hâbleur et maladif, intellectuellement limité, un couple malsain qui gêne plutôt qu'il ne choque ou ne fait rire, en définitive trop fort pour une pièce qui, elle, n'a pas bien vieilli.

COLETTE GODARD.

★ Récamier, 20 h. 30.

● RECTIFICATIF. — Dans le compte rendu de la reprise de *Topaze*, de Marcel Pagnol, au Théâtre Saint-Georges (*le Monde* du 23 septembre), Michel Cournot, rappelant la création de la pièce, en 1928, mentionnait la présence de Louis Jouvet sur la scène. Or celui-ci ne jouait pas le rôle de Topaze, qui était alors tenu par André Lefaur. C'est dans la première adaptation cinématographique de l'œuvre de Pagnol, en 1932, que Louis Jouvet interprétait le personnage principal.

Musique

L'IRCAM aux Champs-Élysées

La seconde partie de la série de concerts « Passage du vingtième siècle », organisée par l'IRCAM, a débuté, le 28 septembre, par un programme Boulez-Bério exécuté par l'Orchestre de Paris sous la direction de Daniel Barenboïm. « Tombeau », de Pierre Boulez, avait été remplacé par « Rituel », du même auteur.

Dernier des cinq volets de Pli selon pli *(1959), hommage de Boulez à Mallarmé,* Tombeau *n'est nullement une musique funèbre au sens où on l'entend habituellement. Richesse de la polyphonie avec des rideaux de timbres qui, se coupant ou se découvrant l'un l'autre, font jaillir par instant des gerbes* sonores — cuivres, piano, cordes *ou percussions — aussitôt disparues, impression d'un monde fugitif précipité vers un avenir incertain et dont le présent s'effrite et s'éparpille sans trace de souvenir, profusion de figures esquissées, de traits inachevés, de détails entrevus, musique de l'instant qui lance l'oreille à sa poursuite et fouette l'imagination,* Tombeau, *depuis près de vingt ans, s'écoute comme au premier jour.*

S'écouterait plutôt sans cette petite note — cinq lignes en minuscule — parue dans le nouveau bulletin de l'Orchestre de Paris : « Tombeau sera remplacé par *Rituel*, qui a déjà été joué avec succès l'année dernière ». *A ce qui a été dit et écrit de* Rituel *à l'occasion des diverses exécutions depuis deux ans, il n'y a rien à ajouter. Tantôt on se résigne à ce paysage austère mais sans surprise, tantôt, l'agacement étant plus fort, on s'interroge sur le décalage entre la puissance d'une idée et l'impression de monotonie qu'engendre la répétition ou la juxtaposition de structures trop peu différenciées. Enfin, il semble que Boulez ajoute par sa direction une dimension que Daniel Barenboïm n'a pas retrouvée ici.*

La seconde partie du concert était consacrée à la Sinfonia *(1968) de Berio, presque un classique, et qui reste, chaque nouvelle audition le confirme, l'une de ses partitions les plus marquantes, où la virtuosité de l'écriture n'est pas, comme ailleurs, une fin en soi. L'exécution était dans l'ensemble satisfaisante, et si les musiciens de l'Orchestre de Paris éprouvent encore un peu de peine à sortir du répertoire, voilà certainement une œuvre qui ne demande qu'à y entrer.*

GÉRARD CONDÉ.

★ Autres programmes (Boulez, Webern, Brahms) : ce 6 octobre et le 7 octobre, Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30.

Inquiétudes pour l'Orchestre des Pays de la Loire

Pierre Dervaux, directeur général de l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire (O.P.P.L.), a présenté, au cours d'une conférence de presse à Paris, mardi 27 septembre, le programme de sa septième saison musicale, qui s'annonce brillante. Elle sera marquée en particulier par une série de manifestations fêtant le centenaire de la Société des concerts populaires d'Angers, qui a joué un rôle éminent dans la vie musicale française, en véritable pionnier.

Toutefois, M. Tusques, président du syndicat mixte constitué par les villes d'Angers et de Nantes, a insisté sur la situation précaire de l'O.P.P.L. en raison de la limitation que le ministère de la culture veut imposer à l'augmentation de sa subvention (6,5 % seulement) qui intervient normalement pour 33 % dans le budget total. Cette augmentation, inférieure à celle du coût de la vie pour une « industrie de main-d'œuvre » où les salaires et honoraires interviennent pour 83 % des dépenses, mettrait en péril l'existence même de l'orchestre. « Le problème de sa survie est posé », *a dit M. Tusques, qui a insisté sur l'effort des deux nouvelles municipalités socialistes, finançant l'O.P.P.L. à raison de 2 700 000 F chacune.* « Notre but essentiel est d'essayer d'introduire la bonne musique dans toutes les couches populaires et de lutter contre la mauvaise musique. »

Il semble que le ministère se laissera convaincre d'aligner son augmentation sur celle des villes. Tout doit être fait en tout cas pour préserver l'existence des orchestres de région qui sont la pièce maîtresse du renouveau musical en France, surtout ceux qui se livrent à un large effort de décentralisation, l'Orchestre de Lille, l'Orchestre de l'Ile-de-France (lui aussi menacé, mais qui semble avoir trouvé les ressources nécessaires pour la saison prochaine), et cet Orchestre des Pays de la Loire qui, outre ses quarante et un concerts à Nantes et à Angers (dont il assure également les importantes saisons lyriques), donne une soixantaine de séances éducatives et quarante concerts ans les autres villes de la région. C'est, dans son ordre, une tâche aussi primordiale que la défense de l'Opéra. — J. L.

Culture

Les dissidents à la Biennale de Venise

La Biennale de Venise sera consacrée, comme prévu, du 15 novembre au 17 décembre prochains, à des manifestations sur « la dissidence culturelle » *dans les pays de l'Est. Son président, M. Carlo Ripa di Meana, a précisé, mardi 27 septembre, au cours d'une conférence de presse à Rome, que de nombreuses œuvres y seront présentées, avec la participation d'artistes, de critiques et de chercheurs de l'Est et de l'Ouest.*

Rien n'y a fait, ni les démarches officielles ni les pressions camouflées : M. Ripa di Meana est resté sourd aux menaces de l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Rome. Il n'a pas voulu entendre les « conseils » embarrassés du ministère italien des affaires étrangères. Il a ignoré les craintes du patronat à propos d'éventuelles représailles économiques et a nié que cette initiative pût nuire aux « dissidents ». Appuyé notamment par le parti socialiste, il a obtenu que la Mostra ait lieu et soit exclusivement consacrée au thème choisi.

« *Ce n'est pas une opération politique*, dit M. Ripa di Meana. *Nous n'entendons pas porter de jugement sur les régimes des pays concernés. Notre objectif est de découvrir toute la richesse et toute la variété d'une culture mal connue, sans prétendre bien sûr en faire le tour. Cette initiative, qui veut être un premier pas, confirmera non seulement l'esprit, mais la lettre des accords d'Helsinki.* »

L'un de ses collaborateurs précise : « *Nous avons voulu présenter des œuvres nouvelles : les auteurs choisis ne sont pas forcément des auteurs interdits.* »

Trois sujets (cinéma, arts visuels et publications) donneront lieu à des manifestations permanentes. Les autres (musique, théâtre, littérature, histoire, religion et recherche scientifique) s'ordonneront surtout autour de colloques internationaux auxquels participeront chaque fois une soixantaine de personnes.

Les participants, dont la liste définitive n'est pas établie, seront de trois sortes : des artistes et des intellectuels qui vivent dans les pays de l'Est, des « dissidents » en exil, enfin, des critiques et des chercheurs occidentaux.

L'absence de Soljenitsyne

Avec les premiers, précise M. Ripa di Meana, « *une correspondance officielle a été engagée, en vertu des accords d'Helsinki. Nous ne sommes passés ni par les gouvernements ni par aucune autre institution.* » M. Sakharov, par exemple, n'a pas répondu, mais d'autres dissidents soviétiques, tchèques, bulgares, roumains, polonais, hongrois et allemands de l'Est ont donné leur accord de principe, espérant obtenir un visa.

Dans la deuxième catégorie, un absent de marque : Soljenitsyne, qui n'a pas été formellement invité, parce que l'on savait à l'avance qu'il n'accepte pas de participer à de telles manifestations.

Ches les Occidentaux, on attend encore la réponse définitive de Jean Elleinstein (P.C.F.) et de plusieurs intellectuels du P.C.I., comme MM. Paolo Spriano et Giuseppe Boffa.

M. Ripi di Meana précise que « *ce programme se déroulera sans aucun faste, compte tenu de son budget modeste : 280 millions de lires* » (un million et demi de francs environ). Mais, ajoute-t-il, « *cela ne contredit pas le sens de notre initiative, car la dissidence a toujours été pauvre matériellement* ».

Le président de la Biennale est néanmoins « *très amer* » en raison des obstacles matériels qu'il rencontre. Si la municipalité (socialo-communiste) de Venise lui a concédé une salle du nouveau Palais des sports, le palais Grassi lui a été refusé par des industriels à cause des « divergences et des polémiques » auxquelles son initiative a donné lieu. M. Ripa di Meana s'étonne, d'autre part, que la radiotélévision italienne (R.A.I.), que préside M. Paolo Grassi, lui ait refusé un local pour un motif qu'il juge peu convaincant. Parmi les « *autres refus singuliers* », il cite « *une lettre surprenante* » de l'éditeur Rizzoli, qui n'est pas en mesure de fournir certaines traductions italiennes d'œuvres « *dissidentes* », parce qu'elles sont « *hors catalogue depuis plusieurs années et donc indisponibles* ».

ROBERT SOLÉ.

Expositions

Peinture en forme de drapeau

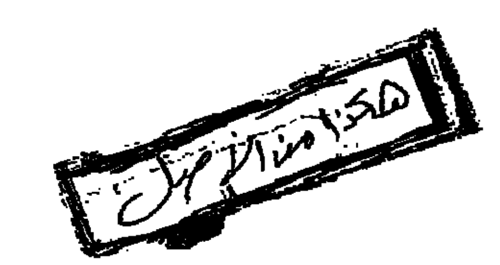
Des hauteurs du Centre Beaubourg, la vue sur Paris, ses flèches, ses antennes et ses milliers de petits pots de terre renversés qui couvrent la couche ardoise de la ville, n'est pas mal du tout. Y trouver, bien placées, trois longues-vues, du type courant pour sites touristiques, n'étonne pas trop. Beaubourg après tout est inscrit aux programmes, même courts, des visites organisées dans Paris, comme la tour Eiffel et le Sacré-Cœur.

Le plus étonnant, c'est que ces longues-vues offrent un coup d'œil gratuit à qui le veut ; et à qui s'y intéresse, la possibilité de découvrir sur les toits alentour une exposition Daniel Buren. Une exposition qui apporte un nouveau développement à ce que Buren fait inlassablement depuis dix ans : mettre « en situation », dans la rue, dans le métro, dans le musée, sur des palissades, des emplacements publicitaires, des cimaises..., des bandes régulières en alternance colorées et blanches — autrement dit, des rayures. Cette fois, les toiles rayées sont hissées à des mâts sur des monuments (le Louvre notamment), et ressemblent à des drapeaux. A voir de préférence sous ciel bleu et par jour de vent.

Tout cela n'est pas très spectaculaire. Ce que fait Daniel Buren l'est rarement, peut même passer inaperçu — quand, par exemple, les rayures de deux tons de blanc servent de toiles de fond pour d'autres toiles — ou être volontairement dissimulé quand les rayures occupent l'espace derrière un tableau de maître ancien.

Ces petits signes d'une présence insolite doivent être pris avec le sérieux qui convient à une recherche non exempte d'humour. Buren, une fois de plus, exerce son goût des spéculations intellectuelles et s'interroge sur la peinture, son espace, ses moyens, ses circuits, non pas avec des mots, mais avec des formes et des couleurs réduites et neutres, les mêmes toujours, mais autres chaque fois, selon le lieu. Une recherche, qui relève à la fois de l'art conceptuel et du « minimal » et a le mérite d'être parfaitement cohérente depuis le début.

GENEVIÈVE BREERETTE.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 20 h. 30 : la Cerenentola.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Lorenzaccio.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : la Guerre des piscines.

Nouveau Carré, 21 h. : Pierrot lunaire. — Salle Papin, 21 h. : Groupe Contrastes.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Spectacle audiovisuel.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Centre culturel du Xe, 21 h. : Nuit bleue, opus 7.
Comédie des Champs - Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : le Prophète.
Epicerie, 21 h. : Belle Ombre.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Quoat-quoat.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie : 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : Richard Wagner. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, Madame !
Montparnasse, 21 h. : Même heure l'année prochaine.
Mouffetard, 21 h. : Erostrate.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Oui.
Poche-Montparnasse, 21 h. : Sigismond.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : Madame de Sade.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 29 septembre

Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre Tristan-Bernard, 18 h. 30 : le Troisième Témoin ; 21 h. : Divorce à la française.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Fété de Broadway.

Festival d'automne

Bouffes du Nord, 20 h. 30 : Chants sukutu et chants avec Sanza du Zaïre.
Cirque d'Hiver, 20 h. 30 : Musiques africaines.

Les concerts

Lucernaire-Forum, 19 h. : Solistes du Groupe instrumental de Gennevilliers (Mozart, Brahms, Bartok, Kodaly) ; 21 h. : K. Cresenski, soprano, et F. Tillard, piano (Mendelssohn, Mahler, Wolf).
Centre culturel américain, 20 h. 30 : Musique contemporaine (Brant, Gaburo, Erb, Johnson, Kurtz).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris (Webern, Brahms, Boulez).
Sainte-Chapelle, 21 h. : A. Bernard, trompette et cuivres.

Jazz, pop', rock et folk

Centre américain, 20 h. 30 : R. Wood, vibrarock.
Pavillon de Paris, 20 h. : Weather Report.
Campagne-Première, 20 h. : Quartett Don Cherry.
Bataclan, 19 h. 30 : Clash punk.

La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Ballet soviétique sur glace.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Japanese dance theater.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

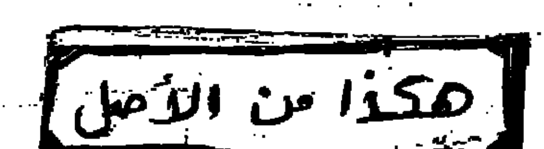
Chaillot, 15 h. : l'Atlantide, de G. W. Pabst ; 18 h. 30 : Regard des cinéastes français sur Israël : Description d'un combat, de C. Marker ; Salut ! Jérusalem, de H. Chapier ; Générations du désert, de N. Stéphane ; 21 h. : Terres promises, de S. Sontag ; 22 h. 30, Semaine du cinéma israélien : Mon Michael, de D. Wolman.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Ang., v.o.) : Vidéo, 6e (325-60-34).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-58-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
BAD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BLACK SUNDAY (A., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02).
LA CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.) (*) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Murat, 16e (288-99-75) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LE CONTINENT OUBLIE (A. v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; Arlequin, 6e (548-62-25).
DES ENFANTS GATÉS (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic - Entrepôts, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-88).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs - Elysées, 8e (359-04-67). v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).
FURTIVOS (Esp.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
GLORIA (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
LES GRANDS FONDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Wepler, 18e (387-50-70).
L'HOMME PRESSÉ (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint - Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34).
KUNG FU WU SU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LA MACHINE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).







SPECTACLES

LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Odéon, 6e (325-71-08) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NICKELODEON (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V. f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.o.-v.f. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Convention, 15e (828-42-27).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Marignan, 8e (359-92-82).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
PROVIDENCE (Fr.), vers. anglaise : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Calypso, 17e (754-10-68).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr.) (*) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Galerie-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (551-44-11) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Wepler, 18e (387-50-70).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70).
VALENTINO (Angl., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Danton, 5e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19 ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les grandes reprises

ALLONSANFAN (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39) : H. Sp.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : La Marais, 4e (278-47-86).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champollion, 15e (033-51-60).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
LE GRAND COUTEAU (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.
HESTER STREET (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE JOURNAL D'ANNE FRANCK (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MORE (A., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LA MOUSSON (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
OPERATION THUNDERBOLT (Isr., v.o.) : Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussman, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE PARRAIN 2 : Palace Croix-Nivert, 15e (734-52-21).
SALOME (It., v.o.) : Studio- Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
SATYRICON (It., v.o.): Actua-Champo, 5e (033-51-60).
SCHLOCK (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SPARTACUS (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
THE KILLING (Ang., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE ROCK DU BAGNE (A., v.f.) : Hollywood-Boulev., 9e (770-10-41).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
THE BUS (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.
LES VALSEUSES (Fr., **) : Capri, 2e (508-11-69).

Les festivals

LA CLEF, 5e (337-90-90) : Roberta.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) : I : 13 h : Pink Floyd ; 14 h : Cousin, Cousine ; 15 h. 45 : Jeremiah Johnson ; 17 h. 30 : Violence et Passion ; 19 h. 45 : Mort à Venise ; 22 h. : Phantom of the Paradise ; V. et S. à 23 h. 30 : Délivrance ; II : 13 h. + V à 23 h. 30 : Jonas qui aura vingt ans en l'an 2000 ; 15 h. + S. à 23 h. 30: Dersou Ouzala ; 17 h. 15: le Lauréat ; 19 h. : Cria Cuervos ; 21 h. les Damnés.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) : Chaplin, Keaton, Allen, Etaix : 12 h. 15 et 20 h. + V. et S. à 23 h. 15 : Charlot gentleman vagabond (v.o.) ; 14 h. : le Mécano de la General (v.o.); 16 h. et 21 h. 30 : Prends l'oseille et tire-toi (v.o.) ; 18 h. : le Grand Amour.
FESTIVAL DU NOUVEAU CINEMA ALLEMAND (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) ; 13 h. 30 : les Travaux occasionnels d'une esclave ; 15 h. 30 : le Marchand des quatre-saisons ; 17 h. : la Soudaine Richesse des pauvres gens de Kombach ; 18 h. 30 : Moïse et Aaron ; 20 h. 15 : la Paloma ; 22 h. : les larmes amères de Petra von Kant.
MARX BROTHERS (v.o.) Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : la Pêche au trésor.
JEAN COCTEAU : la Pagode, 7e (705-12-25) : les Enfants terribles.
RUDOLPH VALENTINO: la Pagode, 7e (705-12-25) : l'Aigle noir.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14). — I. : 12 h. (D.) ; les Valseuses ; 14 h. Pas d'orchidées pour Miss Blandish ; 16 h. : la Chair de l'orchidée ; 18 h. + V et S., à 0 h. 30 : Aguirre ou la Colère de Dieu ; 20 h. : Dersou Ouzala ; 22 h. : Network. — II. : 11 h. 50 (D.) + V. et S., à 0 h. 30 : Satyricon ; 14 h. 30 et 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 5, Cria Cuervos ; 18 h. 20 : Taxi Driver ; 20 h. 20 : Cabaret.
DEJAZET, 3e (v.o.) (887-97-34) : Festival pop movies : The Doors, Jimmy Hendrix Plays Berkeley, Monterey Pop, Herbe Rouge, Lady'ssings The Blues, Banana Split, Alice's restaurant, Shangai Gesture...
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Vol à la tire.

Les films nouveaux

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE, film franco-américain de Claude Lelouch. Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59). Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Colisée, 8e (359-29-46). Français, 9e (770-33-88). Fauvette, 13e (331-56-86). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Convention, 15e (828-42-27). Mayfair, 16e (525-27-06). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gambetta, 20e (797-02-74).
DITES-LUI QUE JE L'AIME, film français de Claude Miller. Hautefeuille, 6e (633-79-38). Montparnasse-83, 6e (544-14-27). Concorde, 8e (359-92-84). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64). P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). Convention, 15e (828-42-27). Victor-Hugo, 16e (727-49-75). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gambetta, 20e (797-02-74).
L'AMI AMERICAIN (*), film allemand de Wim Wenders, v.o. Quintette, 5e (033-35-40). Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52). Nations, 12e (343-04-67). Cambronne, 15e (734-42-96).
LE MANQUE (*), film français de Robert Dianoux. Le Seine, 5e (325-95-99).
LES APPRENTIS SORCIERS, film français d'Edgardo Cozarinsky. Racine, 6e (633-43-71). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
WIVES, film norvégien d'Anja Breien. v.o. Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
HARLAN COUNTY U.S.A., film américain de Barbara Kopple. v.o. Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91). Action-Lafayette, 9e (878-80-50). Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
ENFER MECANIQUE (*), film américain d'Elliot Silverstein, v.o Saint-Michel, 5e (326-79-17). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93). Rotonde, 6e (633-08-22). U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN, film anglais de Robert Benton, v.o. Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. Capri, 2e (508-11-69). Marivaux, 2e (742-83-90). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA MAISON DE L'EXORCISME (**), film américain de Mario Bava, v.f. Ermitage, 8e (359-15-71). Rio-Opéra, 2e (742-82-54). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64).



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Hollywood au Ritz

Les téléspectateurs, aujourd'hui, préfèrent les films à toutes autres émissions. Ce n'est plus à démontrer. La « dramatique », qui fit jadis la gloire de l'école des Buttes-Chaumont et qui passait pour représenter un langage spécifique (ni théâtre, ni cinéma), est bel et bien morte. Mais comme les chaînes ne peuvent augmenter leur quota de films, comme les rapports entre cinéma et télévision restent tendus, TF 1, en coproduction avec la S.F.P., s'oriente vers la création de téléfilms ayant la « qualité cinéma » et pouvant être distribués dans le circuit cinématographique quelques mois après leur diffusion au petit écran. Après Milady, de François Leterrier, TF 1 a présenté Emmenez-moi au Ritz, *réalisé par Pierre Grimblat. Le scénario est de Claude Desailly, Pierre Grimblat et Frédéric Dard, qui a également signé des dialogues pétillants. Ce film a été tourné en 16 millimètres couleurs pour un budget de 2 millions de francs.*

Emmenez-moi au Ritz est une comédie qui cherche son style du côté des modèles américains, ce qui est une bonne surprise car, pour le comique, la télévision ne fait plus guère que puiser au Boulevard de « Au théâtre ce soir ». L'histoire est mince, mais typique de la tradition hollywoodienne : un promoteur immobilier, quadragénaire, séducteur et arriviste impénitent, a eu trois épouses, successivement délaissées. Ces dames s'unissent pour se venger en lui lâchant dans les jambes une adolescente arrivée de sa campagne et trop différente de ses conquêtes habituelles pour ne pas le séduire. Or, la fille a un caractère impossible. Là-dessus, Pierre Grimblat a brodé un conte charmant et prestement enlevé, avec de jolis moments d'émotion contenue lorsque l'amour vient, comme il se doit, se mêler des affaires du couple toujours en bisbille. Pierre Grimblat cite Billy Wilder et Ernst Lubitsch, ce qui ne l'empêche pas d'avoir son ton et ses gags personnels. Et, au lieu des décors de « dramatiques » cent fois vus, on a droit à l'hôtel Ritz (le vrai), à des bureaux et des appartements luxueux.

Maurice Ronet, élégant, désinvolte, éclate dans un rôle à la Cary Grant qui lui va comme un gant. Il a l'air sincèrement épaté par Valérie Mairesse, une « nature », cette fille, pétulante, pas sophistiquée et capable de changer de registre en deux secondes, de se plier à toutes les situations. Les seconds rôles sont très bien distribués et ce divertissement vous laisse à la bouche un goût de champagne.

JACQUES SICLIER.

D'une chaîne à l'autre

NOUVEAUX APRÈS-MIDI SUR FRANCE-CULTURE

● Quand on demande à M. Yves Jaigu, directeur de France-Culture, de quelle audience bénéficie sa chaîne aux bonnes heures de l'après-midi, il hésite avant d'avouer qu'il ne se soucie pas vraiment des sondages. Forte de sa spécificité — sa qualité, — France-Culture échappe en effet à la concurrence. Mais cette chaîne, qui a su se faire en trois ans près de trois cent mille fidèles supplémentaires (elle est désormais écoutée par six cent mille auditeurs à un moment ou à un autre de la journée), n'en cherche pas moins à évoluer. « France-Idées » ? « France-Audaces », répond Alain Venstein, jeune adjoint d'Yves Jaigu, qui prépare pour le 1er janvier des programmes de fin de soirée destinés aux mêmes noctambules que ceux de « France-Musique la nuit ».

Dès le 3 octobre, la formule des après-midi est modifiée. « L'invité du lundi », qui n'aura plus à présenter son autoportrait, devra réagir à des documents le concernant, puis défendre une cause qui lui tient à cœur (Ionesco le 10 octobre, Chagall le 17, Cunningham le 24), « L'heure de pointe » est remplacée par « L'heure qu'il est » (lundi, 16 h. 25), magazine international dont les rubriques seront plus développées que par le passé.

« Géométrie variable » (le mardi) comprendra des sujets historiques et une série sur l'urbanisme (à partir du 8 octobre). Le mercredi reste le jour des jeunes, le jeudi celui des questions générales et le vendredi « Les Français s'interrogent ». Enfin, de 16 h. 25 à 17 h. 15, du mardi au jeudi, les auditeurs interviennent à l'antenne au cours de « Ne quittez pas l'écoute ». Les appels ne sont pas filtrés.

● *Radio-Verte Fessenheim* émet samedi 1er octobre, à 19 h. 45, sur 101 mhz, en modulation de fréquence. Ce sera la quatorzième émission de la radio libre alsacienne.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 29 SEPTEMBRE

— *Le parti socialiste* participe à l'émission réservée aux partis politiques sur TF 1, à 19 h. 40.

— *Le Rassemblement pour la République* s'exprime à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *MM. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du P.R., et *Paul Laurent*, membre du bureau politique du P.C., parlent de la rentrée parlementaire et de la situation politique, à « L'événement », sur TF 1, à 21 h. 25.

— *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, est l'invité du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, est interviewé au cours du journal de TF 1, à 13 heures.

— *L'Union démocratique bretonne* dispose de la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

JEUDI 29 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : Cinq à sec ; 21 h. 20, Magazine d'actualités : L'événement, prés. J. Besançon : La rentrée parlementaire et la situation politique (voir tribunes et débats) ; 22 h. 25, Allons au cinéma.
23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Le grand échiquier, de J. Chancel : Zizi Jeanmaire et Roland Petit.

Jacques Chancel reçoit autour du célèbre couple de danseurs Noëlla Pontois, Guy Béart, Claude Nougaro, Edmonde Charles-Roux, Jean Ferrat, etc.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-1976) : JAMAIS PLUS TOUJOURS, de Y. Bellon (1975), avec J.-M. Bory, L. Bellon, B. Giraudeau.

Revenue en France à la mort d'une comédienne qui fut son amie, une jeune femme achète à l'hôtel Drouot des objets ayant appartenu à celle-ci, et retrouve un homme qui va l'aimer. Un film délicat, sans récit construit, où le flux et le reflux des sentiments et les caprices du temps sont les maîtres du jeu.

21 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique de L. Attoun : Europa, de R. Kalisky, d'après R. Gary, avec J.-P. Jorris, G. Laclere ; h. 30, Entretiens avec... Jean Rostand (rediffusion).

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Orchestre symphonique de Boston, direction W. Steinberg, avec J. Vickers, ténor, et M. Forrester, contralto : « Die Natali » (S. Barker) ; « le Chant de la terre » (Mahler) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit.

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 18 h., A la bonne heure : Les prix ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « les Filles », de J. Marsan, avec O. Maurier, M. Dudicourt, M. Delcroix.

Comment une jeune fille vertueuse est prise pour une grue et le domicile de ses parents pour une maison de tolérance, à la suite d'un léger quiproquo.

22 h. 10, Magazine : Football.
23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Kojak ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 25, Pour les enfants : Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenir : La joie de vivre.

20 h. 30, Feuilleton : D'Artagnan amoureux, d'après R. Nimier, adapt. J.-L. Bory, réalisation Y. Andrei, avec N. Silberg, A. Bardi.

Du meilleur cape et d'épée.

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Pères d'hier, d'aujourd'hui et de demain).

Avec MM. Franz-André Burguet (Vanessa), *Gérard Guégan* (Père et Fils), *André Wurmser* (Une fille trouvée), *Pierre-Jakez Hélias (à propos de* Padre Padrone, *de Gavino Ledda) Edward Shorter* (Histoire de la famille moderne) *et Mme Noëlle Loriot* (Un père singulier).

22 h. 40, Journal.

22 h. 45, FILM (ciné-club) : ORDET, de C. Dreyer (1955), avec H. Malberg, E. H. Christensen, P. Lerdorff Rye, C. Kristiansen, B. Federspiel, A. Elisabeth. (V.o. sous-titrée. N. Rediffusion.)

Dans une communauté danoise (protestante) travaillée par des rivalités dogmatiques, une jeune femme meurt en couches et est ressuscitée par un fou qui croit en la parole de Dieu. Une fable métaphysique racontée avec une belle simplicité humaine et en images d'une grande beauté plastique.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Union démocratique bretonne ; 20 h., Les Jeux.

20 h. 30, Magazine vendredi (Faits de société) : Ils pensent pour vous, d'E. Gabey, réal. J. Fansten.

Une autocritique en forme de parodie du rôle de l'« intelligentsia » dans les mass media.

21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire. (Le Tage), réal. C. Vilardebo.
22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

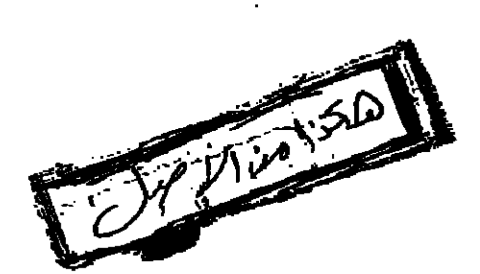
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Jardin des absents », de N. Avril ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : magazine international ; à 15 h. 25, Anthologie (Ball) ; à 15 h. 35, Le hêtre ; 16 h. 30, Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Nuage noir », de F. Hoyle. Adapt. E. Noël. Réal. C. Mourthe (rediffusion) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Relecture : Verlaine, par H. Juin ; 21 h. 30, Musique de chambre (Bartok, Debussy, Meale) ; 22 h. 30, Entretiens avec Jean Rostand (rediffusion) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 55, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles : Saint-Saëns, G. Stoelzel, Pachelbel, Liadov, Mozart ; à 15 h., Musique française pour ondes Martenot ; à 15 h. 32, Œuvres de Berwald, Liszt, Elgar ; 17 h. 30, Equivalences : Schubert ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Conversation souterraine ;

20 h. 20, Echanges franco-allemands au Festival d'Israël 1977 : Le Chœur de la radio bavaroise, le Chœur et l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. G. Bertini ; avec E. Csako, J. Blinkhof, G. Reich : « Cantate BWV 80 » (Bach), « Symphonie de psaumes » (Stravinski), « l'Echelle de Jacob » (Schoenberg) ; 23 h., jazz ; 0 h. 10, L'automne des compositeurs et des interprètes.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

MAJOR INTERNATIONAL COMPANY
wishes to hire immediatly

3 FRENCH CITIZENS

DO YOU HAVE :
1) At least three years successful sales or marketing experience ?
2) At least four years successful management experience ?
3) Perfect fluency in spoken and written english ?
4) Earnings of at least FF. 100.000 per annum ?
5) Intelligency, alertness, pleasant personnality, drive, competitiveness and high energy level ?

WE OFFER :
If you have successfully met all of these qualifications, you will enter a unique training program in marketing, sales and administrative procedures at a substantial guaranteed income. The program will last for at least 18 months and include training in one or more of our operations in the United Kingdom, Canada and The United States. Successful candidates will return to northern France to become our key executives there.

You will be getting in on the ground floor in France with a 52 Years old Company rapidly expanding in Europe.

If you have what we want — we have what you want. Please reply at once and in english with curriculum vitae and telephone number to :

M. Pierre MONTIGNY - 53, avenue de Breteuil, 75007 PARIS.

ETABLISSEMENT FINANCIER - PARIS
recherche

responsable du service portefeuille/effets

Le poste convient à un «portefeuillard» bancaire expérimenté (classe IV-V)

Ecrire avec c.v. et prétentions s/réf. 9207 à Axial Publ., 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris q.tr.

emplois régionaux

I. C. V. Filiale de **STEPAN CHEMICAL Co**
recherche

AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX
pour régions Sud-Est/Méditerranée et Paris/Normandie

MISSIONS :
— prospection clientèle et vente de produits Tensio-actifs utilisés dans les industries : Cosmétique, Textile, Phyto-Sanitaire, Produits d'entretien, Hygiène industrielle, Peintures et Vernis.

PROFIL REQUIS :
— Formation chimie ;
— Expérience professionnelle de la vente ou de l'assistance technique de produits industriels ;
— Langue anglaise utile ;
— Déplacements fréquents.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à : I.C.V. - B.P. 12 - 38340 VOREPPE/GRENOBLE.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTROMENAGER
recherche pour USINE
de BASSE-NORMANDIE

UN ACHETEUR QUALIFIÉ

IL SERA RESPONSABLE :
— des approvisionnements ;
— du contrôle des stocks pour les produits concernés.

Il devra avoir de bonnes connaissances en matière de composants électriques et électroniques et une certaine expérience de la gestion informatique.

Position : Assimilé cadre.

Ecrire sous la référence 1.503, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

PREMIER EMPLOI

Concess. automobiles rech. pour un premier emploi
AIDE VENDEUR
— formation assurée,
— tickets restaurant,
— voiture fournie après essai.
GARAGE BOURSAULT
11, rue Boursault
75017 PARIS - 293-65-65

G. D. M.
leader de l'investissement privé
C.A. : 15.000.000 par mois
recherche pour un 1er emploi
JEUNES DIPLOMES D'ECOLES DE COMMERCE
Pour postes de
CONSEILLERS en GESTION DE PATRIMOINE
Formation assurée.
Ecrire à G.D.M.
5, rue de Tilsitt, 75008 PARIS

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

IMPORTANT BARREAU SUD DE LA FRANCE
recherche Secrétaire général pour ordre des avocats
Adresser candidature avant le 15 octobre, accompagnée du curriculum vitae, au n° 7680 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427-9e qui transm.

Société prêt à porter de grand renom, siège province, recherche chef d'atelier pour fabrication, grande expérience exigée.
Avenir assuré si capacités requ.
Ecr. n° 6561 « le Monde » Pub. Italiens, 75427 Paris-9e qui tr.

LABORATOIRE de synthèse et de photochimie organiques, ASSOCIE au C.N.R.S.
dispose de 2 ALLOCATIONS de RECHERCHE de la D.G.R.S.T. pour préparer en 3 ans une thèse de 3e cycle ou de docteur-ingénieur.
Les candidats titulaires d'une maîtrise de chimie ou d'un diplôme d'ingénieur chimiste sont priés de s'adresser, dans les meilleurs délais, au professeur J. STREITH, directeur du Laboratoire associé, E.N.S.C.M., Université du Haut-Rhin, 68093 MULHOUSE Cedex

---

CENTRE MEDICAL recherche
INGENIEUR
responsable informatique
Expérimenté - 30 ans.
Mini-systèmes - IRIS 05
Télétraitement - Langages évolués - Assembleur
Adresser C.V., prétentions à : Centre ANTOINE-LACASSAGNE 36 voie Romaine, 06054, Nice cedex

---

CAISSE DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE
7eme ARDT
recherche

responsable du service contentieux

Licencié en Droit
25 ans minimum
Avantages sociaux - 13e mois - Cantine
Ecrire avec CV sous référence 7609 à :
utp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

SOCIÉTÉ MOULINEX
recherche

TECHNICIEN MATIÈRE PLASTIQUE
Niveau B.T.S. pour poste

ESSAI et MISE AU POINT OUTILLAGES
Age 25 ans minimum

Expérience de plusieurs années dans le réglage des machines à injection des THERMOPLASTIQUES souhaitée.

Treizième mois - Avantages sociaux.

Ecrire sous référence 1595 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

CENTRE D'ÉTUDES
recherche pour la
COTE-D'IVOIRE

INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL

ayant une expérience de plusieurs années dans les domaines du contrôle et de l'ordonnancement de chantiers importants de construction de routes, d'ouvrages.

Ecrire avec C.V. à C.E.B.T.P., 12, rue Brancion, 75737 PARIS Cedex 15

SOCIÉTÉ DE PRESSE
recherche
pour son service de Documentation

CADRE

appelé à prendre la responsabilité d'un service. Le CADRE (H. ou F.), âgé d'au moins 40 ans, aura autorité sur une dizaine de collaborateurs. Une sérieuse expérience des questions et des milieux politiques, administratifs et financiers est indispensable. Pratique courante de la dactylographie nécessaire.

Adresser C.V. détaillé à S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

Le Monde

INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs à la recherche d'un emploi, nous publions à nouveau quelques informations pratiques. Elles doivent être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Certaines entreprises peuvent vous remettre une description des tâches et des responsabilités du poste.

Du salaire brut qui vous sera indiqué, il sera nécessaire, pour connaître le salaire net, de déduire les différentes cotisations :

- *obligatoires : assurance maladie, maternité, invalidité, décès, assurance vieillesse, retraite complémentaire, assurance chômage, APEC (pour les cadres) ;*
- *contractuelles : retraite complémentaire et supplémentaire, prévoyance ;*
- *facultatives : mutuelle, ticket restaurant, etc.*

Le statut dépend de la catégorie professionnelle qui vous sera proposée par l'employeur. On en distingue habituellement quatre : ouvriers, employés, agents de maîtrise et cadres dont les conditions et garanties sont précisées généralement pour chacun dans un avenant particulier (voir paragraphes précédents). Le statut détermine, lors de l'entrée, en particulier la durée de la période d'essai et le régime de retraite complémentaire et de prévoyance (assurance complémentaire de la Sécurité sociale : décès, invalidité, incapacité, maladie). Dans chaque avenant sont décrits les principaux postes de travail ou les positions repères ; à chacun d'eux correspond un coefficient hiérarchique qui permet de déterminer l'appointement mensuel minimum applicable. Bien entendu, ces éléments peuvent varier d'une convention collective à une autre.

Après avoir trouvé un emploi, informez les personnes et les organismes qui vous ont aidé de près ou de loin dans vos recherches.

ÉTABLISSEMENT
(d'un effectif d'environ 1000 personnes, au centre de Paris)
recherche

chef de bureau

Responsable de la paie et de l'administration du personnel, il aura à organiser, coordonner et superviser le travail de 6 Collaborateurs.

Une expérience de 5 années dans un emploi similaire est exigée.

Ne pas se présenter, envoyer C.V. et photo sous référence 2926 C.B. à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Important groupe industriel
RECHERCHE POUR SON BUREAU D'ETUDES REGION PARISIENNE

INGÉNIEUR MÉTHODES ÉLECTRONIQUE

Quelques années d'expérience :
— Fabrication circuits hybrides, circuits imprimés grande série.
— Connaissances tôlerie, technologie des semi-conducteurs.

Anglais nécessaire - Allemand si possible

Ecrire avec C.V., photo, prétentions N° 29.700 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société Métro CONVENTION recherche
AIDE-COMPTABLE
2e échelon, 25 ans minimum, C.A.P. et références exigés, habitant 15e ou limitrophe.
Tél. pour rendez-vous 828-40-40.

INSTRUMENTS S.A.
DIVISION ADAMEL - LHOMARGY
recherche

JEUNE INGÉNIEUR
pour développement d'appareils de dosage de gaz dans les métaux.

Le poste conviendrait à un ingénieur diplômé, ayant de bonnes connaissances en physique, chimie et métallurgie. Notions d'électroniq. appréciées.

Lieu de travail :
IVRY-SUR-SEINE

Env. C.V. détaillé ss réf. D004. ADAMEL-LHOMARGY, Service du person., 15, av. Jean-Jaurès, 94201 IVRY.

STE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
PARIS offre POSTES
PREMIERS ASSISTANTS CONTROLEURS ET ASSISTANTS CONFIRMES
DECS, 2 à 3 ans expérience cabinet, licence, ESSEC ou équivalent appréciée
Déplacements éventuels province, étranger
Situation d'avenir.

POUR SA FILIALE D'ABIDJAN
COMPTABLE
5 ans expérience min. si possib. en cabinet pour tenue dossiers clients, jusqu'au bilan. Connaissance informatique souhaitée.
Adress. C.V. manuscrit, photo, prétentions à
M. LEMARCHAND
21 bis, rue Lord-Byron
75008 PARIS

C.A.T. - 50, rue Mariolin LEVALLOIS
RECHERCHE
1) un menuisier qual. + expér.,
2) une femme possédant C.A.P. + expér.
pour être éducateur technique auprès Adultes Handicapés.
Envoyer C.V.
Ecr. n° 7.679, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

INFORMATIS
26, rue Daubenton, PARIS (5e)
INGÉNIEURS
— Expérience système SIRIS 3 et/ou télétraitement.
— Temps réel (Solar, Mitra).
M. RIVIERE, 337-99-72/79.

Importante Société recherche
PROGRAMMEURS COBOL
ayant travaillé au moins 2 ans sur H.B. 6000.
Lieu travail banlieue Ouest.
Disponibles immédiatement.
Tél. pour rendez-vous 359-55-03.

IMPORTANTE SOCIETE proche Porte de Versailles recherche
TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS AUTOMATICIENS
titulaires D.U.T. ou B.T.S., pour travaux laboratoire d'études.
Ecr. avec C.V. et rémunération souhaitée n° 30.137, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

IMPTE STE INDUSTRIELLE PARIS, recherche
UN CHEF DE PROJETS
pour le développement et la mise en place sur ordinateur C.I.I. - H.B. (série 66) d'un système de paye et de GESTION du Personnel
PROFIL DEMANDE :
INGENIEUR Grande Ecole ou M.I.A.G.
Ayant 1 à 2 ans expérience dans le domaine concerné, connaiss. le matériel C.I.I.-H.B.
Envoyer C.V. et prétentions sous référence INF. 1.
Ecrire n° 708.605, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Rech. collab. form. univers. ou journaliste pr REDACT. LIVRE. Ecr. n° 7.677, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Cherche personne sérieuse pour garder bébé de 13 à 19 h, 3 fois par sem. Urgt. T. 567-81-88, soir.

SOCIETE COMMERCIALE PARIS-16e
recherche pour son Service Juridique
JEUNE HOMME
LICENCIE EN DROIT
Horaire flexible - 13e mois + primes - restaurant d'entrep.
Adr. C.V. et prét. à no 29.684 Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

secrétaires

SOCIETE SUD Seine-et-Marne rech. pour son service export
SECRÉTAIRE ALLEMANDE
exc. conn. du français initiée aux pratiques commerc.
Expérience : 3 ans minimum
Possibilité logement.
Env. C.V. à n° 7681 « le Monde » 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

demandes d'emploi

JEUNE FEMME, 35 ans
Etudes lettres - anglais courant - cultivée
Sens des relations humaines.
Sachant recevoir et diriger personnel intérieur cherche poste à responsabilités auprès personnalités monde des affaires, culturel, politique ou artistique.
Possibilité voyager.
Ecrire n° 1.687 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

DES SOUCIS EN GESTION ?
C'est mon problème

30 ans, GESTIONNAIRE EXPERIMENTE. Plans de redressement réussis, analyse situation, mise en place système gestion simple, confirmé et performant.

J'étudie toute proposition pour emploi stable ou mission temporaire dans P.M.E. France ou Pays Francophones.

Ecrire n° 7.089, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

ARCHITECTE polonais 35 ans, 8 ans expér. dessin urbanisme, rech. très vite emploi sous contrat. Dessin, architect., publicité. Libre de suite. Pour dépannage et travail à long terme. Ecrire ANDRE KUBIK, 81, bd Suchet, PARIS 16e

---

DOCTEUR 3e cycle chimie-physique
30 ans, ayant dirigé labo cherche poste recherche, fabrication ou administration éventuellement recyclage.
G. LABBE, Betchat 09160, Prat et Bonrepaux. T. (61) 66-00-95.

DAME TRES QUALIFIEE cherche gérance appointée dans prêt à porter de luxe.
Tél. le soir. 636-98-49

M. 48 ans, très bonnes références comme directeur des ventes automobiles, rech. pl. de chef des ventes ou très bonne représentation ds firme import. rég. Centre souh. : 41, 18, 36, 37, 45, Ecr. n° 6539 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Cherche emploi orthophoniste à plein temps, de préférence banlieue Sud-Ouest ou Paris. Mme Dupois, 67, rue de Normandie, 92400 COURBEVOIE

Jne homme, lic. Droit. anc. directeur adjt CREAI, ch. sit. sect. social, enfance inadaptée. Etud. ttes prop. D. BENOIST 10, r. St-Honoré. 78000 Versailles

---

J. F. diplômée Ecole de BIBLIOTHEC. DOCUMENTAL. Français, Anglais, Espagnol. Expérience. 870-89-86 matin

---

International relations, prospection marchés. Promotion entreprises. Direction personnel Ecole des Mines, lic. droit, économie — allem., angl., franç., roum. — Pratique : autoroutes, rech. minière, féculeries, topographie forêts. Age 57 ans. Prunial, BP 218, Montreuil 93104

J.F., maîtrise de psychologie sociale, ch. emploi temps compl. ou partiel, étudie toutes propositions sur Paris. Téléphone : 277-97-44 ou 842-04-40 (le matin)

J.F., 22 a., bil. angl., connais. allem, russe, Sc. Po, B.A. amér. exp. journal. ch. empl. mi-tps. Toutes propositiosn.
Ecr. n° 1670 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Ch. emploi ORTHOPHONISTE à plein temps de préférence banlieue Sud-Ouest ou Paris. Mme Dupuis, 67, rue de Normandie, 92400 COURBEVOIE.

CONSULTANT. H. 35 a., droit privé + divers. expér. cab. jur. + stés + prom. imm. + gest. fin. + fiscal. Etud. ttes propos. haut niv. région Paris, province. Ecr. n° 1.655, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CORRESPONDANCIER expér. franç., angl., esp., ara., ch. trav. mi-tps ou compl. T. 526-91-38 h.b.

J.F., 28 ans, psycho + I.A.E. Exp. pédag. des adult., 5 a., ch. empl. temps part. ds serv. form. ou organ.-conseil. B. Toussaint 159, r. de Charonne, 75011 Paris

---

CADRE 26 ans, 3 a. expérience
ADMINISTRATION DES VENTES
recherche
POSTE IDENTIQUE ou SUP. DANS DIRECTION COMMERC. REGION PARISIENNE
accepte déplacements France et étranger, étudier. ttes proposit. Ecr. n° T 81 392 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
femme 30 a., 5 a. expér. cabinet ch. emploi salarié temps partiel ou travx domic., sud rég. Paris. Ecr. n° T 81659 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR
39 ans, bonne expérience de
— Direction générale et
— Direction cciale, sect. industriel puis,
— Création d'une PME secteur du bâtiment,
rech. sit. équiv. ds rég. Sud-Est. Ecr. n° 1.681, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

capitaux ou proposit. com.

Pr construct. mag. loué à Hypermarché viande 250.000 F, affaire ss risq. Samuel, 8, av. J.-Jaurès, 78390 Bois-d'Arcy.

Ch. associé actif, impt mag. Paris prêt-à-port. H.-D. Enfant. Px intér. Ecr. n° T 81.657 M. Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur-2e

---

Sté grenobloise, prestataire de Service, étudierait toutes propositions de collaboration commerciale pour la région Rhône-Alpes. Ecr. n° 708.572 M, Régie-Pr. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

formation profession.

FORMATION aux métiers de la **LIBRAIRIE**
préparation du brevet de technicien en 2 ans en temps plein pour les JEUNES de 18 à 20 ans.
Niveau 1re et terminale.
Début des cours : nov. 1977.
L'ASFODEL,
11, rue St-Dominique, Paris-7e.

enseignem.

LANGUES Tous niveaux tous diplômes
Particuliers et entreprises, petits groupes et indiv. LAETITIA, École des Langues, 1, carrefour de l'Odéon. — Paris (6e). 633-37-89 - 033-99-48.

cours et leçons

MATH.-PHYS. rattrapage rapide par prof. Termin., PCEM, Fac. - 526-82-47.

occasions

ACHETONS PIANOS
Dandé, 75, av. de Wagram, 17e WAG. 34-17. Vente - Locations.

automobiles automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Particulier vend R-5 LS, 1974, 42.000 km. Très bon état. Téléph. : 540-47-21

12 à 16 C.V.

A vendre MERCEDES 240 D, septembre 75. Toutes options. Argus 42.000 F. Px vte 47.000 F à débattre. T. h. repas, 902-31-41

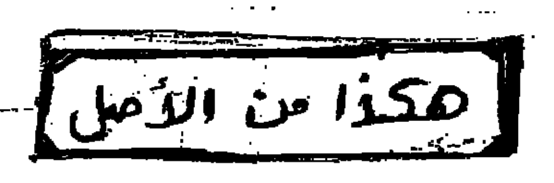
divers

LANCIA AUTOBIANCHI
LEASING
PARTICULIER
GARANTIE 1 AN
Gar. des PATRIARCHES
11 r. Mirbel Paris 5e
336.26.35 +

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél.: 553.57.35 - 553.44.35

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

MERCEDES — **SFAM-France**
Exposition. Essais, ventes.
Crédit-leasing.
Pièces détachées.
Mécanique,
carrosserie.
Concessionnaire.
23, bd de Courcelles
Paris 75008
Tél. 292 02 50



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Le Marais Thorigny
13, RUE DE THORIGNY 75003
Immeuble neuf
Livraison immédiate.
— 4 P. 96 m2 + balc. 9 m2 + park. s/sol. 875 000 F ferme et définitif.
— 5 P. Duplex 141 m2 + terrasse 24 m2 + park. s/sol. 1 248 000 F f. et déf.
Visite sur place tous les jours de 11 h. à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 h.
277-72-34
ou COGEDIM : 266-36-36

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR. Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

18/17e propriétaire vend dans immeuble restauré 6 STUDIOS + DEUX 2 PIECES confort, forte rentabilité. Il me faut : 300 00 F comptant. TEL. : 531-85-56.

GRAND STUDIO cuisine bains dans BEL IMMEUBLE. T. 531-85-56.

5, AVENUE VAN-DYCK pptaire vend hôtel particulier classé, appt 110 m2 entièrement rénové, 1 050 000, s/pl. 14-19 h.

18e DAMREMONT Part. vend studio avec vraie cuisine, tout confort. Téléphone. Prix : 90 000 F. Tél. : 076-77-26, heures bureau.

METRO VOLTAIRE P. à p. imm. p. de t. ravalé, 65 m2, ent., 3 p. + c. (éléments chêne massif), w.-c., s. de bns, chff. cent. ind., 13 m2 balcon, vue dégagée sur arbres, 5e ét. Tél. pour r.-v., et vis. 805-18-04 ap. 14 h., jeudi 29. Ag. s'abst.

Métro TEMPLE dans bel imm. pierre de taille. STUDIO refait neuf, PRIX EXCEPTIONNEL. Prix : 89 000 F. T. : 522-95-20.

MALESHERBES, appt 230 m2, splendide réception, 2 chbres, garage, chbre serv. T. 265-45-23.

R. DES FRANCS-BOURGEOIS, studio tout confort, kitchenette, douche, Téléphone, bon état. Tél. : 325-82-66, le matin seulem.

Près ST-VINCENT-DE-PAUL très bel immeuble tout confort, grand 7 pièces, 190 m2, bon état, parfaite distribution. SEGONDI S.A. : 874-08-45.

9e CONDORCET magnifique 160 m2, 5 p. cuisine, bains, toilette, imm. p. de taille, plein soleil. Téléph. : 567-22-88.

MAIRIE 12e, duplex 10e et 11e ét., terrasse, plein sud, living dble + ch., cuis., tt cft, 150 m2, 2 parkg, 790 000 F. T. 344-03-43.

AV. DE MESSINE, 105 m2 à rénover, chbre serv. Poss. prof., 530 000 F. T. 757-12-96, le matin.

114, RUE NOLLET pptaire vend 3 p., entrée, cuis., s. de bains, w.-c., balcon, excell. état. Sur place jeudi 29 et vendredi 30 septembre de 10 à 18 h.

3e imm. pierre de taille. Beau 3 p., gde cuis., s. bns, débarras, très jolie décoration. Urgent, px demandé : 370 000 F. 266-19-00.

Proximité PLACE LEVIS atelier duplex sur jardin et rue, 85 m2, décoration et finition exceptionelles. Tél. : 567-72-11.

ROLLAND-GARROS
Bordure BOIS DE BOULOGNE. Luxueuse rénovation d'un hôtel particulier 1 à 4 pièces, 7, bd Anatole-France. — Vendredi, samedi, 14 à 17 h. ou 359-69-36.

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e) IMMEUBLE LUXUEUX NEUF sur jardin intérieur. STUDIOS, 2, 3 et 5 pièces avec terrasses. Habitables immédiatement. Sur place, de 14 h. à 18 h. 30. S.C.I. KLEBER-LONGCHAMP. Téléph. 720-17-54, le matin.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 M2 A 235 M2. Sur place tous les jours sauf dimanche, de 14 h. à 18 h., ou 227-91-45 et 755-98-57.

BD PEREIRE, 4 P., excell. état tout conft. Chbre serv. Bel immeuble. 400 000 F. 256-71-95 ou 96.

TRES URGENT PELLEPORT STUDIO, imm. 1974, état impecc. Excellente rentabilité. Prix : 120.000 F. 307-76-62.

BEL-AIR. 2 P. s/jdin, belle cuis. av. fenêtre, placard, ét. élevé, tt cft, box fermé. Prix : 276.000 F. 343-63-84

BEL-AIR, dans imm. récent, standing, living, 2 ch., cuis. équip., dressing, moquette, box s/jard. 423.000 F. Dble liv., 3 ch., 2 bns, 2 w.-c., park., gd cft, 600.000 F. 340-72-06

16e MUETTE 6 PIECES
220 M2. 3e étage, bel imm. pierre T. Prof. lib. poss.b. 727-31-65. FROMONT.

18e Pptaire vend dans petit imm. rénové, Studios, 2 P. Caractère, gd conft. S/place 71, RUE DES MARTYRS, 14-19 h. Renseig. 607-44-15.

MAISON DE LA RADIO
3 P. tt cft., 3e étage, imm. 1930 pierre de taille. Prix : 350.000 F. Exclusivité ANSELLE - 229-78-83.

41, AVENUE DE CLICHY
4 P. cuis., w.-c., salle de bns, chauf. c., tél. 295.000 F. Les 30 et 1er de 14 à 17 h.

CHAMPS-ÉLYSÉES
62, RUE DE PONTHIEU (8e) Luxueux petit appt sur jardins, calme absolu, état neuf, téléph., parking, cave, 68 m2 + balcon. Visite sur place jeudi 29, vendredi 30, de 11 hres à 13 hres et de 15 heures à 18 h. 30. Renseignements au 256-01-83.

250 M2 JARD. PRIVATIF
+ 5 PIECES, dans hôtel partic. GD STANDING. Px 1.300.000 F. 734-98-06, HEURES BUREAU.

TERNES 140 M2
5 pièces, cuis., bains, toilette, bel imm. pierre de taille 1930. 4e étage chbre serv. 567-22-88.

Paris Rive gauche

2-3 P. LUXEMBOURG, 70 M2, tout confort, 485.000 F, calme. PROMOTIC, 325-10-74.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS Vends 6 p. 115 m2 environ, tout confort, chbre service, possib. commercial. Prix intéressant. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

GOBELINS Propriétaire vend 140.000 F murs loués 16.800 F par an. Téléph. 337-74-44.

METRO MAISON-BLANCHE Cause départ étranger, particulier vend 5-6 pièces, 157 m2, état impeccable, situé Sud, 34e étage, piscine, parking. Téléph. 585-13-95.

QUARTIER LATIN, sur boulev. Saint-Germain, très bel appart. 75 m2, gd cft. soleil. 325-38-83.

13e, PEUPLIERS, dans sympathique petit imm. neuf, ateliers + 2-3 ch. + terrasse, chauffage central individuel, 825.000 F + parking. Après 20 h. : 589-20-97.

PASTEUR - MONTPARNASSE Part. vd 3-4 p., 90 m2, imm. 73, grand standing. Tél. 567-45-85.

BAC - VARENNE Part. vend grand 4-5 pièces, caractère, cheminées, boiseries, parquet Versailles, deux bains, 3 entrées. Prof. libérales poss. Tél. 548-07-97

CONTRESCARPE-UNIVERSIT. vend directement studio et 2 P. équipées. Idéal étudiant ou investisseurs. Tél. mat. 926-64-57 et sur place cet après-midi 18, rue du Pot-de-Fer

Vue exquise sur LE PETIT LUXEMBOURG superbe hôtel particulier somptueusement aménagé habitation et bureaux, splendide réception 400 m2 4 chbres, 4 bains, dressings, appt de gardiens. TERRASSES TRANSEIL - 325-10-56

MAZARINE PLEIN CIEL 110 M2 CARACTERE CHARME SOLEIL. - ODE. 95-10

ALMA, 83, quai d'Orsay Pptaire vd 3 Pces cuis., bns, w.-c., chbre serv., cave boiser. anc., tél., 120 m2. Px 950 000 F. — 4 Pces, cuis. équipée, 2 bns, dressing, w.-c., tél., chbre serv., cave, surface 130 m2. Px 115.000 F. Sur pl. 14 à 19 h.

PORTE DE VANVES 2 P. à rén., 35 m2, 1er ét. rue. Exceptionnel : 105.000 F. 278-10-82 206-15-30

BAC - SAINT-GERMAIN Magnifique appt 4 Pces 105 m2 dans immeuble de classe. Px 980.000 F. - Tél. 325-72-75

Bd PORT-ROYAL, part. vend 3/4 p. 80 m2 impeccable, balc., tel. serv., soleil. - 474-41-71

BOSQUET-GRENELLE appt d'angle très ensoleillé 6 Pces princip., cuis., bains, toilette, 140 m2, 5e étage imm. tt cft. - 567-22-88

AV. MAINE (Pr.) gd séj., entr., cuis., s. d'eau, wc, chf. cal, soleil : 160.000 F. Tél. 566-58-46.

MONTPARNASSE. Vue dégagée soleil. Charmant LIV. + CHBRE, parfait état, 61 m2, balc.-terrasse, 8e étage, stand. « T.A.C. » 329-33-38.

ECOLE MILITAIRE. 705-39-10. Dans bel imm. pierre de taille 6-7 P., 230 m2, à rénover, div. en 2 lots, conft. Prof. libérale.

RUE SAINT-ANDRE-DES-ARTS Splend. Studio 36 m2 gd conft., 4e ét. rue. 235.000 F. 524-40-08.

6e RUE SEGUIER sur cour 18e S., duplex plein Sud, 110 m2 tout conft., parfait état. 325-82-66, matin seulement.

RASPAIL CAMPAGNE-PREMIERE Part. à part., 2 P. kitch., w.-c., douche, 5e étage sans ascens. 145.000 F. Pour visite tél. au 454-22-02, de 19 h. à 20 h. 30.

EXCEPTIONNEL. Dans imm. rénové GRAND DUPLEX Entr., liv., 3 ch., cuis., s. bns. 425.000 F. 293-58-66.

Près PARC MONTSOURIS 3 P., belle résidence 1970, cuis. équip., balc., 8e ét., tél. 270.000 F. 589-49-34.

JARDINS DE LOURMEL SEJOUR avec terrasse + 2 ch. boiseux, jamais habité. JEAN FEUILLADE, - 566-00-75

66, AV. DE BRETEUIL
3 pces dont 2 sur l'avenue. Ce jour de 14 h. à 17 h. AUDOLI - 525-27-08

PRÈS JUSSIEU FACULTÉ
Dans bel imm. caractère rénové sur cour-jardin APPT EN DUPLEX. Tout cft. 78 m2. - 723-38-74

3 PIÈCES
dans petit imm. très calme 117, rue de l'Abbé-Groult LIVRAISON AUTOMNE 77 Visite pour Appt-témoin sur place de 14 h. 30 à 18 h. 30 sauf mardi et dimanche. 828-73-64 et 256-37-70

PANTHÉON
PPTAIRE VEND DIRECT UN 2 PCES et UN DUPLEX dans imm. 17e siècle, magnifiquement rénové, cuis. équipée, sal. bains, TRES CALME SUR JARDIN INTERIEUR. S/PL. JEUDI, VENDREDI, SAMEDI : 13 H. à 17 H. 15-17, RUE TOURNEFORT TEL. 723-38-53

6e. RUE HAUTEFEUILLE
IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 85 M2 A 170 M2 227-91-45 ou 755-98-57

7e SUR QUAI
Gd appt 135 m2 en cours rénovation - Téléphone : 766-04-17.

FRANK ARTHUR S.A. propose 3 appts très prestigieux entièrement rénovés dans le quartier des ministères et des ambassades à quelques pas des Invalides :
RUE BARBET-DE-JOUY
Ces appts ont respectivement : 174-183 et 206 m2 en
4 ET 5 PIÈCES
avec chambre de service et box. Ils sont ensoleillés et au calme et bénéficient de grande hauteur sous plafond. Pr tous renseignements s'adress. à FRANK ARTHUR 134, bd Haussmann 766-01-69

CHBRE DES DÉPUTÉS (près)
IMM. DE CLASSE au 1er étage appt 6 Pièces principales, parfait pr ASSOCIATION. 633-08-11, mat.

Région parisienne

ANDRÉSY (78)
A 30 min. de Paris-St-Lazare, près écoles et commerces, dans petite résidence, part. vd appt de 3 pces (constr. 1970), cuis., s. de b., déb. Log. sit. au 3e ét. sans ascens., surf. 60 m2, parking, cave, tél., libre fin mars. C.F., 28.000 F. T. soir 974-51-46.

Métro SCEAUX, imm. récent 2 pces, tt cft, gd balcon, garage. 195.000 F. Tél. 644-22-16

VILLE-D'AVRAY dans imm. nf en bordure forêt Gd 3 Pces, 92 m2 + terrasse et jard. privatif, tél. Parking. Tél. 945-66-75, 14-19 h.

NEUILLY, Hôtel de Ville Bel imm. pierre de taille, tapis esc., 3 P., tt cft, tél., balc., 6e sans asc. 225.000 F. 306-41-73

VINCENNES (Bérault) 500 m. Bois, imm. récent, stand. verdure. Très beau 2/3 Pces, gd balc. SOLEIL, CALME, 4e ETG. 350.000 F. URGENT. 266-19-00

RUEIL, bord de Seine, R.E.R. séj.+2 chbres, stand., site clas. libre. 300.000 F. T. 976-35-65 soir

A VENDRE - SAINT-MANDE Chambre indép., 4e étage, bel immeuble, 17.000 F. — 962-01-71.

Champigny, 3 p., 78 m2, rés. 1968, exc. tenue, parc, sol., moq., tél., cuis. am. 880-70-38, après 19 h.

Récent r.-de-ch., jardin privatif COURBEVOIE GARE 5 PIECES, cuisine, 2 bains, 100 M2. 420.000 F. — 788-49-00.

BECON, 2e ETAGE 3 pièces, cuis. bains, chauffage central, 190.000 F. — 788-49-00.

MONTROUGE Métro Porte-d'Orléans 2 pces, conft, 40 m2, 3e ét. rue, ensoleillé. Exceptionnel, 149.000. 278-10-82 — 206-15-30

COURBEVOIE GARE (même), très beau 2 p. entièrem. refait neuf, cuisine, w.-c., bains. Prix exceptionnel 138.000 F. 522-95-20.

COURBEVOIE (gare Bécon) Récent, sans vis-à-vis, 3 p., tout confort, balcon, bon état, park. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

5 KM. VERSAILLES, Fontenay-le-Fleuri, dans résid. avec pisc., tennis, partic. vd 5-6 p., 122 m2, séj. triple 45 m2, 3 ch., excell. état. Prix 390.000 F. 460-17-62.

NEUILLY, île de la Jatte, récent, standg., 8e ét., balcon, 5 P., 2 bains, roberie, park. Audoli. 525-27-08.

CHATOU près Bus, vends URGENT appt. 1972, 1er ét., entrée, séj. dble, cuis. av. balc., 5 chbres, salle bains, s. eau, w.-c., park., cave. Px. 422.500 F. AGCE CARLIER, 6, place Maurice-Berteaux, Chatou. 976-37-61.

VINCENNES
MAIRIE ET BOIS dans imm. rénové STUDIOS tout conft. 69.000 F. GRENIER AMENAGE 129.000 F. Me voir : jeudi, vendredi et samedi de 14 à 19 h., 60, rue Diderot à Vincennes.

GARCHES. Résidentiel Près Gare 135 m2, gd standg., compren. entrée, cuis., grand séjour, 4 chbres, 2 bains, 2 garages, tout absolument impeccable. 850.000 F. Gros crédit possib. CABINET MAZIERES. 483-51-55.

BOULOGNE. Etage élevé Séj. dble, 3 chbres, penderies, tt cft., balc. imm. récent. 455.000 F. 825-60-40.

CHATEAU VINCENNES
(proximité) dans imm. rénové. STUDIOS tout confort. 69.000 F. IDEAL PLACEMENT Location assurée 8.530 F l'an. Le propriétaire : 544-25-22.

MEUDON. Appt. neuf 107 m2 Bon stand., tt confort, près commerce, gare. Px : 575.000 F. Tél. : 626-08-07.

NEUILLY DUPLEX liv. dble + chbre, cuis., s. bains coul., 2 w.-c., tél., refait neuf. 300.000 F., si réalisation rapide, prix à débattre. 277-75-68.

CHATOU R.E.R. Appartem. 63 M2, 2e et dernier ét. Séjour + 2 chbres, tt cft., box, calme. Px 320.000 F. AGENCE CARLIER, 6, place Maurice-Berteaux, Chatou. 976-37-61.

NEUILLY-SAINT-JAMES
Immeuble neuf de grand luxe 2 pièces 61 m2 + terrasse, PRIX : 655 000 F. 3 pièces, 73 m2, PRIX : 725 000 F. 4 pièces, 100 m2 PRIX : 1 145 000 F.
Vis. sur R.-Vs. : 766-25-32.

Province

A vdre SUPERDEVOLUY 05250 stud. 4e ét., nord en copropriété. Ecr. no 6 555, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SANARY/PORT ISSOL appart. gd stdg, r. de ch. 110 m2, plein sud, 20 m. plage, vue mer impr., séj., 3 ch., 2 s. de bns, hall, garage, cuis., ent. inst. Sols marbre, terrasse-solarium 100m2, jardin, chf. cent. ind. gaz de ville. Tél., interph. Px 550 000 F. Tél. : (16-94) 74-33-87.

locations meublées Offre

Paris

LUXEMBOURG, studette, chauff. central, douche, w.-c. 450 F + 100 charges. 548-07-97

SEMAINE, QUINZAINE OU MOIS - MACSON Loue du STUDIO au 5 PCES, standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 PARIS. Téléph. 577-54-04.

locations non meublées Offre

Paris

16e Particulier, studio, tt cft, kitch., tél., asc., 820 F. Repr. justif. 525-25-63 ap. 12 h. 30.

Région parisienne

CHATOU. Appt., entrée séj., 4 chbres, s. bns. + s. eau, cuis., placard. TELEPH. Cave, parking. 1.800 F + ch. AGENCE CARLIER 6, place Maurice-Berteaux, Chatou. 976-37-61.

locations non meublées Demande

Paris

DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ ÉTRANGÈRE recherche **GRAND APPARTEMENT** ou **HOTEL PARTICULIER** DE PREFERENCE NEUILLY-ST-JAMES ou PARIS 7e ou 8e arrondissement MINIMUM, 4 chambres, 2 salles de bns, jardin privatif ou terras. Long bail. — Téléph. 261-56-12.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4 000 maxi. T. 283-57-02.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra 84, rue d'Alésia, Métro Alésia Frais abonn. 310 F. - 266-52-04

Pour vendre, louer, acheter entre particuliers, LISEZ « SANS INTERMÉDIAIRE » le jeudi dans les kiosques.

constructions neuves

Boulogne - métro Pont de Sèvres
RESIDENCE AQUITAINE
DES APPARTEMENTS TERRASSES AVEC VUE SUR LA SEINE
Du studio 36 m² au 6 pièces 146 m² superficie des terrasses de 26 m² à 63 m²
LIVRAISON FIN 1977 ET 1er TRIMESTRE 1978
renseignement : sur place tous les jours (sauf Mardi et Mercredi toute la journée) de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. 65-79, av. du Gal-Leclerc 609.17.52 ou :
SEMICLE 766 51 76

Investissez à Paris (11e)
- LES JARDINS DE VOLTAIRE 68-70, bd Richard-Lenoir. Sur boulevard et jardins. 74 appartements, du studio au 4 pièces. Fin de travaux.
- RÉSIDENCE RICHARD-LENOIR 51-55, bd Richard-Lenoir. Sur boulevard et jardins. 60 appartements, du studio au 5 pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.
- RÉSIDENCE AMBROISE 16-18, rue de la Folie-Méricourt. Sur rue et jardins. 97 appartements, du studio au 5 pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.

3 IMMEUBLES STANDING - PRIX FERMES
S.A. AZED
25-27, bd Rich.-Lenoir, Paris (11e), 355-35-34 +

PR FIN 1977 ET DEBUT 1978 PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION
OBSERVATOIRE-LUXEMBOURG
Quartiers grandes Ecoles, Universités, dans petit immeuble — Gd living + chbre 61,50 m2, cave possible, parking.
LE NOUVEAU XVe
A 300 m. du Front de Seine Mo CHARLES-MICHELS
— Studios 30 m2 .... 204.000 F
— 3 p., 69 m2 + balc., 4e étage .... 444.200 F
Mo LOURMEL
— Studios, 25,70 m2 .. 187.300 F
— 2 pces, 55,59 m2 .. 405.800 F
— 3 pces, 66,62 m2 + balcon .... 525.800 F
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland, 225-93-69.

94-SAINT-MANDÉ
20-22, rue Jeanne-d'Arc.
IMM. PIERRE DE TAILLE Confort total électrique. DU STUDIO AU 5 PIECES. PRIX FERME ET DEFINITIF A LA RESERVATION.
Tous les jours, de 11 h. à 18 h., sauf mardi et mercredi matin, ou GECOM, 747-59-50.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris-15e et 7e pour bons clients, appts ttes surfaces et immeuble. PAIEM. COMPTANT.

Sté M. SOPRIMO recherche appts toutes banlieues 3-4-5 p. Jusqu'à 200 000 F. T. 727-75-56.

URGENT recherche pr médecin 6-7 P. 16e, 17e, Neuilly. 265-53-94.

appartements occupés

12e Prox. BOIS VINCENNES, ds imm. 1883, bel imm. P. de T., PET. 2 PCES, cuis., wc, loués à personnes âgées. Prix moyen 1.900 F le m2. Excellent placement différé. Propriétaire :325-66-72.

hôtels-partic.

R. de VARENNE près, 800 m2 très bien décoré, gar., maison gardien. Prix intéressant. MONTESFORT - 544-11-87

immeubles

IMMEUBLE 76 CRETEIL 152 studios + 2 loges concierge. + 123 pl. gar. s/sol. Parkings rez-ch. Revenu net : 1.200.000 F Prix : 15 millions. GANDOLFI, Téléph. : 883-04-69

domaines

Par autoroute 30 km Sud Paris. Forêt 55 ha, Château à réparer. Prix intéressant. - RAYNAUD, 14, r. Lincoln, Paris. 359-97-50.

fonds de commerce

Hôtel-Restaurant du Saut-de-la-Bergère (Aubazine 19190 Beynat) entre BRIVE/TULLE (Corrèze). Bon C. A. fonds à vendre. Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner au : (55) 25-71-09.

A vdre, quart. OPERA, Salon de coiffure Dames, 100 m2. Tél. : 383-74-10, après 20 heures.

bureaux

1 A 20 BUREAUX TS QUART. Locations sans pas-de-porte MAILLOT - 293-45-55 - 522-19-10

MADELEINE SIX BUREAUX confortables, 4 TEL. A saisir d'urgence. Crédit possible. — Tél. : 524-21-76.

8e SAINT-AUGUSTIN dans immeuble gd standing sur un seul niveau, A LOUER 32 BUREAUX. 293-62-52.

DOMICILIAT., TEL., SECRET., TELEX FRAIS 100 F PAR MOIS. APEPAL : 228-56-50.

Boutiques

15e Murs de boutique vide 50 M2 + sous-sol. Exceptionnel : 245.000 F, ou possibilité location : 2.200 F mens. HORS TAXES. 278-10-82 - 206-15-30.

locaux indust.

18e 680 m² Bien amén., atel., labor., 7 bureaux, 3 lign. tél., 50 Kva. - 874-89-81.

viagers

Propriét. réalisez mieux votre viager, indexation, garanties F. CRUZ 8, rue La Boëtie 266-19-00. Estimation gratuite. Discrète.

R. AUGUSTE-VACQUERIE (XVIe) Affaire Exceptionnelle somptueux appartement 136 m2, liv. double 50 m2 + 3 chambres, plein soleil (valeur réelle 1 million 200 F), occupé 2 t. 82-74 a. Cpt 350.000, rente 2.500 F/mois. Exclusivité IMMOBILIERE CBS. Téléphone : 524-40-08.

pavillons

CORMEILLES-EN-PARISIS 5' GARE, CONSTRUCT. 1971. Gd séjour, 5 chbres, gar. Chff. mazout, 600 m2 terrain, parfait état. 550.000 F - 788-49-00

ST-LEU-LA-FORET, 3' GARE gd séjour, 4 chbres, cuis., bains, chff., central gaz, terrain de 350 m2, 350 000 F. T. 788-49-00.

BECON, PRES DE LA GARE. Séjour, 2-4 chbres, cuis., bains, chauffage, garage possib. à moderniser. 380 000 F. T. 788-49-00.

LE BIEN-ÊTRE
à Gagny, calme et résidentiel spacieux pavillon de pierre, dble liv., bur., 4 ch., cuis. C de T., wc., ch. c., penderie rangts, gren. amén., ss-sol (cuis. d'eté, gar., buand., cave, terre). 1.000 m2 clos. 850.000 av. 85.000. A.C.C., 56, avenue Résistance, Chelles. 957-28-20 et 28-21

UN GRAND CHOIX
de maisons individuelles 5 pièces sur sous-sol à GONESSE (95 Val-d'Oise) BONDOUFLE (91 Essonne) ECQUEVILLY (78 Yvelines)
Tous renseignements sur simple appel au 766-13-14

maisons de campagne

90 KM. SUD-OUEST MAISON récente : séjour cuisine, 2 chbres, bains, wc, garage, terrain 600 m2. Prix 161.000 F, créd. 80 %. 483-36-35.

AU BORD DE LA SEINE
à Boissise-la-Bertrand (5 km Melun), résid., sur 2.500 m2 + ponton sur Seine, CHAUMIERE remarquabl. traitée, état neuf, 70 m2 habit., tt cft, garages. Prix 530.000 avec 106.000 cpt. AVIS, 3, av. Patton, MELUN. 437-02-78 ou 857-43-40.

chasse-pêche

EN BERRY
Dans un très beau cadre, BEL ETANG 3 HA + TER. 2.000 M2
PRIX : 180.000 F.
Possibilité crédit. PROGECO, 107, rue Nationale, 36400 LA CHATRE. Téléph. 15 (54) 48-10-66.

locaux commerciaux

A louer, SARRIANS (Vaucluse), 25 km d'Avignon, ancienne usine, surface couverte 3 100 m2 sur 8.300 m2 de terrain clôturé. Idéal pour petite usine ou dépôt régional. Ecr. no 6.556, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Ve - BAIL 3-6-9, Bureau ou Boutique 46 M² 2 nivx, loy. 13.500 F/an. TEL. : 233-67-08.

Louons avec autorisation ouverture imm. dans centre comm. proche banlieue toulousaine LOCAUX GDE SURFACE jusqu'à 5 000m2, ts comm. détail. S'adr. no T 087 570 M R.-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e ou T. M. Raymond (61) 72-18-00.

villas

vends villa type F5, plain-pied, prox. immédiat. Avignon, constr. récente, séjour 42 m2, tt cft, jardin, proche commerce, quartier résidentiel. Prix 400 000 F. Ecr. no 6 550, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHATOU 8 MINUTES GARE : villa 6 Pièces, dépendances, tout conft, jard. 750 m2, garage. Prix 540.000 F. 627-78-52.

6 km. R.E.R. ST-GERMAIN-EN-LAYE à Aigremont sur coteaux, près forêt, vente état futur achèvem. (janvier 78), VILLA NEUVE, grand standing, 179 m2 habit., 6/7 P., terrains : 508 m2/800 m2. Agence Gare, Saint-Germain. Tél. : 973-77-77.

MEUDON RESIDENTIEL Villa 9 Pièces terrain 650 m2, réception, bureau, 4 chambres, garage. — Prix : 950.000 F. Téléphone : 626-08-07.

LE VESINET 300 mètres R.E.R. CALME VILLA EN REZ-de-CHAUSSEE séj., 3 ch., cuis., bains, pavillon amis 2 Pièces, douche, tt conft, beau jardin boisé de 700 m2. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. - 976-05-90.

PROXIMITÉ VIENNE (Isère) Villa dans un beau cadre, composée : cuisine, salle à manger, salon, deux chbres, s. bns, wc, ch. centr., terras. + pet. chalet de 2 pièces dans parc 4.300 m2 avec arbres d'agrément. Prix : 390.000 F à DEBATTRE. TEL. : (74) 85-14-50

fermettes

EN BERRY
Fermet. indép., constr. pierre, toit. bon ét., 4 p., poutr. app., chemin. rustiq. av. étage facil. aménag. par escal. intér. Grang. Terr. 2.000 m2, él., eau (puits).
PRIX 78.000 F
CREDIT 80 %. PROGECO, 12, place St-Cyran, 36000 CHATEAUROUX. Téléph. 15 (54) 22-09-31, 22-30-21.

130 km Autoroute Sud sur terrain de 1 HA pelouse, planté fruitiers, à 500 mètres gros bourg tous commerces, belle fermette en équerre en partie aménagée, construct. pierres et petites tuiles pays, belle charpente chêne, beau grenier aménageable, séj. rustique 45 m2, cheminée, cuisine, 3 chambres, splendide grange 70 m2 ; en retour : ancienne écurie. Eau, électricité force. Prix total 234.000 F. Traite avec 45.000 F comptant. Long crédit.

LES PEUPLIERS, Relais Miel, 5 km Sud N. 7 MONTARGIS. TELEPH. : 15 (38) 85-22-92 ou après 19 h : 15 (38) 92-32-33.

YONNE
REGION SAINT-SAUVEUR très belle FERMETTE, 3 Pièces, sur cave, gren. amén., cheminée, poutres, grange et écurie à la suite. Le tout PARFAIT ETAT, s/1.200 m2 envir. Prix 75.000 F.

A 50 m. du Canal NIVERNAIS, MAISON CAMPAGNE 2 Pièces grange, atel. à la suite, cour et lard. 400 m2 env. Prix 80.000 F. TEL. : 16 (86) 52-30-19 et 52-76-15.

LARCHANT Région, 75 km. A-6, fermette pierres : séj., cuis., 3 chbres, eau, électr., chemin., dépend. 120 m2 à amén. Verg. 1.200 m2, le tout parf. état. 180.000 F, facil. C.I.N., 428-26-63, FACE EGLISE à 77-NEMOURS.

terrains

ESPAGNE - Terrain à vendre 25 km Valence, face mer, eau, électr., route aménagée. Poss. crédit. 65 F le m2. Téléphoner à partir de 19 h au 328 ou 32.

LOUVECIENNES Résidentiel, 5.800 m2 boisé permis. UNE VILLA. RAYNAUD, 14, rue Lincoln, Paris. 359-97-50

LE PLESSIS-ROBINSON 6 km de Paris, entouré de bois, propriétaire vend terrain en pente pour maison individuelle, 1.086 m2. Prix : 290.000 F Téléphone : 720-10-70 - 720-79-58

MESNIL-LE-ROI
BEAUX TERRAINS BOISES DE 650 M2 à 1 100 M2. Fac. 20 m. à 26 m. Toutes viabilités. PRIX TTES TAXES C. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET : 976-05-90

propriétés

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR. Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

Bourg ARDECHE, 13 km autor. MAIS. CARACTERE 200 m2 s/2 niv., 100 m2 aménag., remis nf, intér. tt cft, parc clos 1 ha. ECHANGE contre villa banl. ou appt Paris ou VENTE 590 000 F. Tél. : 660-87-80, le soir.

Ch. à louer, proximité PARIS GDE PROPRIETE pr habit. pp. Tél. : 747-10-27 8 à 10 h. et soir.

NORMANDIE entre ROUEN et LYONS-LA-FORET, bel prop. 8 p. tt cft, 1 800 m2 de terrain. PX SACRIFIE VU URGENCE. TEL. : 225-89-19.

A VENDRE 55 km PARIS-Est par aut. A-4. PROPRIETE de classe 19e s., 10 p. pp., dépend., communs de 4 p. principales. A proxim. immédiate ville ayt ts comm. et serv. Magnifique parc de 9 000 à 16 000 m2 selon convenance, av. arbres séculaires et pièce d'eau par source. Etat impeccable, px élevé justif. HERBRETEAU notaire 403-27-44.

65 KM DE PARIS. VEXIN. propriétaire vend directement sur 6 000 m2 terrain, propriété, environnement exceptionnel, 4 p., cuisine, salle de bains, chauff. mazout, Tél., px : 470 000 F. Pour renseignements : Tél. : 887-45-79 ou le soir 553-75-76. Visible samedi et dim. 16 (32) 52-02-13.

COTE D'OPALE, 180 km PARIS site classé, MAIS. BOURGEOISE de caractère, 1971. Vue bois et mer très dégagée. R.-de-ch. 142m2, s. de séj. 36m2, 2 ch., coul., s. de séj. avec loggia et ferme appar. 30 m2, bureau, cuis., s. de bns, w.-c., chaufferie. cellier. Etage 71 m2, 4 ch. dt 1 balc., s. de bains à aménager, gds dégagem., garage en constr., aménagem. intérieur à prévoir. PRIX : 400 000 F. Pp. Mlle M.-Ch. PATON l'Hermitage, Bois-de-Cise, 80460 Ault.

DEAUVILLE MONT-CANISY maison 10 Pièces, sur 2.400 m2. Prix 388.000 F. Interconstruction : 604-81-87.

MILLY-LA-FORET sur bord forêt Fontainebleau : FERME RUSTIQUE RESTAUREE 7 P., 190 m2 habit., tout conft + grange + écurie, clos de murs, bassin. Prix : 440.000 F. Téléph. aux heures de bureau : 828-77-45.

EURE 130 km. de Paris, région BERNAY : Fermette à rest. + dépend., 2 P. habit. de suite, eau, électr., terr. 2.150 m2, 100.000 F. Propriétaire 766-45-18.

GISORS, Près, propriété parfait état, séj. chemin., liv., cuis., 4 chbres, bains, garage, chauff. mazout, tr. beau jard. 1.800 m2. JOLIE VUE. Prix 350.000 francs. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, Fg Cappeville, à GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20.

MAISON BOURGEOISE
220 km Paris, sortie petite ville Indre. Tr. belle maison entièr. en pierre, meulière et granit, excell. état, 6 ch., hall, entrée, beau séjour, cuis., bains, w.-c., toilettes, balc., grenier, 2 caves. Parc boisé 1.366 m2. 300.000 F. Avec 1.100 m2 supplémentaires constructibles atten. : 340.000 F. Crédit possible. B.C.I. 24, av. de Paris, 36000 Châteauroux. Tél. : (54) 34-78-89.

FORET SENONCHES (115 km ouest), PPTE entièr. restaurée, séj., ptres, cheminée, cuis., 2 ch., bns. w.-c., eau, el., dép. terrain 1 600 m2, 230 000 F. Crédit 80 % SOMBIM. Tél. 700-46-21.

PROPRIÉTÉ UNIQUE
à 150 km Paris Sud (Loiret) compr. : Rés. ppale : séj. rust. 60 m2, cuis., 5 ch., bains, wc, gar., s/sol, chaufferie, piscine chauff. PARC av. essenc. rares, rocailles, 2 étangs. Mais. gard. Communs. Import. Le tt s/12 ha. PX 2.000.000 F. Créd. pos. THYRAULT 89170 ST-FARGEAU Téléph. : 16 (86) 74-08-12

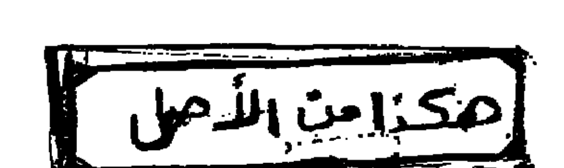
80 km PARIS NORD-OUEST **ANCIEN MOULIN AVEC PIÈCE D'EAU** sur 7.100 m2, séj., salon + logg., petit salon, 4 ch., bains, wc. Dépendances - 525.000 F. M. Caron : (16-32) 55-84-24

EXCEPTIONNEL
Très belle résidence de caract. située ds parc de 12 ha, traversée d'une rivière poissonneuse. Construct. récente, tt conft moderne, traitée à l'anc., 500 m2 habitab. + 350 m2 dépendances. Région de BRIVES (Corrèze). Prix 2.200.000 F à débattre. Téléph. 707-97-91.

pensions

Famille améric. résid. en Tunisie off. pens. à Jne Française (not. angl.), contre garde 1 enft de 8 a. Ecr. Zbytovsky, B.P. 55, Menzel - Bourguiba - TUNISIA North Africa.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. au **296-15-01**



PRESSE

LES JOURNALISTES DE « L'ARDENNAIS » OPPOSÉS A LA PUBLICATION D'UNE PUBLICITÉ POLITIQUE

Les journalistes de *l'Ardennais* — quotidien de Charleville-Mézières — réunis le 28 septembre en assemblée générale intersyndicale (F.O., S.N.J., C.F.D.T.) ont décidé *« à la majorité, de refuser de collaborer au numéro du journal daté du vendredi 30 septembre 1977, qui devait comporter de la publicité politique, en l'occurrence une page rédactionnelle sur le manifeste de la majorité »*, indique un communiqué, qui poursuit :

» *Les journalistes de* l'Ardennais *sont en effet opposés à la publication de toute propagande payante d'idées ou d'opinions, de quelque bord qu'elle soit. »*

» *Jusqu'à ces derniers mois,* précise le communiqué, *la rédaction de* l'Ardennais *vivait sous le régime d'un* modus vivendi *qu'elle entretenait sans aucun problème avec son ancien P.-D.G., André Viot : pas de publicité politique dans* l'Ardennais *contre l'avis de la rédaction. L'arrivée, fin juin, d'un nouveau P.-D. G., Pierre Didry, par ailleurs directeur général de* l'Est républicain, *a remis toutes ces données en question. »*

La rédaction en chef du journal, qui trouve cette prise de position *« prématurée »*, se déclarait mercredi soir incapable de dire si le numéro de vendredi paraîtra.

Mlle AMAURY DÉMENT AVOIR SOUSTRAIT DES BIENS DES COFFRES DE SON PÈRE

A la veille de l'assemblée générale de la S.A. Le Parisien libéré, convoquée pour le vendredi 30 septembre (*le Monde* du 29 septembre), le secrétariat de Mlle Francine Amaury publie le communiqué suivant :

« Divers organes de presse ont cru pouvoir faire état du retrait de sommes considérables (27 millions 800 000 francs) qu'aurait opéré Mlle Francine Amaury de ses coffres du Crédit du Nord de Chantilly (au lendemain de la mort accidentelle de son père, président - directeur général du Parisien libéré.

» *Mlle Amaury dément formellement de telles allégations. Elle se propose donc de poursuivre en diffamation les organes de presse qui les auront reproduites.*

» *Chacun peut constater que ces informations diffamatoires sont opportunément diffusées à la veille d'une assemblée générale du* Parisien libéré *— la première depuis la disparition brutale du président E. Amaury — comme s'il s'agissait d'influencer les actionnaires.*

» *On s'étonnera notamment qu'un rapport d'enquête confidentiel qu'aurait établi l'administration des impôts puisse être, en une telle occasion, livré à la presse. »*

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de la République socialiste fédérative de Yougoslavie, M. Radomir Radovic, a offert une réception le mercredi 28 septembre.

Naissances

— Danielle Schoonooghe et Eric Verborgh sont très heureux d'annoncer la naissance de

Anne,

le 26 septembre 1977.
10, rue Bosquet, 1060 Bruxelles.

Mariages

— De retour en France,
Irène Commeau
et Jean-Christophe Rufin,
font part de leur mariage, qui a eu lieu le 16 juillet 1977 à Carthage.
Nouvelle adresse :
44, rue P.-Barruel, 75015.

Décès

— Mme André Altairac, née Marie-Thérèse Massé,
Michel, Didier, François et Nicole, Véronique, Isabelle,
M. et Mme René Altairac, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Roger Mestre, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Brunelet, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Marcel Altairac, Frédéric Altairac, Morier, Henri Borgeaud, Outin, Massé, Beaunier, Launay et Rodde,
Les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

M. André ALTAIRAC,

survenu à Aix-en-Provence le 23 septembre. Les obsèques ont eu lieu le 24 septembre en l'église du Val-Saint-André, à Aix-en-Provence.
108, rue Didouche-Mourad, Alger.
Résidence Valbonnette B, route de Nice, 13100 Aix-en-Provence.

— On nous prie d'annoncer qu'une messe sera célébrée le lundi 3 octobrebre 1977, à 18 h. 15, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (33, avenue Marceau), à l'intention de

M. Jean BARBEY,
président de chambre honoraire
à la cour d'appel de Paris,
ancien conseiller général de l'Orne,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

rappelé à Dieu le 3 août 1977.
De la part de :
Mme Jean Barbey,
M. Jean-Denys Barbey.
72, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.
133, avenue de Malakoff,
75116 Paris.

[Né le 27 février 1900 à La Flèche (Sarthe), titulaire d'un certificat de sciences physiques, chimiques et naturelles de la faculté des sciences de Paris, M. Jean Barbey entre dans la magistrature en 1924. Il est affecté à la direction du personnel en 1926. Vice-président du tribunal de la Seine en 1946, il est conseiller à la cour d'appel de Paris en 1951 et président de chambre dans cette cour en 1957, poste qu'il occupe jusqu'à son départ en retraite en 1967.]

— La Charité-sur-Loire.
Monique Bouet,
Monique Pelix,
Les familles Girard, Chastagner et Lebrave,
font part du décès de

Mme Paulette BOUET.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 27 septembre, dans la plus stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire part.
Que ses amis veuillent bien associer à son souvenir, celui de

Pierre BOUET,

chevalier de la Légion d'honneur, tué par les Allemands en mai 1940.
41, avenue Gambetta,
La Charité-sur-Loire.
9, rue Emile-Dubois, 75014 Paris.

— Mme Golda Goldenberg,
M. et Mme Wajmark,
M. et Mme Cynamon,
M. et Mme Patrick Goldenberg et leurs enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert GOLDENBERG,

survenu le 28 septembre 1977 en son domicile, 69, avenue de Wagram à Paris (17e).
L'inhumation aura lieu le vendredi 30 septembre 1977, à 14 h. 30. Réunion à la maison mortuaire, à 13 h. 45. Au cimetière de Bagneux, à la porte principale, à 14 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Autocar à disposition au domicile et au retour.

— Mme Pierre Gourry,
Isabelle et Jean-Christophe,
M. et Mme Maurice Gourry (Chadeville, 16130 Segonzac),
Et la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Pierre GOURRY,

survenu à l'âge de quarante-quatre ans.
Ses obsèques ont eu lieu le 25 septembre 1977 en l'église de Lignières-Sonneville.

— M. et Mme Jean-Pierre Lelong et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jacques Bruneau, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Serge Bruneau et leurs enfants,
Mme Alfred David,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucien JACQUEMIN,
née Fernande Fouqué,

leur grand-mère, arrière-grand-mère, tante et parente, rappelée à Dieu le 16 septembre 1977.
Elle avait fait don de son corps aux facultés de médecine.
Une messe sera célébrée à son intention et à la mémoire de sa fille,

Mme Roger LELONG,
née Janine Jacquemin,
décédée le 25 avril 1969,

le lundi 10 octobre 1977, à 18 heures, en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005 Paris.
18 bis, rue Pigache,
92210 Saint-Cloud.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Eve-Lise JOURD'HEUIL,

le 12 septembre 1977.
De la part de :
M. et Mme Miroslav Dordévic, ses enfants,
Isabelle, Ledric, Stephan, ses petits-enfants,
Des familles Mathis, Trincal, Baumer.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Fargeau dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme G Lavaud,
Le docteur vétérinaire Jean Lavaud et ses enfants,
M. et Mme Denys Piné des Granges et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

général d'armée Gaston LAVAUD,
grand officier
de la Légion d'honneur,
ancien chef d'état-major général des armées,
ancien délégué ministériel
à l'armement,
ancien conseiller d'Etat
en service extraordinaire,

survenu le 26 septembre, dans sa soixante-dix-huitième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 30 septembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides
L'inhumation aura lieu ce même jour à Chabris (36210).
Rendez-vous à l'église à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
(Le Monde du 29 septembre.)

— Yann, Marie-Claire, François Le Troadec,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, le

général Jean LE TROADEC,

dont les obsèques ont eu lieu à Dinard, le vendredi 23 septembre.
21, rue Ampère, Nantes.

[Né le 27 décembre 1897 à Saint-Brieuc, Jean Le Troadec a servi, comme ingénieur, dans l'artillerie et le service du matériel. Après avoir appartenu au secrétariat d'Etat à la guerre en août 1940, il sert à la direction du matériel de l'armée en 1942 à Casablanca et devient, en juin 1944, directeur du service du matériel de la première armée engagée dans la campagne d'Allemagne. Il a été promu ingénieur général de première classe en décembre 1951, après avoir servi en Indochine et en Afrique du Nord.]

— Nous apprenons le décès de

Jacques MARTIN-SANÉ,
avocat au barreau de Paris.

[Né à Paris le 5 décembre 1907, Jacques Martin-Sané a milité très jeune dans les rangs nationalistes. Dirigeant des Phalanges universitaires des Jeunesses patriotes, puis membre, en 1937, du comité central du Parti populaire français de Jacques Doriot, il se met, dès l'armistice, au service du maréchal Pétain. Sous-préfet de Montargis en 1940, puis préfet délégué d'Orléans, il est préfet de la Manche quand survient le débarquement allié en Normandie.

Traduit, à deux reprises, en cours de justice, il est acquitté, mais abandonne l'administration préfectorale pour s'inscrire, en 1948, au barreau de Paris. Gardant sa sympathie aux divers mouvements nationalistes, il a notamment défendu le commandant Elie Denoix de Saint-Marc, qui avait entraîné son unité — le 1er régiment étranger parachutiste — dans la rébellion lors du putsch d'Alger en avril 1961.]

— M. et Mme Jean Millérioux,
Sylvain Millérioux,
Vicomtesse de La Besse,
ont la douleur de faire part du décès de

Francis MILLÉRIOUX,

survenu à l'âge de vingt ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 1er octobre, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, chapelle basse, boulevard Jean-Mermoz, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Paul-Déroulède,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Nous apprenons le décès de notre confrère

Xavier SALOMON,

survenu mercredi 28 septembre à Lyon, dans sa cinquante-quatrième année.

[Né en 1923 à Lyon (Rhône), Xavier Salomon débute dans le journalisme à la libération et collabore au « Progrès », ainsi qu'à plusieurs autres journaux régionaux. Il devient également correspondant de l'agence France-Presse.

Très connu dans les milieux artistiques et littéraires, Xavier Salomon participe d'autre part à des émissions de radio et de télévision régionales, signant notamment des dramatiques qui lui valent plusieurs prix radiophoniques. Il est aussi l'auteur de deux romans : « la Fille jetée aux loups » et « Un homme à la porte ».]

— On apprend la mort du

capitaine Roger SAUVAGE,

décédé lundi 26 septembre dans sa soixantième année.
Ses obsèques se dérouleront le vendredi 30 septembre, à 14 h. 45, au cimetière de l'Est, à Nice.

[Né en 1917, à Paris, Roger Sauvage s'était engagé à seize ans dans l'armée de l'air et a le grade de sergent au début de la guerre, en 1939, au cours de laquelle abat un Heinkel et un Dornier-17. Après l'armistice, il est envoyé à la base aérienne de Casablanca, d'où il part, le 6 octobre 1943, pour l'U.R.S.S., où se forme la célèbre escadrille Normandie-Niemen. Il avait seize victoires à son actif. Il est l'auteur de deux livres de souvenirs : « la Soif de l'air » et surtout « Un de Normandie-Niemen » (1950). Commandeur de la Légion d'honneur, il était décoré entre autres de l'ordre d'Alexandre Nevski et de l'ordre du Mérite pour la patrie.]

— M. et Mme Wilebaldo Solano,
M. Daniel Solano,
Et la famille,
font part du décès de

Mlle Marie-Isabelle SOLANO,

leur fille et sœur, survenu accidentellement le 22 septembre 1977, à l'âge de vingt et un ans, à Blois (41).
L'inhumation a eu lieu, dans la plus stricte intimité, le 27 septembre 1977 au cimetière de Fontenay-sous-Bois.
51 bis, avenue des Charmes,
94120 Fontenay-sous-Bois.

— Valencia, Alger.
On nous prie d'annoncer la disparition brutale, à l'âge de cinquante-deux ans, de

M. Paulin TARANTO,
directeur de Clause Ibérica,

survenue le 20 septembre 1977 à Valencia (Espagne).
Les obsèques ont eu lieu en l'église Angel Custisio, à Valencia, le 21 septembre 1977.
De la part de :
Mme Paulin Taranto, née Simone Sintès,
Laurence et Jean-François Taranto,
Claude et Anne Roussel,
Tous ses parents, amis et collaborateurs.
Jacinto Benavente 23,
Valencia 5 (Espagne).

Rectificatif

Dans l'avis de décès de
Mme Edouard LOEWY,
née Simonne Fixel,
paru hier 28 septembre, il fallait lire :
M. et Mme Robert Lowy,
95, boulevard d'Aulnay,
93250 Villemonble.

Anniversaires

— Ceux qui ont connu et aimé
Jacques GERMAIN,
chef de service à l'E.D.F.,
sont priés de rejoindre en pensée son souvenir pour le dixième anniversaire de sa mort.

Visites et conférences

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Allaz : « La Manufacture des Gobelins ».
15 h. : 23, rue de Sévigné, Mme Bachelier : « Les métiers disparus à Carnavalet ».
15 h. : Musée de Cluny, place Paul-Painlevé, Mme Bouquet des Chaux : « L'Hôtel des Abbés de Cluny ».
15 h. : Métro Louvre, Mme Gatouillat : « Saint-Germain-l'Auxerrois ».
15 h. : Musée d'Art Moderne, avenue du Président-Wilson, Mme Saint-Giron : « Matisse et la Danse ».
16 h. : 217, boulevard Saint-Germain, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtels de Varengeville, Amelot et Tavannes » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h. 30 : Métro Pont-Marie : « Hôtels de l'île Saint-Louis » (Mme Camus).
14 h. 30 : Sortie métro Saint-Paul : « Le Marais inconnu » (Mme Rouch-Gain).

LES OBSÈQUES DE Mme LUCIE FAURE

Les obsèques de Mme Lucie Faure ont été célébrées, le 28 septembre, en la basilique Sainte-Clotilde, à Paris, par Mgr Lallier, archevêque de Besançon, et Mgr Pezeril, évêque auxiliaire de Paris, en présence du président de la République.

La plupart des membres du gouvernement assistaient à la cérémonie. M. Alain Peyrefitte, représentait le premier ministre, parti pour Moscou. MM. Jacques Chirac et Claude Labbé étaient revenus spécialement des journées parlementaires du R.P.R. à Menton. Aux côtés de MM. Jean Lecanuet, Roger Chinaud, Pierre Sudreau, on notait la présence de MM. Gaston Defferre et André Boulloche (P.S.), ainsi que celle de M. Roger Gouhier, député communiste de la Seine-Saint-Denis et membre du bureau de l'Assemblée nationale. M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat, représentait M. Alain Poher. Enfin, outre de nombreux membres du corps diplomatique, on reconnaissait dans l'assistance MM. Maurice Schumann, Jean d'Ormesson, Maurice Rheims et Maurice Druon, membres de l'Académie française, ainsi que M. Michel Guy, ancien secrétaire d'Etat à la culture.

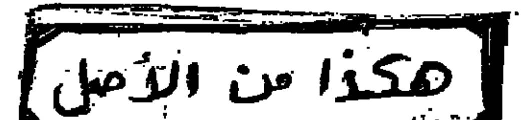
A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 8. - Salon Larrazet Meubles st. L. XV, L. XVI.





ÉCONOMIE - SOCIAL

CONJONCTURE

Selon l'INSEE

LA HAUSSE DES PRIX A LA PRODUCTION DEVIENDRAIT TRÈS MODÉRÉE

Les prévisions de hausse que font les industriels français pour leurs propres prix sont très modérées indique la dernière enquête effectuée par l'INSEE au début de septembre auprès de deux mille deux cents chefs d'entreprise. L'INSEE note que cette évolution constitue le changement le plus important de l'enquête de septembre (1).

En ce qui concerne la production industrielle « *les carnets de commandes et les stocks de produits finis ont peu varié depuis le début de l'été,* note l'INSEE. *Les premiers sont jugés peu garnis, et les seconds très supérieurs à la normale, mais leur quasi-stabilisation indique que la production, après avoir été supérieure à la demande pendant le premier semestre, lui est redevenue comparable* ».

Point noir : la réduction des carnets étrangers se confirme pour les biens de consommation et les biens intermédiaires. « *La demande étrangère varie peu pour les biens d'équipement depuis quelques mois* ».

(1) La nette modération dont font preuve les chefs d'entreprises en ce qui concerne leurs prix de vente correspond à un ralentissement d'un peu plus de 1 % l'an par rapport à la tendance précédente.

PRIX

NOUVELLE BAISSE DU CAFÉ IMPOSÉE AUX TORRÉFACTEURS

M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, imposera la semaine prochaine aux torréfacteurs une nouvelle baisse des prix du café pour tenir compte de la diminution des cours mondiaux. L'importance de cette baisse autoritaire n'est pas encore fixée par le gouvernement, mais pourrait atteindre 10 %.

Les pouvoirs publics avaient déjà imposé une diminution de 10 % au début de septembre aux torréfacteurs. Les deux mesures cumulées devraient donc entraîner une baisse d'environ 20 % que les consommateurs — les marges des commerçants étant bloquées — devraient retrouver au moins en partie au détail. Les prix de détail du café ont d'ailleurs commencé à baisser dans les magasins.

● *Signature d'une convention entre l'A.N.P.E. et les chambres de commerce.* — L'Agence nationale pour l'emploi et l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (A.P.C.C.I.) ont signé, mercredi 28 septembre, une « convention de coopération générale », qui prévoit notamment une information réciproque, un recensement plus systématique des offres d'emploi, un rapprochement rapide des offres et des demandes et une meilleure formation des demandeurs.

LOGEMENT

LE SCANDALE DES H.L.M. DE LA RÉGION PARISIENNE

Quelques réponses d'un ancien président

Dans le dossier présenté à la presse par les élus communistes du conseil d'administration de l'Office public d'H.L.M. interdépartemental de la région parisienne (« le Monde » du 29 septembre), un nom revient : celui de M. Guy Rabourdin, qui fut président du conseil d'administration du 22 avril 1976 au 6 juin 1977. Mis en cause par M. André Girard, un cadre supérieur de l'Office, suspendu aujourd'hui, M. Rabourdin a accepté de répondre aujourd'hui à quelques questions.

La soixantaine à peine grisonnante. A la boutonnière du costume classique les insignes de l'ordre du Mérite et de la Légion d'honneur. Inquiet ? Affligé, plutôt, mais sans emportement ni colère. Sans accablement non plus.

Ce qui se dit et s'écrit depuis quelques jours sur la gestion de l'Office en général et sur lui en particulier, M. Guy Rabourdin, ancien maire (U.D.R.) de Chelles, le sait parfaitement. Et les pièces aujourd'hui produites, il les connaît aussi.

Alors ce déjeuner du 14 avril 1976 au restaurant Ledoyen, où il se trouvait en compagnie de MM. René Tomasini, Antoine Brocard, Michel Hallard, Gérinier et André Girard, aujourd'hui son accusateur ?

« *Il a bien eu lieu, c'est un fait. Mais qu'on y ait parlé de marchés à réserver à des entreprises amies, cela est absolument faux. C'était un déjeuner de présentations, rien de plus.* »

S'étonnera-t-on de la présence de M. Tomasini, alors secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement ?

« *C'est un de mes amis.* »

De celle de M. Brocard ?

« *C'est un cousin de M. Tomasini. C'était surtout un fournisseur de l'Office, P.-D. G. de l'entreprise Détartrage industriel.* »

Puis : « *Tout ça, vous savez, c'est un peu l'arbre qui cache la forêt.* »

Certes, mais si l'on en croit M. Girard, il y a aussi l'aménagement de cet appartement, rue de l'Université, qui aurait été payé, pour la plus grande part, par des entreprises de l'Office au bénéfice de M. Rabourdin. M. Girard a parlé, à ce propos, d'un montant de travaux de 900 000 francs.

L'ancien président du conseil d'administration ne s'indigne même pas. A la version Girard, selon laquelle il venait s'installer à Paris parce qu'il lui fallait un domicile dans la capitale pour pouvoir se présenter aux élections municipales de mars dernier dans les deuxième et troisième arrondissements, il répond gravement et, comme un homme blessé : « *J'ai quitté Chelles tout simplement parce que, hélas ! j'ai une femme très malade et qu'il n'était plus possible de la soigner sans habiter Paris.* »

Les travaux ? « *Oui, peut-être... Ceux d'un décorateur, M. Alessandri, à qui j'ai dû payer 90 000 F en trois chèques (1), et ceux d'un électricien pour 15 000 F. De cet appartement de 170 mètres carrés, je ne suis d'ailleurs que locataire avec un loyer mensuel de 3 700 F. S'il y avait eu pour 900 000 F de travaux, comme on le dit, serais-je d'ailleurs assuré seulement pour 250 000 F, dont la moitié pour le mobilier ?* »

« Vous signez et hop, vous repartez ! »

Reste maintenant à parler de la « forêt », c'est-à-dire l'Office avec sa gestion, ou du moins ce qu'il a pu en connaître, lui qui, en démissionnant, écrivait que la situation était encore pire que celle qu'il aurait pu imaginer.

« *Je suis resté un an. Et quand on m'a demandé de m'occuper de cela j'y suis allé à reculons. Il ne faudrait d'ailleurs pouvoir faire que cela. Mais c'est bénévole, et j'avais mes affaires, ma petite entreprise de mécanique de précision. Alors, vous savez comment ça se passe. On vous amène un monceau de papiers, vous signez, vous signez, et hop, vous repartez. En principe, évidemment, ces documents doivent avoir été vérifiés par l'administration...* » D'une façon plus générale, il ajoute : « *L'Office de la région parisienne, c'est le mal-aimé. On lui envoie tous les cas sociaux, tous les locataires qui ne peuvent pas payer. Et, bien sûr, on ne peut pas les expulser, ce ne serait pas humain.*

» *Quand je suis arrivé, il y avait un trou de 55 millions de francs dans la trésorerie. Quand je suis parti, il était ramené à 40 millions. Les pouvoirs publics m'avaient assuré que je bénéficierai d'un relais de financement. Je n'ai jamais rien vu venir. Les offices départementaux ou municipaux, eux, bénéficient d'un soutien de leurs collectivités locales. Souvent on leur donne les terrains pour construire, ce qui leur permet de le faire à moindres frais. L'Office de la région parisienne, lui, achète ses terrains et au prix fort. Alors, vous comprenez, je suis parti pour tout un ensemble de raisons. A soixante ans, d'ailleurs, je n'ai plus envie de trembler pour des échéances à faire comme au temps où je lançais ma propre affaire.*

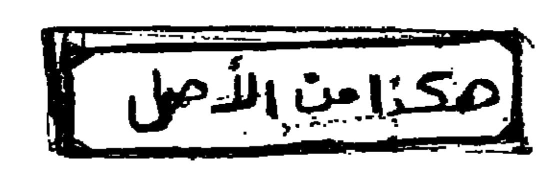
» *Quant au service d'entretien et de chauffe, que dirigeait M. Girard, il était mal organisé. Il aurait fallu créer un service chargé de la comptabilité, des dépenses engagées. Les dissensions au sein du personnel n'ont pas permis de mettre en place ce nouvel organisme. En outre, la nomination de M. Hallard comme sous-directeur adjoint avait posé des problèmes... Bien sûr,* conclut-il, *je connaissais les bruits qui couraient sur l'Office, et aussi sur le R.P.R. C'est bien pour cela que je ne voulais pas y aller. On m'a demandé comme un service de venir remettre de l'ordre dans la maison. Cela n'a pas été possible.* »

Il semble alors qu'il y avait eu chez lui comme une envie d'ajouter : « *C'est loin tout ça...* » Ç'aurait pu l'être si la Cour des comptes n'avait pas été priée de s'en mêler.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

(1) M. Alessandri nous a confirmé cette déclaration de M. Rabourdin dans la mesure où il se souvient que les travaux qu'il fit furent modestes : moquette synthétique, toile ordinaire. Précisant même : « *Evidemment, sa maison de Chelles, c'était autre chose.* »





ÉCONOMIE - SOCIAL

AFFAIRES

Les chances de survie de Manufrance

Le tribunal de commerce de Lyon doit rendre, vendredi 30 septembre, son jugement dans l'affaire Manufrance. A la veille de cette décision, un troisième administrateur de la société, après MM. Pingaud et Jacob (« le Monde » du 27 septembre) a donné sa démission. Il s'agit de M. Jacques Marrel, qui fut P.-D.G. des Aciéries Marrel frères de Rive-de-Gier (Loire). M. Marrel avait été coopté au conseil d'administration de Manufrance en 1975, en même temps que M. Pingaud.

« Même si sa crédibilité commerciale s'efface et même si s'accroît la méfiance des fournisseurs et si les partenaires éventuels deviennent plus draconiens chaque jour, tout n'est pas irrémédiablement perdu », a déclaré, mercredi 28 septembre, à Saint-Etienne, M. Paul Marchelli, président de la fédération C.G.C. de la métallurgie, en s'adressant aux cadres de Manufrance. Malgré la situation financière dramatique dans laquelle se trouve l'entreprise, malgré les oppositions qui subsistent entre les divers partenaires dans cette affaire, la plupart estiment que Manufrance dispose encore d'atouts suffisants sur le plan industriel et commercial pour que sa survie soit assurée.

De notre correspondant régional

Saint-Etienne. — C'est aux « *auteurs anonymes de l'ancien catalogue de la Manufacture d'armes et cycles de Saint-Etienne (Loire) qui m'a procuré mes premières et inoubliables émotions poétiques* » que Carelman a dédié son *Catalogue d'objets introuvables* (1968-1976) paru récemment (1). Dans *l'Or dans la peau* de Robert Vergnes (2), un personnage exilé en Amérique du Sud interpelle ainsi un voyageur : « *Si tu reviens, apporte-moi un litre de gros rouge et le catalogue de Saint-Etienne !* » Ces deux exemples, tirés de la thèse de doctorat de troisième cycle, soutenue récemment et avec succès par un chercheur de l'U.E.R. « Civilisations » de l'université de Nice, M. Philippe Petitot (3) montrent bien l'importance du rôle qu'a joué cette publication commerciale annuelle — et celle du non moins populaire *Chasseur français* (4) — dans la diffusion de l'image de marque de la célèbre entreprise stéphanoise.

Aujourd'hui que l'affaire est allée à vau-l'eau, au risque de faire de ce catalogue un simple outil de travail pour futurs ethnologues, le déplacement de journalistes américains venus s'enquérir ces jours-ci de la situation critique de l'entreprise fait encore passer un frisson de fierté chez les travailleurs. Si quelque élément du patrimoine d'Etienne Mimard, le fondateur en 1885 de la Manufacture, mort en 1944, représente toujours une valeur sûre, c'est bien en effet le label de la société Manufrance.

Le bilan financier est aisé à dresser : près de 4 millions et demi de francs de déficit en 1975, 38 millions en 1976 et, selon les prévisions, une centaine de millions à la fin de l'année. Des pertes d'exploitations égales aux deux tiers du capital social, un endettement à court terme représentant quatre fois ce capital et un endettement à long ou moyen terme d'un montant équivalent à ce capital. Sans les mesures de sauvegarde contenues dans la procédure consulaire, Manufrance aurait dû déposer son bilan et aurait probablement été déclarée en faillite.

Les causes de cette dégradation spectaculaire sont, de même, relativement faciles à établir. Responsables syndicaux et politiques, curateurs, dénoncent unanimement la gestion déplorable à laquelle a été soumise la société après la disparition de son fondateur : rémunérations abusives de certains hauts cadres, recours excessif au personnel intérimaire — 2 500 000 F de dépenses pour ce poste en 1976, — investissements incontrôlés, etc.

« *Manufrance a été une très belle affaire qui a connu, grâce à des politiques très précises une extraordinaire prospérité. Elle est aujourd'hui victime de son incapacité d'adaptation* », explique M. Pingaud, administrateur démissionnaire et P.-D.G. de la société Cofradel (5). Ces « politiques », qui faisaient encore de Manufrance en 1975 la cinquième entreprise de la Loire par son chiffre d'affaires (571,80 millions) derrière la société Casino, les Houillères, Creusot-Loire, et les Ateliers roannais de constructions textiles, sur quoi reposaient-elles ? Essentiellement sur l'intégration et sur la vente par correspondance (V.P.C.). La première qui permet la distribution par des circuits privilégiés des produits manufacturés — armes et munitions, cycles, machines à coudre — a longtemps fait la force de la société. La seconde pour laquelle Etienne Mimard a été incontestablement un pionnier — dès 1890 son catalogue, qui paraissait à cette époque tous les trois mois proposait une formule de commande par le télégraphe, — pourrait, si elle était réorganisée, fort bien contribuer à la relance de l'entreprise.

« *Ces principes d'organisation économique sont remarquablement modernes et tout à fait d'actualité* », note à ce propos M. Bruno Vennin, adjoint (P.S.) à la mairie de Saint-Etienne, conseiller général, économiste de formation et de profession. Ce sentiment est d'ailleurs partagé par un certain nombre de cadres de l'entreprise.

La fabrication des armes, qui a contribué, pour une large part, à établir la réputation de Manufrance et représente une activité à forte valeur ajoutée, ne constituait, en 1976, avec 68 millions de francs, que 12 % environ du chiffre d'affaires de la société. Les ressources procurées cette même année par les autres produits manufacturés étant : cycles 13 millions de francs (48 450 deux-roues fabriqués), machines à coudre 17 millions (15 329 fabriquées), munitions 15 millions (20 millions de cartouches fabriquées). Au total, les produits manufacturés représentent environ 20 % du chiffre d'affaires et emploient 1 500 des 3 800 salariés de l'entreprise, dont 2 600 seulement sur la ville de Saint-Etienne.

De mauvais choix

La part la plus importante du chiffre d'affaires provient donc du secteur « négoce ». 257,59 millions de francs en 1976 — soit 40 % du chiffre d'affaires — pour la chaîne de magasins (succursales, agences, magasins « franchisés », en tout quatre-vingt-dix points de vente) et 178 millions — soit 28 % du chiffre d'affaires — pour la vente par correspondance. Les magasins, longtemps considérés comme les vitrines du catalogue, ont été peu à peu désertés par une clientèle irritée de ne pas trouver sur-le-champ la brouette ou l'ouvre-boîte recherché, ou encore effrayée par la complexité des formulaires de commande et des procédures de règlement. En 1976, leur chiffre de vente n'a progressé que de 1 %, ce qui représente une baisse d'activité bien plus grande et une perte estimée par le juge commissaire à plus de 10 millions de francs. En revanche, la vente par correspondance a enregistré, en 1976, une hausse de 14 % en volume d'activité. Le seul secteur réellement rentable, mais marginal, reste la publication du *Chasseur français* — 800 000 exemplaires, — supporté par des centaines de petites annonces d'une pittoresque diversité.

Comment, avec d'aussi bon atouts, Manufrance a-t-elle pu connaître une évolution catastrophique ? La diversité de ses activités, qui avait contribué à sa puissance, une fois laissée à des gestionnaires peu compétents, a joué contre elle. « *On n'a pas su faire les bons choix au bon moment* », reconnaissent certains cadres. Par exemple, il fallait, soit se lancer à fond dans la vente par correspondance — au moment où d'autres concurrents attaquaient le marché — et utiliser alors les techniques modernes (gestion informatique, achats de fichiers, etc.) qui s'y rapportent, soit privilégier la vente à travers le réseau de succursales et, dans ce cas, définir un type de magasin et une gamme raisonnable de produits. Au lieu de cela, on a tiré à hue et à dia, tentant de résoudre — avec plus de 33 000 articles sélectionnés — quelque chose comme la quadrature du cercle.

Dans le secteur « armes », au lieu d'occuper tout le marché en proposant par exemple des articles de bas de gamme ou ne relevant pas exclusivement de l'activité « chasse », on a laissé entrouverte une brèche par laquelle se sont engouffrés les concurrents étrangers. Aujourd'hui, ces derniers se sont appropriés plus de la moitié du marché français, et même si les fusils qu'ils proposent à des prix parfois inférieurs de 30 % sont d'une qualité médiocre, ils trouvent acquéreurs.

Le poids de la ville de Saint-Étienne

L'autre handicap, rendant délicate toute recherche de solution, tient à la répartition du capital, qui fait de la ville — directement ou indirectement — le plus important actionnaire (29,43 % du capital). « *Le pouvoir réel est à la mairie, encore plus aujourd'hui qu'hier* », affirme M. Pangaud, qui considère, à ce titre, que « *Manufrance n'est pas une entreprise comme une autre* ». Comment, cependant, cette hypothèque pourrait être levée, dès lors que la municipalité, par la voix notamment de son maire, M. Joseph Sanguedolce (P.C.), a fait connaître qu'elle s'opposerait à toute réduction sensible de sa représentation. M. Vennin, dont l'avis sur ce point diverge de celui du maire, estime que le pourcentage d'actions détenues « *n'est pas le fond du problème* », et qu'il est possible, même en diminuant la participation municipale, d'imposer la présence de représentants de la ville au conseil d'administration.

Dans le contexte politique et social qui forme donc la toile de fond de cette affaire, quelle chance a Manufrance de redresser la barre? Nul ne paraît considérer la partie comme perdue. Le secteur « armes » représente un savoir-faire technique, dont la valeur n'est pas contestable : avec des méthodes améliorées et des produits renouvelés, il peut être relancé malgré un marché stagnant. La fabrication des bicyclettes — essentiellement les cadres puisque les autres pièces sont sous-traitées — dont le marché, plutôt en expansion, n'est couvert qu'à 2 % par Manufrance, pourrait être développée.

En revanche, pour M. Pangaud, la machine à coudre, un modèle unique, qui a réclamé quatre années de mise au point, est « condamnée ». Enfin, si la fabrication des produits nouveaux peut être envisagée, il n'est pas simple de déterminer lesquelles sont facilement adaptables au tour de main des ouvriers qualifiés ou à leur machine.

Restent la chaîne de magasins et la vente par correspondance. Cette dernière est sans doute l'activité qui peut le plus rapidement repartir sans investissements nouveaux. Sans doute, remarquent ceux qui connaissent bien ce système de ventes, faudra-t-il réduire l'éventail des produits proposés. Les magasins ? Ils sont condamnés dans leur forme actuelle, disent des responsables de la société, mais leur sort dépend moins peut-être de leur aspect que de la mise en œuvre d'une nouvelle politique commerciale.

L'analyse ne permet pas de dire s'il faut ou non attribuer les deux activités principales de Manufrance à des partenaires différents. Pour certains, c'est la condition *sine qua non* du sauvetage. Pour d'autres, comme M. Vennin, au contraire, c'est une « *solution dangereuse* ». Pour lui, comme pour beaucoup de responsables municipaux, la solution passe par plusieurs apporteurs de capitaux, dont l'Etat, mais une seule équipe dirigeant compétente « *prenant en compte l'intérêt économique et social de l'entreprise et pas seulement son intérêt capitaliste* ».

« *Quoi qu'il en soit, il faut faire très vite et agir vigoureusement pour rétablir la crédibilité de l'entreprise,* conclut M. Pangaud. *Que le personnel cesse de faire du nombrilisme. Manufrance, aussi puissante fût-elle, ne pourra se sortir seule de ce mauvais pas. Un minimum de 150 millions de francs doit être immédiatement injecté pour reconstituer des fonds permanents. Quant aux effectifs, il faut envisager — même, c'est progressivement — la disparition de cinq cents emplois.* » Cette éventualité, on le sait, est *a priori* écartée par la municipalité. « *Ce serait une erreur capitale de peser sur le personnel, car on risquerait de déclencher des grèves, qui seraient alors mortelles* », dit M. Vennin.

Parmi toutes les conditions d'une relance dont certaines sont contradictoires, le tribunal de commerce dira peut-être lesquelles peuvent être remplies en priorité. De sa décision dépend non seulement le sort de trois mille huit cents salariés, mais d'une bonne partie des treize mille sous-traitants de l'entreprise, autant dire de l'équilibre économique de la Loire.

BERNARD ELIE.

(1) Catalogue d'objets introuvables, tome II, Editions Balland.

(2) L'or dans la peau, Collection « Vécu », Editions Laffont.

(3) L'étude de M. Petitot s'intitule « Analyse sémiologique du catalogue Manufrance ».

(4) L'édition 1977 du catalogue Manufrance a été tirée à un million sept cent mille exemplaires. *Le Chasseur français* a un tirage mensuel de huit cent mille exemplaires. L'un et l'autre sont imprimés dans la région parisienne.

(5) La Société Cofradel, cadre juridique d'une grande quantité de super ou hyper-marchés et de moyennes surfaces du sud-est de la France a un chiffre d'affaires annuel de 2 milliards 500 millions de francs.

Menacée par la concurrence japonaise

LA SOCIÉTÉ S.K.F.-FRANCE LANCE UN CRI D'ALARME

La société S.K.F. Compagnie d'applications mécaniques, filiale du groupe suédois S.K.F., qui occupe la première place en France pour la production de roulements, traverse de graves difficultés. Pour les six premiers mois de l'année, une perte de 16 millions de francs a été enregistrée (30 millions de pertes en 1976).

Selon la direction, ces difficultés sont liées à un double phénomène :

— La baisse brutale des commandes dans le ferroviaire et la basse conjoncture dans plusieurs secteurs clients (machine-outil, travaux publics, aéronautique) ;

— La concurrence déloyale et persistante du Japon et les attaques très vives des pays de l'Est.

La C.E.E. ayant supprimé, au début du mois d'août, la taxe compensatrice de 20 % qui était prélevée sur les roulements japonais, contre un engagement de relèvement des prix qui n'a pas été tenu sur le marché français, affirme M. Chastel, président de S.K.F.-France, les constructeurs français se trouvent aujourd'hui désarmés.

Pour sortir de cette situation, qui pourrait contraindre le groupe à réduire ses moyens de production — le sort de l'usine de Lons-le-Saunier (160 personnes) est en suspens — la direction de S.K.F.- les commandes publiques soient orientées vers les constructeurs nationaux, et, d'autre part, que le marché international des roulements soit organisé.

Aciers inoxydables

CREUSOT-LOIRE ET UGINE-ACIERS VONT SE RÉPARTIR LA FABRICATION DES PRODUITS LONGS

Creusot-Loire et Ugine-Aciers, principaux fabricants français d'aciers inoxydables avec les Forges de Gueugnon, vont coordonner leurs activités dans le domaine des produits longs, sous réserve de l'autorisation de la Commission de Bruxelles.

Creusot-Loire cessera la fabrication des barres rondes au profit d'Ugine-Aciers, ce qui assurera à cette dernière société un marché d'environ 28 000 tonnes par an, représentant un chiffre d'affaires supérieur à 150 millions de francs, et la plaçant dans les premiers rangs européens et au sixième rang mondial. En revanche, Ugine-Aciers s'effacera en faveur de Creusot-Loire dans le domaine des profilés carrés et plats (50 millions de francs de chiffre d'affaires).

Les deux sociétés concentreront leurs activités de tréfilage dans une unité nouvelle, dont Creusot-Loire assumera la direction, et qui s'inscrirait parmi les grands producteurs mondiaux de la spécialité. Enfin, par le fil machine d'acier inoxydable, les deux sociétés se répartiraient les tâches : Creusot-Loire produisant et vendant le fil nécessaire au tréfilage et Ugine-Aciers se réservant les aciers inoxydables au chrome.

Cet accord de rationalisation et de répartition, qui est limité aux seuls produits longs en acier inoxydable (et non les produits plats, fabriqués notamment par Ugine-Gueugnon), est destiné à faire face à une concurrence internationale de plus en plus forte, dans un marché en dégradation sensible. Déjà en Suède et en Allemagne fédérale (Thyssen et Witten), de tels accords ont été conclus. Il est à prévoir que l'ampleur de la crise actuelle conduira à de nouveaux rapprochements dans des secteurs jugés « sensibles ».

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE - SOCIAL

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Plusieurs organisations de gauche dénoncent les nouvelles mesures prises par M. Stoléru

De nombreuses réactions sont enregistrées après l'annonce, le mardi 27 septembre, par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, des nouvelles mesures décidées à l'encontre des immigrés (le Monde du 29 septembre). On notera d'autre part une « mise au point » publiée mercredi soir par M. Stoléru lui-même, qui entend répondre « aux représentations tendancieuses » qui ont été faites, selon lui, de ces mesures qui prévoient une extension de l'aide au retour et interdisent pendant trois ans aux travailleurs immigrés déjà installés en France de faire venir leur famille.

Tandis que le P.S. estime qu'« *il s'agit rien moins que de refouler dans leur pays des travailleurs qui ont contribué au développement économique de la France* » (voir nos dernières éditions du 29 septembre), le P.C.F., par la voix de M. Jean Colpin, secrétaire du comité central, dénonce « *une politique odieuse et inhumaine qui condamne à la séparation forcée des milliers de familles* ». C'est là, selon le P.C.F., « *un scandaleux chantage en vue d'alimenter la xénophobie, le racisme et la répression* ».

Pour la C.G.T., ces mesures signifient « *la décision du gouvernement français de vouloir procéder à l'expulsion massive et brutale de deux millions de travailleurs immigrés et de membres des familles* ».

Pour la C.F.D.T., qui parle aussi de « *chantage scandaleux destiné à contraindre les travailleurs étrangers à quitter la France* », il faut combattre ces mesures de caractère « *raciste* » pour qu'elles se soldent par « *un échec* ».

La Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), au nom d'une demi-douzaine de grandes organisations de défense des immigrés — dont le Groupement d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI), — déclare notamment que le blocage de toute immigration familiale est « *une négation des droits de tout homme à vivre avec sa famille et ses enfants en toute liberté* ».

Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (MRAP) affirme que, « *malgré les apparences, la prétendue aide au retour ne compense nullement les prestations sociales qui sont dues aux immigrés. Quant à l'arrêt de l'immigration familiale, il viole les engagements légaux de la France, mais surtout les droits humains les plus élémentaires* ».

A l'étranger, le journal algérien *Al Chaab (le Peuple)* écrit que ces mesures, contraires « *aux traditions démocratiques et à l'esprit de la Déclaration des droits de l'homme de la Révolution française de 1789* », révèlent de nouveau « *la contradiction entre les déclarations françaises et la pratique de la coopération avec l'Afrique* », d'autant que « *les économies en voie de développement ne sont pas encore capables de résorber cette main-d'œuvre* ».

Enfin, dans un communiqué, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, a voulu répondre mercredi soir 28 septembre « *aux représentations tendancieuses* » qui, selon lui, ont été faites des mesures annoncées mardi. Celles-ci, précise-t-il, ont « *pour seul objet de fermer l'accès du marché du travail à de nouveaux arrivants, ce qui est manifestement indispensable dans la situation actuelle de l'emploi* ».

Une lettre du secrétaire d'État auprès du ministre du travail

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, nous a adressé le texte suivant :

Dans une présentation surprenante, le journal *le Monde* [du 29 septembre] a fait état d'un « durcissement de la politique envers les immigrés ».

Faut-il rappeler que la France est précisément un des rares pays d'Europe où aucune atteinte n'a été portée aux droits des travailleurs immigrés ? Ils peuvent poursuivre leur activité en France sans aucune restriction, et je continuerai la politique menée depuis trois ans pour améliorer les conditions de logement, de formation, de vie culturelle de tous nos amis étrangers qui coopèrent au développement de notre société.

Le seul objectif des mesures prises est de fermer le marché de l'emploi français à de nouveaux arrivants, en même temps que d'aider, par l'aide au retour, ceux qui choisiraient librement de rentrer dans leur pays plutôt que de rester en France. C'est une politique de simple bon sens que de reconnaître que nous avons changé d'époque : à une période de quinze ans d'immigration régulière va succéder une période de dix à quinze ans de diminution de la main-d'œuvre étrangère en France, et nous sommes un des rares pays à conduire une politique d'accompagnement de cette nécessaire évolution dans le respect de la dignité et de l'égalité des droits de l'homme.

Sur des sujets aussi passionnels, il est trop facile de se donner bonne conscience à bon marché en fermant les yeux sur les réalités : je défends avec autant de cœur la cause des travailleurs immigrés et de leur juste place dans notre société que tous ceux qui nous inondent de bonnes pensées et moi, au moins, j'y consacre mon temps et mes efforts et non pas de simples bonnes paroles. Ou, alors, faut-il voir dans ces déclarations tendancieuses la volonté d'inquiéter sans motif les travailleurs immigrés, de raviver délibérément des tentations racistes que nous devons combattre, et, à ce moment-là, il faut poser la question : à qui profite cette inquiétude ?

[N.D.L.R. — Le métier de journaliste consiste à informer l'opinion publique. Ce n'est pas la « présentation » des faits qui peut apparaître « surprenante », mais leur contenu, lorsque les droits de l'homme les plus élémentaires — celui de vivre avec sa famille n'en ferait-il pas partie ? — sont mis en cause.

Affirmer qu'« aucune atteinte n'a été portée aux droits des travailleurs immigrés qui sont en France », alors qu'ils sont désormais condamnés soit à regagner leur pays, soit, pis encore, à vivre séparés de leur famille, est purement et simplement une contre-vérité.]

CORRESPONDANCE

La FASTI et l'aide au retour des immigrés

Mise en cause au sujet de l'aide au retour accordée aux travailleurs immigrés (le Monde *du 3 septembre), la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) (1) nous déclare qu'elle ne se sent nullement impliquée par les propos qui lui ont été prêtés.*

La FASTI, *précisent les dirigeants de cette fédération,* a dénoncé avec nombre d'organisations l'opération d'aide au retour lancée à grande publicité par le gouvernement en juin. Elle a insisté sur le caractère démagogique d'une telle « aide » et sur les divisions que cette opération tente de créer entre travailleurs français et immigrés.

(1) Fasti, 4, sq. Vitruve, Paris-20e.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ U.S.	4,9120	4,9150	+ 60	+ 80	+ 170	+ 210	+ 330	+ 410
$ can.	4,5730	4,5780	+ 20	+ 60	+ 110	+ 150	+ 220	+ 300
Yen (100)	1,8430	1,8470	+ 40	+ 70	+ 130	+ 170	+ 260	+ 310
D.M.	2,1150	2,1180	+ 60	+ 90	+ 220	+ 260	+ 460	+ 520
Florin	1,9990	1,9930	+ 50	+ 70	+ 160	+ 200	+ 310	+ 370
F.B. (100)	13,7220	13,7420	+ 170	+ 310	+ 620	+ 780	+1130	+1500
F.S.	2,0565	2,10	+ 90	+ 120	+ 290	+ 320	+ 570	+ 620
L. (1 000)	3,5530	3,5630	— 300	— 200	— 800	— 700	—1500	—1300
£	8,5600	8,5750	+ 140	+ 210	+ 380	+ 450	+ 640	+ 800

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	3 7/8	4 3/8
$ U.S.	18 1/2	19 1/4	6 1/2	6 3/4	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2
Florin	3 3/4	4 1/2	4 1/4	4 3/4	4 1/2	5	5	5 1/2
F. belge	5 1/2	6 1/2	5 3/4	6 1/2	6	6 3/4	6 3/4	7 1/4
F. suisse	8	9	1 3/4	2 1/4	2 1/2	3	2 1/2	3 1/8
Lire	8	11	12	14	13	16	13	16
£	5 3/4	6 1/2	5 7/8	6 1/4	6 1/2	6 3/4	7	7 1/4
F. français	7 3/4	8 1/4	8 1/2	9	8 3/4	9 1/2	9 3/4	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BIS S.A.

Nº 1 DU TRAVAIL TEMPORAIRE EN FRANCE ET EN EUROPE

Dans sa séance du 20 septembre 1977 le conseil d'administration de BIS S.A. a décidé de soumettre à ses actionnaires, qu'il envisage de convoquer en assemblée générale mixte, deux séries d'importantes mesures concernant :

— La première, une attribution gratuite d'actions ;

— La seconde, un renforcement de la structure du groupe.

I. — Ainsi qu'il lui en est fait obligation par les dispositions de l'article 61 de la loi de finances du 29 décembre 1976, la société BIS S.A. va procéder à la réévaluation de ses éléments d'actifs non amortissables dégageant un écart de réévaluation de 40 383 000 F.

A la suite de cette réévaluation, le capital social serait doublé, passant de 50 812 500 F, son montant actuel, à 101 625 000 F par incorporation de l'intégralité de l'écart de réévaluation ci-dessus déterminé pour 40 383 000 F et d'une somme de 10 429 500 F prélevés sur le poste « Autres réserves ».

En représentation de cette augmentation de capital de 50 812 500 F, il serait créé 508 125 actions nouvelles de 100 F, totalement libérées, portant jouissance du 1er janvier 1977 et totalement assimilées aux actions anciennes.

Ces actions nouvelles seraient distribuées gratuitement à raison d'une action nouvelle pour une action ancienne et seront attribuées effectivement à compter du 1er janvier 1978 pour respecter la volonté des pouvoirs publics.

II. — Depuis vingt-quatre ans, la société BIS poursuit sa politique d'expansion tant dans ses activités propres d'entreprise de travail temporaire que dans celles de diversification, entendant devenir une véritable « centrale de service ».

Au stade de son développement actuellement atteint, il est apparu souhaitable, pour lui permettre de renforcer son action, de mieux structurer le groupe en procédant aux modifications suivantes :

1) Création d'une société BIS France détenue à 99,99 % par la société BIS S.A., par voie d'apport partiel représentant l'intégralité de la branche d'activité de travail temporaire en France, avec effet rétroactif au 1er janvier 1977 ;

2) Transformation de la société BIS S.A. pour en faire la société mère, de l'ensemble du groupe BIS, détenant :

— Toutes les filiales françaises et européennes d'entreprises de travail temporaire :

BIS france (à créer) : 99,99 % ; BIS Ltd (Angleterre) : 99,99 % ; BIS S.A. (Belgique) : 99,28 % ; BIS Gmbh (Allemagne) : 99,78 %, et sa filiale TIMO KG ; BIS Services et Travail temporaire S.A. (Suisse) : 95 % ;

— Toutes les filiales de diversification du service : TMG, sous-traitance industrielle : 96,57 % et sa filiale C.T.R., bureau d'études ; S.A. des Ets Pigier, enseignement professionnel : 66 % et sa filiale Licet, édition ; BIS Formation, formation professionnelle : 79 % ; SIB, support de l'informatique : 99,5 %,

sans qu'il en résulte une quelconque diminution des actifs ou une modification dans l'appréciation des comptes consolidés de BIS S.A. pour l'exercice en cours.

ROUSSELOT S.A.

Une assemblée générale extraordinaire avait été convoquée pour le 28 septembre à l'effet de modifier les statuts pour supprimer la limitation du droit de vote et le droit de vote double accordé à certaines actions nominatives.

Ces modifications, qui devaient permettre à chaque membre des assemblées d'avoir autant de voix qu'il possède d'actions, étaient la première concrétisation des accords pour la prise de participation majoritaire de la Société française des pétroles B.P. dans le capital de Rousselot S.A.

L'assemblée n'a pu procéder à ces modifications statutaires, le quorum n'ayant pas été atteint. Par leur absence, certains actionnaires ont voulu rappeler que toute opération financière envisagée par d'autres groupes que la Société française des pétroles B.P. devrait être précédée de nouvelles négociations afin de préserver les intérêts légitimes du personnel et du capital de l'entreprise.

Le maintien des clauses statutaires, la situation économique et financière du groupe Rousselot permettent au conseil d'administration de répondre à ces préoccupations.

La société va demander la reprise de la cotation des actions à la Bourse de Paris.

IMETAL

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1977

GROUPE IMETAL

Les résultats consolidés du premier semestre de 1977 des sociétés du groupe Imétal, qui intègrent pour la première fois les résultats de Lead Industries Group au prorata de la participation de 25 % détenue par Imétal, ressortent à 68 millions de francs contre 65 millions de francs pour le premier semestre de 1976.

SOCIÉTÉ IMETAL

Le bénéfice du premier semestre est de 18,3 millions de francs contre 20,9 millions de francs pour le premier semestre de l'année passée. Le résultat d'exploitation du semestre, qui s'élève à 17,8 millions de francs, est du même ordre de grandeur que celui du semestre correspondant de 1976. Rappelons que l'exercice précédent avait, en outre, dégagé un profit exceptionnel sur cession de stocks.

Les revenus du portefeuille du premier semestre de 1977 représentent 23,1 millions de francs, correspondant à la moitié des dividendes à recevoir en 1977, contre 17,7 millions de francs pour le premier semestre de 1976 ; les intérêts perçus au cours du premier semestre ressortent à 5,3 millions de francs contre 8,8 millions de francs pour le semestre précédent.

SOCIÉTÉ PENARROYA

Le chiffre d'affaires du semestre s'élève à 799 millions de francs contre 572 millions de francs pour le premier semestre de l'année 1976.

Le résultat ressort à 21 millions de francs contre une perte de 2,7 millions de francs pour le premier semestre de 1976 après des amortissements de 32 millions de francs et des dotations de 64,1 millions de francs aux provisions, dont 32,5 millions de francs à la provision pour fluctuation des cours des métaux et 20,5 millions de francs à la provision pour dépréciation des stocks.

Malgré la tendance actuelle des cours des métaux, la société devrait dégager un résultat encore positif au deuxième semestre mais inférieur toutefois à celui enregistré au cours du premier semestre.

COMPAGNIE DE MOKTA

Après dotation de 3 millions de francs aux provisions pour dépréciation, le résultat du premier semestre de 1977 ressort à 11,6 millions de francs contre 8,7 millions de francs pour le premier semestre de l'année 1976.

L'amélioration des résultats est essentiellement due à la nouvelle progression des revenus du portefeuille, qui ressortent à 15,7 millions de francs contre 12,4 millions de francs pour les six premiers mois de 1976.

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE LE NICKEL-S.L.N. (IMETAL-S.N.E.A.)

Le chiffre d'affaires du premier semestre s'élève à 776 millions de francs. Après déduction d'une provision pour impôts de 35,6 millions de francs et des dotations nettes aux comptes d'amortissements et de provisions de 119,1 millions de francs, le bénéfice s'établit à 14,2 millions de francs.

Les résultats de Copperweld Corporation et de Lead Industries Group, qui ont fait l'objet de publications récentes, s'élèvent respectivement, pour Copperweld à 6,4 millions de dollars U.S. contre 7 millions de dollars pour le premier semestre de 1976, et pour Lead Industries Group à 5,2 millions de livres sterling contre 4,9 millions pour le premier semestre de 1976.

De Dietrich

La situation provisoire du groupe De Dietrich, établie à la date du 30 juin 1977, fait ressortir un bénéfice de 17 480 000 F, dont 4 030 000 F de plus-values nettes, contre 13 700 000 F pour la même période de 1976.

Ce résultat a été établi après les dotations habituelles aux amortissements, à la provision pour impôt sur les sociétés et à divers comptes de provisions pour pertes et charges d'un montant global de 37 793 000 F.

En raison des investissements importants réalisés au cours de l'exercice 1976, la dotation aux amortissements comptabilisée au 30 juin 1977 s'élève à 17 839 000 F en augmentation de 2 216 000 F par rapport à celle pratiquée au 30 juin 1976.

Il est à noter que, au cours de ce premier semestre 1977, le chiffre d'affaires hors taxes réalisé s'élevait à 512 millions de francs dont 89 millions à l'exportation.

A fin août 1977, les ventes hors taxes se sont élevées à 622,7 millions contre 617,8 millions à la même date de 1976. Les ventes à l'exportation pour cette même période s'élèvent à 107,5 millions représentant 17 % des ventes totales.

ÉCONOMIE - SOCIAL

A L'ÉTRANGER

BILLET

Le loup, la marmotte et l'agneau

L'agneau karakul — plus connu sous le nom d'astrakan — va devoir se battre... Le loup, la marmotte, le renard, tous animaux à poil long, ont conquis, depuis six ou sept ans, les faveurs des élégantes. Les Soviétiques, grands producteurs de cette fourrure, n'entendent pas laisser se développer cette mode sans réagir : 1978 sera l'année de l'astrakan... du moins l'escomptent-ils.

Cette fourrure est avec le vison leur principal article d'exportation. L'U.R.S.S. assure plus de la moitié de la production mondiale. L'élevage du mouton karakul, qui fournit l'astrakan soviétique, se fait dans les régions désertiques, dont il représente le plus souvent l'activité économique essentielle. En outre, à la différence d'autres animaux élevés uniquement pour leur fourrure, la viande du mouton est propre à la consommation humaine. Aussi l'élevage du karakul est-il réalisé sur une échelle industrielle dans deux cent trente-cinq fermes d'Etat et plus de cinq cents fermes collectives, selon des procédés scientifiques analogues à ceux déployés dans les grandes unités de production agricole. Les exportations soviétiques ne représentent toutefois que le quart de la consommation mondiale de pelleteries d'astrakan hors d'U.R.S.S.. Aussi l'U.R.S.S. souhaite-t-elle assurer l'écoulement de sa production en développant les ventes à l'étranger.

Cette opération de promotion est-elle susceptible de modifier la mode française des prochaines années ? Nos importations de karakul sont demeurées faibles jusqu'à présent (près de 2 millions de francs), alors que celles d'astrakan « swakara », originaire d'Afrique du Sud, sont trois fois plus importantes. Les développements récents du traitement de cette fourrure permettent de penser que les gigantesques ventes aux enchères auxquelles procèdent habituellement les Soviétiques inciteront les créateurs à relancer la mode de l'astrakan. Désormais celui-ci présente une texture aussi souple que les lainages d'hiver avec lesquels il peut se marier. Rien à voir avec le manteau d'astrakan de nos grands-mères. L'astrakan réussira-t-il à détrôner le loup et la marmotte ? — C. G.

L'Australie emprunte pour éviter une dévaluation

Correspondance

Sydney. — Le gouvernement australien se lance actuellement dans une politique d'emprunts massifs à l'étranger. Cela afin d'essayer de maintenir la valeur du dollar australien.

Des rumeurs de dévaluation se sont répandues, depuis plusieurs semaines, entraînant les spéculations habituelles en pareil cas. A tel point que le porte-parole de l'opposition, M. Bill Hayden, spécialiste des affaires économiques, en a lui-même officiellement parlé. Pour y couper court, le gouvernement vient d'annoncer qu'il avait procédé à un nouvel emprunt de 850 millions de dollars autraliens (environ 4,6 milliards de francs), s'ajoutant à un autre emprunt de même montant déjà lancé ce mois-ci. La majeure partie de ces fonds dont l'Australie disposera dans les prochains jours, est constituée par des eurodollars en provenance du marché allemand, mais aussi par des crédits de la Banque des règlements internationaux. Les pouvoirs publics ont fait savoir qu'un autre emprunt important était prévu sur le marché japonais.

Toutes ces opérations ont été rendues nécessaires pour protéger la valeur de la monnaie nationale, affaiblie par des sorties de capitaux, qui s'effectuaient au rythme d'environ 100 millions de dollars australiens par semaine (540 millions de francs). Le gouvernement, qui vient d'obtenir 1,7 milliard de dollars australiens de prêts (9,2 milliards de francs), estime qu'il y a là, dans sa capacité de réunir rapidement des sommes importantes, la preuve tangible du crédit dont jouit l'Australie à l'étranger.

Bien que les pouvoirs publics n'aient pas été jusqu'à affirmer qu'il n'y aurait pas de dévaluation, la politique d'emprunts à grande échelle actuellement menée prouve aux spéculateurs du monde entier qu'à court terme, au moins, la décision a été prise de défendre la parité du dollar australien, qui s'était bien remis de la dévaluation de 17,5 % décidée l'année dernière.

Il est possible que ces prêts de l'étranger, obtenus à des taux d'intérêts beaucoup plus bas que ceux qui sont pratiqués sur le marché local, permettent au gouvernement de financer le déficit budgétaire, allégeant ainsi la forte pression qui s'exerce sur le marcmhé monétaire local forcément restreint. On a dit que les taux d'intérêts allaient rapidement baisser en Australie. Ce qui est vrai, c'est que le gouvernement doit rester extrêmement prudent dans ce domaine s'il veut maintenir sa politique de lutte contre l'inflation. Pour cette raison, si les pouvoirs publics admettent que les taux d'intérêts baisseront, ils ajoutent aussitôt qu'il ne faut pas s'attendre à une diminution importante et rapide. En d'autres termes, les consommateurs australiens ne doivent pas s'attendre à une réduction sensible du loyer de l'argent pour leurs emprunts et notamment pour leurs achats de logements à crédit.

Une telle politique contredirait en effet les dix longs mois d'austérité monétaire imposés au pays depuis la dernière dévaluation. Dévaluation dont le gouvernement reconnait maintenant qu'elle a été une gaffe monumentale qui a eu pour conséquence de retarder — au lieu de la hâter — la reprise économique en Australie.

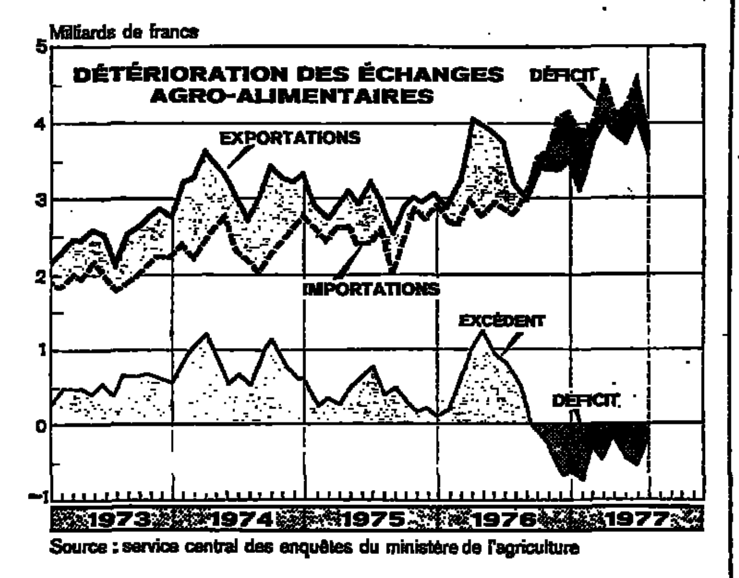
MICHAEL SOUTHERN.

ESPAGNE

● *Les réserves en devises* de la Banque nationale se sont accrues de 908 millions de dollars en août, atteignant 5 317 millions de dollars. En août 1976, l'augmentation avait été de 293,2 millions. Selon la banque, ce bilan positif a été obtenu exclusivement à partir du 12 juillet, date de la dévaluation de la peseta. — *(A.F.P.)*

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le déficit agro-alimentaire français a atteint 2,7 milliards en huit mois



Source : service central des enquêtes du ministère de l'agriculture

Les exportations françaises de produits agricoles et alimentaires ont atteint 29,36 milliards de francs au cours des huit premiers mois de 1977, et les importations 32,06 milliards, soit un déficit de 2,7 milliards de francs. Toutefois le déséquilibre, qui s'était élevé à 400 millions de francs en moyenne mensuelle pendant le premier semestre, est revenu à 114 et 183 millions de francs respectivement en juillet et en août. Aussi, le ministère du commerce extérieur estime-t-il, compte tenu de l'état actuel de la récolte et de la baisse des cours mondiaux du café et du soja, que ce déficit devrait se réduire — et même disparaître — d'ici à la fin de 1977. Cete prévision, dans sa version la plus optimiste, implique néanmoins que l'excédent soit proche de 700 millions de francs, en moyenne mensuelle, au cours des quatre derniers mois de l'année.

En 1976, les grands postes excédentaires de la balance commerciale agro-alimentaire ont été les céréales (9,4 milliards de francs), les vins et spiritueux (3,5 milliards), les produits laitiers (3,5 milliards) et le sucre (2,1 milliards). En revanche, les principaux postes déficitaires ont été les produits tropicaux (4,4 milliards de francs), les protéagineux (1) (4,1 milliards), les fruits et légumes frais (2,1 milliards) et les viandes et animaux (1 milliard de francs). Dans le secteur des industries agro-alimentaires, des déficits ont notamment été, l'an dernier, enregistrés pour la bière (206 millions), les préparations élaborées à base de céréales (102 millions), la confiserie au chocolat (300 millions) et la biscuiterie, pâtisserie industrielle et confiserie (106 millions).

(1) Huiles, goudrons, oléagineux, tourteaux.

La maison sur le toit

Une maison perchée sur un toit : c'est la dernière idée publicitaire du constructeur américain de maisons individuelles. A sa demande, quarante-quatre ouvriers ont en effet bâti en quarante jours une véritable maison de cinq pièces, pesant 100 tonnes, entourée de son jardin, sur la terrasse du Printemps, à 35 mètres au-dessus du sol.

Aux heures d'ouverture du magasin, les visiteurs pourront voir jusqu'en avril cette maison de 160 m2, qui figure dans plusieurs programmes de la société pour la région parisienne. Son coût : 419 000 francs.

EMPLOI

10.000 F pour quitter l'entreprise !

De notre correspondant

Rennes. — La direction de la Société parisienne de lingerie indémaillable (S.P.L.I.), dont le siège social est à Paris, et qui possède trois usines de production en Ille-et-Vilaine, employant sept cent cinquante salariés à Rennes, quatre cent trente à Fougères et quatre cents à Saint-Brice-en-Cogles, vient de proposer à ses employés, dont 99 % sont des femmes, de participer, par le biais de départs volontaires assortis d'avantages, à une opération « *ajustement des effectifs* » en fonction des commandes immédiates et futures. « *Nous avons demandé*, explique *M. Le Flem, directeur* du personnel, *à nos employées qui devaient s'en aller au cours des neuf prochains mois, pour des raisons personnelles et familiales qu'elles connaissent déjà, de nous le faire savoir, afin de globaliser les départs sur le mois d'octobre 1977* ». En échange de ces démissions volontaires et de ces départs anticipés, les « partants » recevront leurs indemnités de licenciement, une indemnité de deux mois de préavis non effectué et une somme représentant quinze jours de travail, le tout devant atteindre un montant de 10 000 francs par personne.

La date de clôture de la liste d'inscription, d'abord fixée au 30 septembre, a été repoussée au 7 octobre. La direction départementale du travail d'Ille-et-Vilaine a été saisie mardi par la direction de l'entreprise d'une demande de conversion de ces départs volontaires en licenciement collectif, ce qui aurait pour but de permettre aux démissionnaires de bénéficier de 90 % de leur salaire pendant un an. De leur côté, les organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T. de l'entreprise ont vigoureusement protesté contre cette « *manœuvre* ». La C.F.D.T. a également calculé que le million de centimes promis aux partants ne représentait que 52 F de plus que l'ensemble des indemnités prévues par la loi pour un salarié gagnant 2 100 F par mois et ayant quinze ans d'ancienneté.

Le Mouvement national des chômeurs de France compterait 11.000 membres

A l'initiative de l'amicale de solidarité des chômeurs de Ris-Orangis (Essonne), un Mouvement national des chômeurs de France (M.N.C.F.), dont les statuts ont été déposés à la préfecture de l'Essonne, s'est constitué il y a quelque temps (1).

Association régie par la loi de 1901, le M.N.C.F. a « *pour but de faire en sorte qu'une période de recherche d'emploi ne se traduise pas par une rupture brutale dans la continuité de la vie* » et entend prendre « *la défense de tous les chômeurs, quels que soient leurs problèmes* ». Selon son président, M. Skelli-Cohen, ce mouvement compte aujourd'hui, quelque onze mille membres actifs (2).

Le M.N.C.F. se veut totalement apolitique, indépendant des partis, des syndicats ou de toute autre organisation, et souhaite conduire son action, dit un autre responsable du mouvement, « *à l'instar, par exemple, des rapatriés, qui se sont organisés sans distinction politique, syndicale ou religieuse* ».

Le M.N.C.F. a établi un programme revendicatif en trente-deux points, « *en considérant les aspects les plus positifs contenus à la fois dans les propositions de la majorité et de l'opposition* ». Ce programme réclame notamment : « *le relèvement du SMIC à 2 200 francs ; l'attribution de 50 % du SMIC aux jeunes à la recherche d'un emploi ; la gratuité des transports publics pour les chômeurs ; la suppression du pointage ; l'extension de la loi sur l'exonération des charges sociales à tous les employeurs quels qu'ils soient ; l'humanisation des services publics réservés aux chômeurs ; l'ouverture d'emplois dans la fonction publique ; la restructuration des lois sur le licenciement, afin de limiter les licenciements aux seuls licenciements économiques et pour faute grave* », etc.

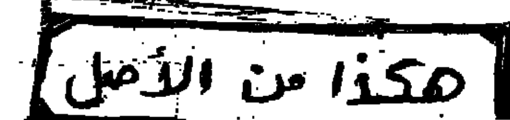
(1) Mouvement national des chômeurs de France, 4, rue H.-Sellier, 91130 Ris-Orangis. Tél. : 906-17-59.

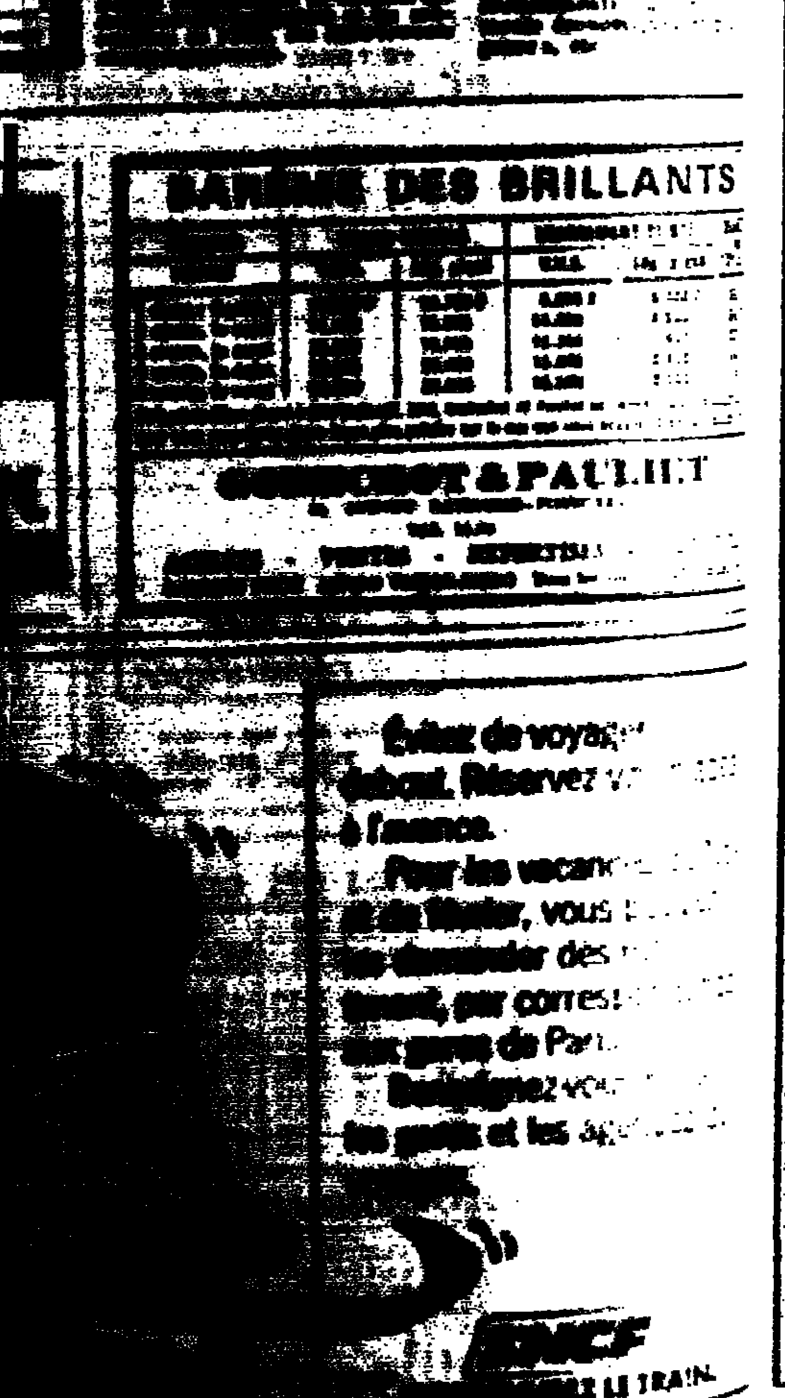
(2) Les statuts du M.N.C.F disposent que « *la cotisation annuelle est de 30 F, dispensée en cas d'indigences pour les membres de droit et de 100 F pour les membres honoraires et bienfaiteurs* ». Ils stipulent aussi que « *les ressources de l'association comprennent le montant des droits et des cotisations et les subventions de l'Etat, des départements et des communes* ».











LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
28 SEPTEMBRE

La hausse repart

Le mouvement de hausse amorcé par les valeurs françaises lors du premier échec du « sommet » de la gauche, et qui avait connu un temps l'arrêt mardi, a repris avec vigueur, ce mercredi, à la Bourse de Paris. En progrès de 0,50 % à l'ouverture de la séance, l'indicateur instantané a terminé à + 1,10 %.

Dans un marché dont l'activité est restée très intense, la majorité des compartiments a enregistré une progression souvent notable. C'est le cas des pétroles, des magasins, de l'alimentation et surtout des électriques et des banques. De fait, U.C.B., Cetelem, Moulinex et L.M.T. (+ 6 à 10 %) se sont adjugé les meilleures performances de la journée.

Toute trace de baisse n'a certes pas disparu, mais les replis ont été le plus souvent limités : Olida, Marine Wendel, Navigation Mixte (— 3 à 4,5 %).

Les opérateurs viennent donc de prouver une nouvelle fois qu'ils ne croyaient pas, du moins dans l'immédiat, à un accord des partenaires de gauche. Une rumeur, non fondée, faisant état d'une rupture totale a même circulé un moment autour des groupes de cotation, déclenchant, selon certains, la brusque accélération de la hausse observée en cours de séance. Il n'est pas impossible que cela ait joué. Mais les nombreux ordres d'achat passés avant le coup de cloche d'ouverture, et provenant de la province française, de Grande-Bretagne, et, pour la première fois depuis longtemps, des Etats-Unis, ne devaient rien à des rumeurs plus ou moins fantaisistes.

Sur le marché de l'or, le lingot a ajouté 95 F à son gain de la veille, s'inscrivant à 24 745 F. Le napoléon est parvenu à décoller, passant de 247 F à 247,70 F. Le volume des transactions s'est établi à 4,7 millions de F, contre 3,57 millions.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 1/8 %

LONDRES

Repli

Le repli amorcé mercredi en fin de séance, en raison de l'opposition de la Banque d'Angleterre à toute nouvelle baisse des taux d'intérêt, s'est poursuivi jeudi.

Indécision des pétrolières et des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 153 .. contre 153 38

VALEURS	CLOTURE 28/9	COURS 29/9
Beecham	650 ...	640 ...
British Petroleum	920 ..	915 ...
Courtaulds	128 ...	125 ..
De Beers	296 ...	295 ...
Imperial Chemical	428 ...	421 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	205 ...	202 ...
Shell	611 ...	603 ...
Vickers	204.	199 ...
War Loan 3 1/2 %	37 3/8.	37 1/8
*West Driefontein	25 2 8	26 1 2
*Western Holdings	22 1/8	22 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/9	29/9
1 dollar (en yens) ..	266 80	266 60

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

JACQUES BOREL INTERNATIONAL. — Pour le premier semestre 1977, le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 28 %, à 938 millions de francs, mais le résultat d'exploitation, avant amortissement des frais d'établissement et pertes exceptionnelles, se traduit par un déficit de 60 millions de francs, qui provient des hôtels de la Belgique et de la société d'ingénierie SEORIM.

GENERALE OCCIDENTALE. — La Générale occidentale détient désormais 100 % du capital de Cavenham.

COMPAGNIE DES MACHINES BULL. — Pour l'exercice de dix-huit mois clos le 30 juin 1977, un dividende global de 2,40 F sera distribué (contre 1,50 F en 1976 pour un exercice de douze mois).

BIS S.A. — Doublement du capital par revalorisation d'actifs non amortissables et attribution gratuite d'une action nouvelle pour une ancienne.

FROMAGERIES BEL - LA VACHE QUI RIT. — Pour le premier semestre 1977, résultat net de 4,8 millions de francs contre 3,5 millions de francs.

NEW-YORK

Léger repli

Un léger repli a été enregistré à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu 1,13 point en clôture, à 834,72, après en avoir gagné plus de trois sur l'espoir de « meilleurs » indices des indicateurs économiques pour le mois d'août. Une fois de plus, le pessimisme du marché l'a emporté sur les facteurs techniques capables de provoquer une reprise. Ajoutons que les opérateurs redoutent un nouveau gonflement de la masse monétaire pour la semaine écoulée, ce qui signifierait un nouveau durcissement de la politique monétaire et la poursuite de la hausse des taux d'intérêt. Néanmoins, M. Burns, président du « Fed », a rappelé que cet organisme allait « agir avec modération et prudence dans son effort de limitation de la masse monétaire ».

VALEURS	COURS 27/9	COURS 28/9
Alcoa	41 1/2	42 ...
A.T.T.	62 3/4	62 5/8
Boeing	26 1/8	25 7/8
Chase Manhattan Bank	30 1/4	30 1/4
Du Pont de Nemours	108 ...	107 1/2
Eastman Kodak	60 3/4	61 3/8
Exxon	47 5/8	48 ...
Ford	45 ...	45 1/8
General Electric	51 ...	50 7/8
General Foods	32 7/8	33 ...
General Motors	69 5/8	69 7/8
Goodyear	18 5/8	18 1/2
I.B.M.	258 1/4	259 ...
I.T.T.	30 5/8	30 3/4
Kennecott	22 7/8	22 7/8
Mobil Oil	62 ...	62 5/8
Pfizer	26 1/8	26 1/8
Schlumberger	68 3/8	68 3/4
Texaco	28 ...	27 3/4
U.A.L. Inc.	19 3/8	19 1/4
Union Carbide	43 1/2	43 1/4
U.S. Steel	27 3/4	27 7/8
Westinghouse	17 3/8	17 1/4
Xerox	62 3/4	63 1/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1976.)

	27 sept.	28 sept.
Valeurs françaises ..	96	96,5
Valeurs étrangères ..	104,9	104,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62,9	63,2

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Rolinco, dr. ou c. 18 ..	1 p. 20	.. ..
OPB-Paribas a. 50 F c. 61	1 p. 1	7 55
Sicil act. 50 F (c. 18) ..	1 p. 1	9 20

BOURSE DE PARIS - 28 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]																							

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

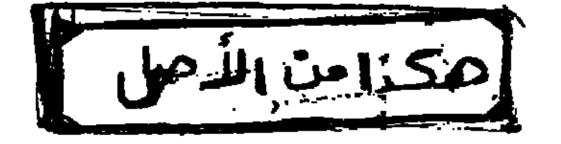
o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 927	4 923	4 920
Allemagne (100 DM)	211 430	211 370	211 ..
Belgique (100 F.)	13 739	13 727	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	198 080	198 320	200
Danemark (100 krd)	79 650	79 620	79 500
Suède (100 krs)	101 650	101 700	101 ...
Norvège (100 k.)	89 340	89 380	89 750
Grande-Bretagne (£ 1)	8 594	8 589	8 650
Italie (1 000 lires)	5 572	5 571	5 600
Suisse (100 fr.)	208 250	208 980	206
Autriche (100 sch.)	29 590	29 590	29 550
Espagne (100 pes.)	5 822	5 817	5 750
Portugal (100 esc.)	12 110	12 100	11
Canada ($ can. 1)	4 597	4 593	4 575

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/9
Or fin (kilo en barre)	24600	24690
Or fin (kilo en lingot)	24650	24630
Pièce française (20 fr.)	247 ..	247 ..
Pièce française (10 fr.)	218 ..	219 .
Pièce suisse (20 fr.)	219 20	221 ..
Union latine (20 fr.)	210 20	210 50
Souverain	223 60	225 10
Pièce de 20 dollars	1110 40	1116 .
Pièce de 10 dollars	571 ..	568 .
Pièce de 5 dollars	... ..	342 50
Pièce de 50 pesos	986 .	1001 ..
Pièce de 10 florins	217 ..	216 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



A B C D E F G

PRÉPARATION D'UN ACCORD COMMERCIAL C.E.E.-CHINE

L'intérêt de Pékin pour l'Europe est surtout politique

La Commission européenne estime le moment venu d'ouvrir des négociations officielles pour la conclusion d'un accord commercial avec la Chine. Mercredi 28 septembre, elle a transmis aux gouvernements membres un projet de mandat de négociations. Les « conversations exploratoires » *qui ont eu lieu depuis le printemps dernier entre la Chine et la Commission ont déjà permis de rapprocher les points de vue. Le contexte politique est également favorable. Le gouvernement de Pékin, qui depuis longtemps a marqué l'intérêt qu'il porte à l'organisation d'une Communauté européenne forte, insiste depuis quelques mois sur l'utilité de développer ses échanges extérieurs. En raison des obstacles auxquels se heurte la normalisation des relations entre la Chine et les Etats-Unis — le problème de Taiwan notamment, — l'Europe est bien placée pour profiter de cette nouvelle ligne chinoise.*

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Depuis 1975 la politique commerciale relève de la compétence de la Communauté et non plus de chacun des Neuf. Dans ce contexte les pays membres avaient invité en novembre 1974 chacune des nations à commerce d'Etat à entrer en négociation avec la C.E.E. et leur avaient soumis à cette fin un « schéma d'accord ». Alors que l'U.R.S.S. et ses voisins européens étaient restés muets, la Chine avait réagi favorablement. C'est ainsi qu'elle avait accrédité son ambassadeur auprès de la C.E.E.

L'intérêt que les Chinois portent à l'établissement de liens contractuels avec la C.E.E. est surtout politique. Néanmoins, il est clair qu'ils ne veulent pas d'un accord en forme de « coque vide » et entendent obtenir des avantages. L'objectif assigné au futur accord commercial non préférentiel serait — comme il se doit —, le développement des échanges. La C.E.E. est aujourd'hui le deuxième partenaire de la Chine, après le Japon. En 1975, ses ventes à la Chine ont atteint 1 422 millions de dollars et ses achats 809 millions de dollars. Un des soucis des Chinois est de réduire le déficit de leur commerce extérieur. La Communauté sera donc invitée à libéraliser ses échanges, c'est-à-dire à élargir ou à supprimer les quotas d'importation qu'elle applique à la Chine.

Dans cet esprit, deux problèmes ont occupé une place importante dans les conversations exploratoires. Les Chinois auraient souhaité des engagements précis concernant le rééquilibrage du commerce. Ils auraient souhaité également, ce qui est contraire aux habitudes de la C.E.E., que l'accord ne prévoit pas de clause de sauvegarde. Ces deux problèmes sont en voie de solution. L'accord comprendrait une « *clause de consultation* » qui permettrait aux Neuf, en cas de besoin, d'arrêter des mesures de sauvegarde. Dans un des paragraphes de l'accord, les Chinois indiqueraient leur intention de favoriser les importations en provenance de la C.E.E.

Compte tenu du contexte politique et de l'organisation centralisée du commerce extérieur chinois, c'est là une clause dont la portée concrète peut être très grande. Une commission mixte serait instituée pour superviser le fonctionnement de l'accord. Elle pourrait examiner les possibilités de coopération dans des domaines d'intérêt mutuel. Il faut voir là une ouverture pour donner à l'accord une dimension dépassant la seule organisation des échanges.

PHILIPPE LEMAITRE.

INCIDENTS A L'AMBASSADE DE GUINÉE A PARIS

Le consul guinéen à Paris, M. Abdulaye N'Daw, a été roué de coups, mercredi 28 septembre, par des opposants au régime du président Sekou Touré et a dû être admis à l'hôpital Ambroise-Paré, a déclaré, ce jeudi, l'ambassadeur de Guinée en France, M. Seydou Keita.

Six personnes ont été interpellées par la police française au cours des incidents, qui se sont déroulés en fin de journée, a précisé M. Keita, lequel a porté plainte. Selon l'ambassadeur, il s'agit là d'« une campagne organisée destinée à porter atteinte aux bonnes relations qui existent entre la France et la Guinée ».

Les opposants, a-t-il précisé, s'étaient présentés à l'huissier de l'ambassade comme étant des militants d'un mouvement favorable au régime, le C.D.R.G. (Comité de défense de la révolution guinéenne).

BAISSE DU DOLLAR

La baisse du dollar a repris sur tous les marchés des changes après les déclarations de M. Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, laissant prévoir un déficit commercial de 30 milliards de dollars pour les Etats-Unis en 1977. Le cours de la monnaie américaine est revenu à Francfort de 2,326 DM à 2,32 DM ; à Paris, de 4,9230 F à 4,914 F, et à Zurich de 2,35 FS à 2,34 FS (record historique). La hausse du franc suisse, interrompue un instant du fait des mesures prises par la Banque nationale helvétique, a repris de plus belle (près de 2,10 F à Paris, également record historique).

Mort de Jamîl Bachîr virtuose du luth oriental

Jamîl Bachîr, virtuose du oud (luth oriental), est mort à Londres, le 24 septembre 1977, des conséquences d'une affection cardiaque. Jean-Claude Chabrier, attaché de recherche au C.N.R.S., évoque sa carrière.

Né à Mossoul (Iraq) en 1925, au sein d'une famille syriaque iraqienne, il était le fils aîné du diacre-chanteur Abdalaziz Bachîr et le frère aîné d'un autre célèbre soliste du oud Munîr Bachîr. Néanmoins, cette dualité fraternelle qui a pu faire des deux frères Bachîr les protagonistes les plus convaincants du luth oriental en Iraq, allait se transformer progressivement en rivalité artistique et engendrer d'innombrables confusions et malentendus.

Jamîl Bachîr avait été le premier élève de l'école de luth de Bagdad fondée en 1937 par Cherif Muhieddin. Cet institut redonnait à l'art du oud toute la technique raffinée des « âges d'or » et de l'époque des califes abbassides de Bagdad (huitième-treizième siècles), soit l'utilisation des quatre doigts de la main gauche et le sens des nuances dynamiques.

Doté d'un rare talent étayé par une étonnante virtuosité, Jamîl Bachîr prenait en 1948 la succession de Cherif Muhieddin et allait surpasser l'ensemble des luthistes et solistes de l'Orient. Vers 1960, il atteignait son apogée, et ses improvisations devenaient des modèles pour les luthistes orientaux, d'où une relative fixation. Ses effets les plus frappants étaient, entre autres exploits techniques, la pratique épisodique du glissando d'une octave exacte sur la corde.

Lorsque l'Occident s'intéressa aux musiques savantes traditionnelles de l'Orient, la culture, l'humour et le charme de Jamîl Bachîr ne correspnodirent pas au cliché du musicien illettré, mystique et solennel forgé dans certains laboratoires. En nocturne, pour ses amis intimes, Jamîl Bachîr créait des improvisations éblouissantes qu'il fallait enregistrer sur le vif. Sa Méthode de oud*, éditée à Bagdad en 1962, et largement plagiée depuis, fait autorité.*

Maître incomparable de l'art du oud en Orient, Jamîl Bachîr se souciait peu de régner sur l'Occident. Il ne fit qu'une apparition amicale en France en 1973 pour des récitals ésotériques et la mise au point d'un disque arraché de haute lutte à son insouciance (1). *Il voulait jouir de la vie, son art relevait du bref feu d'artifice dont l'éclat est définitif.*

(1) *Arabesques* nº 4. *Luth traditionnel en Iraq.* *'Ud Jamîl Bachîr.* Distribution Pathé-Marconi.

● *Nouvelle grève à la S.N.C.F.* — Les agents de conduite C.G.T., C.F.D.T. et F.G.A.A.C. (Fédération générale autonome des agents de conduite) de Paris Sud-Ouest — gare d'Austerlitz — ont déclenché un mouvement de grève, du mercredi 28 septembre, à 20 heures, au vendredi 30 septembre, à 6 heures, pour protester contre la « *dégradation des conditions de travail* », qui résulte, selon eux, de la mise en place des horaires d'hiver. La direction générale de la S.N.C.F. indique que le trafic reste cependant normal sur les grandes lignes et est très légèrement perturbé sur le réseau de banlieue.

En Grande-Bretagne

Le congrès du parti libéral a reconduit l'alliance avec le gouvernement travailliste

De notre envoyé spécial

Brighton. — Les délégués au congrès du parti libéral ont approuvé mercredi 28 septembre la prolongation du « pacte Lib-Lab », c'est-à-dire l'alliance scellée entre le groupe parlementaire libéral, *qui compte treize députés*, et le gouvernement travailliste.

La conférence s'est prononcée à main levée, démontrant ainsi de manière spectaculaire sa confiance en M. David Steel, le leader du parti, dont la position se trouve ainsi renforcée. *Le* succès de M. Steel est indirectement celui de M. Callaghan, assuré maintenant d'une majorité stable pour la prochaine session parlementaire, et placé dans la situation avantageuse de pouvoir provoquer des élections générales au moment qu'il jugera le plus favorable.

L'argument essentiel de M. Cyril Smith, principal adversaire de M. Steel, qui vota, avec une vingtaine d'irréductibles, contre le maintien du « pacte Lib-Lab », concernait justement cet avantage donné sans contrepartie à M. Callaghan de décider de la date de cette consultation. Les élections pourraient être, *a-t-il dit*, « *un massacre* » pour les libéraux, dans la mesure même où, ayant perdu leur indépendance, ils ne pourraient plus rallier les électeurs « flottants » et mécontents. M. Smith a annoncé qu'il abandonnait son poste de porte-parole pour l'emploi dans le groupe parlementaire libéral et ne coopérerait plus avec l'état-major du parti.

Le succès de M. Steel a été obtenu à l'issue d'un débat animé, *dont le ton a reflété une certaine* mauvaise humeur des militants à l'égard du gouvernement travailliste. L'opinion générale était que les libéraux n'avaient pas tiré suffisamment de bénéfice de l'alliance avec le Labour et que le gouvernement travailliste devait donner maintenant des assurances précises pour que des projets de loi d'inspiration libérale figurent dans le programme de législature. Après avoir exprimé leur « grogne », les délégués repoussèrent cependant, par 716 voix contre 385, un amendement qui demandait la renégociation complète des termes de l'alliance avec le Labour. Cette minorité substantielle a renforcé indirec*tement la position de M. Steel* qui, dans ses négociations avec M. Callaghan, pourra faire état des « réserves » de son parti.

La participation dans l'industrie

Les dirigeants libéraux ont adopté un autre amendement, qui demande que le gouvernement obtienne d'une « majorité substantielle » de parlementaires travaillistes leur accord pour l'élection du Parlement européen à la représentation proportionnelle.

L'amendement spécifie que ce « *geste de bonne foi* » est la *condition* même de la prolongation de l'alliance « Lib-Lab », mais il se garde bien de préciser ce qu'il faut entendre par « majorité substantielle ».

La veille, M. David Steel avait désarmé un certain nombre de critiques en annonçant que le gouvernement travailliste allait déposer un projet de loi sur la participation dans l'industrie (une proposition furieusement combattue par la gauche travailliste, qui dénonce la « collaboration de classes », sous *forme* d'avantages fiscaux aux entreprises qui adopteront une formule de répartition des bénéfices et de distribution d'actions aux travailleurs.

D'autre part, M. Steel avait déconcerté son auditoire en laissant entendre que les libéraux pourraient envisager de participer à un gouvernement de coalition après les prochaines élections : « *Nous avons mis en évidence ce qu'un petit groupe de libéraux peut faire en dehors du gouvernement. (...) Ils pourraient faire plus par une plus large association dans le prochain gouvernement* », avait-il déclaré.

HENRI PIERRE.

Selon un journal allemand

UNE ENQUÊTE EST OUVERTE SUR UNE MASCARADE ANTISÉMITE DE JEUNES OFFICIERS A MUNICH

Francfort *(A.F.P.)*. — L'inspecteur général de la Bundeswehr, *le lieutenant général* Ruediger von Reichert, a prescrit l'ouverture d'une enquête sur une manifestation d'antisémitisme que révèle le 29 septembre le journal socialiste *Frankfurter Rundschau*.

Selon ce quotidien, une dizaine de jeunes officiers de l'Ecole militaire supérieure de Munich ont célébré le 16 septembre une crémation symbolique de juifs accompagnée de chants nazis. Après avoir mis le feu à des détritus, les officiers ont jeté dans les flammes des cartons et des feuilles sur lesquels ils avaient écrit le mot « juif », précise le journal.

Selon la *Frankfurter Rundschau*, la direction de l'Ecole militaire, mise au courant de ces bacchanales néo-nazies (les officiers ont été dénoncés par leurs camarades), n'a pas jugé bon de punir les jeunes antisémites.

Le numéro du « Monde » daté 29 septembre 1977 a été tiré à 553 614 exemplaires.

